BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
II
B
36
NAPOLI

EPISTRES
DE
SAINT PAUL
AUX CORINTHIENS,

TRADUITES EN FRANÇOIS:

AVEC L'EXPLICATION
du ſens litteral & du ſens ſpirituel,

Tirée des Saints Peres & des Auteurs Eccleſiaſtiques.

TOME SECOND,

PARTIE II.

Bibliotheque Nationale R. F.
III

A BRUXELLES,
Chez EUGENE HENRY FRICX, Imprimeur du Roi, vis-à-vis l'Egliſe de la Madelaine. 1709.

Avec Approbations & Privilege de Sa Majeſté.

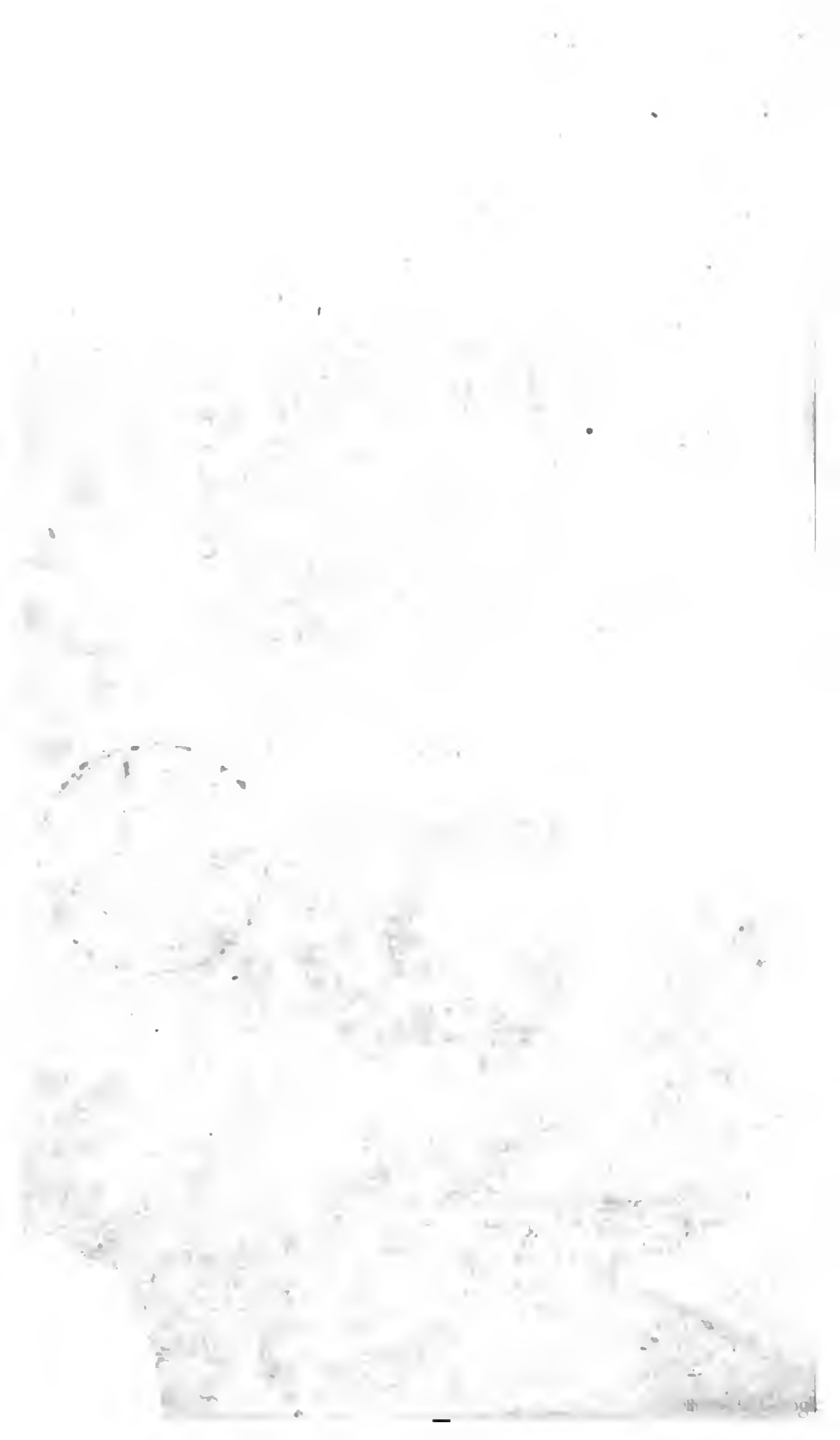

ARGUMENT
DE LA
II. EPISTRE
DE
AINT PAUL
AUX CORINTHIENS.

SAint Paul ayant appris en Macedoine, par le retour de Timothée ſon diſciple qu'il avoit envoyé à Corinthe, le fruit il y avoit fait par ſes Prédications, le r que les peuples avoient de le revoir, oumiſſion avec laquelle ils avoient ſé- de leurs aſſemblées celui qui les avoit daliſés par ſon inceſte; qu'ils étoient

dans la disposition de contribuer à soulager les Eglises de Jerusalem par leurs aumônes; que cependant sa premiere lettre en avoit attristé & refroidi plusieurs; que d'autres mépriſoient la simplicité de ses discours, & élevoient beaucoup le merite, l'éloquence, le desintéressement & les dons des faux-apôtres; qu'ils se plaignoient de ce qu'il n'étoit pas venu les voir comme il le leur avoit promis; que ces faux-apôtres en prenoient occasion de le décrier & de le mépriser; qu'ils répandoient par-tout que s'il paroissoit de la hauteur & de la fermeté dans ses lettres, sa présence le rendoit vil, foible, & mépriſable; qu'ils se vantoient de leurs revelations, & de l'éclat de leur vocation au ministere apostolique. L'Apôtre se crut obligé d'écrire cette seconde lettre, non seulement aux Corinthiens & à tous les Fidéles de l'Achaïe, en son nom, mais aussi au nom de Timothée, par laquelle desirant se concilier leur amitié, il les remercie d'abord du desir qu'ils avoient de le revoir, & de l'attache particuliere qu'ils avoient à sa doctrine; ensuite il s'excuse de leur avoir écrit une lettre pleine d'amertume, & de ce qu'il étoit venu en Macedoine préferablement à Corinthe,

rinthe, & il leur dit, qu'une des principales raiſons étoit, qu'il craignoit de leur cauſer de la triſteſſe par ſa préſence & par les reprimandes qu'il auroit été obligé de faire à quelques-uns d'eux ; mais il leur promet qu'il les ira voir inceſſamment, & les aſſûre de ſon amitié : Il leur fait part de la perſecution qu'il avoit ſoufferte en Aſie ; il louë la ſoumiſſion & le zele qu'ils avoient fait paroître, en retranchant de leur aſſemblée & de leur ſocieté l'inceſtueux qui étoit parmi eux ; mais il les exhorte à uſer envers lui d'indulgence, & à le reconcilier, de crainte que le démon ne ſe ſervît de ſon humiliation pour le jetter dans une entiere apoſtaſie. Enſuite il fait ſon apologie, & refute les calomnies que les faux-Apôtres avoient répanduës contre lui ; il oppoſe ſa vocation, ſes dons, ſes revelations, ſes travaux, ſes ſouffrances, ſon deſintereſſement aux fauſſes vertus de ces prétendus Apôtres, & aux vaines louanges qu'ils ſe donnoient ; & il avouë en même temps qu'il n'y a que la ſeule neceſſité de ſe défendre qui lui ait pu permettre de parler avec tant d'avantage des dons & des graces dont Dieu avoit honoré ſon miniſtere ; & de crainte de s'être trop

élevé, il affecte de s'humilier par le recit de ſes foibleſſes & de ſes miſeres. Cette lettre a été écrite de Macedoine, & envoyée par Tite & ſaint Luc aux Fidéles de Corinthe, la 24. année après la mort de JESUS-CERIST, & l'an 57. de l'Ere vulgaire.

II. EPISTRE DE SAINT PAUL AUX CORINTHIENS.

CHAPITRE PREMIER.

1. *PAULUS Apostolus Jesu Christi per voluntatem Dei, & Timotheus frater, Ecclesiæ Dei, quæ est Corinthi, cum omnibus sanctis, qui sunt in universa Achaia.*

1. PAUL Apôtre de JESUS-CHRIST par la volonté de Dieu *, & Timothée son frere, à l'Eglise de Dieu qui est à Corinthe, & à tous les saints * qui sont dans toute l'Achaïe.

2. *Gratia vobis & pax à Deo Patre nostro, & Domino Jesu Christo.*

2. Que Dieu nôtre Pere, & JESUS-CHRIST nôtre Seigneur vous donnent la grace & la paix. *V. Rom. 1. 7.*

3. *Benedictus Deus & Pater Domini no-*

3. † Beni soit le Dieu & le Pere de nôtre Seigneur † Un S. Martyr Pontife.

v. 1. expl. non par mon propre choix.

Ibid. *expl.* les Fidéles.

Ephes. 1. 3. *1. Petr.* 1. 3. JESUS-CHRIST, le Pere des misericordes, & le Dieu de toute consolation,

stri Jesu Christi, Pater misericordiarum, & Deus totius consolationis,

4. qui nous console dans tous nos maux, afin que nous puissions aussi consoler les autres dans tous leurs maux, par la même consolation * dont nous sommes nous-mêmes consolés de Dieu.

4. *qui consolatur nos in omni tribulatione nostra: ut possimus & ipsi consolari eos, qui in omni pressura sunt, per exhortationem, quâ exhortamur & ipsi à Deo.*

5. Car à mesure que les souffrances de JESUS-CHRIST s'augmentent en nous, nos consolations aussi s'augmentent par JESUS-CHRIST.

5. *Quoniam sicut abundant passiones Christi in nobis: ita & per Christum abundat consolatio nostra.*

6. Or soit que nous soyons affligés, c'est pour vôtre instruction & pour vôtre salut; soit que nous soyons consolés; c'est aussi pour vôtre consolation; soit que nous soyons encouragés *, c'est encore pour vôtre instruction & pour vôtre salut, qui s'accomplit dans la souffrance des mêmes maux que nous souffrons.

6. *Sive autem tribulamur pro vestra exhortatione & salute, sive consolamur pro vestra consolatione, sive exhortamur pro vestra exhortatione & salute, quæ operatur tolerantiam earundem passionum, quas & nos patimur:*

7. Ce qui nous donne une ferme confiance pour

7. *ut spes nostra firma sit pro vobis:*

v. 4. *lettr.* par l'exhortation dont Dieu nous exhorte nous-mêmes. Le mot Grec signifie également consolation & exhortation.

v. 6. *lettr.* exhortez.

scientes

scientes quòd sicut socii passionum estis, sic eritis & consolationis.

vous *, sachant qu'ainſi que vous avez part aux ſouffrances, vous aurez part auſſi à la conſolation.

8. *Non enim volumus ignorare vos, fratres, de tribulatione nostra quæ facta est in Asia, quoniam supra modum gravati sumus supra virtutem, ita ut taderet nos etiam vivere.*

8. Car je ſuis bien aiſe, mes freres, que vous ſachiez l'affliction qui nous eſt ſurvenuë en Aſie, qui a été telle, que les maux dont nous nous ſommes trouvé accablés ont été exceſſifs, & au-deſſus de nos forces, juſqu'à nous rendre même la vie ennuyeuſe *.

9. *Sed ipsi in nobismetipsis responsum mortis habuimus, ut non simus fidentes in nobis, sed in Deo, qui suscitat mortuos:*

9. Mais nous avons comme entendu prononcer en nous-mêmes l'arrêt de nôtre mort *, afin que nous ne mettions point nôtre confiance en nous, mais en Dieu qui reſſuſcite les morts;

10. *qui de tantis periculis nos eripuit, & eruit: in quem speramus quoniam & adhuc eripiet,*

10. qui nous a délivrés d'un ſi grand peril *; qui nous en délivre *encore*, & nous en délivrera à l'avenir, comme nous l'eſperons de ſa bonté.

11. *adjuvantibus &*

11. Et les prieres que

v. 7. *lettr.* afin que l'eſperance que nous avons de vous ſoit ferme: *ou*, en ſorte que l'eſperance.... eſt ferme. *Ce qui revient au Grec.*

v. 8. *Grec.* de ſorte que nous ne voiyons plus le moyen de pouvoir même ſauver nôtre vie.

v. 9. *lettr.* nous avons eu en nous-mêmes une réponſe de mort. *autr* toutes mes penſées en cet état ne me repreſentoient que la mort.

v. 10. *Grec.* d'une telle mort.

vous faites pour nous, y contribueront auſſi, afin que la grace que nous avons reçuë en conſideration de pluſieurs perſonnes, ſoit auſſi reconnuë par les actions-de-graces que pluſieurs en rendront pour nous.

vobis in oratione pro nobis: ut ex multorum perſonis, ejus qui in nobis eſt donationis, per multos gratiæ agantur pro nobis.

12. Car le ſujet de nôtre gloire eſt le témoignage que nous rend nôtre conſcience, de nous être conduits dans ce monde, & ſur-tout à vôtre égard, dans la ſimplicité de cœur, & dans la ſincerité de Dieu, non avec la ſageſſe de *la* chair, mais dans la grace de Dieu.

12. *Nam gloria noſtra hæc eſt, teſtimonium conſcientiæ noſtræ, quòd in ſimplicitate cordis & ſinceritate Dei, & non in ſapientia carnali, ſed in gratia Dei conversati ſumus in hoc mundo: abundantiùs autem ad vos.*

13. Je ne vous écris que des choſes dont vous connoiſſez la verité en les liſant *. Et j'eſpere qu'à l'avenir vous connoîtrez entierement,

13. *Non enim alia ſcribimus vobis, quàm quæ legiſtis, & cognoviſtis. Spero autem quòd uſque in finem cognoſcetis,*

14. ainſi que vous l'avez déja reconnu en partie, que nous ſommes vôtre gloire, comme vous ſerez la nôtre au jour du Seigneur JESUS-CHRIST.

14. *ſicut & cognoviſtis nos ex parte, quòd gloria veſtra ſumus, ſicut & vos noſtra, in die Domini noſtri Jeſu Chriſti.*

15. C'eſt dans cette confiance que j'avois reſolu auparavant de vous aller

15. *Et hac confidentia volui priùs venire ad vos, ut ſecundam*

* *v.* 13. *expl.* dans ma lettre, ſoit celle-ci, ou la premiere.

gra-

tiam haberetis:

voir, afin que vous reçûſſiez une ſeconde grace *.

6. & per vos tran in Macedoniam, & ùm à Macedonia ire ad vos, & à is deduci in Ju. m.

16. Je voulois paſſer par chez vous en allant en Macedoine, revenir enſuite de Macedoine chez vous, & de là me faire conduire par vous en Judée.

17. Cùm ergo hoc uiſſem, nunquid le ate uſus ſum? Aut e cogito ſecundùm nem cogito, ut ſit ud me EST *&* NON?

17. Ayant donc pour lors ce deſſein, eſt-ce par inconſtance que je ne l'ai point executé? Ou, quand je prends une reſolution, cette reſolution n'eſt-elle qu'humaine; & trouve-t-on ainſi en moi le ouy & le non *?

18. Fidelis autem us, quia ſermo no- r, qui fuit apud vos, n eſt in illo EST *&* ON.

18. Mais Dieu, qui eſt veritable, *m'eſt témoin* qu'il n'y a point eu de oui & de non dans la parole que je vous ai annoncée.

19. Dei enim Filius eſus Chriſtus, qui in obis per nos pradi- tus eſt, per me, & ilvanum, & Timo- eum, non fuit EST *&* NON, *ſed* EST *in lo fuit.*

19. Car JESUS-CHRIST Fils de Dieu, qui vous a été prêché par nous, *c'eſt-à-dire*, par moi, par Silvain, & par Timothée, n'eſt pas tel, que le oui & le non ſe trouve en lui: mais tout ce qui eſt en lui eſt très-ferme *.

20. Quotquot enim romiſſiones Dei ſunt, n illo EST: *idò &*

20. C'eſt en lui que toutes les promeſſes de Dieu ont leur verité, & c'eſt

v. 15. *i.e* des graces plus bondantes.

v. 17. *expl.* le vrai & le aux.

v. 19. *lettr.* le ouy eſt en lui, *expl.* eſt toûjours le même.

par lui auſſi que tout s'accomplit * à l'honneur de Dieu: ce qui fait la gloire de nôtre miniſtere *.

per ipſum Amen Deo ad gloriam noſtram.

21. Or celui qui nous confirme & nous affermit avec JESUS-CHRIST, & qui nous a oints *de ſon onction*, c'eſt Dieu même.

21. *Qui autem confirmat nos vobiſcum in Chriſto, & qui unxit nos Deus:*

22. Eſt c'eſt lui auſſi qui nous a marqués de ſon ſceau, & qui pour arrhes * nous a donné le Saint Eſprit dans nos cœurs.

22. *qui & ſignavit nos, & dedit pignus Spiritûs in cordibus noſtris.*

23. Pour moi je prends Dieu à témoin, & je veux bien qu'il me puniſſe *, ſi je ne dis la verité, que ç'a été pour vous épargner, que je n'ai point encore voulu aller à Corinthe. Ce n'eſt pas que nous dominions ſur vôtre foi; mais nous tâchons au contraire de contribuer à vôtre joie, puiſque vous demeurez fermes dans la foi *.

23. *Ego autem teſtem Deum invoco in animam meam, quòd parcens vobis, non veni ultrà Corinthum: non quia dominamur fidei veſtræ, ſed adjutores ſumus gaudii veſtri: nam fide ſtatis.*

v. 20. *lettr* Amen. *expl.* qu'elles ſont ſtables, & qu'elles s'accompliſſent.

v. 20. Le Grec porte ce qui s'execute par nôtre miniſtere *Deo ad gloriam per nos.* La prédication des Apôtres étant le moyen dont Dieu ſe ſert pour accomplir ſes promeſſes.

v. 22. *expl.* des biens qu'il nous a promis.

v. 23. *lettr.* contre mon ame.

Ibid. *autr.* car c'eſt par la foi que vous demeurez fermes.

SENS

SENS LITTERAL.

1. PAul *Apôtre de* JESUS-CHRIST *par la volonté de Dieu, & Timothée son frere, l'Egliſe de Dieu qui eſt à Corinthe, & à tous ſaints qui ſont dans toute l'Achaïe.*

Paul Apôtre de JESUS-CHRIST *par la volonté de Dieu.* Par ſa pure volonté, ſans aucun mérite de ma part. Voyez Rom. 1. 1. 1. Cor. 1. 1. Gal. 1. 1. Epheſ. 1. & ailleurs.

Et Timothée. Voyez Philip. 1. 1. Coloſſ. 1. 1. & 2. Theſſ. 1. 1. Philem. 1. *Son frere*, non ſeulement dans la profeſſion du Chriſtianiſme, comme ſont tous les autres Chrétiens, mais dans le miniſtere de l'Evangile qui étoit commun à ſaint Paul & à Timothée, quoique Timothée lui fût inferieur en authorité.

A l'Egliſe de Dieu qui eſt à Corinthe, c'eſt-à-dire, à tous les Chrétiens, ou, à tous les Fidéles. Voyez Rom. 1. 1. 1. Cor. 1. 2. Epheſ. 1. 1. Coloſſ. 1. 2.

Qui ſont dans toute l'Achaïe, Province du Peloponeſe, dont Corinthe étoit la capitale.

v. 2. Que Dieu nôtre Pere & JESUS-CHRIST nôtre Seigneur vous donnent la grace & la paix.

Que Dieu ..... vous donnent, c'eſt-à-dire, nous augmentent, Voyez 1. Pier. 1. 2. *La grace & la paix.* Voyez Rom. 1. 7. 1. Cor. 1. 3. Gal. 1. 3. Epheſ. 1. 2.

v. 3. Beni ſoit le Dieu & Pere de nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, *le Pere des miſericordes, & le Dieu de toute conſolation.*

Beni ſoit le Dieu. C'eſt une formule ſolemnelle de louanges & d'actions-de-graces. Voyez Rom. 1. 25. & 9. 5. Epheſ. 1. 3. 1. Pierre 1. 3.

Et le Pere de nôtre Seigneur JESUS-CHRIST.

L'Apôtre donne ſouvent à Dieu cette qualité, pour établir la foi de la divinité de JESUS-CHRIST, pour montrer qu'encore qu'il ſoit Pere de tous les hommes par la création, & de tous les Fidéles par la grace, il eſt Pere de JESUS-CHRIST d'une façon qui ne convient qu'à lui ſeul, c'eſt-à dire, qu'il eſt ſon Pere par nature.

Le Pere des miſericordes, c'eſt une façon de parler hebraïque, c'eſt à-dire, Pere dont la miſericorde eſt infinie. Voyez Exod. 34. Epheſ. 2. 4. & en pluſieurs autres endroits. Il l'appelle plutôt *le Pere des miſericordes*, que le Dieu de miſericorde; parce que l'inclination naturelle des peres, eſt de faire miſericorde, & d'avoir pitié de leurs enfans. *Quomodò miſeretur pater filiorum miſertus eſt Dominus timentibus ſe.* Pſ. 102. 3.

Et le Dieu de toute conſolation, c'eſt-à-dire, qui eſt l'auteur & l'objet de toute conſolation, hors duquel il n'y en a point de veritable, & dont la conſolation eſt ineffable, & au-delà de tout ce qu'on peut penſer. Voyez Philip. 4. 7.

v. 4. *Qui nous conſole dans tous nos maux; afin que nous puiſſions auſſi conſoler les autres dans tous leurs maux, par la même conſolation, dont nous ſommes nous-mêmes conſolés de Dieu.*

Qui nous conſole; nous Apôtres & miniſtres de l'Evangile. Il ſemble qu'il ne parle pas ici en general: car cette ſorte d'action-de-graces ſuppoſe manifeſtement, que l'Apôtre avoit reçu des nouvelles de la correction des deſordres de l'Egliſe de Corinthe, & qu'ayant été ravi de joye de cette nouvelle au milieu de ſes perſecutions, il commence ſon Epître par cette inſigne louange de Dieu, comme s'il diſoit: Beni ſoit Dieu, de ce qu'il ne nous abandonne jamais dans l'affliction, & de ce que dans celle où je ſuis, il me comble de conſolation par la nouvelle que j'ai

'ai reçuë de l'heureux état de vôtre Egliſe.

Dans tous nos maux, c'eſt-à-dire, dans tou-es les afflictions que nous ſouffrons pour la pré-lication de l'Evangile.

Afin que nous puiſſions auſſi conſoler les autres, *&c.* c'eſt-à-dire, afin qu'ayant été conſolés nous-mêmes dans nos afflictions, nous nous portions plus volontiers en reconnoiſſance de cette grace à conſoler les Fidéles dans les leurs; & qu'étant pleins de l'eſprit de conſolation, qui eſt le Saint-Eſprit même, nous ſoyons capables de les con-ſoler par nos paroles, qui ſeroient ſans effet, ſi elles n'étoient animés de cet Eſprit. *Autr.* L'A-pôtre veut dire, qu'il ne conſidere pas ſa pro-pre ſatisfaction dans cette conſolation, mais ſeu-lement l'interêt de l'Egliſe, & le bien de ſes fre-res, particulierement celui des Corinthiens, à qui il écrit.

℣. 5. Car à meſure que les ſouffrances de JESUS-CHRIST *s'augmentent en nous, nos conſola-tions auſſi s'augmentent par* JESUS-CHRIST.

Car. C'eſt la preuve de ce qu'il dit au verſet précedent, que Dieu le conſole dans tous ſes maux. *A meſure que les ſouffrances de* JESUS-CHRIST *s'augmentent en nous*, c'eſt-à-dire, les maux que nous ſouffrons à cauſe de ſon nom en prêchant l'Evangile. *Nos conſolations auſſi s'aug-gmentent.* Il entend principalement parler de la conſolation qu'il venoit de recevoir de la nou-velle de l'état de l'Egliſe de Corinthe, comme s'il diſoit: Nos conſolations s'accroiſſent & ſe multiplient comme j'en ai l'experience toute re-cente par la conſolation que je reçois de vôtre part au milieu de mes actions.

Par JESUS CHRIST, qui eſt la cauſe effi-ciente & meritoire, comme il eſt l'occaſion & le ſujet de nôtre perſecution, & de nos ſouf-frances.

¥.6. Or ſoit que nous ſoyons affligés, c'eſt pour vôtre inſtruction & pour vôtre ſalut; ſoit que nous ſoyons conſolés, c'eſt auſſi pour vôtre conſolation; ſoit que nous ſoyons encouragés, c'eſt encore pour vôtre inſtruction & pour vôtre ſalut, qui s'accomplit dans la ſouffrance des mêmes maux que nous ſouffrons.

Or ſoit que nous ſoyons affligés, c'eſt-à-dire, qu'en quelque état que nous nous trouvions de ſouffrances ou de conſolation: *C'eſt pour vôtre inſtruction & pour vôtre ſalut:* Pour vous apprendre par nôtre exemple, à ſupporter ces états differens, avec la même patience, & avec la même paix que nous les ſupportons, afin que ſouffrant comme nous, vous puiſſiez parvenir au ſalut éternel, qui n'eſt promis qu'à ceux qui auront ſouffert en ce monde.

Soit que nous ſoyons conſolés; c'eſt auſſi, &c. c'eſt-à-dire, il le permet encore, afin que vous ayez de quoi vous conſoler, voyant que Dieu n'abandonne jamais ſes Fidéles, & qu'il ne manque jamais de les conſoler dans leurs afflictions.

Soit que nous ſoyons encouragés, c'eſt-à-dire, excités à ſouffrir.....

C'eſt encore pour vôtre inſtruction, &c. C'eſt afin que nous vous y excitions auſſi pour procurer vôtre ſalut, que vous vous aſſûrerez, en ſupportant avec patience les maux que nous ſouffrons.

¥.7. Ce qui nous donne une ferme confiance pour vous, ſachant qu'ainſi que vous avez part aux ſouffrances vous aurez part auſſi à la conſolation.

Ce qui nous donne, &c. c'eſt-à-dire, ce courage avec lequel vous ſouffrez me donne une ferme eſperance de vôtre ſalut.

Sachant qu'ainſi que, &c. Voyez ceci expliqué Rom. 8. 17. 2. Cor. 4. 10. 1. Pier. 4. 13. Jac. 1. 12.

Vous

Vous aurez part auſſi à la conſolation dans le ciel, par la beatitude éternelle. Voyez Iſaïe 25. 8. Matth. 5. 5. Luc 16. 25. Jean 16. 20. Apoc. 7. 17. & 21. 4.

℣. 8. *Car je ſuis bien aiſe* mes *freres, que vous fachiez l'affliction qui nous eſt ſurvenuë en Aſie, qui a été telle que les maux dont nous nous ſommes trouvé accablés, ont été exceſſifs, & au-deſſus de nos forces; juſqu'à nous rendre même la vie ennuyeuſe.*

Car, &c. Il rend raiſon de ce qu'il s'étend ſur le ſujet de ſes ſouffrances dès l'entrée de cette lettre, comme s'il diſoit: Ce n'eſt pas ſans ſujet que je vous parle de mes ſouffrances; car pour ne vous point diſſimuler ce qui en eſt, je veux bien, *que vous ſachiez, &c.* Il ſemble qu'il parle de ce qu'il lui arriva à Epheſe. Voyez Act. 19. 23. &c. au moins il ne paroît pas qu'on puiſſe rapporter ces paroles à une autre affliction juſqu'à celle-là.

℣. 9. *Mais nous avons comme entendu prononcer en nous-mêmes l'arrêt de nôtre mort, afin que nous ne mettions point nôtre confiance en nous, mais en Dieu qui reſſuſcite les morts.*

Mais nous avons, &c. c'eſt-à-dire, nous étions au même état, dans les mêmes peines, & dans les mêmes apprehenſions que ſont ceux qui ſont condamnés a la mort, à qui on a prononcé la ſentence ou l'arrêt de mort.

Afin que nous ne mettions point nôtre confiance en nous mêmes, &c. c'eſt-à-dire, Dieu a permis que nous ſoyons tombés dans cet extrême danger, & que nous nous ſoyons trouvés dépourvûs de tout ſecours humain, pour en ſortir, afin de convaincre les hommes de leur impuiſſance par cet exemple, & pour leur montrer qu'ils doivent mettre toute leur confiance en Dieu ſeul, dont la puiſſance eſt ſi grande, qu'il reſſuſ-

reſſuſcite même les morts. L'Apôtre ne parle pas ici de la puiſſance que Dieu a de reſſuſciter effectivement les morts, parce que cela ſeroit hors de ſon ſujet.

℣. 10. *Qui nous a délivrés d'un ſi grand peril, qui nous en délivre* encore, *& nous en délivrera à l'avenir, comme nous l'eſperons de ſa bonté.*

Hebr. 11. 19. *Qui nous a délivrés*, comme par une eſpece de reſurrection, c'eſt-à-dire, préſervés & garantis de la mort, qui étoit toute préſente, comme s'il nous avoit reſſuſcités *d'un ſi grand peril*, ayant été en danger d'être tués dans la ſédition, s'ils ne s'étoient échappés des mains d'une populace irritée. Voyez Act. 19. 29.

Qui nous en délivre encore, c'eſt-à-dire, qui nous délivre tous les jours de ſemblables perils: *In mortibus frequenter.*

2. *Cor.* 11. 23. *Et qui nous en délivrera à l'avenir*, de cette ſorte de mort, & même de la mort, telle qu'elle ſoit; non pas qu'il crût ne devoir pas mourir, ou qu'il craignît la mort, mais parce qu'il ſavoit qu'il étoit encore neceſſaire à l'Egliſe. Voyez Philip. 1. 24.

Comme nous l'eſperons de ſa bonté: de ſorte qu'il n'en étoit pas entierement aſſuré.

℣. 11. *Et les prieres que vous faites pour nous y contribueront auſſi; afin que la grace que nous avons reçuë en conſideration de pluſieurs perſonnes, ſoit auſſi reconnuë par les actions de graces que pluſieurs en rendront pour nous.*

Et les prieres, &c. Il paroît par la ſuite de ce verſet, qu'il comprend ſous le mot de *prieres*, l'action-de-graces, comme en étant la principale partie, & comme en étant inſéparable: & en effet, il ne recommande preſque jamais la priere ſans l'action-de-graces.

Afin que la grace que nous avons reçuë, d'avoir été préſervés d'une mort ſi funeſte & ſi préſente,

nte, ſoit le motif pour lequel ils doivent tous
nir dans la priere. C'eſt comme s'il leur di-
it: La demande que je vous fais de prier pour
oi, n'eſt pas tant pour mon interêt & pour
conſervation de ma vie, que pour la gloire
Dieu; afin qu'il ſoit glorifié pour les bien-
its que j'ai reçus de lui.

En conſideration de pluſieurs perſonnes, c'eſt-à-
re, en vuë de leur bien, pour leur utilité
rticuliere, & à cauſe du beſoin qu'ils avoient
core de moi. *Autr.* En conſideration de leurs
ieres; il entend parler des Corinthiens. Ceci
t voir l'humilité de l'Apôtre, qui étoit bien
ligné d'attribuer ſa délivrance à ſes propres
erites, puiſqu'il ne croyoit avoir été délivré
e par la ſeule conſideration des autres.

Soit auſſi reconnuë par les actions-de-graces, &c.
ſt-à dire, nous aide à reconnoître dignement
graces que Dieu nous a faites, qui étant ainſi
ultipliées, répondront mieux à la grandeur &
la multitude des bienfaits que nous avons re-
s: car il eſt bien juſte que ceux en conſidera-
on deſquels le bienfait a été accordé, rendent
aces, auſſi-bien que celui qui l'a reçu.

*y. 12. Car le ſujet de nôtre gloire eſt le témoi-
age que nous rend nôtre conſcience, de nous être
nduits dans ce monde, & ſur-tout à vôtre égard,
ns la ſimplicité de cœur & dans la ſincerité de
ieu, non avec la ſageſſe de la chair, mais dans
grace de Dieu.*

Car. Il rend raiſon de ce qu'il leur demande
urs prieres; & le ſens eſt: Je m'adreſſe à vous
ec cette confiance & cette liberté; parce que
ſuis aſſûré par le témoignage de ma propre
nſcience, d'avoir été très-fidele dans toutes
s fonctions de mon miniſtere, & qu'ainſi vous
ſçauriez me refuſer la grace que je vous de-
ande. L'Apôtre ſe ſert de cette raiſon, parce
que

que ſes adverſaires avoient rendu ſon miniſtere & ſa fidelité ſuſpecte auprès des Corinthiens, l'ayant même fait paſſer pour un homme double & leger, qui avoit manqué à la parole qu'il leur avoit donnée dans ſa premiere lettre, de venir à Corinthe. Cela ſe verra encore mieux dans la ſuite.

Le ſujet de nôtre gloire; c'eſt à-dire: Tant s'en faut que nous nous trouvions coupables de quelque faute dans nôtre miniſtere, comme on voudroit vous le perſuader, qu'aucontraire nous mettons toute nôtre gloire à y avoir été fidéles.

Eſt le témoignage que nous rend nôtre conſcience, non pas l'eſtime que le monde peut avoir conçu de nôtre fidélité, ce qui ſeroit une pure vanité; mais le témoignage de nôtre conſcience, qui n'eſt fondé que ſur la verité: *Teſtimonium mihi perhibente conſcientiâ meâ.* Rom. 9. 1.

De nous être conduits dans ce monde, c'eſt-à-dire; dans tous les lieux du monde où nous avons prêché: *& ſur-tout à vôtre égard*: il s'en rapporte à leur propre jugement, celui des autres pouvant leur être inconnu ou ſuſpect; *dans la ſimplicité*, ſans aucun déguiſement dans nos paroles, n'ayant jamais rien promis ſans le deſſein de l'accomplir, quoiqu'en diſent nos adverſaires. Voyez 1. Theſſ 2. 5.

Et dans la ſincerité de Dieu, c'eſt-a-dire, que nos actions & nôtre conduite ont été ſans fineſſe & ſans artifice devant Dieu, ayant parlé & agi avec une ſimplicite & une ſincerité non-ſeulement morale, mais ſurnaturelle & divine, conforme aux regles du Chriſtianiſme: d'autres expliquent, une ſimplicité & une ſincerité très-grande. C'eſt la maniere de parler des Hebreux, qui pour exprimer la grandeur & l'excellence de quelque choſe, diſent que c'eſt une choſe de Dieu. Voyez Pſ. 35. 7. & 79. 11.

Non

Non avec la ſageſſe de la chair, c'eſt-à-dire, la philoſophie & l'éloquence humaine. Voyez Cor. 2. 1. 4.

Mais dans la grace de Dieu, c'eſt-à dire, dans la lumiere & dans la force toute divine qu'il m'a inſpirée pour perſuader les eſprits incredules, & convertir les cœurs rebelles à la verité. Il taxe ouvertement l'oſtentation de ſes adverſaires, qui faiſoient grande montre de leur philoſophie & de leur éloquence dans leurs diſcours, mais qui cependant étoient deſtitués du don des miracles, & de cette vertu divine & neceſſaire pour la converſion des auditeurs.

℣. 13. *Je ne vous écris que des choſes dont vous reconnoiſſez la verité en les liſant. Et j'eſpere qu'à l'avenir vous connoîtrez entierement.*

Je ne vous écris que des choſes, touchant la ſimplicité & la ſincerité de ma conduite, & les miracles que Dieu a operés dans vôtre Egliſe par mon miniſtere, *dont vous reconnoiſſez la verité*, par la longue experience que vous avez euë de la droiture de ma conduite, *en les liſant*, c'eſt-à-dire, par les rapports que vous y avez trouvés en liſant ma lettre. Ainſi qu'on ne m'objecte donc plus que je porte témoignage dans ma propre cauſe.

Et j'eſpere qu'à l'avenir vous connoîtrez entierement, c'eſt-à-dire, vous ferez une ſerieuſe reflexion ſur la ſincerité de ma conduite, & ſur les merveilles que vous m'avez vû operer parmi vous. *Autr.* Lorſque je ſerai parmi vous. L'Apôtre les reprend tacitement de ce qu'ils avoient prêté l'oreille à ſes adverſaires, & qu'ils étoient entrés en quelque ſoupçon touchant ſa conduite.

℣. 14. *Ainſi que vous l'avez déja reconnu en partie, que nous ſommes vôtre gloire, comme vous ſerez la nôtre au jour du Seigneur* JESUS-CHRIST.

Ainſi que vous l'avez déja reconnu, enſuite de la

la lecture de ma premiere lettre, *en partie:* il uſe de ce terme, pour montrer qu'il reſtoit encore en quelques-uns d'eux, quelque levain des fauſſes impreſſions que ſes adverſaires leur avoient données de ſa conduite, *que nous ſommes vôtre gloire*, c'eſt-à-dire, que c'eſt toute la gloire de vôtre Egliſe de m'avoir pour docteur & pour apôtre. Il reprend encore tacitement les Corinthiens, de ce qu'ils s'étoient laiſſé ſurprendre par l'éclat exterieur de ſes adverſaires, & qu'ils avoient fait gloire de s'attacher à eux, comme ſi c'euſſent été de veritables Apôtres, & comme s'ils euſſent ſupaſſé ſaint Paul en merite & en ſcience.

Comme vous ſerez *la nôtre.* Le ſens: Je vous ſuis à preſent un ſujet de gloire; mais auſſi vous ſerez au jour du jugement le ſujet de la mienne, lorſque je vous verrai récompenſés du même bonheur que moi pour avoir ſuivi mes conſeils, & vous être rendu obéiſſans à la doctrine que je vous ai annoncée; puiſque les travaux que je ſouffre, & les ſoins que je prends pour votre Egliſe ſeront la cauſe de ma récompenſe, & pour ainſi dire, le plus riche & le principal ornement de ma couronne: *Gaudium & corona mea.* *Philip.* 4. 1.

Au jour du Seigneur JESUS-CHRIST, c'eſt-à-dire, au jour du jugement univerſel, qui doit être exercé par JESUS-CHRIST.

℣. 15. *C'eſt dans cette confiance que j'avois reſolu auparavant de vous aller voir, afin que vous reçûſſiez une ſeconde grace.*

C'eſt dans cette confiance, c'eſt-à-dire, dans cette aſſûrance que j'avois, que vous me regardiez comme vôtre Apôtre, & comme la gloire & l'honneur de vôtre Egliſe; & qu'ainſi vous vous eſtimeriez heureux de m'avoir parmi vous.

Que j'avois reſolu auparavant de vous aller voir, lorſque

que j'écrivois ma premiere lettre. Voyez Cor. 16. 5. &c.

Afin que vous reçuſſiez une ſeconde grace, c'eſt-ire, une nouvelle joie & une nouvelle fa-ır, de me voir pour la ſeconde fois dans vô-Egliſe; ce qu'il explique plus clairement au ſet ſuivant.

ỳ. 16. Je voulois paſſer par chez vous en allant Macedoine, revenir enſuite de Macedoine chez us, & de là me faire conduire par vous en Judée. Je voulois paſſer par chez vous. Il eſt vraiſem-able que l'Apôtre leur avoit promis par Tite, : les aller voir avant de paſſer en Macedoine; ais il changea de deſſein, de peur qu'il ne fût bligé d'agir avec plus de ſeverité qu'il n'eût oulu, contre ceux qui ayant commis des cri-nes, n'en avoient pas fait pénitence.

En allant en Macedoine, pour y prendre les umônes qui y étoient préparées.

Revenir enſuite de Macedoine chez vous, pour y prendre auſſi les vôtres, & les porter à Jeru-ſalem, après avoir donné les ordres neceſſaires pour regler vôtre Egliſe.

Et de là me faire conduire par vous en Judée. C'étoit la coutume des Chrétiens dans ces pré-miers temps, de conduire les Fidéles qu'ils rece-voient chez eux, en leur fourniſſant les choſes neceſſaires juſqu'au lieu où ils vouloient aller.

ỳ. 17. Ayant donc pour lors ce deſſein, eſt-ce par inconſtance que je ne l'ai point executé? Ou, quand je prends une reſolution, cette reſolution n'eſt elle qu'humaine; & trouve-t-on ainſi en moi le ouy & le non?

Ayant donc pour lors ce deſſein, de prévenir même le temps auquel j'avois reſolu de vous al-ler voir; ce qui eſt bien plus qu'une confirma-tion de mon premier deſſein.

Eſt-ce par inconſtance? &c. c'eſt-à-dire: Vous ai-je

ai je promis à l'avanture, ſans faire réflexion à ce que je vous promettois, & ſans avoir une ferme reſolution de l'accomplir, comme vous veulent perſuader mes adverſaires, pour vous ôter l'eſtime que vous avez de ma ſincerité, & de la conſtance de ma conduite?

Cette reſolution n'eſt-elle qu'humaine? C'eſt-à-dire, n'eſt-elle fondée que ſur des motifs de pur interêt, lequel venant à changer eſt capable de me faire changer auſſi, & de me faire prendre de nouvelles reſolutions?

Et trouve-t-on en moi le ouy & le non? c'eſt-à-dire: Trouve-t-on que je promets une choſe, & que j'en fais une autre; ou, que je dis & fais tantôt d'une façon, tantôt d'une autre?

℣. 18. *Mais Dieu, qui eſt veritable*; m'eſt témoin, *qu'il n'y a point eu de ouy & de non dans la parole que je vous ai annoncée.*

Mais. Quoi que les hommes puiſſent dire, & quelque ſentiment deſavantageux qu'ils ayent de la ſincerité de mon procedé, *Dieu, qui eſt veritable*, m'eſt témoin, c'eſt-à-dire: Je puis dire devant Dieu, ſans bleſſer la verité. *Autr.* Ma conſcience me rend témoignage devant Dieu, ſans craindre d'en être démenti; *qu'il n'y a point eu de ouy & de non*; c'eſt-à-dire, de fraude, de duplicité; ni d'inconſtance, parlant tantôt d'une façon, tantôt de l'autre, *dans la parole que je vous ai annoncée.* L'Apôtre leur declare avec ſerment, que pour avoir manqué de les aller voir, ſa doctrine ne devoit pas leur être ſuſpecte, comme les faux-apôtres tâchoient d'en tirer cette conſequence.

℣. 19. *Car* JESUS-CHRIST *Fils de Dieu, qui vous a été prêché par nous*, c'eſt-à-dire, *par moi, par Silvain, & par Timothée, n'eſt pas tel, que le ouy & le non ſe trouve en lui, mais tout ce qui eſt en lui eſt très-ferme*

Car

Car JESUS-CHRIST, *&c.* dont nous ſommes les Diſciples, & que nous faiſons profeſſion d'imiter, ne nous a pas donné cet exemple, ni enſeigné cette doctrine, comme vous le devez ſavoir vous-mêmes par tout ce que nous vous en avons prêché: *Non ita didiciſtis Chriſtum.* *Epheſ.* 4. 20.

Par Silvain & par Timothée. On croit que Silvain eſt le même que Silas.

N'eſt pas tel, &c. c'eſt-à-dire, n'a jamais été ſi inconſtant, ni menteur. Voyez 1. Pierre 2. 22. Il ſeroit donc bien étrange, que nous, qui ſommes ſes propres Diſciples, fiſſions profeſſion de tromper & de déguiſer.

Mais tout ce qui eſt en lui, dans ſa perſonne, dans ſes paroles, & dans ſes actions, *eſt très-ferme*, c'eſt-à-dire, ſtable & permanent. *Autr.* n'eſt point ſujet aux changemens ni aux viciſſitudes. Il n'y a point d'alternative, de ouy & de non, mais il eſt toûjours le même.

℣. 20. *C'eſt en lui que toutes les promeſſes de Dieu ont leur verité, & c'eſt par lui auſſi que tout s'accomplit à l'honneur de Dieu; ce qui fait la gloire de nôtre miniſtere.*

C'eſt en lui, &c. que Dieu accomplit par JESUS-CHRIST dans le nouveau Teſtament toutes les promeſſes de grace & de gloire qu'il a faites dans l'ancien; c'eſt pour montrer combien JESUS-CHRIST eſt veritable, & éloigné de toute legereté & d'inconſtance: *Lex per Moyſen data eſt, gratia & veritas per* JESUM-CHRISTUM *facta eſt.* *Joan.* 1. 17. *Autr.* C'eſt en lui. Lettr. *in illo eſt*, ſupp. *ſunt*; que toutes ſes promeſſes ſont, Lettr. *Eſt*, ouy, c'eſt-à-dire. veritable.

Et c'eſt par lui, &c. Let. *Ideò & per ipſum amen*, qu'elles ſont, *amen*, c'eſt-à-dire, fermes & immuables: car JESUS-CHRIST, dans tout ſon miniſtere, n'a point cherché ſa propre gloire, mais celle de ſon Pere. Voyez Jean. 8. 50.

Ce

Ce qui fait la gloire de nôtre miniſtere; car c'eſt par le miniſtere des Apôtres, ſelon la promeſſe de Dieu, que l'Egliſe a été fondée, & qu'elle a reçu tous les dons & toutes les graces que Dieu lui avoit promiſes, & qu'il lui a communiquées par le merite de JESUS-CHRIST; de ſorte que c'eſt par eux que Dieu paroit veritable dans ſes promeſſes. Il ajoûte ceci, pour faire voir qu'il ſeroit fort étrange que Dieu voulût ſe ſervir des Apôtres pour un miniſtere de cette nature, s'ils n'étoient eux-mêmes conſtans & fermes dans la verité, exemts de toute feinte & de toute legereté.

℣. 21. *Or celui qui nous confirme & nous affermit avec vous en* JESUS-CHRIST, *& qui nous a oints* de ſon onction, *c'eſt Dieu même.*

Or celui qui nous confirme, &c. dans cet eſprit de conſtance & de verité, & qui nous donne la grace & la force de vous prêcher l'Evangile de JESUS-CHRIST, ſans erreur & ſans changement, comme à vous d'y croire fermement.

Et qui nous a oints; c'eſt-à-dire, qui nous a conſacrés à cette haute charge d'Apôtre, & qui nous a remplis de tous les dons neceſſaires pour l'exercer. Voyez Pſ. 44. 8. Hebr. 1. 2.

C'eſt Dieu même; c'eſt pourquoi toute la gloire lui en eſt duë, & non pas à nous. *Autr.* Il ne ſe faut donc pas étonner, que nous ſoyons ſi fermes & ſi conſtans, & que nous exercions nôtre miniſtere avec tant de ſincerité.

℣. 22. *Et c'eſt lui auſſi qui nous a marqués de ſon ſceau, & qui pour arrhes nous a donné le Saint Eſprit dans nos cœurs.*

Et c'eſt lui auſſi qui nous a marqués de ſon ſceau; c'eſt à dire: Il ne nous a pas ſeulement remplis des dons neceſſaires pour exercer nôtre miniſtere, mais il l'a exterieurement confirmé & autoriſé par des miracles & des ſignes ſenſibles.

bles, pour convaincre tout le monde de la verité de nôtre doctrine, & pour montrer que nous étions ſes veritables miniſtres. Voyez Eph. 1. 13. Il dit tout ceci pour faire voir aux Corinthiens, combien ils étoient obligés d'être perſuadés de ſa ſincerité dans toutes les fonctions & dans toutes les parties de ſon miniſtere, & combien ils doivent être éloignés de concevoir le moindre ſoupçon contre ſa conduite, puiſque Dieu même l'approuvoit par des marques ſi authentiques.

Et qui pour arrhes nous a donné le Saint Eſprit dans nos cœurs, avec la plenitude de tous ſes dons & de ſes graces interieures pour nous ſanctifier nous-mêmes & nous faire vivre de cet Eſprit. Il ajoûte encore ceci, pour ôter tout prétexte de pouvoir douter le moins du monde de la ſincerité de ſa conduite, & de la ſimplicité de ſon cœur, qui étoit rempli du Saint Eſprit. Voyez Eph. 1. 14.

ỳ.23. Pour moi, je prends Dieu à témoin, & je veux bien qu'il me puniſſe, ſi je ne dis la verité, que ç'a été pour vous épargner, que je n'ai point encore voulu aller à Corinthe. Ce n'eſt pas que nous dominions ſur vôtre foi; mais nous tâchons au-contraire de contribuer à vôtre joie, puiſque vous demeurez fermes dans la foi.

Pour moi, je prends Dieu à témoin. Il emploie le jurement pour ſe juſtifier du reproche de legereté & d'inconſtance, de peur que cette atteinte ne fiſt tort à la verité de l'Evangile qu'il prêchoit.

Et je veux bien qu'il me puniſſe; c'eſt à-dire, je conſens qu'il me perde; *ſi je ne dis pas la verité, que ç'a été pour vous épargner, &c.* c'eſt-à-dire, pour vous donner le temps de corriger entierement les deſordres qui ſont parmi vous, afin de n'être pas obligé d'exercer ſur vous une

juſte rigueur, quand je ſerai dans vôtre Egliſe.

Ce n'eſt pas que nous dominions ſur votre foi; &c. Le ſens: Quoique je vous diſe que je vous épargne, ne penſez pas pour cela que je m'attribuë un empire tyrannique ſur vos conſciences en ce qui regarde les choſes de la foi & de la religion, comme ſi je n'avois point d'autre vuë que d'exercer mon autorité ſur vous, & de me faire obéïr; car je ſuis ſi éloigné de ce ſentiment, que je ne me ſuis abſtenu de vous aller voir, que pour vous donner lieu de prévénir ma correction par vôtre amandement volontaire, afin que vous euſſiez plus de ſujet de vous réjoüir, & de vous conſoler de mon arrivée, que de craindre ma correction; & que j'euſſe lieu de vous faire plûtôt paroître la douceur de mon miniſtere, que de vous en faire reſſentir la rigueur, lorſque je ſerai parmi vous.

Puiſque vous demeurez fermes dans la foi; c'eſt-à-dire: Ce qui m'oblige d'uſer de douceur plûtôt que d'autorité & de ſeverité envers vous, c'eſt qu'encore qu'il y ait des deſordres parmi vous, vous êtes cependant demeurés ſi fermement attachés à la foi, que j'ai ſujet d'eſperer que vous reviendrez de vous mêmes de vos égaremens, & que vous ne ſerez pas rebelles aux avertiſſemens que je vous donne.

SENS SPIRITUEL.

℣. 1. juſqu'au 12. *Paul Apotre de* Jesus-Christ..... *Beni ſoit le Dieu & le Pere de nôtre Seigneur* Jesus-Christ, *le Pere des miſericordes & le Dieu de toute conſolation, qui nous conſole dans tous nos maux, afin que nous puiſſions auſſi conſoler les autres dans tous leurs maux, &c.*

Com-

Comme un Prédicateur ne peut mieux perſuader ſes auditeurs, que quand il pratique lui-même les avis qu'il leur donne; ainſi nul ne peut mieux conſoler les affligés que ceux, qui étant affligés eux-mêmes, prennent part aux afflictions des autres, & leur apprennent par leur patience à ſupporter en paix les maux qui leur arrivent. C'eſt un devoir des Paſteurs qui ſont chargés de la conduite des peuples, de faire de leurs propres ſouffrances un médicament pour adoucir celles des autres: Car les afflictions étant neceſſaires pour acquerir la vie éternelle, comme il eſt dit dans les Actes: *Que c'eſt par beaucoup de peines & d'afflictions que nous devons entrer dans le royaume de Dieu*: les Paſteurs ne pourroient enſeigner à ceux qui ſont ſous leur charge, comment il y faudroit parvenir, ſi eux-mêmes ne leur montroient par leur exemple comment il faut endurer les maux qui ſont inſéparables de cette vie paſſagere, & les perſecutions qui ſe font aux gens-de-bien. Cette ſcience ne s'apprend pas par de ſimples diſcours & des exhortations, mais c'eſt en imitant la conduite des Superieurs; la plûpart des profeſſions ne s'enſeignent point autrement, jamais un maître ne pouvant faire des ouvriers qui ſoient habiles dans leur profeſſion, s'il ne pratique le premier le métier qu'il veut enſeigner, de même qu'une nourrice, pour bien nourrir l'enfant qu'elle allaitte, doit être bien nourrie elle-même: C'eſt pourquoi ſi les Paſteurs de l'Egliſe ne ſont remplis de toutes les vertus, ils ne ſeront pas capables d'en remplir ceux qu'ils conduiſent, qui ſont leurs enfans, & qui ne doivent recevoir les graces que par leur moyen; de ſorte qu'ils ſe rendent coupables s'ils en ſont privés, comme une nourrice le ſeroit, ſi, manque d'avoir aſſez de lait, elle ſe chargeoit d'un

Act. 14. 21.

enfant qui ne recevroit pas la nourriture dont il auroit besoin.

1. *Thess.* 2. 7. Saint Paul, qui se compare lui-même à une *nourrice qui aime tendrement ses propres enfans*, avec toutes les autres qualités d'un bon Pasteur, avoit aussi en perfection celle de pouvoir consoler les affligés, & de les soûtenir dans leur affoiblissement & leurs peines; lui-même étoit continuellement affligé de travaux, de fatigues & de persecutions, & tous les jours exposé à la mort: *Quotidiè morior*, dit-il; de plus, il brûloit d'ardeur de soulager ceux qui étoient dans l'oppression ou dans quelque peine que ce

2. *Cor.* 11. 29. fût: *Qui est foible*, disoit-il, *sans que je m'affoiblisse avec lui? Qui est scandalisé sans que je brûle*: Ajoûtez à cela la force & le courage invincible avec lequel il soûtenoit le poids de ses

c. 11. 10. afflictions; puisqu'il dit lui-même, *qu'il sentoit de la satisfaction & de la joie dans les foiblesses, dans les outrages, dans les necessités où il se trouvoit reduit, dans les persecutions, dans les afflic-*

c. 7. 4. *tions pressantes qu'il souffroit pour* Jesus-Christ, *qu'il étoit rempli de consolation & comblé de joie parmi toutes ses souffrances.* Ainsi il étoit bien capable de remplir le cœur de ses disciples de la douceur, &, comme parle le Prophete, *du lait des consolations qui découloient de*

Isa. 66. 11. *c.* 1. 4. *son sein*, car, comme il dit ici, Dieu le consoloit dans tous ses maux, afin qu'il pût aussi consoler les autres dans tous leurs maux.

En effet, il ne s'agit pas ici des consolations qui viennent de la part des hommes, qui ne sont ordinairement que *des consolateurs ennuyeux &*

Job. 16. 19. *importuns*; la veritable consolation est celle qui nous vient de Dieu; or cette consolation n'est point exterieure & sensuelle, mais c'est une joie interieure, toute spirituelle, telle qu'étoit celle dont l'Apôtre étoit comblé parmi toutes ses souffrances.

Cette

Cette consolation & cette joie interieure se peut remarquer par trois caracteres qui la distinguent des consolations sensuelles: Le premier, c'est la paix de l'ame, & le repos de la bonne conscience, lorsqu'elle rend ce témoignage qu'on souffre innocemment: *C'est*, dit saint Ambroise, *un sujet de consolation pour ceux à qui Dieu permet qu'il arrive de grandes afflictions, d'être exemts de fautes, afin qu'il paroisse que les malheurs qui les accablent, ne sont point des peines qu'ils se soient attirées, mais des épreuves & des sujets de merites.* *Amb l. 1. de interpell. c. 4.*

La seconde marque qui nous fait connoître que c'est Dieu qui nous console au milieu de nos afflictions, c'est quand nous sommes bien persuadés, qui c'est Dieu même, & non point les hommes, qui nous affligent. *Car*, comme dit saint Gregoire, *ce nous est un grand sujet de consolation dans nos afflictions, de savoir qu'elles n'arrivent que par l'ordre de celui à qui rien ne peut plaire qui ne soit juste:* A quoi on peut ajoûter ce grand motif de consolation, qui est que Dieu afflige ceux qu'il aime, & que l'affliction que l'on souffre patiemment est une marque de son affection paternelle, & qu'il nous traite en cela comme ses enfans. *Greg. mor. l. 2. c. 12.* *Hebr. 12. 6. 7.*

La troisiéme marque d'une veritable consolation, qui est la plus agréable de toutes, c'est lorsque l'Esprit de Dieu rend ce témoignage à une ame chrétienne, qu'elle souffre pour JESUS-CHRIST, & comme JESUS-CHRIST même: *Réjouissez-vous*, disoit saint Pierre, *de ce que vous participez aux souffrances de* JESUS-CHRIST, *afin que vous soyez aussi comblés de joie dans la manifestation de sa gloire.* C'étoit par cette même consideration que saint Paul se consoloit, & avec lui les Fidéles que Dieu avoit convertis par son ministere: *Beni soit le Dieu* *1. Petr. 4. 13.*

& le Pere de Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, leur disoit-il par ces belles paroles de nôtre texte, *qui est le Pere des misericordes, & le Dieu de toute consolation qui nous console dans tous nos maux, afin que nous puissions aussi consoler les autres dans tous leurs maux, par la même consolation dont nous sommes nous mêmes consolés de Dieu: car à mesure que les souffrances de* JESUS-CHRIST *s'accroissent & se multiplient en nous, nos consolations s'accroissent & se multiplient par* JESUS-CHRIST.

L'Apôtre appelle les souffrances des Fidéles, les souffrances de JESUS-CHRIST, parce que ceux qui se sont dévoués à JESUS-CHRIST, & qui souffrent, ou pour la verité de sa religion, ou pour la loi de l'Evangile qu'il a établie, souffrent pour JESUS CHRIST, & JESUS-CHRIST souffre en leurs personnes. Or, qu'y a-t-il de plus glorieux & de plus magnifique, & en même temps de plus consolant, que de mêler ses souffrances avec celles de JESUS-CHRIST, pour avoir part à sa gloire, & être *ses coheritiers*, puisque *si nous souffrons avec lui,* Rom. 8. 17. *nous serons glorifiés avec lui.* C'est ce qui doit bien encourager à souffrir & mépriser dans nos afflictions les adoucissemens & les consolations que les hommes nous peuvent donner, qui ne sont capables que d'affoiblir la vigueur de l'ame, & la rendre plus sensible aux attraits de la convoitise & à l'amour des creatures.

v. 12. jusqu'à la fin. *Car le sujet de nôtre gloire est le témoignage que nous rend nôtre conscience, de nous être conduits dans ce monde, & sur-tout à vôtre égard, dans la simplicité de cœur, & dans la sincerité de Dieu, non avec la sagesse de la chair, mais dans la grace de Dieu, &c.*

C'est une chose assez surprenante, que saint Paul ait eu besoin de se justifier sur sa sincerité,

lui

lui qui avoit une candeur d'ame si simple & si sincere, que si elle avoit été exposée aux rayons du soleil, elle auroit paru toute lumineuse, comme lui-même le témoigne, selon la force du texte Grec, où il dit qu'il *prêchoit la parole de Dieu avec une entiere sincerité*. Mais ceux qui ont coutume d'user de finesse & d'artifice, tels qu'étoient les lâches émulateurs de l'Apôtre, ne peuvent s'imaginer que d'autres puissent avoir cette vertu aussi excellente qu'elle est rare: *Rara hæc hodiè in terris avis*, dit le saint Abbé qui a continué l'ouvrage de saint Bernard sur les Cantiques: C'est une vertu toute mysterieuse que la simplicité de la colombe; quoiqu'elle soit en elle-même agréable & charmante, elle a néanmoins dans son fonds de plus grands tresors cachés qu'elle ne paroît précieuse au-dehors. Si vous me demandez ce que c'est, j'avouë, dit cet Auteur, que je n'en sai rien, & j'aime mieux respecter par mon silence les secrets de ce fonds caché, que d'entreprendre de les développer. 2. *Cor.* 2. 17. *Gilleb. serm.* 22. *in Cant.*

Qui donc nous dira ce que c'est que la simplicité chrétienne? C'est le Saint Esprit par la bouche du Sage: *Ayez*, dit-il, *des sentimens dignes de Dieu; & cherchez-le avec un cœur simple*, il n'y a donc que ceux qui ont un cœur simple, qui trouvent Dieu: Or le Sage nous les designe par deux caracteres; ce sont ceux *qui ne le tentent point & qui ont confiance en lui*; tenter Dieu; c'est être double, & cacher au fond de nôtre cœur en présence de Dieu qui voit tout, autre chose que ce que nous faisons paroître au-dehors; ce qui se fait quelquefois sans y penser, par une hypocrisie qui fait que nous sommes déguisés sans avoir dessein de l'être: *Mens ipsa sibi de se mentitur*, dit saint Gregoire. *Sap.* 1. 1.

La seconde marque d'un cœur simple, c'est

d'avoir en Dieu une confiance filiale, pour s'approcher de lui, comme un enfant bien-né desire être auprès de son pere. Or tout Chrétien doit tâcher non-seulement de s'approcher de Dieu, mais de ressembler à Dieu, selon cette parole
Ephes. 5. 1. de l'Apôtre: *Soyez les imitateurs de Dieu comme étant ses enfans bien aimés.* Ainsi la vraie simplicité consiste à s'approcher, à s'unir, & à s'attacher le plus qu'il se peut à son Createur, & le Chrétien doit faire reluire une simplicité dans ses actions, dans ses pensées & dans ses paroles, conforme à la *sincerité de Dieu*, comme parle l'Apôtre.

La perfection & la simplicité dans les choses naturelles ou artificielles c'est la même chose; un homme qui excelle dans un art, dans la peinture, par exemple, si ses tableaux ont l'air naturel, c'est-à-dire; la simplicité & la ressemblance de ce que la nature lui présente à imiter, on dit qu'il a atteint la perfection de son art. Il en est de même dans la vie chrétienne; lorsqu'un Chrétien est simple interieurement, & qu'il a obtenu de Dieu la parfaite droiture du cœur, ses actions, ses mouvemens & ses démarches seront d'une simplicité incapable de se démentir; il ne sçauroit avoir la grace interieure de la droiture & de l'uniformité, qu'il n'en fasse les œuvres. C'est en ce sens qu'il est écrit:
Prov. 11. 3. *La simplicité des justes les regle & les conduit heureusement*; parce qu'ayant le cœur simple, ils n'ont qu'un desir, qu'ils ne partagent point en diverses affections; ils n'ont qu'une seule intention, qui est de s'unir entierement à Dieu, & ils ne voyent pour cela qu'un seul moyen, qui est de ne chercher que Dieu seul, à qui ils veulent plaire uniquement, en se dégageant de toute affection terrestre. C'est là proprement ce que l'on conçoit par la simplicité de cœur & la perfection

fection interieure: c'eſt cette ſimplicité qui nous approche de Dieu, nous rend ſemblables à lui, éleve nôtre ame juſqu'à participer avec lui ſa divine eſſence, ſi ſimple, ſi parfaite, ſi infinie. Cette vertu excellente eſt inconnuë aux Sages du ſiecle, qui ſe mocquent de cette ſimplicité, & appellent ſottiſe la ſincerité de ceux qui ne diſſimulent jamais rien, qui découvrent leurs ſentimens par leurs paroles, & ils eſtiment que ce n'eſt pas ſavoir vivre que d'en uſer de la ſorte: mais Dieu en juge tout autrement, il declare par la bouche du Sage, que comme *la ſimplicité des juſtes les conduira heureuſement, les tromperies des méchans ſeront leur ruine.* Le Saint Eſprit appelle ces Sages du ſiecle, trompeurs, méchans, malicieux, qui ſont déſtinés à perir miſerablement. *La juſtice du ſimple rendra ſa voie heureuſe, le méchant perira par ſa malice:* cette *malice*, qui eſt ici oppoſée à *la juſtice du ſimple*, marque cette damnable duplicité, qui eſt voilée du nom d'adreſſe & de ſavoir vivre. *Prov.* 11. 5.

Soyons donc ſimples & ſinceres, ſi nous voulons que nôtre conduite ſoit agréable à Dieu, & évitons la malediction qu'il prononce contre *le cœur double:* VÆ *duplici corde, & labiis ſceleſtis*; & imitons le ſaint Apôtre, dont la conduite irreprochable étoit fort éloignée de toute duplicité; & la ſincerité étoit telle, que *le oüy* & *le non* ne s'y trouvoit non plus que dans la parole qu'il annonçoit. *Eccli.* 2. 14.

CHAPITRE II.

1. JE reſolus donc en moi-même de ne vous aller point voir de nouveau, de peur de vous cauſer de la triſteſſe *.

1. *STatui autem hoc ipſum apud me, ne iterùm in triſtitia venirem ad vos.*

2. Car ſi je vous avois attriſtés, qui me pourroit réjouir; puiſque vous, qui le devriez faire, ſeriez vous-mêmes dans la triſteſſe que je vous aurois cauſée *?

2. *Si enim ego contriſto vos: & quis eſt, qui me lætificet, niſi qui contriſtatur ex me?*

3. C'eſt auſſi ce que je vous avois écrit; afin que venant vers vous, je ne reçûſſe pas triſteſſe ſur triſteſſe *, de la part même de ceux qui me devoient donner de la joie: ayant cette confiance en vous tous, que chacun de vous trouvera ſa joie dans la mienne.

3. *Et hoc ipſum ſcripſi vobis, ut non cùm venero, triſtitiam ſuper triſtitiam habeam, de quibus oportuerat me gaudere: confidens in omnibus vobis, quia meum gaudium omnium veſtrûm eſt.*

4. Et il eſt vrai que je vous écrivis alors dans une extrême affliction, dans un ſerrement de cœur, & avec une grande abondan-

4. *Nam ex multa tribulatione & anguſtia cordis ſcripſi vobis per multas lacrymas: non ut contriſtemini,*

v. 1. *expl.* par les reprimandes qu'il auroit été obligé de leur faire.

v. 2. *lettr.* Car ſi je vous attriſte, qui eſt celui qui me réjouïra, ſinon celui qui aura été attriſté par moi? *autr.* Sera-ce celui que j'aurai attriſté?

v. 3. *expl.* mais que je trouvaſſe tous les abus corrigés.

ſed

ſed ut ſciatis, quam charitatem habeam abundantiùs in vobis.

ce de larmes; non dans le deſſein de vous attriſter, mais pour vous faire connoître la charité toute particuliere que j'ai pour vous *.

5. Si quis autem contriſtavit, non me contriſtavit: ſed ex parte, ut non onerem, omnes vos.

5. Que ſi l'un *de vous m'*a attriſté *, il ne m'a pas attriſté *moi ſeul*, mais vous tous auſſi, au-moins en quelque ſorte: ce que je dis pour ne *le* point ſurcharger *dans ſon affliction.*

6. Sufficit illi, qui ejuſmodi eſt, objurgatio hæc, quæ fit à pluribus:

6. Il ſuffit pour lui en l'état où il eſt, *qu'il ait ſubi* la correction & la peine qui lui a été impoſée par vôtre aſſemblée;

7. ita ut econtrariò magis donetis, & conſolemini, ne forte abundantiori triſtitiâ abſorbeatur qui ejuſmodi eſt.

7. & vous devez plutôt le traiter maintenant avec indulgence & le conſoler, de-peur qu'il ne ſoit accablé par un excès de triſteſſe.

8. Propter quod obſecro vos, ut confirmetis in illum charitatem.

8. C'eſt pourquoi je vous prie de lui donner des preuves effectives de vôtre charité.

9. Ideò enim & ſcripſi ut cognoſcam experimentum veſtrum, an in omnibus obedientes ſitis.

9. Et c'eſt pour cela même que je vous en écris, afin de vous éprouver, & de reconnoître ſi vous êtes obéiſſans en toutes choſes *.

v. 4. *expl.* prenant à cœur tout ce qui regarde vôtre ſalut.

v. 5. Il parle de l'inceſtueux.

v. 9. *expl* auſſi-bien pour le reconcilier que pour l'excommunier.

10. Ce que vous accordez à quelqu'un par indulgence, je l'accorde aussi: car si j'use moi-même d'indulgence, j'en use à cause de vous; *au nom &* en la personne de Jesus-Christ *;

10. *Cui autem aliquid donastis, & ego: nam & ego quod donavi, si quid donavi; propter vos in persona Christi,*

11. afin que satan n'emporte rien sur nous *: car nous n'ignorons pas ses desseins.

11. *ut non circumveniamur à satana: non enim ignoramus cogitationes ejus.*

12. Or étant venu à Troade pour prêcher l'Evangile de Jesus-Christ, quoique le Seigneur m'y eût ouvert une entrée *favorable* *,

12. *Cùm venissem autem Troadem propter Evangelium Christi, & ostium mihi apertum esset in Domino,*

13. je n'ai point eu l'esprit en repos, parce que je n'y avois point trouvé mon frere Tite: mais ayant pris congé d'eux, je m'en suis allé en Macedoine.

13. *non habui requiem spiritui meo, eò quòd non invenerim Titum fratrem meum: sed valefaciens eis, profectus sum in Macedoniam.*

14. Je rends graces à Dieu, qui nous fait toûjours triompher en Jesus-Christ, & qui répand par nous en tous lieux l'odeur de la connoissance de son nom *.

14. *Deo autem gratias, qui semper triumphat nos in Christo Jesu, & odorem notitiæ suæ manifestat per nos in omni loco:*

v. 10. *expl.* comme agissant au nom & par l'autorité de Jesus Christ.

v. 11. *expl.* ne vous ravisse point cette ame, se servant pour la perdre de la pénitence même qui la doit guerir. *Ambr.*

v. 12. *expl.* une grande disposition à recevoir l'Evangile.

v. 14. *letter.* de sa connoissance.

15. *quia*

15. *quia Chriſti bonus odor ſumus Deo, in iis qui ſalvi fiunt, & in iis qui pereunt:*

15. Car nous ſommes devant Dieu la bonne odeur de JESUS-CHRIST; ſoit à l'égard de ceux qui ſe ſauvent, ſoit à l'égard de ceux qui ſe perdent;

16. *aliis quidem odor mortis in mortem: aliis autem odor vitæ in vitam. Et ad hæc quis tam idoneus?*

16. aux uns une odeur de mort, qui les fait mourir *; & aux autres, une odeur de vie, qui les fait vivre *. Et qui eſt capable d'un tel miniſtere *?

17. *Non enim ſumus ſicut plurimi, adulterantes verbum Dei, ſed ex ſinceritate, ſed ſicut ex Deo, coram Deo, in Chriſto loquimur.*

17. Car nous ne ſommes pas comme pluſieurs*, qui corrompent la parole de Dieu; mais nous la prêchons avec une entiere ſincerité, comme de la part de Dieu, en la préſence de Dieu, & dans *la perſonne de* JESUS-CHRIST*.

v. 16. *lettr.* pour la mort.
Ibid. pour la vie.
Ibid. *lettr.* de ces choſes.
v. 17. *gr.* les autres.
Ibid. *autr.* au nom de JESUS-CHRIST.

SENS LITTERAL.

℣. 1. *JE reſolus donc en moi-même, de ne vous aller point voir de nouveau, de-peur de vous cauſer de la triſteſſe.*

Je reſolus donc, &c. c'eſt-à-dire, je n'ai point eu d'autre vuë dans tout mon miniſtere que de contribuer à vôtre joie.

℣. 2. *Car ſi je vous avois attriſtés, qui me pourroit rejouir, puiſque vous qui le devriez faire ſeriez vous-mêmes dans la triſteſſe que je vous aurois cauſée?*

Car ſi je vous avois attriſtés, par la ſeverité de mes cenſures, en vous allant voir plûtôt que je n'ai fait. *Qui me pourroit réjouir?* Car comme il n'auroit uſé de ſeverité qu'à regret, il auroit lui-même eu beſoin d'être conſolé.

Puiſque vous qui le devriés faire, c'eſt-à dire, qui devriez m'être un ſujet de joie par la ſatisfaction que je dois attendre de vous; *ſeriez vous-mêmes dans la triſteſſe, &c.* de voir que vous m'auriez donné ſujet d'uſer envers vous de toute ma ſeverité. Le ſens. Comment une perſonne attriſtée pourroit-elle en réjoüir une autre, & ſur-tout, ſi c'eſt celui-là même qui eſt cauſe de ſa triſteſſe?

℣. 3. *C'eſt auſſi ce que je vous avois écrit; afin que venant vers vous, je ne reçuſſe pas triſteſſe ſur triſteſſe de la part même de ceux qui me devoient donner de la joie; ayant cette confiance en vous tous, que chacun de vous trouvera ſa joie dans la mienne.*

C'eſt auſſi ce que je vous avois écrit dans la lettre précedente. Voyez 1. Cor. 4. 21.

Afin que venant vers vous, & me voyant obligé de punir vos deſordres, *je ne reçuſſe pas triſteſſe ſur triſteſſe*, c'eſt-à-dire, qu'outre le chagrin que j'aurois d'être obligé d'uſer de cette rigueur envers vous, j'euſſe encore celui de ne recevoir aucune conſolation dans ma douleur, *de la part même de ceux qui me devoient donner de la joie*; ce qui me ſeroit d'autant plus ſenſible, que de toutes les Egliſes il n'y en a pas une qui m'ait plus d'obligation que la vôtre de ſon avancement dans la pieté, par tous les ſoins & toutes les peines que j'ai priſes pour elle.

Ayant cette confiance en vous tous en general, & non pas de chacun en particulier. Le ſens: Je ſuis ſi perſuadé de vôtre affection pour moi, que je ſuis ſûr que vous entrerez dans tous mes ſenti-

ſentimens, & que je trouverai vôtre Egliſe en bon état quand je vous irai voir.

Chacun de vous trouvera ſa joie dans la mienne, c'eſt-à-dire, que la joie que j'en aurois vous en cauſeroit à vous-même une très-grande.

℣. 4. *Et il eſt vrai que je vous écrivis alors dans une extrême affliction, dans un ſerrement de cœur, & avec une grande abondance de larmes; non dans le deſſein de vous attriſter, mais pour vous faire connoître la charité toute particuliere que j'ai pour vous.*

Et il eſt vrai que je vous écrivis alors, &c. L'Apôtre prévient l'objection que lui pouvoient faire les Corinthiens, ſur ce qu'il vient de témoigner qu'il s'eſt abſtenu d'aller à Corinthe, craignant de les attriſter. Le ſens: Vous pourriez peut-être m'objecter, que je ne crains gueres de vous attriſter, puiſque je vous ai témoigné ſi ouvertement dans ma derniere lettre la douleur & l'affliction extrême où j'étois à cauſe de vos deſordres; mais en verité ce que j'en ai fait n'a point été pour vous cauſer de chagrin, au-contraire mon deſſein a été de vous conſoler, & de vous faire voir la part que je prends à vos maux & à vos diſgraces; *mais pour vous faire connoître, &c.* que j'ai plus d'affection pour vôtre Egliſe que pour aucune autre.

℣. 5. *Que ſi l'un* de vous m'*a attriſté, il ne m'a pas attriſté* moi ſeul, *mais vous tous auſſi, au-moins en quelque ſorte: ce que je dis pour ne le point ſurcharger* dans ſon affliction.

Que ſi l'un de vous m'*a attriſté*. Le ſens. En effet, j'aurois eu grand tort de vouloir chagriner toute vôtre Egliſe, puiſqu'il n'y en a qu'un parmi vous de qui j'ai particulierement à me plaindre, & qui m'ait cauſé de la douleur, & de la triſteſſe.

Il ne m'a pas attriſté moi ſeul, *mais vous tous, &c.*

&c. puiſque vous y avez pris quelque part, & que vous avez gemi de ce ſcandale.

Ce que je dis pour ne le point ſurcharger, &c. L'Apôtre ſe ſert de cet adouciſſement, non pour diminuer la faute du coupable, mais pour le conſoler dans le repentir & l'abbattement où il étoit. *Lettr.* Pour ne vous point charger tous en vous accuſant d'avoir ſouffert avec indifference le crime de ce particulier.

℣. 6. *Il ſuffit pour lui, en l'état où il eſt,* qu'il ait ſubi *la correction & la peine qui lui a été impoſée par vôtre aſſemblée.*

Il ſuffit pour lui en l'état où il eſt. L'Apôtre parle de cet inceſtueux, dont il n'exprime ni le nom, ni le crime, pour ne lui faire plus de confuſion; & comme il ne l'avoit excommunié que pour le porter à la pénitence, dès qu'il le ſait veritablement contrit, il leve l'excommunication & exhorte les Corinthiens à le traitrer avec indulgence.

Qu'il ait ſubi *la correction, &c.* c'eſt-à-dire, les cenſures & les reprehenſions publiques. Lettr. *par pluſieurs*, c'eſt-à-dire, par l'aſſemblée des Prêtres ou du Clergé, à qui il appartient de punir de l'excommunication les perſonnes incorrigibles. Voyez Matth. 18. 17. 1. Tim. 5. 20.

℣. 7. *Et vous devez plûtôt le traiter maintenant avec indulgence, & le conſoler, de peur qu'il ne ſoit accablé par un excès de triſteſſe.*

Et vous devez plûtôt, &c. c'eſt-à-dire: Vous devez ceſſer de le regarder comme un membre ſéparé de l'Egliſe, en lui remettant le reſte des peines qui ſeroient dûes à ſon peché ſelon la rigueur de la diſcipline de l'Egliſe; *& le conſoler*, en le recevant à la communion des Fidéles, & dans vôtre converſation familiere, avec tous les témoignages d'amitié, de compaſſion, & de charité chrétienne.

De-

*De peur qu'*en prolongeant, ou en augmentant sa peine, *il ne soit accablé par un excès de tristesse*, & qu'il ne tombe dans le desespoir.

v.8. C'est pourquoi je vous prie de lui donner des preuves effectives de vôtre charité.

C'est pourquoi, &c. Le sens: Faites-lui connoître que vous l'aimez, en levant solennellement, & par un decret public en qualité de juges, l'excommunication dont vous l'avez lié.

v.9. Et c'est pour cela même que je vous en écris, afin de vous éprouver, & de reconnoître si vous êtes obéissans en toutes choses.

Et c'est pour cela même que je vous en écris, pour vous porter à lui accorder cette grace.

Afin de vous éprouver, & de reconnoître, &c. si vous serez aussi prêts à lever la sentence d'excommunication, que vous l'avez été à la prononcer. *Autr.* Afin de reconnoître par cette épreuve, si vous êtes disposés à m'obéir en toutes choses, sans exception, comme vous feriez à JESUS-CHRIST même, dont je suis l'Apôtre.

v.10. Ce que vous accordez à quelqu'un par indulgence, je l'accorde aussi: car si j'use moi-même d'indulgence, j'en use à cause de vous, au nom *& en la personne de* JESUS-CHRIST.

Ce que vous accordez à quelqu'un, &c. L'Apôtre parle encore en termes vagues & obscurs de cet incestueux Corinthien. Voyez ci-dessus verset 7.

Car si j'use moi-même d'indulgence envers lui, en vous declarant par cette lettre, que c'etoit assez de lui avoir fait subir la pénitence & la correction publique. Cette particule *si*, n'est pas mise en un sens douteux, mais en un sens affirmatif.

J'en use à cause de vous; c'est-à-dire, ç'a été pour vous donner l'exemple, & pour vous porter

ter à le traiter avec douceur, & ainſi vous ne devez point douter que je ne ſouſcrive à tout ce que vous ferez en ſa faveur.

Au nom & *en la perſonne de* JESUS-CHRIST ; c'eſt-à-dire, comme ayant pouvoir de JESUS-CHRIST d'uſer de cette indulgence, & comme repréſentant ſa perſonne dans l'uſage que je fais de ce pouvoir; & ainſi après ce que j'ai fait de cette maniere, vous ne devez pas craindre de m'imiter, & de ſuivre mon exemple.

℣. 11. *Afin que ſatan n'emporte rien ſur nous : car nous n'ignorons pas ſes deſſeins.*

Afin que ſatan, &c. Le mot Grec ſignifie en cet endroit, emporter, *ou* ravir par ſurpriſe & par violence. Le ſens: Qu'il ne prenne occaſion par nôtre exceſſive rigueur, de ravir cette ame, & de la jetter dans le deſeſpoir, faiſant le ſujet de ſon triomphe, du remede même dont nous nous ſervons pour la guerir, comme parle ſaint Ambroiſe, *ne remedium noſtrum fiat ejus triumphus.*

Lib. 1. de panit. c. ultim.

Car nous n'ignorons pas, nous autres Fidéles, & ſur-tout nous qui ſommes les Paſteurs de l'Egliſe, & prépoſés pour vous enſeigner & vous apprendre à découvrir les artifices du diable.

Ses deſſeins; c'eſt-à-dire: Nous ſavons qu'il ſe ſert de toutes les occaſions pour nous ſurprendre, & que quand il ne peut pas faire tomber les ames dans le relâchement par la trop grande indulgence des Paſteurs, il tâche de les porter au deſeſpoir par leur trop grande ſeverité. Puis donc que nous connoiſſons ſes ruſes & ſes fineſſes, faiſons en ſorte de ne nous y laiſſer pas ſurprendre.

℣. 12. *Or étant venu à Troade pour prêcher l'Evangile de* JESUS-CHRIST, *quoique le Seigneur m'y eût ouvert une entrée* favorable.

Or. C'eſt une confirmation des aſſûrances qu'il

qu'il leur a données ci-dessus, chapitre 1. verset 15. qu'il n'avoit point differé son voyage par legereté, & qu'il n'avoit point tenu à lui de les aller voir, plutôt; c'est-à-dire, il est si vrai que je ne souhaitois rien tant que de vous aller voir, qu'*étant venu à Troade, &c.* Voyez Act. 20. 6. 2. Tim. 4. 13.

Quoique le Seigneur m'y eût ouvert une entrée favorable; c'est-à-dire, qu'il m'eût donné l'occasion & l'esperance d'y faire beaucoup de fruit, & d'y attirer plusieurs personnes à la foi de JESUS-CHRIST.

℣. 13. *Je n'ai point eu l'esprit en repos, parce que je n'y avois point trouvé mon frere Tite: mais ayant pris congé d'eux, je m'en suis allé en Macedoine.*

Je n'ai point eu l'esprit en repos. Il rend aussitôt raison de son inquietude; *parce que je n'y avois point trouvé mon frere Tite.* L'Apôtre l'avoit envoyé à Corinthe, pour savoir quel effet sa premiere lettre avoit produit dans l'esprit des Corinthiens, & il devoit le venir rejoindre à Troade: mais Tite s'étant arrêté plus long-temps que saint Paul ne pensoit, & ne s'étant pas trouvé au rendez-vous qui lui avoit été donné, l'Apôtre n'eut plus de repos, voyant que par ce retardement il perdoit l'occasion d'aller à Corinthe.

Mais ayant pris congé d'eux; c'est-à-dire, de l'Eglise de Troade, après avoir donné tous les ordres necessaires pour le gouvernement de cette Eglise, & pour l'avancement de l'Evangile; car le mot Grec ne signifie pas seulement, prendre congé, mais aussi, ordonner & regler les choses, *je m'en suis allé en Macedoine*, pour m'approcher davantage de Corinthe, afin de savoir des nouvelles de Tite, & de le faire venir auprès de moi pour m'apprendre des vôtres. Voyez ci-après chapitre 8. versets 6. 16. ℣. 14.

℣. 14. *Je rends graces à Dieu, qui nous fait toûjours triompher en* JESUS-CHRIST, *& qui répand par nous en tous lieux l'odeur de la connoiſſance de ſon nom.*

Je rends graces à Dieu, qui nous fait toûjours triompher; c'eſt-à dire, de ce qu'ayant perdu l'occaſion favorable que j'avois d'avancer l'œuvre de l'Evangile dans la ville de Troade, il me la fait amplement recouvrer par-tout où je me rencontre; puiſqu'il continuë toûjours de rendre ma prédication puiſſante & efficace par de nouvelles converſions de pecheurs & d'infidéles, nonobſtant toutes les oppoſitions de mes adverſaires; & de ſe ſervir de mon miniſtere pour faire connoitre ſa doctrine de plus en plus, & la rendre recommandable à ceux qui l'ignorent.

En JESUS-CHRIST, c'eſt-à dire, par ſa grace.

Et qui répand par nous en tous lieux, auſſi-bien en Macedoine qu'à Troade, *l'odeur de la connoiſſance de ſon nom*; c'eſt-à-dire, la reputation & l'eſtime de la doctrine de l'Evangile ou de la foi chrétienne, par laquelle nous connoiſſons Dieu. Le ſens: Je rens graces à Dieu, de ce qu'il nous fait ſurmonter courageuſement toutes ces contrarietés, & de ce qu'en nous transferant ainſi par ſa providence d'un lieu à un autre, il ſe ſert de nous pour faire connoître partout la doctrine de ſon Evangile, & faire qu'elle ſoit en eſtime & en bonne odeur auprès de ceux mêmes qui ne l'ont pas encore reçuë; ce qui ſert à les diſpoſer à ſe convertir.

℣. 15. *Car nous ſommes devant Dieu la bonne odeur de* JESUS-CHRIST; *ſoit à l'égard de ceux qui ſe ſauvent, ſoit à l'égard de ceux qui ſe perdent.*

Car nous ſommes devant Dieu, &c. c'eſt-à-dire: Nous propoſons la pure doctrine de JESUS-

us-CHRIST, ſans aucun mêlange de fauſſeté
i d'intention vicieuſe, à tous les hommes, tels
u'ils ſoient, aux reprouvés & aux prédeſtinés;
fin de les attirer tous, autant qu'il eſt en nous,
ar la pureté de cette doctrine, & par nôtre
xemple, à ſe convertir à lui.

℣.16. Aux uns une odeur de mort, qui les fait mourir; & aux autres une odeur de vie, qui les fait vivre. Et qui eſt capable d'un tel miniſtere?

Aux uns une odeur de mort, &c. c'eſt-à-dire:
ette doctrine, que nous propoſons également
tous, ne produit pas le même effet en tous;
ır elle eſt une occaſion de mort & de damna-
on aux réprouvés, à cauſe de leur incredulité
de la reſiſtance qu'ils y apportent; & aux pré-
ſtinés au-contraire qui la reçoivent avec ſou-
iſſion & obéïſſance, elle eſt la cauſe de leur
e & de leur ſalut. Voyez Luc. 2. 34. Jean. 9. 39.
Pier. 2. 7.

Et qui eſt capable d'un tel miniſtere? Grec. *Qui capable de ces choſes?* c'eſt-à-dire: Combien
a-t-il peu de miniſtres de l'Evangile qui ſoient
pables d'agir de cette maniere, & de propoſer
galement à tous les hommes, comme nous fai-
ons, la pure doctrine de l'Evangile, ſans alte-
tion, & ſans aucune vuë d'interêt propre?

℣.17. Car nous ne ſommes pas comme pluſieurs, qui corrompent la parole de Dieu; mais nous la prêchons avec une entiere ſincerité, comme de la part de Dieu, en la préſence de Dieu, & dans la perſonne de JESUS-CHRIST.

Car nous ne ſommes pas comme pluſieurs. L'Apôtre fait voir par l'integrité de ſa conduite dans
miniſtere de l'Evangile, combien il eſt diffi-
le de trouver des perſonnes qui ſoient capables
en faire les fonctions; c'eſt comme s'il diſoit:
: ſai bien, qu'à exercer ce miniſtere, comme
nt la plûpart, il n'y a rien de plus aiſé; mais

à

à l'exercer, comme nous faisons, il n'y a rien ni de si rare ni de plus difficile.

Qui corrompent la parole de Dieu. Le mot Grec ne signifie pas seulement, falsifier, ou sophistiquer les denrées, mais le faire par avarice & dans la vuë du gain, comme font les cabaretiers qui falsifient leur vin pour y gagner davantage; c'est-à-dire, qui ne prêchent pas l'Evangile dans sa pureté, mais qui y mêlent de fausses interpretations pour complaire à leurs auditeurs, dans la vuë de leur propre interêt.

Mais nous la préchons, &c. sans aucun mêlange de fausseté; *comme de la part de Dieu*; c'est-à-dire, comme de simples ambassadeurs, qui n'ajoûtent & ne diminuent rien aux paroles dont ils sont chargés de la part de leurs maîtres.

En la presence de Dieu; c'est-à-dire, regardant Dieu présent devant nous comme veillant sur toutes nos actions & nos paroles, pour voir si nous ne proposons aux hommes que ce qu'il nous a ordonné de leur dire: de même qu'un Chancelier qui parle en la présence du Roi, prend bien garde de ne rien dire qui ne soit conforme aux intentions de sa Majesté; & de préferer ses interêts aux siens. *Et dans* la personne *de* Jesus-Christ, tenant sa place & parlant en sa personne. *Autr.* dans l'Esprit de Jesus-Christ, sans nous éloigner jamais de la pureté de sa doctrine, ni de son Esprit, pour suivre le nôtre propre.

SENS SPIRITUEL.

℣. 1. jusqu'au 14. *JE resolus donc en moi-même de ne vous aller point voir de nouveau, de peur de vous causer de la tristesse, &c.*

Nôtre grand Apôtre nous donne ici une belle leçon de la moderation qu'il faut garder dans les châ-

âtimens, & les reprimandes de ceux qui ſont
ıs nôtre conduite : car on doit tellement mé-
ger leurs eſprits, qu'il faut prendre-garde, ou
les rebutter par une trop grande ſeverité, ou de
relâcher par une trop grande indulgence. Il eſt
ı qu'entre l'une & l'autre extremité il faut plu-
: choiſir le parti de la douceur que celui de la
'erité, & travailler plutôt à ſe faire aimer qu'à
faire craindre. Nôtre-Seigneur nous en a donné
:emple, en ménageant la foibleſſe de ceux qui
lreſſoient à lui, & rétabliſſant ce qu'il a trouvé
foible, tant qu'il eſt reſté quelque eſperance
le faire, ſelon qu'Iſaïe l'avoit prédit de lui : *Il briſera point le roſeau caſſé, & n'éteindra point nêche qui fume encore.* *Iſa. 4. 2. Matth. 12. 20.*

Il a recommandé à ſes Apôtres & à ſes Diſ-
les cet eſprit de douceur, & a voulu qu'ils
›riſſent de lui, ſur-tout, à être *doux & hum-
de cœur.* C'eſt à la verité un excellent avan-
e que d'avoir de la vigilance pour retenir dans
levoir, & empêcher les deſordres ; du cou-
e & de la fermeté pour les reprimer ; du ze-
›our les punir ; mais ces grandes vertus dege-
eroient en une ſeverité exceſſive & immode-
, ſi elles n'étoient temperées par la tendreſ-
& la compaſſion, que doivent avoir ceux qui
nmandent envers ceux qu'ils conduiſent. Et
:e moderation eſt fondée ſur l'égalité que Dieu
›it miſe d'abord entre les hommes : Car il y *Greg. Paſtor. par. 2. c. 6.*
dit ſaint Gregoire, naturellement une égali-
:ntre les hommes ; mais comme le vice ou
vertu les rendent inégaux, le peché eſt cau-
que les uns doivent être ſoumis aux autres.
Ceux donc qui gouvernent ne doivent pas tant
:onſiderer la ſuperiorité de leurs charges, qui
es diſtingue des autres, que l'égalité de la na-
ure qui leur eſt commune avec eux, & ils
oivent ſe réjouir, non de ce qu'ils comman-

» dent,

„ dent ; mais de ce que leur commandement eſt
„ utile aux autres. Nous liſons dans l'Ecriture :
„ Que Dieu dit à Noé après le déluge, qu'il ſe
Genes. 9. 2. „ faſſe craindre de tous les animaux ; il ne dit
„ pas que l'homme ſe faſſe craindre de l'homme,
„ mais des animaux ; parce que c'eſt s'élever par
„ un orgueil qui eſt contre la nature, que de
„ vouloir ſe rendre redoutable à celui qui nous
„ eſt égal. Il eſt néanmoins neceſſaire que ceux
„ qui commandent ſoient craints de ceux qui leur
„ obéiſſent ; mais c'eſt ſeulement lorſqu'ils ne
„ craignent point Dieu. Et lorſque ceux qui com-
„ mandent ſe font craindre des méchans, on
„ peut dire ſelon ce premier ordre de Dieu, qu'ils
„ ne dominent pas tant ſur les hommes que ſur
„ les animaux ; puiſqu'ils ne ſe rendent redou-
„ tables qu'à ceux qui par le déreglement de leur
„ vie paſſent en quelque ſorte de la nature & de
„ la condition des hommes en celles des bêtes. „
Ainſi, pour garder ce juſte temperament de force & de douceur, lorſqu'il eſt beſoin d'uſer quelquefois de ſeverité, elle doit être accompagnée d'une tendreſſe vraiment paternelle ; & que ſi le ſuperieur s'éleve par un zele de la juſtice contre les pechés & les déreglemens de ceux qu'il conduit, il doit néanmoins les conſiderer comme égaux, & combattre en même temps par le ſentiment d'une humilité ſincere l'élevement que lui peut inſpirer le pouvoir & l'autorité que ſa charge lui donne.

On voit dans nôtre ſaint Apôtre un parfait modelle de cette moderation entre la douceur & la ſeverité. Quand il parle aux Fidéles qui craignoient Dieu, il ſemble ignorer qu'il fût au-
1. Theſſ. 2. 7. deſſus d'eux : *Nous ſommes*, leur dit il, *devenus*
2. Cor. 4. 5. *comme de petits enfans au-milieu de vous.* Et ailleurs : *Nous nous regardons comme vos ſerviteurs en* Jesus-Christ. Mais lorſqu'il trouve un deſordre

ordre qui avoit besoin d'être corrigé; il se vient qu'il a le gouvernement & l'autorité, l le declare, en disant: *Que voulez-vous que* 1. Cor. 4. *asse? Voulez-vous que je vienne avec la verge*, 21. *vec un esprit de douceur & de charité?*

C'est ainsi que le même Apôtre en use dans endroit. Il ménage de telle sorte la delica- des esprits des Corinthiens, qu'il n'oseroit aller voir de-peur de les attrister par les re- mandes qu'il auroit été obligé de leur faire; près les avoir repris un peu rudement dans remiere lettre, il leur donne ici des marques nsibles de l'affection toute particuliere qu'il t pour eux, qu'il auroit fallu qu'ils eussent le cœur dur comme le marbre, s'ils ne s'é- nt pas rendu obéissans à tous ses avis.

l'en a-t-il pas encore usé de même à l'égard 'incestueux? Il l'avoit traité d'une maniere portionnée à son crime avec tant de rigueur, l'avoit livré au démon pour l'affliger; mais l témoigne à son égard une compassion vrai- it paternelle; & de peur que ce malheureux ût accablé par un excès de tristesse dans son ction, il le console en lui remettant le reste sa pénitence, & prie les Corinthiens de le ettre dans leur communion, & de lui ren- tous les devoirs d'une charité fraternelle.

e saint Apôtre nous fait voir en cela un mple des peines canoniques, & des indul- ces; & en nous donnant des preuves de l'au- té qu'a l'Eglise d'appliquer les peines ou les lgences, selon le besoin des ames, il nous end que dans l'imposition de la pénitence il faut pas seulement considerer la nature des és, mais encore la disposition des pénitens, peur que la trop grande rigueur ne les fasse ner en arriere, & que le démon ne se serve r les perdre, de la pénitence qui les doit

guerir: Voyez ſur le chapitre 13. le même ſujet traité.

℣. 14. juſqu'à la fin. *Je rends graces à Dieu.... qui repand par nous en tous lieux l'odeur de la connoiſſance de ſon nom: Car nous ſommes devant Dieu la bonne odeur de* JESUS-CHRIST, *ſoit à l'égard de ceux qui ſe ſauvent, ſoit à l'égard de ceux qui ſe perdent, &c.*

L'odeur de la connoiſſance du nom de JESUS-CHRIST, s'eſt répanduë dans tout le monde par la prédication de l'Evangile que les Apôtres y ont annoncé, & ſa doctrine a été comme un parfum d'une vertu admirable, qui a attiré à ſon ſervice tous les peuples de l'univers. Le Saint Eſprit, dans le Cantique ſacré, dit que
Cant. 1. 2. *ſon nom eſt* comme *un parfum qu'on a répandu.* Le nom de JESUS-CHRIST étoit avant ſon avenement comme renfermé dans les bornes étroites d'un petit peuple comme en un vaſe où il demeuroit reſſerré; mais lorſque ce vaſe a été briſé & ouvert par ſa Paſſion, & que les Apôtres furent remplis de l'odeur de ce parfum excellent, ils coururent de tous côtés, & en remplirent tout l'univers. Le grand ſaint Paul, ce *vaiſſeau d'élection*, étoit vraiment comme un vaſe rempli de parfum, qui, pour ainſi dire, s'entr'ouvrant de tous côtés, répandoit bien loin l'odeur admirable de l'onction ſalutaire dont il regorgeoit.

Mais comment ſe peut-il faire qu'une vertu ſi puiſſante pour operer le bien, produiſe en même-temps le mal; & qu'une ſeule & même parole de Dieu donne aux uns la vie & aux autres la mort? C'eſt que la diſpoſition des uns & des autres n'eſt pas la même, pour en retirer également le fruit qu'ils devroient. La même lumiere du ſoleil qui éclaire ceux qui ont la vuë ſaine, incommode ceux qui ont les yeux malades,

, & l'on voit dans la nature pluſieurs autres
ers effets d'une même vertu, ſelon la qua-
é des ſujets ſur leſquels elle fait ſon impreſ-
n; ainſi il faut bien prendre garde de ne pas
evoir mal le bien qu'on reçoit: „ car, com- *Auguſt.*
me dit ſaint Auguſtin, les biens nuiſent & les *tract. 62.*
maux ſervent ſelon la diſpoſition de ceux à qui *in Joan.*
ils ſont appliqués. *La loi, d'elle-même*, dit ſaint *Rom. 7.*
ıl, *étoit ſainte, & le commandement étoit* *12. 13.*
ſaint, juſte & bon. Ce qui étoit bon en ſoi m'a-
-il donc cauſé la mort? Nullement: mais c'eſt
e peché & la concupiſcence, qui m'ayant cauſé
a mort par une choſe qui étoit bonne, a fait pa-
oître ſa corruption; de ſorte qu'elle eſt devenuë
ar le commandement même, une ſource plus
bondante de peché: Ainſi vous voyez, dit ce
ere, que le mal eſt cauſé par le bien, lorſ-
u'on reçoit mal le bien même. Le même
pôtre dit ailleurs: *De peur que la grandeur*
le mes revelations ne me cauſât de l'elevement,
Dieu a permis que je reſſentiſſe dans ma chair un
iguillon, qui eſt l'ange & le miniſtre de ſatan,
our me donner des ſoufflets; C'eſt pourquoi j'ai
rié trois fois le Seigneur, afin que cet ange de
atan ſe retirât de moi; & il m'a répondu, Ma
race vous ſuffit, car la vertu ſe perfectionne
ans la foibleſſe. Vous voyez, continuë ce ſaint
Docteur, que le bien eſt cauſé par le mal,
orſqu'on reçoit bien ce même mal.„
e Fils de Dieu, qui eſt venu au monde pour
une ſource de ſalut & de bonheur, ne pou-
pas par lui-même cauſer la perte & la ruine
hommes: cependant le ſaint homme Si- *Luc. 2.*
on prédit à la bien-heureuſe Vierge: Que ce *34.*
n Enfant ſeroit pour la ruine de pluſieurs
i-bien que pour la reſurrection des autres;
e que les uns ont cru à ſa parole, & ſe ſont
mis à la verité de ſon Evangile; au-lieu que

les autres s'étant ſcandaliſés de ſa baſſeſſe apparente, & n'ayant pas voulu le recconoître pour leur Sauveur, ſont peris dans leur incredulité. C'eſt ce que ſaint Pierre a expliqué depuis, lorſqu'en rapportant le paroles d'Iſaïe, il diſoit aux premiers Fidéles : *C'eſt donc une pierre precieuſe pour vous qui croyez ; mais pour les incredules, c'eſt une pierre contre laquelle ils ſe heurtent, & une pierre qui les fait tomber, eux qui ſe heurtent contre la parole de l'Evangile, par une incredulité à laquelle ils ont été abandonnés.*

1. *Petr.* 2. 7. 8. *Iſai.* 28. 16.

L. 29. *Moral.* c. 20.

„ Ainſi il arrive par un jugement ſecret de „ Dieu, dit S. Gregoire, que cette même pa„ role, qui eſt aux élus une étoile du point-du„ jour, eſt un ſoir tenebreux aux réprouvés ; „ parce que la même exhortation qui porte les „ bons à entrer dans le chemin de la vie, ne ſert „ que d'occaſion aux méchans pour ſe précipiter „ plûtôt dans la mort.„ Et après avoir rapporté le paſſage de S. Paul, qui fait le ſujet de ce diſcours, il ajoûte: „ Ce grand Apôtre a donc „ bien vû, que ſa parole étoit tout enſemble à „ ſes auditeurs, & *matin & ſoir* ; c'eſt-à-dire, „ vie & mort, puiſqu'il remarquoit, qu'elle „ reſſuſcitoit les uns de l'iniquité, & qu'elle ne „ ſervoit qu'à y faire abyſmer les autres plus „ profondément. Et parce que cela arrive par „ des jugemens de Dieu, qui nous ſont cachés, „ & que nous ne pouvons jamais découvrir du„ rant cette vie, l'Apôtre ajoûte à ces dernie„ res paroles, que nous avons rapportées de lui : „ *Et qui eſt capable de cela ?* Comme s'il diſoit : „ Nous pouvons bien conſiderer ces choſes, lorſ„ qu'elles arrivent ; mais nous ſommes incapa„ bles de découvrir pourquoi elles arrivent.„

CHA-

CHAPITRE III.

Ncipimus iterùm noſmetipſos commendare? aut numquid emus (ſicut quidam) mmendatitiis epiſto- ad vos, aut ex bis?

1. COmmencerons-nous de nouveau à nous relever nous-mêmes; & avons-nous beſoin, comme quelques-uns, que d'autres nous donnent des lettres de recommandation envers vous, ou que vous nous en donniez *envers les autres?*

2 *Epiſtola noſtra s eſtis, ſcripta in rdibus noſtris, quæ tur & legitur ab nibus hominibus.*

2. Vous êtes vous-mêmes nôtre lettre *de recommandation* *, qui eſt écrite dans nôtre cœur, qui eſt reconnuë & luë de tous les hommes;

3. *Manifeſtati quòd iſtola eſtis Chriſti, iniſtrata à nobis, & ipta non atramento, l Spiritu Dei vivi: n in tabulis lapideis, l in tabulis cordis rnalibus.*

3. *vos actions* faiſant voir que vous êtes la lettre de JESUS-CHRIST *, dont nous n'avons été que les ſecretaires; & qui eſt écrite non avec de l'encre, mais avec l'Eſprit du Dieu vivant; non ſur des tables de pierre, mais ſur des tables de chair, qui ſont vos cœurs.

4. *Fiduciam autem lem habemus per hriſtum ad Deum:*

4. † C'eſt par JESUS-CHRIST que nous avons une ſi grande confiance en Dieu;

† 12. Dimanche après la Pentec.

v. 2. l'Apôtre les avoit convertis à la foi.

v. 3. *lettre* adminiſtrée par nous.

5. non que nous ſoyons capables de former de nous-mêmes aucune *bonne* penſée comme de nous mêmes; mais c'eſt Dieu qui nous en rend capables *.

6. Et c'eſt lui auſſi qui nous a rendu capables d'être les miniſtres de la nouvelle alliance, non pas de la lettre, mais de l'eſprit *. car la lettre tuë, & l'eſprit donne la vie.

7. Que ſi le miniſtere de la lettre gravée ſur des pierres, qui étoit un miniſtere de mort, a été accompagné d'une telle gloire, que les enfans d'Iſraël ne pouvoient regarder le viſage de Moïſe à cauſe de la gloire dont il éclatoit, qui devoit néanmoins finir;

8. combien le miniſtere de l'eſprit * doit-il être plus glorieux?

9. Car ſi le miniſtere de la condamnation a été accompagné de gloire, le miniſtere de la juſtice en aura incomparablement davantage.

10. Et cette gloire mê-

5. *non quòd ſufficientes ſimus cogitare aliquid à nobis, quaſi ex nobis: ſed ſufficientia noſtra ex Deo eſt:*

6. *qui & idoneos nos fecit miniſtros novi teſtamenti, non littera, ſed ſpiritu: littera enim occidit, ſpiritus autem vivificat.*

7. *Quòd ſi miniſtratio mortis, litteris deformata in lapidibus, fuit in gloria; ita ut non poſſent intendere filii Iſraël in faciem Moyſi, propter gloriam vultûs ejus, quæ evacuatur:*

8. *quomodò non magis miniſtratio ſpiritûs erit in gloria.*

9. *Nam ſi miniſtratio damnationis gloria eſt: multò magis abundat miniſterium juſtitiæ in gloria.*

10. *nam nec glori-*

v. 5. *lettr.* nôtre capacité vient de Dieu.

v. 6. *lettr.* non par la lettre, mais par l'eſprit.

v. 8. *expl.* la prédication de l'Evangile.

fica-

itum eſt, quod cla-
t in hac parte, pro-
r excellentem glo-
m.

11. *Si enim quod*
acuatur, per glo-
m eſt: multo ma-
quod manet, in
ria eſt.

12. *Habentes igitur*
lem ſpem, multâ fi-
ciâ utimur:

13. *& non ſicut Moy-*
ponebat velamen
per faciem ſuam, ut
n intenderent filii
raël in faciem ejus,
od evacuatur,

14. *ſed obtuſi ſunt*
nſus eorum. Uſque in
diernum enim diem
ipſum velamen in
ctione veteris teſta-
enti, manet non re-
elatum, (quoniam
Chriſto evacuatur)

me *de la loi* n'eſt point une veritable gloire, ſi on la compare avec la ſublimité de celle *de l'Evangile* *.

11. Car ſi le miniſtere qui devoit finir * a été glorieux, celui qui durera *toûjours* * le doit être beaucoup d'avantage.

12. Ayant donc une telle eſperance, nous *vous* parlons avec toute ſorte de liberté;

13. & nous ne faiſons pas comme Moïſe, qui ſe mettoit un voile ſur le viſage, *marquant par là* que les enfans d'Iſraël ne pourroient ſouffrir la lumiere *, figurée par cette lumiere paſſagere *; *Exod.* 34. 33.

14. & ainſi leurs eſprits ſont demeurés endurcis & aveuglés. Car juſqu'aujourd'hui même, lorſqu'ils liſent le vieux Teſtament, ce voile demeure toûjours ſur leur cœur, ſans être levé, parce qu'il *ne s'ôte que* par JESUS-CHRIST.

v. 10. *lettr.* car même ce qui a été glorifié en cette partie n'a point été glorifié à l'égard d'une plus excellente gloire.

v. 11. *expl.* de la loi donnée par Moïſe.

Ibid. *lettr.* demeure.

v. 13 *grec.* ne pourroient arrêter leur vuë ſur celui qui étoit la fin de la loi.

Ibid. paſſagere. *lettr.* laquelle devoit ceſſer & diſparoître.

Autr. *lettr.* de crainte que les enfans d'Iſraël, en voyant ſon viſage ne fuſſent éblouis *de ſa lumiere*, quoique paſſagere.

15. Ainſi juſqu'à cette heure, lorſqu'on leur lit Moïſe, ils ont un voile ſur les cœur.

15. *ſed uſque in hodiernum diem, cùm legitur Moyſes, velamen poſitum eſt ſuper cor eorum.*

16. Mais quand *leur cœur* ſe tournera vers le Seigneur, alors le voile *en* ſera ôté *.

16. *Cùm autem converſus fuerit ad Dominum, auferetur velamen.*

Jean. 4. 24. 17. Or le Seigneur eſt cet Eſprit-là *: & où eſt l'Eſprit, là eſt auſſi la liberté.

17. *Dominus autem Spiritus eſt: ubi autem Spiritus Domini, ibi libertas.*

18. Ainſi nous tous, n'ayant point de voile qui nous couvre le viſage, & contemplant la gloire du Seigneur*, nous ſommes transformés en la même image *, nous avançant de clarté en clarté * par l'illumination de l'Eſprit du Seigneur *.

18. *Nos verò omnes, revelatâ facie gloriam Domini ſpeculantes, in eandem imaginem transformamur à claritate in claritatem, tanquàm à Domini Spiritu.*

v. 16. *expl.* ils verront par la foi ce que leur aveuglement leur cachoit.

v. 17. *autr.* l'Eſprit eſt le Seigneur.

v. 18. *autr.* recevant comme des miroirs la gloire du Seigneur, *ou*, contemplant comme en un miroir.

Ibid. *expl.* en la reſſemblance de Dieu.

Ibid. *grec.* de gloire en gloire.

Ibid. L'Eſprit qui eſt le Seigneur. Autr. *lettr.* comme par l'Eſprit du Seigneur.

SENS LITTERAL.

¶. 1. *COmmencerons-nous de nouveau à nous relever nous-mêmes; & avons-nous beſoin, comme quelques-uns, que d'autres nous donnent*

ent des lettres de recommandation envers vous, ou ue vous nous en donniez envers les autres?

Commencerons-nous, &c. Let. *Commençons-ous*; c'eſt-à-dire: Mais à quoi bon m'arrêter e nouveau à relever la pureté & l'integrité de ion miniſtere, eſt-ce qu'elle ne vous eſt pas ſſez connuë? L'Apôtre corrige en quelque fa-on ce qu'il vient de dire, comme malgré lui, l'avantage de ſa perſonne dans les verſets pré-edens. Le ſens: Mais adverſaires ne manque-ont pas de m'objecter, comme ils l'ont déja it au ſujet de ma premiere Epître, qu'en par-nt moi-même de mon miniſtere avec tant d'a-antage, je porte témoignage dans ma propre tuſe.

Et avons-nous beſoin, comme quelques-uns, &c. e ſens: Les faux-apôtres ont accoûtumé de ire tout ce qu'ils peuvent à leur propre avan-ge, afin d'obtenir des autres des lettres de re-ommandation auprès de vous, & d'en obtenir e vous auprès des autres; parce qu'ils man-uent de ſolide vertu, & qu'ils n'ont rien de ecommandable en eux-mêmes pour ſe faire ſtimer: mais pour nous, qui ne cherchons pas e ces recommandations, & qui ſommes aſſez ecommandés par nôtre vertu, & par les mer-eilles que Dieu opere par nous dans nôtre mi-iſtere il nous ſeroit inutile de nous arrêter à ous étaller nos propres louanges. *Autr.* Mais ous n'avons beſoin, nous autres: c'eſt ſa ré-onſe. Le ſens eſt: Mais je veux bien qu'ils ſa-hent, ces faux-apôtres, qu'encore qu'ils ayent eſoin de mendier le témoignage des autres, & es lettres de recommandation pour s'établir ans l'eſtime & dans la reputation, je ne le fais as, comme eux, puiſque je ne dis rien à mon vantage qui ne ſoit connu de tout le monde.

℣. 2. Vous êtes vous mêmes nôtre lettre de re-

commandation, *qui eſt écrite dans nôtre cœur, qui eſt reconnuë & luë de tous les hommes.*

Vous êtes vous mêmes nôtre lettre de recommandation. Le ſens : L'état préſent de vôtre Egliſe, dont j'ai été l'Apôtre, me rend un témoignage aſſez fort, & à tout le monde, de la fidelité de mon miniſtere ; & je n'en ſçaurois deſirer de recommandation plus forte, que l'eſtime generale que l'on fait de vôtre foi & de toutes vos vertus, puiſqu'elle retombe neceſſairement ſur moi, qui vous ai formés par mon exemple & par mes travaux : *Opus meum eſtis in Domino.*

1. Cor. 9. 2. *Qui eſt écrite dans nôtre cœur*, c'eſt-à-dire, j'ai dans mon cœur le reſſouvenir continuel de vos vertus, que je regarde comme l'ouvrage & la gloire de mon apoſtolat, & la preuve invincible de ma fidelité dans mon miniſtere.

Qui eſt reconnuë & luë de tous les hommes, c'eſt-à-dire, dont les caracteres ſont ſi diſtinctement exprimés, que ceux mêmes qui en ſont les plus éloignés les peuvent lire : il veut dire, que leurs vertus étoient ſi éclatantes, qu'on les connoiſſoit par-tout ; & qu'on n'en avoit pas ſeulement une eſtime generale & confuſe, comme de pluſieurs autres Egliſes, mais une connoiſſance ſpeciale & diſtincte. L'Apôtre ne parle pas de l'Egliſe de Corinthe, conſiderée en toutes ſes parties, mais de quelques-unes ſeulement.

℣. 3. Vos actions *faiſant voir que vous êtes la lettre de* Jesus-Christ, *dont nous n'avons été que les ſecretaires, & qui eſt écrite non avec de l'encre ; mais avec l'Eſprit du Dieu vivant ; non ſur des tables de pierre, mais ſur des tables de chair ; qui ſont vos cœurs.*

Vos actions *faiſant voir, &c.* que Jesus-Christ a imprimé en vous les divins caracteres de ſes vertus par mon miniſtere ; & qu'ainſi

j'ai

ai part à cet ouvrage! quoiqu'il en ſoit le prin-
ipal auteur.

Et qui eſt écrite non avec de l'encre: Il ſemble u'il taxe couvertement ſes adverſaires, qui ne ouvoient produire pour leur recommandation ue des lettres materielles écrites avec de l'en-re; au-lieu que les ſiennes étoient toutes ſpi-tuelles & divines.

Mais avec l'Eſprit, c'eſt-à-dire; par l'infu-on du Saint Eſprit en vos ames, qui a produit n elles efficacement toutes les vertus, & qui s a ornées de la plenitude de ſes dons, de mê-ne que l'encre ſert à former les caracteres d'une ttre: *du Dieu vivant.* Il ajoûte le mot de *vi-ant*, pour mieux exprimer la difference qu'il a de cette lettre avec les lettres communes & naterielles, qui ſont deſtituées de tout ſenti-ent & de toute connoiſſance.

Non ſur des tables de pierre. L'Apôtre veut di-, que cette lettre n'eſt pas ſeulement préfera-le aux lettres communes des hommes, mais ême à celle que Dieu écrivit autrefois pour on peuple. par le miniſtere de Moiſe; parce u'alors il ne leur marqua ſes volontés que ſur pierre. Voyez Deut. 24. 12. & 31. 18. au-lieu u'à préſent il marque ſa volonté ſur les cœurs e ſes Fidéles.

Mais ſur des tables de chair, &c. qui ne ſont as inſenſibles, dures & inflexibles, comme toient celles de pierre; mais vivantes & ani-ées, traitables, & faciles à recevoir toutes les mpreſſions de l'Eſprit de Dieu, ſelon la pro-hetie de Jeremie, ch. 31. v. 33. d'Ezechiel, h. 11. v. 19 & ch. 36. v. 26. *Dabo leges meas, &c.* *Hebr.* 10.

¶ 4. *C'eſt par* JESUS-CHRIST *que nous* 16.
avons une ſi grande confiance en Dieu.

C'eſt par JESUS-CHRIST, *&c.* c'eſt-à-dire, a ferme confiance que nous avons en Dieu,

fondée sur les merites de Jesus-Christ, qui nous fait parler si avantageusement de la vertu de nôtre ministere, ne vous doit pas surprendre; puisque c'est Jesus-Christ même qui nous inspire cette liberté, & que nous n'en usons que pour la gloire de Dieu, & pour faire admirer sa toute puissance dans les merveilles qu'il opere sur vous par nôtre ministere.

℣. 5. Non que nous soyons capables de former de nous-mêmes aucune bonne *pensée comme de nous-mêmes, mais c'est Dieu qui nous en rend capables.*

Non que nous soyons capables de former, &c. Le sens: Mais encore que nous vous parlions si avantageusement de nôtre ministere, & des merveilles que Dieu opere par nous; nous ne prétendons pas pour cela en rien attribuer à nôtre propre vertu; puisque de nous-mêmes nous sommes incapables de faire aucun bien, ni de former une bonne pensée, si Dieu ne nous l'inspire, & ne nous en rend capables par l'assistance de sa grace.

℣. 6. Et c'est lui aussi qui nous a rendus capables d'être les ministres de la nouvelle alliance, non pas de la lettre, mais de l'esprit: car la lettre tuë, & l'esprit donne la vie

Et c'est lui aussi, &c. c'est-à-dire: C'est Dieu qui nous a éleves à la qualité de ses ministres; & qui nous a donné la grace d'en faire dignement les fonctions, qui consistent à annoncer la parole de Dieu, & à administrer les Sacremens; afin de rendre par ce moyen les hommes participans *de la nouvelle alliance*; c'est-à-dire, de l'alliance de grace, qu'on appelle nouvelle, parce qu'elle est differente de l'ancienne, qui est le pacte que Dieu fit avec son peuple par le ministere de Moïse, de lui donner la vie, pourvû qu'il observât sa loi: mais comme il ne s'engagea pas de lui donner la grace de l'accompliſſe-

pliſſement, cette premiere alliance fut plus préjudiciable à ce peuple par ſa mauvaiſe diſpoſition, qu'elle ne lui fut avantageuſe. Dans la nouvelle au contraire, Dieu ne ſe contente pas de promettre aux Fidéles par le miniſtere des Apôtres, de leur donner la vie, pourvû qu'ils obſervent ſes commandemens; mais en même-temps il leur donne la grace de l'accomplir; ce qui la rend ferme & inébranlable. *Hæc enim ſunt duo Teſtamenta, &c.*

Non pas de la lettre, mais de l'eſprit. L'Apôtre explique la difference du miniſtere de la premiere & de la nouvelle alliance Le ſens: Nôtre miniſtere ne conſiſte pas, comme celui de Moïſe, à propoſer ſimplement au peuple la loi de Dieu avec ſes promeſſes & ſes menaces: mais en annonçant l'Evangile aux Fidéles, nous leur conferons en même temps le Saint Eſprit, qui leur donne la grace de l'accomplir, avec une abondance de dons de l'Eſprit de Dieu. Ceci ſe dit contre les Docteurs judaïſans, qui s'efforçoient de rabaiſſer le miniſtere de l'Apôtre, & d'introduire le Judaïſme dans l'Egliſe.

Car la lettre tuë, c'eſt-à-dire, la loi écrite, toute ſeule, & deſtituée de la grace de Dieu, laiſſe l'homme dans le peché, n'ayant pas la force de l'en retirer, & lui eſt une occaſion de tomber dans la tranſgreſſion & d'encourir enſuite la peine de mort, dont elle menace les tranſgreſſeurs. Voyez Rom. 3. 20. 4. 15. & 7. 9. 10. 11.

Et l'eſprit ſaint, qui eſt communiqué par nôtre miniſtere, *donne la vie*, en faiſant ſortir l'homme de la mort du peché, & en lui inſpirant l'amour de la loi de Dieu, en quoi conſiſte la vie de l'ame, & qui lui eſt un gage aſſûré de la vie éternelle.

℣. 7. *Que ſi le miniſtere de la lettre gravée ſur*

ſtament ſurpaſſe en gloire celui de l'ancien, parce que le ſalut, qui eſt le fruit de ce miniſtere, eſt éternel.

℣ 12. *Ayant donc une telle eſperance nous vous parlons avec toute ſorte de liberté.*

Ayant donc une telle eſperance, c'eſt-à-dire, nous ſommes pleinement perſuadés de tout ce que nous venons de dire touchant la gloire & la lumiere toute celeſte qui accompagne nôtre miniſtere; car le mot d'*eſperance* ſe prend ici par metonymie, pour la choſe eſperée. Voyez Hebr. 7. 19. Coloſſ. 1. Le Sens: Comme donc nôtre miniſtere eſt accompagné de cette grande gloire, & de cette lumiere qui avoit été promiſe & attenduë dans l'ancien Teſtament, figurée par la lumiere paſſagere, qui parut ſur le viſage de Moyſe. *Propter ſpem quæ repoſita eſt vobis in cælis.* Coloſſ. 1. a.

Nous vous parlons avec toute ſorte de liberté. Nous vous découvrons tout à plein les myſteres, ſans vous rien cacher, & ſans rien craindre.

℣. 13. *Et nous ne faiſons pas comme Moyſe qui mettoit un voile ſur le viſage* marquant par là *que les enfans d'Iſrael ne pourroient ſouffrir la lumiere, figurée par cette lumiere paſſagere.*

Et nous ne faiſons pas comme Moyſe, &c. c'eſt-à-dire, nous ne cachons pas la lumiere de l'Evangile, comme il cachoit celle de ſon viſage, en mettant un voile deſſus; marquant par là *que les enfans, &c.* c'eſt-à-dire, que les Juifs n'étoient pas capables de voir clairement, ni de penetrer à fonds les myſteres qui étoient ſignifiés pas les figures de la loi & ſur tout celui de l'avenement de Jesus-Christ, qui eſt la fin de la loi. Voyez Rom. 10. 4. Mais qu'il les vouloit entretenir ſous les ombres & ſous l'obſcurité des ceremonies, juſqu'au temps de l'Evangile; de même que le Pedagogue n'introduit pas tout d'un coup ſes diſciples dans la connoiſ-

ſance

ance des sciences, mais qu'il les instruit quelque temps auparavant des élemens necessaires pour y parvenir. Voyez Galat. 1.

℣. 14. *Et ainsi leurs esprits sont demeurés endurcis & aveuglés. Car jusqu'aujourd'huy même, lorsqu'ils lisent le vieux Testament, ce voile demeure toûjours sur leur cœur sans être levé, parce qu'il ne s'ote que par* JESUS-CHRIST.

Et ainsi leurs esprits sont endurcis & aveuglés. Nous ne cachons pas la lumiere de l'Evangile, puisque nous en publions si ouvertement les mysteres, & cependant les Juifs ne l'apperçoivent pas; parce que leur aveuglement est volontaire, & ne vient que de la mauvaise disposition de leur esprit.

Car, &c. L'Apôtre prouve qu'ils sont veritablement endurcis & aveuglés; parce que depuis le temps que l'Evangile a commencé de leur être annoncé & prêché, le même voile mystique qui couvroit le visage de Moyse, & qui cachoit aux anciens d'Israël l'intelligence des mysteres contenus sous les figures de la loi, demeure toûjours sur leur propre cœur, & les empêche de connoître ces mêmes mysteres dans la lecture de l'ancien Testament, & parce que JESUS-CHRIST seul peut ôter ce voile mystique de Moyse, c'est à-dire, l'obscurité de la loi, par l'accomplissement de toutes ces figures, comme ils ne veulent pas le reconnoître, l'impuissance dans laquelle ils sont de voir cette divine lumiere de l'Evangile, ne vient pas de l'obscurité même des figures, comme celle des anciens Israëlites, mais elle vient de leur propre malice. Voyez l'expl. du vers. 3 ch. 4.

℣. 15. *Ainsi jusqu'à cette heure, lorsqu'on leur lit Moyse, ils ont un voile sur le cœur.*

Ainsi jusqu'à cette heure, lorsqu'on leur lit Moyse, c'est-à dire, lorsqu'on leur expose, & qu'on

qu'on leur fait voir l'accompliſſement de toutes les figures de la loi Moſaïque. Car il ſemble qu'il parle ici non de la lecture qui étoit faite par les Juifs mêmes, en chaque ſabbat; mais de l'expoſition que les Chrétiens, & ſur-tout les Apôtres faiſoient de la loi; ſoit dans les ſynagogues au jour du ſabbat, où ils ſe recontroient. Voyez Act. 13. 15. Luc. 4. 16. & ailleurs, ſoit dans les autres lieux, tant en public qu'en particulier. Voyez Act. 28. 23. On croit que ce verſet n'eſt qu'une repetition du précedent, que l'Apôtre fait pour mieux faire voir combien l'aveuglement des Juifs eſt prodigieux, & digne d'étonnement & de compaſſion.

℣. 16. *Mais quand* leur cœur *ſe tournera vers le Seigneur, alors le voile* en *ſera ôté.*

Mais quand leur cœur *ſe tournera vers le Seigneur*, en ſe convertiſſant à Dieu par la foi de JESUS-CHRIST. L'Apôtre fait alluſion à ce qui eſt dit de Moïſe, Exod. 34. qu'il ôtoit le voile de deſſus ſon viſage quand il retournoit vers Dieu après avoir parlé au peuple. Lettr. *Mais quand il ſera converti au Seigneur.* Supp. le peuple.

Alors le voile en *ſera ôté*, c'eſt-à-dire, ils verront à découvert & contempleront la divine lumiere des verités de l'Evangile, qu'ils ne pouvoient appercevoir à cauſe de leur infidelité, qui étoit comme un voile ſur leur cœur, & connoîtront clairement l'accompliſſement des figures de la loi en JESUS-CHRIST.

℣. 17. *Or le Seigneur eſt cet Eſprit-là: & où eſt l'Eſprit, là eſt auſſi la liberté.*

Or. Il ſemble qu'il rend raiſon de ce qu'il dit dans le verſet precedent, *le Seigneur eſt cet Eſprit-là*, c'eſt à-dire, celui qui donne le Saint-Eſprit, & qui communique la vertu du Saint-Eſprit, dont il eſt parlé verſ. 6. 7. 8. c'eſt JESUS-CHRIST même. *Et*

Et où eſt l'Eſprit, &c. L'Apôtre veut dire, que lorſque les Juifs ſe convertiront, le Saint-Eſprit qui ſera reſident en eux les délivrera de leurs pechés & de leurs fauſſes opinions, qui les empêchent à préſent de voir la lumiere de l'Evangile, comme un voile poſé ſur leur cœur; parce que c'eſt le propre effet du Saint Eſprit, de donner cette ſorte de liberté à tous ceux dans leſquels il habite.

ỳ. 18. *Ainſi nous tous n'ayant point de voile qui nous couvre le viſage, & contemplant la gloire du Seigneur, nous ſommes transformés en la même image, nous avançant de clarté en clarté par l'illumination de l'Eſprit du Seigneur.*

Ainſi comme l'Eſprit de Dieu eſt en *nous*, & que nous jouiſſons de cette liberté qui eſt inſéparable de ſa préſence, verſ. 17. *tous*, tant que nous ſommes de vrais Chrétiens, ſoit Juifs, ſoit Gentils, & principalement les Apôtres,

N'ayant point de voile qui nous couvre le viſage, c'eſt-à-dire, n'étant plus empêchés, comme les Juifs, d'appercevoir cette divine lumiere, par les ombres & par les figures.

Et contemplant la gloire du Seigneur, c'eſt-à-dire, cette divine lumiere des myſteres & des verités de l'Evangile dont JESUS-CHRIST eſt l'auteur.

Nous ſommes transformés en la même image, &c. c'eſt-à-dire, par cette claire contemplation des verités évangeliques; d'hommes charnels que nous étions, nous devenons dès à préſent tout ſpirituels, & ſemblables à JESUS-CHRIST en ſainteté de vie; en attendant de lui être rendus tout-à-fait conformes par la gloire celeſte, à laquelle nous eſperons de parvenir par la vertu & par la lumiere de ſon Saint-Eſprit. Voyez Rom. 8. 29. 1. Cor. 15. 48. 49. Col. 3. 10. 2. Tim. 2. 16. Apoc. 5. 10.

SENS

SENS SPIRITUEL.

℣. 1. jusqu'an 6. *COmmencerons-nous de nouveau à nous relever nous-mêmes; & avons-nous besoin, comme quelques uns, que d'autres nous donnent des lettres de recommandation envers vous, ou que vous nous en donniez* envers les autres? *&c.*

Eccl. 9. 11. C'est avec grande raison que le Sage dit: Que *le prix de la course n'est point pour ceux qui sont les plus vîtes, ni le pain pour les plus sages, ni les richesses pour les plus habiles, ni la faveur pour les meilleurs ouvriers.* N'est-ce pas ce que nous voyons tous les jours par experience? Quelque habileté qu'ait un homme dans sa profession, s'il ne se produit, & s'il n'a soin de gagner la faveur des grands par des recommandations mandiées il manquera de pain & sera abandonné. C'est la pensée de saint Jerôme sur cet endroit de l'Ecclesiaste, „ L'experience nous fait voir „ tous les jours, dit ce Pere, qu'il y a beau„ coup de personnes très-recommandables par „ leur sagesse, qui manquent néanmoins de ce „ qui leur est necessaire pour leur subsistance. Les „ richesses, ajoûte ce Saint, ne sont pas pour „ ceux qui en seroient les plus dignes. On voit „ souvent dans l'Eglise, que les plus ignorans „ sont les plus estimés, & qu'ayant une facilité „ de parler soûtenuë par une grande hardiesse, „ ils s'acquerent du credit parmi le peuple; qui „ se laisse aisément éblouïr, & qui est souvent „ plus touché des apparences que de la verité „ même. Il arrive souvent au contraire, qu'un „ homme vraiment habile, est dans l'indigence „ & dans l'oubli, & qu'il souffre même des per„ secutions, bien loin de s'attirer la faveur des „ hommes.„

On

On ne peut douter que le merite de nôtre grand Apôtre ne l'emportât infiniment au-deſſus de celui des faux-docteurs; & cependant ils trouvoient les moyens de ſe relever au-deſſus de lui par leurs intrigues & leurs ménagemens; mais nôtre ſaint Apôtre en appelle à la ſource de tout merite, comme il a déja fait dans ſa premiere Epître en ces termes : *Je vous irai voir dans peu de temps, & alors je reconnoitrai non les paroles de ceux qui ſont ſi enflés de vanité, mais les marques de la vertu de l'Eſprit de Dieu en eux : car le royaume de Dieu ne conſiſte pas dans les paroles, mais dans la vertu du Saint Eſprit*; c'eſt-à-dire, dans l'efficace de l'Eſprit de Dieu qui convertit ceux à qui l'on prêche. Qui doit-on eſtimer le plus, ou celui qui dans l'exercice de ſes fonctions produit des fruits dans les cœurs, & conduit au ſalut, ou ceux qui ſe font valoir par leurs talens exterieurs, & qui ne tendent qu'à s'acquerir de la reputation? JESUS-CHRIST n'a-t-il pas maudit le figuier qui n'avoit que des feuilles? C'eſt par les effets qu'il faut juger des perſonnes, & le bon arbre ſe connoit par les fruits qu'il porte. *On ne cueille point de figues ſur des épines, & on ne coupe point de grappes de raiſin ſur des ronces*; On ne peut connoître le merite des miniſtres de JESUS-CHRIST que par leurs travaux apoſtoliques, par la prédication ſincere de la parole de Dieu, par la fermeté de la foi des ames qu'ils lui gagnent, & par la ſainteté de leurs diſciples. Qu'un homme ait de l'éloquence, de l'eſprit, de la conduite dans les affaires, de l'honnêteté, & de la liberalité, qu'il ait enfin toutes les plus belles qualités de corps & d'eſprit qui puiſſent gagner les cœurs; tous ces avantages ſont inutiles aux peuples, s'ils ne ſont ſoûtenus par un zele veritable pour le ſalut des ames, par un eſprit de prie-

1. Cor. 4. 19.

Matth. 21. 19.

Luc. 6. 44.

re,

re qui attire la benediction de Dieu sur elles, & par de grands sentimens d'humilité, qui ne tendent qu'à les détacher d'eux-mêmes pour les attacher à JESUS-CHRIST.

Ce sont là les moyens solides & propres pour operer le salut des ames, & former de bons disciples : c'est par quoi saint Paul se rend recommandable ; & il semble qu'il défie les faux-apôtres de produire leurs disciples, & de montrer leur vertu & leur bonne conduite, pour voir qui de lui ou d'eux doit être plus estimé, & merite mieux la qualité de Docteur & d'Apôtre ; la vertu des disciples est une grande preuve de l'excellence du maître : Les grands hommes, dit saint Ambroise, paroissent plus par le courage & la vertu de leurs disciples, que par la leur. Ainsi saint Paul avoit grande raison de dire que les Corinthiens, qui étoient tels par leur vertu qu'ils pouvoient faire voir par leur conduite quelle étoit l'autorité de leur maître, lui tenoient lieu de lettres de recommandation, qu'on n'avoit qu'à les voir & à les entendre, pour lui acquerir de la créance, préferablement à tous ceux qui tâchoient de le décrier.

Ambr. l. 1. Offic. c. 41.

Les Pasteurs & les Directeurs peuvent tirer de cet endroit de saint Paul une excellente instruction, & apprendre, à l'exemple de ce grand Apôtre, à travailler avec tant de soin à l'edification des personnes qu'ils conduisent, que leur vertu exemplaire soit comme un livre vivant où tout le monde puisse lire la sagesse & l'integrité de ceux qui les conduisent, afin qu'après que les disciples auront été dans cette vie *la joie & la couronne* de leurs maîtres, ils en soient aussi *la gloire & la joie devant nôtre Seigneur* JESUS-CHRIST *au jour de son avenement.*

Philipp. 4. 1. 1. Thess. 2. 19. 20.

℣. 6. jusqu'au 13. *Et c'est lui aussi qui nous a rendus capables d'être les ministres de la nouvelle alliance,*

alliance, non pas de la lettre, mais de l'Esprit, car la lettre tuë, & l'Esprit donne la vie, &c.

Comme l'ancienne loi étoit fort imparfaite, le miniſtere en étoit auſſi moins honorable que celui de la loi nouvelle. Cette premiere loi n'a operé, ſelon ſaint Paul, que la connoiſſance du peché, le deſir du peché, l'occaſion du peché, ſans le pouvoir guerir, & par conſequent, le châtiment, la condamnation & la mort: car la corruption des hommes étoit venuë à un tel excès, que la défenſe que la loi faiſoit de ſe porter au mal, leur étoit une occaſion de s'y porter avec plus d'ardeur; parce qu'il arrive ordinairement que la défenſe du mal irrite la convoitiſe, & augmente le panchant que nous avons à le deſirer. Ainſi elle ne faiſoit elle-même que des eſclaves, & tenoit continuellement le peuple Juif dans la crainte du châtiment, en ſorte que quiconque commettoit quelque peché contre ſes ordres, il étoit auſſi-tôt puni de mort.

La loi nouvelle ne fait pas ſeulement connoître le peché, elle en montre auſſi le remede; elle nous fait voir que JESUS-CHRIST étant mort pour nos pechés, Dieu nous offre en vuë de cette mort precieuſe des graces avec leſquelles nous pouvons expier nos pechés & les éviter dans la ſuite. Ses commandemens ne ſont point gravés ſur la pierre pour les faire obſerver par la crainte, mais ils ſont écrits dans les cœurs pour les accomplir par amour: *Vous n'avez pas reçu l'eſprit de ſervitude pour vivre encore dans la crainte, mais vous avez reçu l'eſprit d'adoption des enfans de Dieu, par lequel nous crions: Mon Pere, mon Pere.* Rom. 8. 15.

Mais quoique le miniſtere Evangelique ait au-deſſus de celui de la loi ancienne une preéminence auſſi grande que l'eſt la loi de JESUS-CHRIST au-deſſus de celle de Moïſe, l'une étant

étant un ministere de vie, & l'autre un ministere de mort; néanmoins ceux qui exercent le ministere Evangelique n'en peuvent point tirer avantage, & l'Apôtre ne s'éleve pas pour cela au-dessus de Moïse: Il declare au-contraire, qu'il ne fait que la fonction d'un ministre; le ministere, pour être excellent, n'augmente point le merite de celui qui en est revêtu, toute la gloire en appartient à Dieu qui l'a choisi pour cette fonction; toute la part que l'on peut y avoir, c'est d'obéir. Le ministre qui s'acquitte mieux de ce qui lui est commandé par son maître, est le plus digne, quoique son emploi soit beaucoup inferieur: C'est pourquoi, si saint Paul en prêchant l'Evangile donnoit la vie à ceux qui l'entendoient, & Moïse au contraire donnoit la mort; l'un n'étoit pas préferable à l'autre, l'un & l'autre n'étoit que simple executeur des ordres de Dieu. Et comme tous les hommes lui sont propres pour mettre à execution ses commandemens, il y a un égal merite à lui obéir dans les moindres choses comme dans les plus grandes.

Quelque sainteté qu'ayent ceux qui annoncent l'Evangile, si Dieu ne communique son Esprit à leurs paroles, pour les faire entrer dans les cœurs de ceux qui les écoutent, au lieu d'en recevoir la vie de l'ame, ils n'en recevront que la mort; l'Evangile en leur bouche deviendra une loi de mort, & s'il plaît à Dieu de vouloir sauver quelqu'autre par un méchant ministre, sa parole en la bouche de ce mauvais ministre produira la vie. Il n'y a point de difference de la loi ancienne & de la loi nouvelle pour ce qui est de la lettre. Nous avons le même Decalogue que les Juifs avoient; mais Dieu ne leur a pas donné son Saint Esprit; parce qu'ils ne croyoient pas en avoir besoin; ils étoient si orgueilleux, qu'ils

qu'ils eſtimoient pouvoir accomplir ſa loi ſans ſon ſecours : Ainſi leur loi par leur mauvaiſe diſpoſition étoit, pour ainſi dire, une loi de mort, & n'étoit que des lettres & des caracteres qui ne donnoient aux hommes aucun ſecours ; au-lieu que cette loi accompagnée de l'Eſprit de Dieu, qui en eſt comme l'ame, donne la vie, & rend vivans ceux qui étoient morts.

Tâchons donc d'avoir part à cette vie que l'Eſprit donne, & ſi nous ſommes aſſez heureux pour être nés ſous la loi de grace, profitons de cet avantage ſingulier, & n'abuſons point à nôtre perte des faveurs que nous y avons reçuës, pour n'être Chrétiens que de nom, & Juifs en effet. Mais ſur-tout, que les Paſteurs Evangeliques ſe rendent dignes de l'honneur d'un ſi excellent miniſtere, & qu'ils ſe ſouviennent que leur vertu doit avoir du rapport à leur état, & que plus leur miniſtere eſt glorieux, plus auſſi leur merite doit être éminent, & leur juſtice plus parfaite.

℣. 13. juſqu'à la fin. *Et nous ne faiſons pas comme Moiſe, qui ſe mettoit un voile ſur le viſage*, marquant par là *que les enfans d'Iſraël ne pourroient ſouffrir la lumiere, figurée par cette lumiere paſſagere.*

Les Ecritures anciennes & nouvelles ſont pleines du recit des maux où les Juifs ſont tombés pour n'avoir pas voulu reconnoître leur Sauveur, en s'attachant opiniâtrément & à leur loi & à leur Legiſlateur, préferablement à JESUS-CHRIST & à ſon Evangile: Ainſi le zele qu'ils avoient pour l'obſervation de leur loi; le ſoin merveilleux qu'ils avoient d'en pratiquer toutes les ceremonies, ne leur a ſervi de rien; leur Ecriture, qu'ils conſervoient ſi religieuſement, *leur eſt devenuë*, comme dit ſaint Paul après le

Rom. 11. 9. Pſ. 68. 23. Prophete, *un filet où ils ont été enveloppés, une pierre de ſcandale & leur juſte punition*, parce qu'ils n'y ont point cherché celui à qui ſe rapporte tout ce qui eſt écrit dans la loi, *& que s'efforçant d'établir leur propre juſtice, au-lieu d'embraſſer celle qui vient de Dieu, ils ne ſe ſont point ſoumis à Dieu pour recevoir cette juſtice qui vient de lui*, & qu'il ne donne que par la foi en JESUS-CHRIST: *Car* JESUS-CHRIST, *qu'ils ont rejetté*, continuë nôtre ſaint Apôtre, *eſt la fin de la loi pour juſtifier tous ceux qui croiroient en lui.* La loi n'a été donnée que comme *un conducteur pour mener à* JESUS-CHRIST, *afin d'être juſtifiés par la foi*, qui fait accomplir ce que la loi commande, & obtient de Dieu la grace neceſſaire pour cela. Chez les Juifs tout ſe paſſoit en figure, leurs ceremonies, leurs ſacrifices, leurs actions mêmes, & tout ce qui leur étoit ordonné avoit rapport à JESUS-CHRIST, & trouvoit ſon accompliſſement dans la loi nouvelle: comme donc ils s'arrêtent à la lettre de leur loi, qui *n'avoit que l'ombre des biens à venir, & non la ſolidité même des choſes qui y étoient repréſentées*; il ne faut pas s'étonner s'ils ont un voile ſur le cœur, lorſqu'ils liſent leurs Ecritures, *parce qu'il ne s'ôte que par* JESUS-CHRIST.

4. 10. v. 3. 4. Gal. 3. 24.

Ainſi les Juifs qui écoutoient JESUS-CHRIST, étant tout charnels, ne comprenoient rien dans ſa doctrine; tantôt ils diſoient qu'il étoit poſſedé, tantôt ils s'étonnoient qu'il fût ſi ſavant, ſans avoir étudié: Et le Fils de Dieu s'accommodant à leur foibleſſe, pour les éclairer peu-à-peu, leur diſoit: *Ma doctrine n'eſt point ma doctrine, mais la doctrine de celui qui m'a envoyé. Si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, il connoîtra ſi ma doctrine eſt de lui, ou ſi je parle de moi-même.* „ Il y a donc, dit ſaint Ambroiſe,

„ une

„ une doctrine qui eſt de Dieu, & une doctri-
„ ne qui eſt de l'homme; les Juifs cherchoient
„ en JESUS-CHRIST une doctrine humaine,
„ quand ils diſoient: *Comment celui-ci peut-il ſa-*
„ *voir les Ecritures, ne les ayant point étudiées*;
„ Et JESUS leur répond: *Ma doctrine n'eſt point*
„ *ma doctrine*, voulant dire que, puiſqu'il enſei-
„ gnoit ſans avoir étudié, ils devoient juger
„ qu'il n'enſeignoit pas comme homme, mais
„ comme Dieu; puiſqu'il enſeignoit une do-
„ ctrine qu'il n'avoit point appriſe des hommes,
„ mais qu'il avoit lui-même apportée du ciel,
„ pour en inſtruire les hommes."

Qu'il y a peu de gens au milieu même du chriſtianiſme qui goûtent cette ſainte doctrine, & qui vivent ſelon les lumieres de la foi, parce qu'ils ont, comme les Juifs, *un voile ſur le cœur!* Ce cœur voilé & cet aveuglement dans les Juifs venoit de l'amour des creatures qui les attachoit à la terre. C'étoit un peuple groſſier & charnel, qui ne reſpiroit que la jouiſſance des biens de ce monde. N'eſt-ce pas dans la plûpart des Fidéles la même cauſe de leur inſenſibilité pour le ciel & les biens éternels? Si vous aimez la terre, dit ſaint Auguſtin, vous devenez terre: *Terram amas, terra es.* Nous devenons ſemblables aux choſes que nous aimons; ainſi, *celui qui demeure attaché au Seigneur, eſt un même eſprit avec lui.* Oſtons donc ce voile de deſſus nôtre cœur, en le détachant des creatures & le tournant vers le Seigneur; approchons de lui avec confiance, afin d'en être éclairés; & ſi nous ſommes ſi heureux que d'être parfaitement unis à Dieu par une charité ſincere, c'eſt alors que nous ſerons vraiment libres, & que nous découvrirons avec un cœur pur les clartés divines que le monde n'eſt pas capable de connoitre.

1. Cor. 6. 17.

Pſ. 33. 5.

CHAPITRE IV.

1. C'Eſt pourquoi ayant reçu un tel miniſtere, ſelon la miſericorde qui nous a été faite, nous ne nous laiſſons point abattre;

1. *Ideò habentes adminiſtrationem, juxta quod miſericordiam conſecuti ſumus, non deficimus.*

2. mais nous rejettons loin de nous les paſſions qui ſe cachent, comme étant honteuſes *, ne nous conduiſant point avec artifice, & n'alterant point la parole de Dieu; mais * n'employant pour nôtre recommandation envers tous les hommes qui jugeront de nous ſelon le ſentiment de leur conſcience, que la ſincerité avec laquelle nous prêchons devant Dieu la verité de ſon Evangile.

2. *ſed abdicamus occulta dedecoris, non ambulantes in aſtutia, neque adulterantes verbum Dei, ſed in manifeſtatione veritatis commendantes noſmetipſos ad omnem conſcientiam hominum coram Deo.*

3. Que ſi l'Evangile que nous prêchons, eſt encore voilé *, c'eſt pour ceux qui periſſent qu'il eſt voilé,

3. *Quod ſi etiam opertum eſt Evangelium noſtrum; in iis qui pereunt, eſt opertum:*

4. pour ces infidéles

4. *in quibus Deus*

v. 2. *autr.* ce que la honte fait cacher.

Ibid. *lettr.* nous rendent recommandables à toute conſcience des hommes devant Dieu, par la manifeſtation de la verité.

v. 3. *expl.* ſi quelques uns ne le reçoivent pas.

hujus

hujus ſæculi excæcavit mentes infidelium, ut non fulgeat illis illuminatio Evangelii gloriæ Chriſti, qui eſt imago Dei.

dont le Dieu de ce ſiecle * a aveuglé les eſprits, afin qu'ils ne ſoient point éclairés par la lumiere de l'Evangile de la gloire de JESUS-CHRIST, qui eſt l'image de Dieu.

5. Non enim noſmetipſos prædicamus, ſed Jeſum Chriſtum Dominum noſtrum; nos autem ſervos veſtros per Jeſum:

5. † Car nous ne nous prêchons pas nous mêmes, mais nous prêchons JESUS-CHRIST nôtre Seigneur; & quant à nous, nous nous regardons *comme* vos ſerviteurs pour JESUS:

† Saint Athanaſe.

6. quoniam Deus, qui dixit de tenebris, lucem ſplendeſcere, ipſe illuxit in cordibus noſtris, ad illuminationem ſcientiæ claritatis Dei, in facie Chriſti Jeſu.

6. parce que le même Dieu qui a commandé que la lumiere ſortît des tenebres, *eſt celui qui* a fait luire ſa clarté dans nos cœurs *; afin que nous puiſſions éclairer *les autres* par la connoiſſance de la gloire de Dieu, ſelon qu'elle paroît en JESUS-CHRIST.

Gen. 1. 2.

7. Habemus autem theſaurum iſtum in vaſis fictilibus: ut ſublimitas ſit virtutis Dei, & non ex nobis.

7. Or nous portons ce treſor * dans des vaſes de terre *; afin *qu'on reconnoiſſe* que la grandeur de la puiſſance *qui eſt en nous* eſt de Dieu, & non pas de nous.

v. 4. expl. le demon.
v. 6. lettr. pour donner l'illumination de la connoiſſance de la gloire de Dieu en la face de JESUS-CHRIST, *ou* en la perſonne de JESUS-CHRIST.
v. 7. expl. l'Evangile.
Ibid *expl.* nous paroiſſons vils & mépriſables.

8. Nous ſommes preſſés de toute ſorte d'afflictions, mais nous n'en ſommes pas accablés *: nous nous trouvons dans des difficultés inſurmontables, mais nous n'y ſuccombons pas:

8. *In omnibus tribulationem patimur, ſed non anguſtiamur: aporiamur, ſed non deſtituimur.*

9. nous ſommes perſecutés, mais non pas abandonnés; nous ſommes abattus, mais non pas entierement perdus:

9. *perſecutionem patimur, ſed non derelinquimur: dejicimur, ſed non perimus:*

10. portant toûjours en nôtre corps la mort de JESUS *, afin que la vie de JESUS paroiſſe auſſi dans nôtre corps.

10. *ſemper mortificationem Jeſu in corpore noſtro circumferentes, ut & vita Jeſu manifeſtetur in corporibus noſtris.*

11. Car nous qui vivons, nous ſommes à toute-heure livrés à la mort pour JESUS, afin que la vie de JESUS paroiſſe auſſi dans nôtre chair mortelle.

11. *Semper enim nos, qui vivimus, in mortem tradimur propter Jeſum, ut & vita Jeſu manifeſtetur in carne noſtra mortali.*

12. Ainſi la mort imprime ſes effets en nous, & ſa vie en vous *.

12. *Ergo mors in nobis operatur, vita autem in vobis.*

13. Et parce que nous avons un même eſprit de foi *, ſelon qu'il eſt écrit; J'ai cru *, c'eſt pourquoi

13. *Habentes autem eundem ſpiritum fidei, ſicut ſcriptum eſt: Credidi, trop-*

Pſ. 115. 1.

v. 8. *autr* reſſerrés dans le fond du cœur.

v. 10. *autr* mortification *Grec.* du Seigneur.

v. 12. *expl* La mort de JESUS-CHRIST agit en nous, & eſt repreſentée en nous par les ſouffrances, & ſa vie en vous par les graces qu'il vous donne.

v. 13. *expl.* que le Prophete.

Ibid. *expl.* J'ai eu confiance en Dieu.

ter

ter quod locutus sum: & nos credimus propter quod & loquimur:

j'ai parlé ; nous croyons aussi nous autres, & c'est aussi pourquoi nous parlons.

14. *scientes quoniam qui suscitavit Jesum, & nos cum Jesu suscitabit, & constituet vobiscum.*

14. sachant que celui qui a ressuscité JESUS, nous ressuscitera aussi avec JESUS, & nous fera comparoître avec vous *en sa présence* ¶.

15. *Omnia enim propter vos: ut gratia abundans, per multos in gratiarum actione, abundet in gloriam Dei.*

15. Car. toutes choses sont pour vous, afin que plus la grace se répand avec abondance, il en revienne aussi à Dieu plus de gloire par les témoignages de reconnoissance qui lui en seront rendus par plusieurs.

16. *Propter quod non deficimus: sed licet is, qui foris est, noster homo, corrumpatur, tamen is, qui intus est, renovatur de die in diem.*

16 C'est pourquoi nous ne perdons point courage; mais encore que dans nous l'homme extérieur se détruise, néanmoins l'homme interieur se renouvelle de jour en jour:

17. *Id enim, quod in præsenti est momentaneum & leve tribulationis nostræ, supra modum in sublimitate æternum gloriæ pondus operatur in nobis,*

17. car le moment si court & si leger des afflictions que nous soufrions en cette vie, produit en nous le poids éternel d'une souveraine & incomparable gloire:

18. *non contemplantibus nobis quæ videntur, sed quæ non videntur. Quæ enim vi-*

18. ainsi nous ne considerons point les choses visibles *, mais les invisibles; parce que les choses

v. 18. *expl.* nous ne nous attachons point aux choses visibles; nous ne les cherchons point.

visibles sont temporelles, mais les invisibles sont éternelles.

dentur, temporalia sunt: quæ autem non videntur, æterna sunt.

SENS LITTERAL.

¶. 1. *C'Est pourquoi ayant reçu un tel ministere, selon la misericorde qui nous a été faite, nous ne nous laissons point abattre.*

C'est pourquoi ayant reçu un tel ministere, un ministere si plein de gloire & de lumiere, & si élevé au-dessus de celui de Moïse, qui étoit tout dans l'obscurité des tenebres, & des figures de la loi.

Selon la misericorde qui nous a été faite. Voyez Rom. 1. 5. 1. Cor. 7. 25. 1. Cor. 15. 3. 7. 8. 9. 1. Tim. 1. 13. 16.

Nous ne nous laissons point abattre; c'est à-dire: Nous ne nous rebuttons point dans les fonctions de nôtre ministere par les obstacles & les persecutions que nous y rencontrons; mais au-contraire nous y apportons toute la diligence, toute la force, & tout le soin qui nous est possible.

¶. 2. *Mais nous rejettons loin de nous les passions qui se cachent, comme étant honteuses, ne nous conduisant point avec artifice, & n'alterant point la parole de Dieu; mais n'employant pour nôtre recommandation envers tous les hommes qui jugeront de nous selon le sentiment de leur conscience, que la sincerité avec laquelle nous prêchons devant Dieu la verité de son Evangile.*

Mais nous rejettons loin de nous, nous tâchons d'éviter tous les vices qui seroient indignes d'un si saint ministere, & qu'il n'est pas même à propos de nommer. Il semble que saint Paul veuille blâmer en passant, ou les vuës d'interêt avec lesquelles les faux-docteurs de Corinthe agissoient, ou

ou peut-être quelques vices encore plus grossiers qu'ils cachoient sous le voile de l'hypocrisie.

Les passions qui se cachent comme étant honteuses à tout Fidéle, qui doit faire profession de sainteté & de sincerité, mais sur tout aux ministres de l'Evangile, qui exercent un ministere si auguste & si saint, opposé à celui de la loi qui n'en étoit que la figure.

Ne nous conduisant point avec artifice; c'est-à-dire, ne cachant point sous l'apparence d'un faux zele l'ambition & l'avarice qui font agir ceux qui cherchent leur gloire plutôt que celle de Dieu.

Et n'alterant point la parole de Dieu par aucun mêlange de fausseté, ou en taisant quelque partie de la verité, comme font les faux-docteurs, qui craignent de déplaire aux hommes, & qui n'ont point d'autre vuë que de gagner leurs bonnes graces. Voyez ci-dessus. *Adulterantes verbum Dei*: c. 2. 17.

Mais n'employant pour nôtre recommandation. L'Apôtre ne veut pas dire, que ce fût son dessein de se rendre recommandable par la manifestation de la verité, mais seulement, que la verité qu'il prêchoit le rendoit recommandable auprès des Fidéles: *Mihi autem pro minimo est ut à vobis judicer, &c.* 1. Cor. 4. 3.

Envers tous les hommes. Lett. A toute conscience des hommes: c'est une maniere de parler hebraïque. Il parle ainsi, parce qu'encore qu'il declare & qu'il annonce la pure verité à tous les hommes, il n'y avoit que les personnes de conscience qui en fussent touchés, & qui conçussent de l'estime pour les ministres de l'Evangile: car pour les autres, ce leur étoit une occasion de mépriser davantage cette doctrine & les ministres qui l'annonçoient.

Que la sincerité avec laquelle nous prêchons, &c.

c'eſt-à-dire : Nous nous rendons recommandables devant les hommes ; mais en cela nous ne cherchons que la ſeule gloire de Dieu, & non la nôtre. *Autr.* Ne cherchant que de plaire à Dieu, & non pas aux hommes, comme font les faux apôtres, qui falſifient & déguiſent la verité, craignant de leur déplaire. Voyez Galat. 1. 5.

℣. 3. Que ſi l'Evangile que nous prêchons eſt encore voilé, c'eſt pour ceux qui periſſent qu'il eſt voilé.

Que ſi l'Evangile que nous prêchons eſt encore voilé. On pouvoit lui objecter : Comment donc, après une manifeſtation ſi claire des verités de l'Evangile, y en a-t-il encore tant qui n'apperçoivent pas cette divine lumiere ? Il répond : Ce n'eſt pas qu'il ſoit obſcurci & voilé de figures & d'obſcurités, comme étoit la loi de Moyſe ; ni que la diſpenſation que nous en faiſons, ne ſoit tres-claire ; mais les méchans qui ſe plaiſent dans leurs pechés, ferment les yeux par leur propre faute à cette lumiere ; de ſorte que le voile n'eſt pas ſur l'Evangile, comme il étoit ſur la loi de Moyſe, mais ſur les yeux des Infidéles ; ce qu'il explique au verſet ſuivant.

C'eſt pour ceux qui periſſent volontairement, & par leur propre faute, l'ayant ainſi merité : car il ne parle ici que de ceux auſquels l'Evangile a été prêché, & qui l'ont rejetté ; car pour ceux qui n'en ont jamais ouï parler, on ne peut pas proprement dire qu'il leur ſoit voilé ; comme on ne dit pas que la loi de Moyſe fût voilée à d'autres qu'aux Juifs, parce qu'elle n'étoit annoncée qu'aux Juifs

℣. 4. Pour ces Infideles, dont le Dieu de ce ſiecle a aveuglé les eſprits, afin qu'ils ne ſoient point éclairés par la lumiere de l'Evangile, de la gloire de Jesus-Christ, *qui eſt l'image de Dieu.*

Pour

Pour ces Infidéles, dont le Dieu de ce ſiecle; c'eſt-à-dire, le diable, qui eſt pris pour le vrai Dieu, & adoré comme tel par les Infidéles, & qui exerce ſon pouvoir ſur tous les amateurs du monde, qui ſuivent en tout ſes mouvemens, comme s'il étoit leur Dieu. Voyez Jean. 12. 31. 1. Cor. 8. 5. Eph. 6. 12. Philip. 3. 19.

A aveuglé les eſprits par leurs propres pechés & par leur convoitiſe, qui leur a ôté la connoiſſance des verités de l'Evangile, de ſorte qu'ils ne ſont dans cet aveuglement que par leur faute: *Excæcavit enim eos malitia eorum*; ou par ſes illuſions, leur faiſant paſſer l'erreur pour la verité, & la verité de l'Evangile, pour une erreur & une fable; non que le diable ait ce pouvoir de lui-même, mais Dieu le lui donne ſur eux en punition de leurs pechés; de ſorte même qu'il ne les aveugle que par leurs propres pechés. *Sap.* 2. 21.

Afin qu'ils ne ſoient point éclairés par la lumiere; c'eſt-à-dire, qu'ils ne voient pas cette divine lumiere de l'Evangile qui leur eſt annoncé: c'eſt pourquoi il ne dit pas ſimplement: Afin que la lumiere de l'Evangile ne ſe leve pas ſur eux, mais afin qu'elle ne les éclaire pas; car cette lumiere ſe leve bien ſur pluſieurs des Infidéles, mais elle ne les éclaire pas tous; parce qu'ils ſont aveuglés par leurs propres tenebres: ainſi, quoique le ſoleil ſe leve également ſur tous les hommes, cependant les aveugles ne peuvent point voir ſa lumiere.

De l'Evangile de la gloire de JESUS-CHRIST, c'eſt-à-dire, la fin duquel Evangile eſt de répandre le nom & la connoiſſance de JESUS-CHRIST dans tout le monde; de porter tous les hommes à le glorifier, en manifeſtant la majeſté de ſa perſonne & de ſon regne, la ſplendeur & la ſublimité de ſa doctrine & de ſes préceptes, la vertu toute divine de ſes operations,

l'excellence & la verité de ſes promeſſes. *Autr.* Lequel Evangile eſt une émanation, & comme un rayon de la gloire incomprehenſible de Jesus-Christ; parce qu'il nous y fait connoître, quoiqu'avec obſcurité, la majeſté de ſa perſonne & de ſon regne, & qu'ils nous y découvre la ſublimité de ſa doctrine.

Qui eſt l'image de Dieu. Voyez l'expoſition Coloſſ. 1. 15. L'Apôtre en cet endroit regarde Jesus-Christ principalement comme l'image exterieure de Dieu, & conſideré par ſes actions de dehors & dans un ſens myſtique, c'eſt-à-dire, par ſa doctrine, par ſes œuvres, par ſes vertus, par leſquelles Dieu le donne à connoître aux hommes; & c'eſt par rapport à cette idée que le diable fait tout ce qu'il peut pour empêcher les hommes de faire attention à ces moyens, & de croire à l'Evangile de Jesus-Christ, comme à la voie la plus aiſée pour y parvenir.

℣. 5. *Car nous ne nous prêchons pas nous-mêmes, mais nous prêchons* Jesus-Christ *nôtre Seigneur; & quant à nous, nous nous regardons* comme *vos ſerviteurs pour* Jesus.

Car nous, &c. c'eſt la ſuite & la preuve du verſet 2. Le ſens: Ce qui nous fait prêcher avec tant de ſincerité, c'eſt que nous ne cherchons ni nôtre gloire ni nôtre interêt dans la prédication de l'Evangile; mais nous cherchons la gloire & l'interêt de Jesus-Christ, dont nous tâchons d'établir le regne, en le faiſant reconnoître pour l'unique & le ſouverain Seigneur, auquel tous les Fidéles doivent obéïr; car pour nous, tant s'en faut que nous affections d'avoir aucun empire ſur vous & ſur vos conſciences, au-contraire *nous nous regardons* & nous nous conduiſons en toutes choſes comme *vos ſerviteurs*, & comme n'ayant été établis en la charge

ge de miniſtres que *pour* vous acquerir à JESUS-CHRIST, & non pas pour vous attacher à nous, ni pour vous faire dépendre de nous. *Omnia enim veſtra ſunt, ſive Paulus, ſive Apollo, &c. Cùm eſſem liber ex omnibus, omnium me ſervum feci.* 1. Cor. 3. 22. 9. 19.

℣. 6. *Parce que le même Dieu qui a commandé que la lumiere ſortit des tenebres*, eſt celui qui *a fait luire ſa clarté dans nos cœurs, afin que nous puiſſions éclairer* les autres *par la connoiſſance de la gloire de Dieu, ſelon qu'elle paroît en* JESUS-CHRIST.

Parce que. Saint Paul montre pourquoi les Apôtres & les Prédicateurs de l'Evangile ne doivent point chercher leur propre gloire dans les fonctions de leur miniſtere, mais la ſeule gloire de JESUS-CHRIST. 1. Parce que la lumiere de l'Evangile, de laquelle ils ſont éclairés, eſt un pur don de Dieu, dont par conſequent ils ne peuvent s'attribuer la gloire. 2. Parce que ce don ne leur a été conferé de Dieu, qu'afin d'annoncer JESUS-CHRIST aux hommes, & de le leur faire reconnoître pour vrai Dieu, égal à ſon Pere, & digne de tout honneur & de toute gloire, comme lui; qu'ainſi, en s'attribuant la gloire à eux-mêmes, ce ſeroit honteuſement abuſer de leur miniſtere.

Le même Dieu qui a commandé que la lumiere ſortit des tenebres, &c. Le ſens: De même que Dieu a fait la lumiere viſible dans le monde, pendant qu'il étoit encore dans les tenebres & la confuſion; ainſi il a produit en nos cœurs la lumiere inviſible de l'Evangile, pendant qu'ils étoient dans les tenebres de l'ignorance & de l'infidelité, & dans la confuſion du peché; ce n'a point été par nôtre merite que nous avons été éclairés de cette lumiere, ainſi nous n'avons aucun ſujet de nous en glorifier, puiſque nous

n'avons de nous-mêmes que les tenebres de l'ignorance & du peché.

Afin que nous puissions éclairer les autres, &c. leur faisant voir par la lumiere de la foi, que toute la gloire & la majesté de Dieu reside personnellement en Jesus-Christ, & leur faisant même appercevoir en lui des rayons visibles de cette gloire, comme sont sa doctrine, ses actions, & ses merveilles qu'il a operées; & sur-tout sa transfiguration & sa resurrection, qui l'ont fait reconnoître pour vrai Dieu.

℣. 7. Or *nous portons ce tresor dans des vases de terre, afin* qu'on reconnoisse *que la grandeur de la puissance* qui est en nous, *est de Dieu, & non pas de nous.*

Or; Le but de l'Apôtre est de montrer, qu'encore que les ministres de l'Evangile fussent assujettis à beaucoup de miseres & d'infirmités, & qu'ils soient exposés à tant de persecutions & de calamités; cela ne doit pas rebuter les Fidéles, ni leur faire concevoir moins d'estime pour l'Evangile; mais au-contraire, que ce leur doit être un sujet de l'estimer davantage, & de reconnoître que Dieu seul en est l'auteur, puisque les hommes qui l'annoncent, & qui operent tant de merveilles en le prêchant, sont d'eux-mêmes si foibles, si fragiles, & si destitués de tous moyens humains.

Nous portons ce tresor de dons & de vertus apostoliques, dont Dieu a honoré nôtre ministere: Il comprend sous ce mot, tout ce qu'il a dit depuis le commencement de cette Epître à l'avantage de son ministere, & sur-tout, cette lumiere & cette clarté qu'il a reçuë pour éclairer les autres, dont il parle au verset précedent.

Dans des vases de terre; c'est-à-dire, dans nos personnes foibles, viles & mépriſables aux yeux du monde, & sujettes à tant d'infirmités, de miseres & de perils.

Afin

Afin qu'on reconnoiſſe *que la grandeur*, *&c.* de cette vertu, par laquelle nous operons tant de merveilles dans la prédication de l'Evangile, ſoit en convertiſſant un prodigieux nombre d'Infidéles, ſoit en operant toute ſorte de prodiges & de miracles, *eſt de Dieu*, *& non pas de nous*, qui ne ſommes que les miniſtres de ſes volontés.

℣. 8. *Nous ſommes preſſés de toute ſorte d'afflictions, mais nous n'en ſommes pas accablés, nous nous trouvons dans des difficultés inſurmontables, mais nous n'y ſuccombons pas.*

Après que l'Apôtre a relevé la grandeur de ſon miniſtere par les merveilles que la toute-puiſſance de Dieu opere en des vaſes ſi foibles & ſi vils; il entreprend encore de faire voir ici la même choſe, par la protection toute viſible dont le ciel favoriſe les vrais miniſtres, au milieu des dangers & des perils où les expoſe la prédication de l'Evangile.

Nous ſommes preſſés de toute ſorte d'afflictions, par ceux qui nous perſecutent, ou par les perſecuteurs de l'Evangile; *mais nous n'en ſommes pas accablés*; parce que Dieu nous ſoûtient & nous fortifie par ſon Eſprit dans les plus fortes afflictions, ou qu'il nous en délivre lorſque tout ſembloit deſeſperé.

Nous nous trouvons dans des difficultés inſurmontables, ou de grandes perplexitées d'eſprit; & prêts, ce ſemble, à nous décourager du travail où le miniſtere de l'apoſtolat nous engage, *mais nous n'y ſuccombons pas*; parce que Dieu nous fait la grace d'en ſortir, & de ſurmonter ces difficultés. On pouvoit traduire: Mais non pas juſqu'à perdre courage, parce que Dieu nous aſſiſte de ſes lumieres, lorſque nous ſommes les plus deſtitués des conſeils humains.

℣. 9. *Nous ſommes perſecutés, mais non pas abandonnés; nous ſommes abattus, mais non pas entierement perdus.* Nous

Nous ſommes perſecutés, &c. L'Apôtre continue de montrer, que les miſeres & les calamités des miniſtres de l'Evangile ne doivent pas rebuter les Fidéles ; puiſque ſi d'un côté ils ſont affligés, Dieu de ſa part ne les abandonne point, & les ſoûtient miraculeuſement au milieu de leurs plus grandes adverſités ; qu'ainſi toutes leurs miſeres, bien loin de les rendre mépriſables, leur ſont au-contraire un ſujet de gloire, & aux Fidéles une preuve viſible de la puiſſance & de la protection de Dieu ſur les miniſtres de ſon Evangile.

¥. 10. *Portant toûjours en nôtre corps la mort de* JESUS, *afin que la vie de* JESUS *paroiſſe auſſi dans nôtre corps.*

Portant toûjours en nôtre corps. Il dit encore ceci, pour empêcher les Fidéles de ſe rebuter de l'Evangile : à cauſe des ſouffrnaces & des afflictions des Apôtres ; comme s'il diſoit : Il eſt vrai d'une part que nos ſouffrances ſont extrêmes ; mais conſiderez de l'autre, combien grande ſera nôtre récompenſe ; car ſi nôtre corps participe en ce monde aux afflictions & aux ſoufrances de JESUS-CHRIST, il participera à ſa gloire & à ſa vie bienheureuſe au jour de la reſurrection.

La mort de JESUS. Lettr. *la mortification de* JESUS ; c'eſt-à-dire : des afflictions & des douleurs ſemblables aux ſiennes, & à ſon exemple, comme de vrais ſerviteurs & de vrais diſciples, qui imitent leur maître en toutes choſes.

Afin que la vie de JESUS, une vie ſemblable à la ſienne, bienheureuſe, immortelle & celeſte, *paroiſſe auſſi dans nôtre corps* après la reſurrection, parce qu'alors il ſeront doués de clarté, d'agilité, d'impaſſibilité, &c.

¥. 11. *Car nous qui vivons, nous ſommes à toute heure livrés à la mort pour* JESUS, *afin que*

que la vie de JESUS *paroiſſe auſſi dans nôtre chair mortelle.*

Car nous. Il explique plus particulierement qu'elle eſt cette mort du Seigneur JESUS, que les Apôtres portent en leur corps.

Qui vivons. Il ajoûte ceci, pour faire voir que leur vie étoit plutôt une mort continuelle, qu'une vraie vie.

Nous ſommes à toute heure, fort ſouvent, *livrés à la mort*; expoſés aux perils de la mort *pour* JESUS, à cauſe de lui, & de ſon Evangile que nous prêchons.

Afin que la vie de JESUS *paroiſſe auſſi*; c'eſt-à-dire, afin qu'on reconnoiſſe par les maux que nous ſouffrons avec tant de conſtance, dans cette chair mortelle, infirme, & ſi deſtituée de forces naturelles, que JESUS-CHRIST eſt vivant en nous, & qu'il agit puiſſamment en nous par ſa grace.

Dans nôtre chair mortelle, de ſa nature, & ſelon l'état préſent de cette vie; mais qui ſera un jour renduë immortelle par la reſurrection. Voyez 1. Cor. 15. 53. 54.

℣. 12. *Ainſi ſa mort imprime ſes effets en nous, & ſa vie en vous.*

Ainſi ſa mort, &c. La mort de JESUS-CHRIST eſt vivement repréſentée en nous par la part que nous avons en ſes ſouffrances; & ſa vie agit en vous par les graces qu'il vous donne. *Autr.* Sa mort ſe perpetuë en nous, par les perſecutions qu'on nous fait à cauſe de ſon nom; & ſa vie ſe manifeſte en vous, par les fruits que ſon Evangile y produit.

℣. 13. *Et parce que nous avons un même eſprit de foi, ſelon qu'il eſt écrit: J'ai cru, c'eſt pourquoi j'ai parlé; nous croyons auſſi nous autres, & c'eſt auſſi pourquoi nous parlons.*

Et parce que nous avons; c'eſt-à-dire: Encore

re que nous ſoyons ainſi expoſés à tous les perils & à toutes les ſouffrances de la mort, nous ne laiſſons pas de prêcher l'Evangile avec toute ſorte de liberté; parce que nous ſommes remplis de ce même eſprit de foi dont le prophete David étoit animé, & qui le faiſoit parler avec hardieſſe au milieu de ſes plus grands perils & des plus violentes perſecutions. *Ore autem confeſſio fit, &c.* *Rom.* 10. 10.

Un même eſprit de foi, &c. non ſeulement comme il eſt dans le commun des Fidéles, mais même en un degré de perfection; comme il eſt dans les Apôtres, & dans ceux à qui il plaît à Dieu de le donner.

℣. 14. *Sachant que celui qui a reſſuſcité* JESUS, *nous reſſuſcitera auſſi avec* JESUS, *& nous fera comparoître avec vous* en ſa préſence.

Sachant. Il explique quelle eſt cette foi qui fait parler les Apôtres avec tant de liberté, & avec ſi peu de crainte des perſecutions & de la mort même, & dit que c'eſt la foi du myſtere de la Reſurrection future, & de la gloire éternelle. Le ſens: Nous ſommes interieurement perſuadés par ce même eſprit de foi, que ſi nous expoſons, & ſi nous perdons cette vie temporelle pour la prédication de l'Evangile, Dieu nous en rendra une éternelle en nous reſſuſcitant; & qu'il nous fera jouir avec vous du bonheur ineffable de le contempler éternellement face-à-face; c'eſt ce qui nous fait parler ſans crainte, & ce qui nous fait mépriſer tous les dangers où nous expoſons nos propres vies. Voyez 2. Mach. 7. 9. 11. 14. 23. 2. Tim. 2. 9 10. 11.

Que celui; c'eſt-à dire, Dieu le Pere. Voyez Act. 3. 15. & 13. 30. Rom. 4. 24. & 10. 9. 1. Cor. 6. 14. *qui a reſſuſcité* JESUS. Voyez Epheſ. 1. 20.

Nous reſſuſcitera auſſi, ſi nous l'imitons dans ſes ſouffrances & dans ſa mort. Voyez Rom. 8. 17. 1. Pier. 4. 13. 2. Timot. 2. 11. 12. *Avec*

Avec JESUS, comme étant les membres du corps myſtique dont il eſt le chef, n'étant pas juſte que les membres d'un corps ſoient de pire condition que leur chef, & qu'ils demeurent dans la mort pendant que le chef jouït de la vie. Voyez 1. Cor. 12. 26. Grec, *Par* JESUS; c'eſt-à-dire, par ſa puiſſance, qui eſt égale à celle du Pere. Voyez Jean. 5. 21. & par ſon merite.

Et nous fera comparoître, pour le contempler face-à-face. Voyez Eph. 5. 27. *Avec nous* en ſa préſence. Il ajoûte ces paroles pour faire connoître aux Corinthiens l'excès de l'amour qu'il avoit pour leur Egliſe. Le ſens: Ce qui nous porte à mépriſer ainſi la mort: n'eſt pas ſeulement l'eſperance de nôtre propre ſalut, mais c'eſt l'aſſûrance que nous avons que vous en ſerez rendus participans avec nous.

℣. 15. *Car toutes choſes ſont pour vous, afin que plus la grace ſe répand avec abondance, il en revienne auſſi à Dieu plus de gloire, par les témoignages de reconnoiſſance qui lui en ſeront rendus par pluſieurs.*

Car toutes choſes ſont pour vous; c'eſt-à-dire: Car c'eſt vôtre ſalut qui eſt l'unique objet de nôtre miniſtere; c'eſt-là où nous rapportons toutes nos actions & toutes nos ſouffrances.

Afin que plus la grace, &c. c'eſt-à-dire: La derniere fin que nous nous propoſons en tout cela, c'eſt la plus grande gloire de Dieu, qui ſera d'autant plus honoré, qu'il y aura plus de perſonnes qui ſeront renduës participantes du ſalut éternel par nôtre miniſtere. *Rom. 6. 23.*

℣. 16. *C'eſt pourquoi nous ne perdons point courage: mais encore que dans nous l'homme exterieur ſe détruiſe, néanmoins l'homme interieur ſe renouvelle de jour en jour.*

C'eſt pourquoi nous ne perdons point courage; c'eſt-à-dire: Comme nous n'avons point d'autre

tre fin ni d'autre objet dans tout nôtre miniſte-re, que le deſir de vôtre ſalut & de la gloire de Dieu, & qu'ainſi nous n'agiſſons que par le motif d'une charité très-ardente, nous ne nous laſſons pas de ſouffrir. *Omnia ſuffert, omnia ſuſtinet. Omnia ſuſtineo propter electos.*

1. Cor. 13. 7.
2. Tim. 2. 10.

Mais encore que dans nous l'homme exterieur; ceſt-à-dire, la partie exterieure & animale qui eſt en nous, compoſée du corps & de l'ame, entant qu'elle eſt principe des actions vegetatives & ſenſitives, *ſe détruiſe* de jour en jour; c'eſt-à-dire, ſe conſume par les continuelles ſoufrances; car il ne parle pas ici du dechet auquel tous les corps des hommes ſont ſujets par la condition de leur nature, qui eſt corruptible, & qui par conſequent ſe conſume peu-à-peu, quelque ſoin qu'on apporte pour ſa converſation.

Néanmoins l'homme interieur; c'eſt-à-dire, l'ame raiſonnable qui eſt la partie ſuperieure & ſpirituelle, qui eſt en nous, parce qu'elle eſt inviſible, & que ſes operations ne ſont pas ſenſibles, ne ſe repandant pas ſur les organes du corps, comme celle de la partie inferieure.

Se renouvelle de jour en jour; prend tous les jours de nouvelles forces; & une nouvelle vigueur ſpirituelle par l'exercice de la patience, & des autres vertus qui en ſont inſéparables, comme la foi, l'eſperance & la charité. Voyez Rom. 5. 4. Jac. 1. 3.

℣. 17. *Car le moment ſi court & ſi leger des afflictions que nous ſouffrons en cette vie, produit en nous le poids éternel d'une ſouveraine & incomparable gloire.*

Car : C'eſt la raiſon du verſet précedent. Le ſens: Ce qui nous empêche de tomber dans le découragement, & qui nous maintient dans cette continuelle vigueur d'eſprit, c'eſt l'aſſûrance que nous avons, que nos ſouffrances ſeront ſuivies d'une récompenſe éternelle. *Le*

Le moment ſi court & ſi leger des afflictions, &c. en comparaiſon de la gloire celeſte. Voyez Rom. 8. 18.

Produit en nous dès-à-preſent *le poids éternel, &c.* c'eſt-à-dire, nous merite une gloire, dont la ſolidité & l'excellence eſt infinie, éternelle & incomparable. Or l'Apôtre ſe ſert du mot de poids, par une metaphore fondée ſur la peſanteur de l'or, qui eſt le plus precieux de tous les metaux; & il ſe ſert de cette expreſſion metaphorique; pour oppoſer plus ſenſiblement la ſolidité de la gloire à la legereté des afflictions de ce monde; de même qu'il oppoſe l'éternité de cette gloire, au peu de durée de ces mêmes afflictions.

℣. 18. *Ainſi nous ne conſiderons point les choſes viſibles, mais les inviſibles; parce que les choſes viſibles ſont temporelles; mais les inviſibles ſont éternelles.*

Ainſi nous ne conſiderons point, &c. Le ſens: Cette ferme eſperance que nous avons de la gloire future eſt telle, que non-ſeulement elle nous empêche de tomber dans le découragement lors de nos plus grandes afflictions; mais elle nous dégage encore de toute eſtime & de toute affection pour les choſes de la vie; en ſorte que nous ne faiſons pas même de reflexion aux maux que nous y ſouffrons, pour nous en inquieter le moins du monde; non plus qu'aux biens dont nous ſommes privés, pour nous attriſter tant-ſoit-peu de la perte que nous en faiſons. Voyez Philip. 3. 7. 8.

Sont temporelles, & par conſequent indignes que nous y mettions nôtre affection, puiſque nous ne les pouvons pas toûjours poſſeder, & qu'ainſi nous les perdrons de gré ou de force.

Mais les inviſibles, &c. c'eſt à-dire, la vie future; qui eſt toute ſpirituelle & celeſte, & que

nous

nous ne voyons à préſent que par les yeux de la foi.

SENS SPIRITUEL.

¥. 1 juſqu'au 7. *C'Eſt pourquoi ayant reçu un tel miniſtere, ſelon la miſericorde qui nous a été faite, nous ne nous laiſſons point abattre, &c.*

Saint Paul nous montre ici dans ſa conduite l'idée d'un vrai Paſteur, & nous fait auſſi remarquer dans la conduite des faux-apôtres de Corinthe les vices oppoſés aux bonnes qualités que doit avoir un fidéle miniſtre de Jesus-Christ. L'Apôtre qui avoit de grands ſentimens de reconnoiſſance pour la grace que Dieu lui avoit faite de l'avoir élevé à un ſi haut degré d'honneur, prêchoit la parole de Dieu ſans autre vuë que de plaire à Dieu, & ſans aucun autre interêt que celui du ſalut des ames: Mais les faux-docteurs des Corinthiens qui aimoient plus la gloire des hommes que celle de Dieu, employoient toute leur adreſſe pour ſe maintenir dans les bonnes graces du peuple, & trahiſſant ainſi leur miniſtere, cachoient ſous l'apparence d'un faux zele les paſſions dont ils étoient rongés au-dedans, & pour ſe faire eſtimer ils alteroient la pureté de la parole de Dieu par les vains ornemens d'une éloquence profane.

D'où vient cette conduite ſi differente dans un même miniſtere & dans les mêmes fonctions paſtorales? C'eſt ſur-tout parce que les uns s'y engagent ſans avoir les qualités neceſſaires, par leur propre cupidité & ſans l'ordre de Dieu; & que les autres, après s'être éprouvés, n'y entrent que quand Dieu les appelle; ainſi les uns reconnoiſſent, comme ſaint Paul, qu'ils ſont dans

dans le miniſtere ſacré, *par la miſericorde que Dieu leur a faite*, c'eſt-à-dire, par une grace toute pure, ſans avoir égard à leur indignité; au-lieu que ceux qui n'y entrent que d'eux-mêmes, n'y ſont que par un jugement terrible de ſa juſtice. Faut-il donc s'étonner, ſi Dieu n'ayant aucune part à la vocation de ces derniers, leur vie n'eſt qu'une ſuite & un enchaînement continuel de pechés & d'œuvres de tenebres? Tous les maux de l'Egliſe ne viennent principalement que de cette ſource corrompuë, d'entrer ſans vocation dans l'état Eccleſiaſtique & dans les charges de l'Egliſe. C'eſt le malheur que ſaint Bernard deploroit déja de ſon temps. „ On court „ indiſcretement aux ordres ſacrés, diſoit ce „ Pere, & les hommes ſe portent ſans reveren- „ ce & ſans conſideration dans le miniſtere ſpi- „ rituel, qui eſt venerable aux Anges mêmes. „ Ils ne craignent point de prendre l'enſeigne & „ l'étendart du royaume celeſte, ni de porter la „ couronne de cet empire, quoique l'avarice re- „ gne dans leur cœur, que l'ambition leur com- „ mande, que l'orgueil les domine, que l'injuſtice & l'impudicité les tiennent eſclaves, & „ qu'ils commettent peut-être des abominations „ horribles dans le lieu ſaint, leſquelles on découvriroit ſi on perçoit la muraille, comme „ dit le Prophete Ezechiel. Il ſemble, dit ailleurs ce ſaint Docteur, que l'Egliſe s'eſt étenduë, & que l'Ordre ſacré des Eccleſiaſtiques „ s'eſt multiplié infiniment; mais, Seigneur, „ encore que vous ayez multiplié le nombre, „ vous n'avez pas augmenté la joie, puiſqu'il „ paroît que leur merite eſt autant diminué, que „ leur nombre eſt acru. " Combien peu trouve-t-on d'Eccleſiaſtiques qui imitent ſaint Paul dans la grandeur de ſon courage, & qui ne ſe laiſſant point abaiſſer par les traverſes & les contradi-

Bern. de conv. ad Clericos c. 20.

Ezech: 8. 7. 8.

tradictions annoncent avec une ſainte liberté la pureté de l'Evangile, & la ſoûtiennent aux dépens de tout avec une conſtance & une fermeté vraiment ſacerdotale? Combien peu joignent à ce courage une humilité qui les porte à ſe conſiderer comme les ſerviteurs de ceux qu'ils gouvernent ou qu'ils inſtruiſent? Combien y en a-t-il au-contraire qui imitent les faux-apôtres de Corinthe, en ſe préchant eux-mêmes, & qui par une hypocriſie pleine d'artifice font valoir leurs talens & leur merite prétendu pour parvenir aux honneurs & aux charges? Qu'il eſt rare de voir des Eccleſiaſtiques aſſez deſintereſſés pour n'avoir point en vuë dans le miniſtere ſacré leur établiſſement ou celui de leurs proches?

Que les Paſteurs & les autres Eccleſiaſtiques apprennent de ſaint Paul & de ſes diſciples à ne point rechercher ce qui les regarde, mais ce qui regarde JESUS-CHRIST; & qu'ils ſe ſouviennent que s'ils recherchent les biens & les honneurs de cette vie, ils renoncent au ſacerdoce de JESUS-CHRIST, qui n'eſt le Pontife que des biens à venir; *Pontifex futurorum bonorum:* Que les peuples imitent le deſintereſſement & le courage de leurs Paſteurs, & que tous enſemble, & ceux qui éclairent les autres, & ceux qui ſont éclairés par la lumiere de l'Evangile, n'aſpirent qu'à ce bonheur & *cette gloire qui ſera un jour découverte en nous.*

Rom. 8. 28.

℣. 7. juſqu'au 17. *Or nous portons ce treſor dans des vaſes de terre, afin* qu'on reconnoiſſe *que la grandeur de la puiſſance* qui eſt en nous, *eſt de Dieu, & non pas de nous, &c.*

Le premier homme a été formé de terre, & tous ſes deſcendans ſont créés comme des vaſes d'argile entre les mains d'un potier. *Seigneur,* dit le Prophete, *vous êtes nôtre Pere, & nous ne ſommes que de l'argile. Souvenez-vous, je vous prie,*

Iſai. 64. 8.

Job. 10. 9.
Pſ. 38. 5.

prie, dit Job, *que vous m'avez formé comme d'argile*. Mais quoique tout homme qui vit ſur la terre ne ſoit qu'un abyſme de vanité, & ſemblable au néant même; Dieu qui eſt ſi grand, ne laiſſe pas de s'en ſervir comme d'un inſtrument pour executer ſes plus grands deſſeins, & faire éclater ſa puiſſance incomprehenſible; & parmi les hommes il ſe ſert ordinairement de ceux qui paroiſſent les plus vils & les plus mépriſables, pour operer ſes grands ouvrages. C'eſt ainſi que pour ſoumettre tout le monde à la foi de JESUS-CHRIST, il s'eſt ſervi de douze hommes ignorans & du commun du peuple, à qui on ſuſcitoit de toutes parts des perſecutions & des traverſes. Comment donc s'eſt-il pû faire que des hommes ſans lettres, & d'une condition qui les rendoit naturellement timides, ayent fait taire & ayent aſſujetti les Orateurs & les Philoſophes? Comment des gens foibles, ſans credit & ſans autorité, ont-ils pu vaincre les Rois & les Princes, & abattre le faſte des Grands du monde? Si ce n'eſt que Dieu, pour faire paroître qu'il n'a beſoin de perſonne, *a choiſi les moins ſages ſelon le monde, pour confondre les ſages*; & *les foibles ſelon le monde, pour confondre les puiſſans*. 1. Cor. 1. 27.

En effet, ç'a toûjours été la conduite de Dieu dans l'établiſſement de l'Egliſe & dans la diſpenſation de ſes graces pour ſauver ſes élus. Le Fils de Dieu eſt venu lui-même revêtu de foibleſſe, & dans une baſſeſſe apparente qui a ſcandaliſé les Juifs qui l'ont méconnu en cet état; il eſt venu annoncer l'Evangile aux pauvres, & en a caché les myſteres aux ſages, pour les découvrir aux ſimples & aux petits, qui ſont perſuadés de leur foibleſſe & ne préſument rien d'eux-mêmes: Car comme nous ne ſommes de nous-mêmes que foibleſſe, nous n'avons de force qu'au- *Matth.* 11. 6. 25.

qu'autant que nous en donne celui qui s'eſt rendu foible pour l'amour de nous: Qu'avez-vous, dit l'Apôtre, que vous n'ayez pas reçu? N'eſt-ce pas Dieu qui produit en nous la volonté & l'action ſelon ſon bon plaiſir? Ainſi nous pourrons tout en celui qui nous fortifie, ſi nous nous dépouillons entierement de nous-mêmes. „ Tous „ ceux qui ſont forts & puiſſans dans le monde, „ dit ſaint Gregoire, ne paroiſſent pas manquer „ de force; mais ceux qui s'affermiſſent dans „ l'amour de leur Createur, s'affoibliſſent d'autant plus en eux-mêmes, qu'ils ſe fortifient „ davantage dans cette force & cette vertu divine à laquelle ils tendent: C'eſt dans cette diſpoſition que le Prophete diſoit: *Mon ame eſt tombée en défaillance dans la recherche de vôtre ſalut*; parce que perdant toute confiance en ſes propres forces, il étoit tout embraſé du deſir de la vie celeſte & du bonheur éternel; c'eſt pour cela qu'il dit en un autre Pſeaume: *Mon ame a eu d'ardens deſirs pour l'entrée de la maiſon du Seigneur, & en eſt tombée en défaillance.* „ C'étoit auſſi l'état de cette amante ſacrée des Cantiques, lorſqu'elle diſoit: *Mon ame s'eſt fonduë, dès que mon bien-aimé a parlé*; parce qu'auſſi-tôt que l'ame eſt touchée par l'inſpiration des paroles interieures de la grace, elle perd ſes forces & ſe fond par l'ardent deſir, dont elle eſt comme abſorbée; ainſi quand l'ame s'attache à la force de Dieu, les propres forces de la chair s'abattent & s'évanouiſſent."

1. Cor. 4. 7. Philip. 2. 13. c. 4. 13. Gregor. moral. l. 4. c. 12. Pſ. 118. Pſ. 83. Cant. 5.

Puiſque toute nôtre force vient donc de Dieu, & que *ce qui paroît en Dieu une foibleſſe eſt plus fort que la force de tous les hommes*; mettons en Dieu toute nôtre confiance; renonçons entierement à nous-mêmes, & ſoyons perſuadés que Dieu peut faire de nous & par nous, quelque foibles

2. Cor. 1. 25.

foibles que nous ſoyons, tout ce qu'il aura reſolu par ſon ſouverain pouvoir. O *heureuſe foibleſſe*, s'écrie ſaint Bernard, *qui merite d'être ſoutenuë par la vertu même de* JESUS-CHRIST.

℣. 8. juſqu'au 17. *Nous ſommes preſſés de toutes ſortes d'afflictions, mais nous n'en ſommes pas accablés; nous nous trouvons dans des difficultés inſurmontables, mais nous n'y ſuccombons pas, &c.*

La patience chrétienne qui donne le prix & le merite à toutes nos ſouffrances, eſt en nous un des plus excellens effets de la grace de JESUS-CHRIST nôtre Sauveur. Car le bien qu'elle opere dans les plus vertueux d'entre les Fidéles, eſt de leur donner d'autant plus de patience & de force pour endurer les maux préſens, qu'ils ſervent Dieu avec plus d'amour & de fidélité; & elle leur fait faire un ſi bon uſage de leurs afflictions, qu'elles leur ſervent à ſe purifier de plus en plus, & à leur accroître le merite de leurs vertus & de leur ſainteté.

Mais cette patience ne ſe ſoûtient que par l'eſperance d'avoir part à la gloire & à la reſurrection du Sauveur; qui faiſant voir dans les afflictions de ſes ſerviteurs ſa mort & ſa croix, fait auſſi voir dans leur courage au milieu de tant de maux, la force de ſa vie nouvelle & de ſa Reſurrection. Ainſi c'eſt pour être un jour élevés par la grace de leur Redempteur aux récompenſes de l'Eternité, qu'ils ſouffrent les maux de la vie préſente. Ils mépriſent la mort de leur corps, parce qu'ils enviſagent la gloire de la Reſurrection; ce qu'ils ſouffrent n'eſt que paſſager, & ce qu'ils s'attendent de recevoir eſt éternel. Et ils ne ſont nullement en doute de ces biens futurs, en ayant déja un témoignage auſſi aſſûré qu'eſt la gloire qui éclate en la perſonne de leur Redempteur. La vuë de cette Reſurrection glorieuſe fortifie merveilleuſement leur

eſperance, ne doutant point que ce qui s'eſt fait dans leur chef ne s'accompliſſe auſſi un jour dans eux-mêmes qui ſont ſes membres : c'eſt cette aſſûrance qui ſoûtenoit le ſaint homme Job parmi cette foule d'afflictions dont il fut attaqué,
Job. 19. 25. & qui lui faiſoit dire avec confiance : *Je ſai que mon Redempteur eſt vivant, & qu'au dernier jour je reſſuſciterai de la terre.*

Il n'y a donc pas ſujet de s'étonner de la fermeté inébranlable des Apôtres, qui après avoir vû le Sauveur reſſuſcité avoient été aſſiſtés d'un ſecours extraordinaire de l'Eſprit de Dieu : c'eſt la diſpoſition où ſe trouve ici ſaint Paul ; c'eſt celle où ſe trouvoient les autres Apôtres, qui
Act. 5. 41. *ſortirent du conſeil tout remplis de joie de ce qu'ils avoient été jugés dignes de ſouffrir des opprobres pour le nom de* JESUS. Ayons recours dans nos maux à cette même grace, dont l'efficace & la vertu ne paroît point davantage que dans les ſouffrances & dans la deſtruction de l'homme exterieur ; & plus nous ſommes preſſés par le poids de nos afflictions, ayons grand ſoin de relever nôtre courage par l'eſperance de ces biens que nulle langue ne peut exprimer, & nul entendement ne peut comprendre.

℣. 17. & 18. *Car le moment ſi court & ſi leger des afflictions que nous ſouffrons en cette vie, produit en nous le poids éternel d'une ſouveraine & incomparable gloire, &c.*

L'on reſſent d'autant plus vivement les maux préſens, que l'on penſe moins aux biens à venir, & l'on trouve les peines de cette vie d'autant plus rudes, que l'on fait moins de reflexion ſur l'excellence du prix de la vie future. C'eſt pourquoi nôtre eſprit aveuglé ſe plaint de la dureté des fleaux de Dieu, & les conſidere comme un malheur infini ; mais ſi nous nous élevons une fois vers l'éternité, & que nous arrê-

tions

tions fixement les regards de nôtre cœur ſur les choſes qui ſont d'une immuable durée, nous reconnoîtrons viſiblement que tout ce qui court à ſa fin doit être compté pour rien. Ainſi en ſouffrant les adverſités de cette vie, nous conſidererons comme un néant tout ce qui ſe paſſe: Et plus nous nous fortifierons interieurement dans les joies ſpirituelles, moins nous ſentirons les maux qni ne ſont qu'exterieurs.

Puis donc que le moment de cette vie ſe paſſe ſi promptement, & que les afflictions qu'on y endure produiſent une récompenſe éternelle de gloire; comment peut-on conſiderer aucune des choſes viſibles qui ſont temporelles, pour s'y arrêter & y prendre ſon plaiſir; puiſque les plus grands maux de ce monde ne ſont pas même à craindre, quoiqu'ils ſoient beaucoup plus puiſſans ſur les eſprits des hommes que ne ſont les plaiſirs? C'eſt pourquoi ſi nous devons mépriſer les afflictions pour aquerir une ſi grande récompenſe qui nous eſt promiſe, nous devons encore bien plûtôt ne faire point de cas de tout ce qui peut contenter les ſens; les meilleures choſes qui ont une fin, ne doivent point être conſiderées de telle ſorte que nous y mettions nôtre affection: il eſt bien permis d'en uſer; & ſi l'on en fait un bon uſage, elles ne contribueront pas peu pour acquerir les biens éternels; mais il n'eſt pas permis d'y mettre ſa confiance, & de s'y repoſer. Souffrons-en donc plutôt la privation avec joie, puiſque les peines & les tourmens de cette vie, par rapport à la miſere & à la felicité de l'autre, ſont très-legeres, & ne durent qu'un moment, & acquerons, en les ſupportant, un bonheur, qui eſt autant incomprehenſible dans ſa plenitude que dans ſa durée. *Hîc ure, hîc ſeca, modò in æternum parcas.* Aug.

CHAPITRE V.

1. AUssi nous ſavons que ſi cette maiſon de terre * où nous habitons vient à ſe diſſoudre, Dieu nous donnera dans le ciel une autre maiſon * qui ne ſera point faite de main d'homme, & qui durera eternellement.

2. C'eſt ce qui nous fait ſoupirer dans le deſir que nous avons d'être revêtus *de la gloire, qui eſt* cette maiſon celeſte;

3. ſi toutefois nous ſommes trouvés vêtus, & non pas nuds.

Apoc. 16. 15.

4. Car pendant que nous ſommes dans ce corps comme dans une tente, nous ſoupirons ſous ſa peſanteur, parce que nous ne deſirons pas d'en être dépouillés *, mais d'être revêtus par-deſſus, en ſorte que ce qu'il y a de mortel en nous ſoit abſorbé par la vie.

5. Or c'eſt Dieu qui nous a formés pour cet

1. *SCimus enim, quoniam ſi terreſtris domus noſtra hujus habitationis diſſolvatur, quòd ædificationem ex Deo habemus; domum non manufactam, æternam in cælis.*

2. *Nam & in hoc ingemiſcimus, habitationem noſtram, quæ de cælo eſt, ſuperindui cupientes:*

3. *ſi tamen veſtiti, non nudi inveniamur.*

4. *Nam & qui ſumus in hoc tabernaculo, ingemiſcimus gravati: eò quòd nolumus expoliari, ſed ſuperveſtiri; ut abſorbeatur quod mortale eſt, à vita.*

5. *Qui autem efficit nos in hoc ipſum,*

v. 1. *expl.* c'eſt ainſi qu'il appelle ſon corps.
Ibid. *expl.* le meſme corps, mais devenu tout celeſte.
v. 4. *expl.* de mourir.

Deus

Deus, qui dedit nobis pignus Spiritûs.

état d'immortalité *, & qui nous a donné pour arrhes ſon Eſprit *.

6. *Audentes igitur ſemper, ſcientes quoniam dum ſumus in corpore, peregrinamur à Domino:*

6. Nous ſommes donc toûjours pleins de confiance : & comme nous ſavons que pendant que nous habitons dans ce corps, nous ſommes éloignés du Seigneur, & hors de nôtre patrie,

7. (*per fidem enim ambulamus, & non per ſpeciem*)

7. parce que nous marchons *vers lui* par la foi, & que nous n'en *jouiſſons* pas encore par la claire vuë;

8. *audemus autem, & bonam voluntatem habemus magis peregrinari à corpore, & præſentes eſſe ad Dominum.*

8. dans cette confiance que nous avons *, nous aimons mieux ſortir *de la maiſon* de ce corps *, pour aller habiter avec le Seigneur.

9. *Et ideò contendimus, ſive abſentes, ſive præſentes, placere illi.*

9. C'eſt pourquoi toute nôtre ambition eſt d'être agréables à Dieu, ſoit que nous habitions dans le corps, ou que nous en ſortions pour aller à lui;

10. *Omnes enim nos manifeſtari oportet ante tribunal Chriſti, ut referat unuſquiſque propria corporis prout*

10. car nous devons tous comparoître devant le tribunal de JESUS-CHRIST, afin que chacun reçoive ce qui eſt dû

Rom. 14. 10.

v. 6. *lettr.* pour cela même.
Ibid. *lettr.* les arrhes de l'Eſprit.

v. 8. *expl.* de voir Dieu face à face dans le ciel.
Ibid. *expl.* mourir.

aux bonnes ou aux mauvaiſes actions qu'il aura faites pendant qu'il étoit revêtu de ſon corps.

geſſit, ſive bonum, ſive malum.

11. Sachant donc combien le Seigneur eſt redoutable *, nous nous juſtifions devant les hommes: mais Dieu connoît qui nous ſommes; & je veux croire que nous ſommes auſſi connus de vous dans le ſecret de vôtre conſcience.

11. *Scientes ergo timorem Domini, hominibus ſuademus, Deo autem manifeſti ſumus. Spero autem & in conſcientiis veſtris manifeſtos nos eſſe.*

12. Nous ne prétendons point nous relever encore ici nous-mêmes à vôtre égard: mais ſeulement vous donner occaſion de vous glorifier à nôtre ſujet, afin que vous puiſſiez répondre à ceux qui mettent leur gloire dans ce qui paroît, & non dans ce qui eſt au *fond du* cœur.

12. *Non iterùm commendamus nos vobis, ſed occaſionem damus vobis gloriandi pro nobis: ut habeatis ad eos, qui in facie gloriantur, & non in corde.*

13. Car ſoit que nous ſoyons emportés comme hors de nous-mêmes, c'eſt pour Dieu: ſoit que nous nous temperions, c'eſt pour vous *.

13. *Sive enim mente excedimus, Deo: ſive ſobrii ſumus, vobis.*

14. parce que l'amour de

14. *Charitas enim*

v. 11. *autr.* ſachant donc combien le Seigneur eſt redoutable, *ou*, étant donc inſtruits de la veritable Religion. Les Hebreux expriment la veritable Religion par ces mots: La crainte du Seigneur.

v. 13 *expl.* pour s'accommoder à vôtre foibleſſe.

Chriſt i

Christi urget nos: æstimantes hoc, quoniam si unus pro omnibus mortuus est, ergo omnes mortui sunt:

JESUS-CHRIST nous presse: considerant que si un seul est mort pour tous, donc tous sont morts,

15. *& pro omnibus mortuus est Christus, ut, & qui vivunt, jam non sibi vivant, sed ei, qui pro ipsis mortuus est & resurrexit.*

15. & que JESUS-CHRIST est mort pour tous, afin que ceux qui vivent, ne vivent plus pour eux mêmes; mais pour celui qui est mort & qui est ressuscité pour eux.

16. *Itaque nos ex hoc neminem novimus secundùm carnem. Et si cognovimus secundùm carnem Christum, sed nunc jam non novimus.*

16. C'est pourquoi nous ne connoissons plus desormais personne selon la chair. Et si nous avons connu JESUS-CHRIST selon la chair *, maintenant nous ne le connoissons plus de cette sorte.

17. *Si qua ergo in Christo nova creatura: vetera transierunt, ecce facta sunt omnia nova.*

17. Si donc quelqu'un est en JESUS-CHRIST *il est devenu* une nouvelle creature: ce qui étoit de vieux est passé, & tout est devenu nouveau. *Isai 43. 19. Apoc. 21. 5.*

18. *Omnia autem ex Deo, qui nos reconciliavit sibi per Christum, & dedit nobis ministerium reconciliationis.*

18. Et le tout vient de Dieu, qui nous a reconciliés avec lui-même par JESUS-CHRIST, & qui nous a confié le ministere de la reconciliation.

19. *Quoniam quidem Deus erat in Chri-*

19. Car Dieu a reconcilié le monde avec soi en

v. 16. i. e. si nous nous sommes glorifiés autrefois de ce qu'il étoit de nôtre nation, & qu'il demeuroit parmi nous.

que les afflictions que les Fidéles, & ſur-tout les miniſtres de l'Evangile, ſouffrent en ce monde, leur produiſent le poids éternel d'une gloire ſouveraine & incomparable.

Nous ſavons avec certitude, par le moyen de la foi, *que ſi cette maiſon de terre*, c'eſt-à-dire, ce corps mortel & corruptible, qui n'eſt en effet qu'une maiſon de bouë, & qui eſt tous les jours prête à ſe diſſoudre & à tomber en ruine:

Où nous habitons. Grec, ajoûte, *comme dans une tente*, pour un peu de temps ſeulement, & ſans être aſſûré de ſa durée; de même que les ſoldats ne demeurent dans leurs tentes que comme en paſſant, ſans être aſſûrés du temps qu'ils y doivent demeurer. Voyez Job 4. 19.

Vient à ſe diſſoudre, par la mort, cauſée par la violence des perſecutions; car c'eſt principalement de cette ſorte de mort dont il eſt ici parlé.

Dieu nous donnera dans le ciel une autre maiſon: il oppoſe la maiſon du ciel à la maiſon terreſtre dont il vient de parler. *Autr.* Dieu nous donnera la gloire celeſte, figurée par un bâtiment ſtable & éternel. Voyez Hebr. 11. 10. Apoc. 20. 10. &c.

Qui ne ſera point faite de main d'homme, c'eſt-à-dire, dont la ſtructure ne ſera point naturelle, comme eſt la production du corps humain par la generation; mais qui n'aura que Dieu ſeul pour auteur & pour architecte. Voyez Hebr. 11. 10.

Et qui durera éternellement; au lieu que nôtre corps ne peut durer que fort peu de temps: car il oppoſe ici l'éternité de la gloire à la briveté de la vie du corps.

v. 2. *C'eſt ce qui nous fait ſoupirer dans le deſir que nous avons d'être revêtus* de la gloire qui eſt *cette maiſon celeſte.*

C'eſt ce qui nous fait ſoupirer; c'eſt-à-dire, c'eſt là l'unique cauſe de nos ſoupirs: car pour les perſecutions que nous ſouffrons, elles nous ſont un ſujet de très-grande joie, puiſqu'elles nous préparent la gloire, & qu'elles nous en approchent.

Dans le deſir que nous avons d'être revêtus de la gloire, *&c.* L'Apôtre ſe ſert de ce mot, pour faire voir que chaque bienheureux jouira d'une gloire qui lui ſera propre, & proportionnée à ſes merites; comme les habits doivent être propres & proportionnés à ceux qui en ſont ornés; & parce que cette proprieté & cette proportion ne ſe trouve pas dans une maiſon, il s'eſt ſervi du mot de revêtu, pour exprimer plus fortement ſa penſée.

℣. 3. *Si toutefois nous ſommes trouvés vêtus, & non pas nuds.*

Si toutefois nous ſommes trouvés vêtus, c'eſt-à-dire, que pour être revêtus de la gloire, il faut neceſſairement que nous ſoyons trouvés à la mort vêtus & ornés de la juſtice & de la charité, qui eſt cette robe nuptiale, ſans laquelle on ne peut être introduit aux nôces de l'Epoux. Voyez Matth. 22. 11. Epheſ. 4. 24. Col. 3. 10. Apoc. 3. 4. 16. 15. & 19. 8.

Et non pas nuds, c'eſt-à-dire, deſtitués des vertus chrétiennes, & trouvés par conſequent dans l'état du peché mortel, qui nous rend abominables devant Dieu. Voyez Gen. 3. 7.

℣. 4. *Car pendant que nous ſommes dans le corps comme dans une tente, nous ſoupirons ſous ſa peſanteur; parce que nous ne deſirons pas d'en être dépouillés, mais d'être revêtus par deſſus; en ſorte que ce qu'il y a de mortel en nous ſoit abſorbé par la vie.*

Car, &c. L'Apôtre repete & confirme ce qu'il a dit au verſet 2. touchant le gemiſſement des Fidéles.

Nous

Nous ſoupirons ſous ſa peſanteur, c'eſt-à dire, ſous le poids de la convoitiſe, qui reſide principalement dans le corps, qui y prend ſon origine & ſon accroiſſement, & qui par ſon poids appeſantit l'ame, la détournant de Dieu, & l'attirant vers les créatures. *Corpus quod corrumpitur, aggravat animam.* Sap. 9. 15.

Parce que nous ne deſirons pas d'en être dépouillés, &c. c'eſt-à-dire : Cet état déplorable où nous ſommes à préſent, ne nous porte pas à deſirer la mort par aucune impatience, ni pour être quittes des peines & des travaux de cette vie, puiſque nous les ſouffrons très-volontiers pour la gloire de Dieu; mais pour changer cette vie animale & corporelle, qui eſt ſujette par conſequent au peché, en une vie celeſte & ſpirituelle, & exemte de peché. *Autr.* Cet état nous porte à deſirer la mort, non que nous voulions être dépouillés pour jamais de nôtre corps, puiſque ce ſeroit deſirer la deſtruction de nôtre nature, qui ne peut ſubſiſter ſans un corps, mais pour être revêtus de la gloire celeſte; afin qu'au jour de la reſurrection, ce corps mortel que nous aurons quitté pour un temps par la mort, ſoit rendu immortel par la vie de l'ame qui s'y réünira, & qui le rendra exemt de toute corruption & de toute convoitiſe.

℣. 5. *Or c'eſt Dieu qui nous a formés pour cet état d'immortalité, & qui nous a donné pour arrhes ſon Eſprit.*

Or c'eſt Dieu. L'Apôtre ajoûte ceci, pour faire voir la certitude de l'eſperance que les Fidéles ont de la reſurrection glorieuſe.

Qui nous a formés, &c. c'eſt-à-dire, préparés par ſon élection éternelle, & enſuite par la grace de la regeneration & de la perſeverance. Voyez Rom. 8. 28. 29. 30. &c.

Et qui nous a donné pour arrhes ſon Eſprit,

comme le gage de ſes promeſſes. Voyez 2. Cor. 1. 22, Epheſ. 1. 14.

℣. 6. *Nous ſommes donc toûjours pleins de confiance: & comme nous ſavons que pendant que nous habitons dans ce corps, nous ſommes éloignés du Seigneur, & hors de nôtre patrie.*

Nous ſommes donc toûjours, c'eſt-à-dire: Nous ſommes très-certains de la fidelité de Dieu, & de l'accompliſſement de ſes promeſſes. Ce verſet avec le 8. ſe rapporte au verſet 13. du chapitre précedent.

Pleins de confiance dans les fonctions de nôtre miniſtere, ſans que la crainte des perſecutions, ni de la mort même, nous puiſſe empêcher de parler avec toute ſorte de liberté.

Et comme nous ſavons, &c. c'eſt-à-dire: Tant que nous ſommes dans cette vie mortelle, *nous ſommes éloignés du Seigneur*, c'eſt-à-dire, de la poſſeſſion de la gloire, qui n'eſt autre que Dieu même.

Et hors de nôtre patrie, du ciel, qui doit être nôtre demeure fixe & permanente.

℣. 7. *Parce que nous marchons* vers lui *par la foi, & que nous n'en* jouiſſons *pas encore par la claire vuë.*

Parce que. L'Apôtre explique & rend raiſon de ce qu'il vient de dire, que nous ſommes éloignés du Seigneur.

Nous marchons vers lui *par la foi, &c.* c'eſt-à-dire: Nôtre vie, qui eſt comme le chemin par lequel nous allons à Dieu, eſt encore dans l'obſcurité, & couverte des nuages de la foi, de ſorte que nous ne jouiſſons pas encore de la claire vuë de Dieu.

℣. 8. *Dans cette confiance que nous avons, nous aimons mieux ſortir* de la maiſon *de ce corps, pour aller habiter avec le Seigneur.*

Dans cette confiance que nous avons, de voir Dieu

Dieu face-à-face dans le ciel, nous parlons & nous agiſſons avec une entiere liberté, ſans aucune crainte des perſecutions, ni de la mort.

Nous aimons mieux, &c. c'eſt-à-dire. Tant s'en faut que nous craignions la mort, au-contraire nous ne ſouhaitons rien tant que de mourir, dans l'aſſurance que nous avons que la mort nous eſt un moyen certain d'aller à Dieu.

℣. 9. C'eſt pourquoi toute nôtre ambition eſt d'être agréables à Dieu, ſoit que nous habitions dans le corps, ou que nous en ſortions pour aller à lui.

C'eſt pourquoi, &c. Comme nous n'avons nulle attache à cette vie, nous ne nous attachons uniquement qu'à plaire à Dieu, & à le ſervir dans les fonctions de nôtre miniſtere: de ſorte que ni l'amour de la vie, ni la crainte de la mort ne ſont pas capables de nous détacher de ſon ſervice.

℣. 10. Car nous devons tous comparoître devant le tribunal de JESUS-CHRIST, *afin que chacun reçoive ce qui eſt dû aux bonnes ou aux mauvaiſes actions qu'il aura faites, pendant qu'il étoit revêtu de ſon corps.*

Car. Ce qui nous porte à être fidéles à Dieu dans les fonctions de nôtre miniſtere, n'eſt pas ſeulement l'eſperance que nous avons de la reſurrection & de la vie bienheureuſe, mais c'eſt la crainte du jugement dernier.

Nous devons tous, auſſi-bien nous, Apôtres, que les autres hommes, *comparoître*, pour être jugés en dernier reſſort *devant le tribunal de* JESUS-CHRIST, c'eſt-à-dire, à la lumiere de ſa juſtice; *afin que chacun reçoive ce qui eſt dû, &c*, c'eſt-à-dire, ou la récompenſe, ou le châtiment qu'il aura merité.

℣. 11. Sachant donc combien le Seigneur eſt redoutable, nous nous juſtifions devant les hommes, mais Dieu connoît qui nous ſommes; & je veux croire

croire que nous ſommes auſſi connus de vous dans le ſecret de vôtre conſcience.

Sachant donc combien le Seigneur eſt redoutable au jour du jugement à tous les hommes, mais ſur-tout à nous, ſi nous manquons aux fonctions de nôtre miniſtere. *Va enim mihi ſi non evangeliſavero.*

Nous nous juſtifions, c'eſt-a-dire, nous tâchons de nous juſtifier *devant les hommes*; il ſous-entend: Et ſi nous ne pouvons y réüſſir, nous
1. Cor. 9. 16. nous en conſolons. 1. Par le témoignage de nôtre conſcience; 2. Parce que Dieu connoît le fond de nôtre cœur.

Mais Dieu connoît qui nous ſommes, &c. c'eſt-à-dire, avec combien de zele, de pureté & de ſincerité nous agiſſons dans la prédication de l'Evangile, & dans toutes les fonctions de nôtre miniſtere. Il paroît par le verſet ſuivant, qu'il dit ceci pour taxer ſes adverſaires, qui faiſoient bien, quant à l'exterieur, les mêmes fonctions que lui, mais qui en effet n'agiſſoient que par des motifs de cupidité & d'interêt.

Et je veux croire que nous ſommes auſſi connus de vous, &c. c'eſt à-dire, que vous pouvez auſſi rendre le même témoignage de nous, ou aumoins, que vous en jugez ainſi dans le fond de vôtre ame.

℣. 12. *Nous ne prétendons point nous relever encore ici nous-mêmes à vôtre égard; mais ſeulement vous donner occaſion de vous glorifier à nôtre ſujet, afin que vous puiſſiez répondre à ceux qui mettent leur gloire dans ce qui paroît, & non dans ce qui eſt au* fond du *cœur.*

Nous ne prétendons point nous relever, &c. en appellant Dieu & vous à témoin de nôtre zele, & de la pureté de nôtre intention dans la prédication de l'Evangile; *mais ſeulement de vous donner occaſion* de vous réjouir, & *de vous glorifier* en Dieu

Dieu *à nôtre ſujet*, de ce que vous m'avez pour Apôtre.

Afin que vous puiſſiez, &c. c'eſt-à-dire, qu'étant aſſûrés de la ſolidité de ma vertu, vous ayez de quoi rabattre l'orgueil de mes adverſaires, dont le zele & la vertu n'eſt que dans l'apparence, & qui mettent toute leur gloire dans les avantages purement exterieurs, tels que ſont l'éloquence, la philoſophie, la profeſſion du Judaïſme, &c.

Et non dans ce qui eſt au fond du *cœur*, c'eſt-à-dire, dans la pureté de l'eſprit qui eſt toute interieure. Voyez 1. Pier. 3. 4.

v. 13. *Car ſoit que nous ſoyons emportés comme hors de nous-mêmes, c'eſt pour Dieu; ſoit que nous nous temperions, c'eſt pour vous.*

Car, &c. L'Apôtre confirme ce qu'il vient de dire, qu'il ne prétend pas ſe relever auprès des Corinthiens, & qu'il ne cherche en toutes choſes que leur utilité. Le ſens: car quoique mes adverſaires s'efforcent de faire croire que je me glorifie de mes revelations, & des autres dons que j'ai reçus de Dieu, & qu'ainſi je tombe moi-même dans ce que je vous reproche; cependant je vous puis aſſûrer, que je ne fais point d'autre uſage de tous ces dons que pour la gloire de Dieu, & pour l'utilité du prochain; & que c'eſt là l'unique vuë, & l'unique motif de toutes mes actions Voyez 2. Cor. 12. 1. *Autr.* Si nous paroiſſons ſortir des bornes que la bienſeance a miſes au diſcours qu'on doit faire de ſoi-même, ce n'eſt que pour rendre gloire à Dieu du bien qu'il a mis en nous.

C'eſt pour Dieu: Nous rapportons ces graces extraordinaires à la gloire de Dieu, en honorant par elle nôtre miniſtere; ce qui va à l'honneur de la religion, ſans nous en rien attribuer à nous-mêmes.

Soit

Soit que nous nous temperions, c'eſt-à-dire, ſoit que nous nous rabaiſſions en nous abſtenant de vous parler des dons dont Dieu a relevé nôtre miniſtere, & en nous contentant de vaquer à nos exercices ordinaires & aux fonctions de l'apoſtolat. *C'eſt pour vous*, c'eſt-à-dire, c'eſt pour nous proportionner à vôtre foibleſſe, ou à l'impreſſion que vous ont donnée de nous les faux-docteurs.

Autr. C'eſt pour vôtre utilité, & pour l'avancement de vôtre ſalut, & non pas pour y trouver nôtre propre gloire, mais celle de JESUS-CHRIST.

v. 14. *Parce que l'amour de* JESUS-CHRIST *nous preſſe; conſiderant que ſi un ſeul eſt mort pour tous, donc tous ſont morts.*

Parce que l'amour de JESUS-CHRIST *nous preſſe.* Ce qui nous oblige ſi étroitement à rapporter ainſi toutes nos actions à la gloire de Dieu & au ſalut du prochain; c'eſt cette charité infinie & incomprehenſible que JESUS-CHRIST a euë pour nous, en s'offrant à la mort pour l'expiation de nos pechés par ſa pure miſericorde, & ſans y avoir été pouſſé par d'autre motif, que par celui du pur amour qu'il a eu pour nous.

Conſiderant que ſi un ſeul eſt mort pour tous, c'eſt-à-dire, ſi JESUS CHRIST a bien voulu porter ſeul la peine qui étoit dûe à tous les pecheurs, en s'offrant pour eux à la mort. *Poſuit Dominus in eo iniquitatem omnium noſtrûm.* *Iſai. 53. 6.*

Donc tous ſont morts. L'Apôtre conclud de ce que JESUS-CHRIST eſt mort pour tous, que tous ſont morts, en ſuppoſant tacitement ce principe, que JESUS-CHRIST n'eſt mort que pour les morts, c'eſt-à-dire, morts de la mort du peché; d'où il faut conclure que tous les pecheurs ſont obligés, en reconnoiſſance d'un

d'un ſi grand bien, de mourir auſſi pour lui, en renonçant pour ſon amour à leur propre volonté, & à tous leurs interêts particuliers, expoſant même, s'il eſt beſoin, leur propre vie pour ſa gloire, & pour le ſalut de leur prochain. *Si ſic Deus dilexit nos, & nos debemus pro fratribus animas ponere.* 1. Joan. 3. 16. Ibid. 4. 11.

℣. 15. *Et que* JESUS-CHRIST *eſt mort pour tous, afin que ceux qui vivent, ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui eſt mort, & qui eſt reſſuſcité pour eux.*

Et que JESUS-CHRIST *eſt mort pour tous, afin que ceux qui vivent* d'une vie naturelle, terreſtre & charnelle, *ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui, &c.* c'eſt-à-dire, ne vivent que de ſon Eſprit, en renonçant à eux-mêmes & à leurs propres interêts, & rapportant toute leur vie & toutes leurs actions à ſa gloire. Il conclud que ceux qui profitent du fruit de la mort de JESUS-CHRIST, doivent mourir ſpirituellement pour lui, en renonçant à leurs propres interêts, & en conſacrant toute leur vie à ſon honneur. Voyez Rom. 6. 2. & 14. 7.

℣. 16. *C'eſt pourquoi nous ne connoiſſons plus deſormais perſonne ſelon la chair: & ſi nous avons connu* JESUS-CHRIST *ſelon la chair, maintenant nous ne le connoiſſons plus de cette ſorte.*

C'eſt pourquoi, &c. Comme nous ſavons l'obligation que nous avons de nous conſacrer entierement à JESUS-CHRIST, & de ne vivre plus que pour lui, nous avons renoncé à toute affection purement humaine & charnelle, & nous n'eſtimons plus, comme nous faiſions autrefois dans les hommes, leurs qualités exterieures, comme le bien, la naiſſance, la profeſſion exterieure du Judaïſme, & tous les avantages qu'il y a d'être de cette nation. Il taxe couvertement ſes adverſaires, qui mettoient toute

toute leur gloire dans les choſes exterieures, & qui ne conſideroient les hommes que pour les biens, la naiſſance, l'éloquence, &c. *Si quis alius videtur confidere in carne, ego magis, &c.*

Phil. 3. 4.

Et ſi nous avons connu JESUS-CHRIST *ſelon la chair, &c.* c'eſt-à-dire, quoiqu'autrefois nous ayons aimé JESUS-CHRIST d'un amour ſenſible & humain, fondé ſur les qualités exterieures qui étoient en lui, nous ne l'aimons plus à preſent que d'un amour ſpirituel, qui eſt fondé ſur l'excellence infinie de ſa perſonne, & convenable à l'état de ſa gloire. Il ſemble que l'Apôtre parle plutôt de ſes collegues que de ſoi-même, puiſqu'il n'avoit jamais aimé JESUS-CHRIST d'un amour purement humain, & ſenſible, comme ceux qui avoient converſé avec lui, pendant qu'il étoit ſur la terre; & qui l'avoient aimé pendant ce temps là d'un amour purement ſenſible. Voyez Jean. 20. 17.

¥. 17. *Si donc quelqu'un eſt en* JESUS-CHRIST, *il* eſt devenu *une nouvelle créature; ce qui étoit de vieux eſt paſſé, & tout eſt devenu nouveau.*

Si donc quelqu'un eſt en JESUS-CHRIST, *&c.* Comme l'amour que nous avons pour JESUS-CHRIST eſt tout ſpirituel, & que nous ne conſiderons en lui que l'excellence de ſa perſonne, ſans nous arrêter à ce qu'il y a en lui de ſenſible & d'exterieur, nous devons aimer les Fidéles, qui ſont les membres de ſon corps myſtique, d'un même amour, & nous ne devons plus conſiderer leurs qualités exterieures, mais ſeulement le nouvel être, la grace, & la ſainteté de vie qui eſt en eux. *In Chriſto enim Jeſu neque circumciſio aliquid valet, neque præputium, ſed nova creatura.*

Gal. 6. 15.

Ce qui étoit de vieux, eſt paſſé, c'eſt-à-dire, toutes ces qualités exterieures, comme de Juif, de circoncis, de Phariſien, &c. qui étoient conſiderées

ſiderées dans l'ancien Teſtament, ne ſont plus regardées dans le Chriſtianiſme, que comme des choſes indifferentes.

Et tout eſt devenu nouveau, c'eſt-à-dire, au lieu de conſiderer dans les hommes leurs qualités exterieures, on n'y eſtime plus que la ſainteté & la nouveauté de vie.

℣. 18. *Et le tout vient de Dieu, qui nous a reconciliés avec lui-même par* JESUS-CHRIST, *& qui nous a confié le miniſtere de la reconciliation.*

Et le tout vient de Dieu, qui eſt l'auteur de tout ce changement, qui a aboli l'ancien Teſtament avec toutes ſes ceremonies, & ſon culte exterieur; & lui fait ſucceder le Nouveau, qui ne conſiſte que dans l'interieur & dans la nouveauté de vie, qui eſt la ſeule choſe eſtimable dans le chriſtianiſme. Voyez Hebr. 8. 6. 7. 8. &c.

Qui nous a reconciliés avec lui-même, c'eſt-à-dire, Dieu a fait ce changement en nous reconciliant à lui, & en nous faiſant ſes amis, d'ennemis que nous étions pendant la loi; faiſant de nous des créatures toutes nouvelles, & toutes differentes de ce qu'elles étoient pendant la loi.

Par JESUS-CHRIST: Par le merite de ſa mort, *& qui nous a confié le miniſtere de la reciliation*, c'eſt-à-dire, l'office d'Apotre, dont la propre fonction eſt d'appeller les hommes à la foi & à la grace de Dieu, & de procurer par ce moyen leur reconciliation avec lui.

℣. 19. *Car Dieu a reconcilié le monde avec ſoi, en* JESUS CHRIST, *ne leur imputant point leurs pechés; & c'eſt lui qui a mis en nous la parole de reconciliation.*

Car Dieu, c'eſt une explication plus ample du verſet précedent, *a reconcilié*, non que cette reconciliation ſoit déja entierement accomplie, mais parce que Dieu a reſolu de l'accomplir. Voyez Rom. 8. 29. 30.

Le monde avec soi en Jesus-Christ, c'est-à-dire, des hommes de tout âge, de toute condition, de tout pays, de tout sexe, de tous les temps, &c. sans aucune distinction ni exception
1. Joan. 2. 2. de personnes. *Non pro nostris autem tantùm, sed etiam pro totius mundi.*

Ne leur imputant point leurs pechés. L'Apôtre explique en quoi consiste principalement la reconciliation des hommes avec Dieu, & dit que c'est en ce que Dieu ne leur impute pas leurs pechés, c'est-à-dire, qu'il les leur pardonne & les leur remet; en sorte qu'ils en sont entierement purifiés & délivrés de la damnation éternelle qu'ils avoient meritée par leurs offenses. *Beatus*
Rom. 4. 8. *vir cui non inputavit, &c.*

Et c'est lui qui a mis en nous la parole de reconciliation, c'est-à-dire; c'est lui qui nous a établis pour prêcher sa parole, & pour assûrer les hommes de sa part de leur reconciliation avec lui, pourvû qu'ils ne s'en rendent pas indignes par leur incredulité.

℣. 20. *Nous faisons donc la charge d'ambassadeurs pour* Jesus-Christ, *& c'est Dieu* même *qui vous exhorte par nôtre bouche*; ainsi *nous vous conjurons au nom de* Jesus-Christ *de vous reconcilier avec Dieu.*

Nous faisons donc la charge d'ambassadeurs de Dieu envers les hommes; *pour* Jesus-Christ, c'est-à-dire, à la place de Jesus-Christ, qui étoit pendant sa vie mortelle le grand Ambassadeur de Dieu envers les hommes, comme il est à présent leur mediateur envers Dieu.

Et c'est Dieu même *qui vous exhorte par nôtre bouche*: car la parole des Ambassadeurs est reputée la parole des Princes qui les envoyent; ainsi vous devez recevoir nôtre parole comme venant de la bouche de Dieu même, de qui nous
1. Thess. 2. 13. sommes les ministres: *Accepistis illud, non ut verbum*

verbum hominum, ſed ſicut eſt verè verbum Dei.

Ainſi nous vous conjurons au nom de JESUS-CHRIST, comme ſes lieutenans en la charge d'Ambaſſadeurs de Dieu, ou pour ſon amour, *de vous reconcilier avec Dieu*, c'eſt-à-dire, de rentrer en grace avec lui par une ſerieuſe converſion.

℣. 21. *Puiſque pour l'amour de nous il a traité celui qui ne connoiſſoit point le peché, comme s'il eût été le peché* même, *afin qu'en lui nous devinſſions* juſtes de *la juſtice de Dieu.*

Puiſque pour l'amour de nous. C'eſt la raiſon de l'exhortation du verſet précedent. Le Sens: Nous ne pouvons pas refuſer, ſans une extrême ingratitude, de nous reconcilier avec Dieu, après ce qu'il a fait pour nous, puiſque c'eſt lui-même, quoique nous l'euſſions offenſé, qui nous a recherchés le premier, & pour nous rendre dignes de ſon amitié, que nous avions perduë par le peché, il a bien voulu expoſer ſon propre Fils à la mort, comme un ſcelerat, & lui faire porter la peine de tous nos pechés, qui étoient l'obſtacle de nôtre reconciliation avec Dieu.

Il a traité celui qui ne connoiſſoit point le peché, c'eſt-à-dire, le Fils qui étoit exemt de tout peché, *comme s'il eût été le peché* même, c'eſt-à-dire, un très-grand pecheur.

Afin qu'en lui par ſon merite *nous devinſſions* juſtes de *la juſtice de Dieu*, c'eſt-à-dire, de cette juſtice qu'il opere en nous, & qui ſeule lui eſt agréable.

SENS

SENS SPIRITUEL.

℣. 1. jusqu'au 11. *AUssi nous savons que si cette maison de terre où nous habitons vient à se dissoudre, Dieu nous donnera dans le ciel une autre maison, qui ne sera point faite de main d'homme, & qui durera éternellement, &c.*

Le saint Apôtre, toûjours pleiñ de confiance & de courage au milieu des afflictions, tâche d'inspirer ce sentiment aux Corinthiens, & dans eux à tous les Chrétiens, en leur représentant que c'est un avantage de prodiguer sa vie par les souffrances, & que *la mort est un gain* quand on la souffre pour une bonne cause. On n'est point fâché de voir tomber une maison ruineuse, quand on est assûré qu'elle doit être rétablie tout de nouveau & changée en un palais magnifique; un voyageur qui ne respire que sa patrie, n'est point fâché de quitter la tente où il campoit dans son voyage, pour rentrer dans sa maison où il doit demeurer en repos: Ainsi un Chrétien doit-il être fâché que ce corps, qui est une maison de bouë, tombe en ruine, puisqu'il est assûré qu'il en recouvrera un tout autre plein de gloire & immortel?

Il est vrai que la mort est affreuse, & que naturellement on ne la regarde qu'avec horreur; mais depuis que le Fils de Dieu nôtre divin Liberateur a bien voulu en souffrir toutes les rigueurs pour la vaincre & pour en triompher, il nous l'a renduë douce & agréable, & nous ne devons plus regarder la dissolution de nôtre corps que comme un passage de la mort à la vie, & d'un état miserable à un bonheur éternel. C'est le sentiment où doivent être tous les Chrétiens, quelque repugnance qu'ils ressentent d'être dépoüillés

pouillés de leur corps; & à moins de renoncer à leur foi, quelque foibles & imparfaits qu'ils ſoient, ils ne doivent pas tellement aimer la vie qu'ils ne ſoient prêts de ſouffrir la mort, quand Dieu leur redemande la vie qu'il leur a prêtée, pour leur en donner une meilleure. Ainſi quoique la mort ſoit une choſe amere, nous ne devons pas refuſer de la *goûter*, comme parle l'Ecriture, ſi nous voulons aſſûrer nôtre ſalut. Quand nous voulons guerir d'une maladie, nous ne prenons, dit ſaint Gregoire, qu'avec grande peine une medecine amere; & cependant nous la prenons avec joie dans la confiance d'une prochaine ſanté: car ſi le corps ne ſe peut guerir autrement, ce qui nous déplaît dans ce breuvage, ne laiſſe pas de nous plaire; & voyant que nôtre vie dépend de cette amertûme, nous reſſentons de la joie parmi cette peine & ce chagrin. *Eccli.* 41. *Greg. moral. l.* 31. *c.* 16.

Ne voyons-nous pas, dit le même ſaint Docteur, qu'un homme courageux qui s'arme pour le combat, ſent que le cœur lui bat; il tremble, & ſemble avoir peur en pâliſſant, & cependant il eſt enflammé de colere: De même lorſque les Saints voyent approcher le temps de leur martyre, ils ne peuvent s'empêcher d'être ébranlés par l'infirmité de leur nature, pendant que leur cœur s'affermit par la ſolidité de leur eſperance: ils tremblent dans la vuë d'une mort prochaine, & en même temps ils ſe réjouiſſent de ce qu'en mourant ils parviennent à une plus veritable vie. Car on ne ſçauroit arriver au royaume du ciel ſans paſſer par une mort temporelle: c'eſt pourquoi ils ſont tout-enſemble dans la confiance & dans l'inquietude, dans la joie & dans la crainte; parce qu'ils ſavent bien qu'ils ne peuvent obtenir le repos qui leur eſt promis, s'ils ne paſſent avec peine & avec travail l'intervalle qui ſépare cette vie de l'autre.

Mais nul ne pourra jamais soûtenir avec fermeté la souffrance, s'il n'a le soin de se fortifier auparavant par une attentive meditation: car il est certain que l'on est d'autant moins surmonté par l'adversité, que l'on a eu plus de soin de s'y préparer par la prévoyance. La mort même, qui nous trouble quand elle survient inopinément, nous réjouit au-contraire quand on a soin
Eccli. 2. 1. de s'y préparer par une mûre déliberation. Préparons-nous donc à la tentation, selon l'avis que nous donne le Sage, & considerons que la maniere dont on se conduit dans les grandes tentations dépend ordinairement de celle dont on se conduit dans les petites. Ceux qui se tiennent dans une vigilance continuelle, & qui tâchent de se fortifier par la priere & la méditation des verités de l'Evangile, se soûtiennent dans les grandes épreuves. Dieu ne présente quelquefois qu'une occasion de cette sorte où il veut éprouver nôtre fidelité; & c'est le plus souvent la maniere dont on s'y conduit, qui décide du salut; tant il est important de s'y bien préparer. Recevons donc de la part des méchans le mal pour le bien, dans le temps que nous jouissons de la paix; & souffrons patiemment les détractions & les injures, afin que lorsque le temps de quelque persecution arrivera, nous soyons d'autant plus forts contre les épreuves violentes, que nous nous serons maintenus avec plus de patience contre les legeres attaques. Car celui qui ne peut supporter patiemment les mauvaises langues des médisans, se rend témoignage à soi-même, qu'il est incapable de se maintenir contre la violence d'une manifeste persecution. C'est ainsi que
2. *Tim.* 2. 5. l'on pourra *comparoître* avec assûrance *devant le tribunal de* JESUS-CHRIST, pour y recevoir la couronne que nous aurons meritée en combattant selon les regles qui sont prescrites.

¶. 11.

v. 11. jusqu'au 14. *Sachant donc combien le Seigneur est redoutable, nous nous justifions devant les hommes; mais Dieu connoît qui nous sommes, &c.*

Saint Paul qui ne respiroit que le salut de ceux qu'il conduisoit, tâche de prévenir tout ce qui pouvoit empêcher leur avancement dans la vertu. Et comme les faux-apôtres décrioient sa conduite, & formoient dans les esprits des Corinthiens des soupçons desavantageux contre lui, il a soin d'effacer ces mauvaises impressions avec une application qui fait voir le soin qu'il avoit de leur salut, dont l'affermissement dépendoit de l'estime qu'ils devoient avoir pour lui. Car les Pasteurs se doivent conserver leur propre réputation, non-seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour ceux qu'ils ont à conduire, à qui ils deviennent inutiles s'ils n'en sont estimés; & c'est à eux principalement que le Sage adresse ces paroles: *Curam habe de bono nomine*; ayez soin d'avoir bonne réputation: Ainsi quand il arrive que les inferieurs conçoivent de mauvais soupçons contre les superieurs; ceux-ci doivent prendre soin de guerir ces préventions, comme des maladies dangereuses capables de faire perir ceux qui en sont préoccupés. Saint Augustin qui a traité ce sujet, & en a donné des maximes qu'il a pratiquées lui-même, est d'avis que ceux qui ont des pensées desavantageuses contre l'honneur du prochain, *témoignent publiquement ce qu'ils ont dans le cœur, afin que l'on puisse employer toute sorte de remedes, plutôt que de permettre qu'ils perissent sans qu'on le sache, par le poison de ces pernicieux soupçons.* *Eccli.* 41. 15. *Aug. ep* 224.

Ce saint Docteur enseigne aussi, que l'on ne doit pas se contenter du témoignage de sa conscience, & que la charité qui ne cherche pas ses interêts, obligeant à faire le bien non-seulement devant Dieu, mais aussi devant les hommes, il

faut plutôt tâcher de les persuader de la fausseté de leurs soupçons, que de les reprendre de ce qu'ils les font paroître. *Magis satagendum est quomodò persuadeatur hominibus falsum esse quod suspicantur, quàm quomodò arguendi sunt qui suspiciones suas vocibus verbisque declarant.* Ibid.

C'est avec cette moderation que le grand Apôtre, qui voyoit les esprits des Corinthiens prévenus de quelques soupçons, tâche de les persuader de son innocence & de la sincerité de sa conduite; & le motif par lequel il se croit obligé d'effacer dans leurs esprits ces mauvaises impressions, c'est, dit-il, qu'il sçait *combien le Seigneur est redoutable*, & qu'il nous demândera compte du salut de nôtre prochain, si nous avons negligé de prévenir sa perte.

Saint Augustin étoit encore bien penetré de cette crainte, & persuadé de cette obligation; car voulant adoucir l'esprit d'un Evêque qui s'étoit choqué de ce que ce saint Docteur avoit écrit sans nommer personne; il prie un autre Evêque, qu'il prend pour médiateur, de lui ôter la pensée que ce fût par mépris pour lui qu'il avoit écrit de la sorte: *Assûrez-le*, dit il, *combien je suis éloigné de le mépriser, combien je crains Dieu en sa personne, & combien je regarde en lui nôtre chef; dans le corps duquel nous sommes tous freres.* Noverit *quàm eum non contemnam, & quantùm in illo Deum timeam, & cogitem caput nostrum in cujus corpore fratres sumus.* Si nous étions bien persuadés de cette verité capitale de la Religion, qui est que nous sommes tous freres, membres du même corps, appellés à la même gloire; nous aurions bien plus de soin de nous ménager les uns les autres, & de prendre garde de nous choquer en quoi que ce soit par des défiances, des soupçons, des rapports, des paroles de mépris, ou par d'autres inconsiderations;

&

& ſi quelqu'un ſe croyoit offenſé en quelque choſe, ou qu'il fût frappé de quelque mauvaiſe impreſſion, nous tâcherions de guerir ſon eſprit au plutôt, de peur que la plaie ne devînt mortelle; c'eſt de quoi nous avertit le même ſaint Auguſtin, au ſujet des mauvais ſoupçons: *Encore*, dit-il, *que celui qui mépriſe les louanges des hommes, mépriſe auſſi leurs ſoupçons temeraires; néanmoins s'il eſt vraiment homme-de-bien, il ne mépriſe point leur ſalut; parce qu'il a tant d'amour pour la juſtice, qu'il aime même ſes envieux, & qu'il deſire de les corriger, afin de les avoir pour compagnons de ſa félicité.* *Aug. de Civ. Dei. l. 14. c. 29.*

Ces maximes, dont la pratique eſt auſſi rare qu'elle eſt neceſſaire, ne ſont point des conſeils que l'on puiſſe omettre ſi l'on veut; la charité nous engage à guerir les bleſſures que nôtre prochain ſe fait, principalement ſi nous y donnons occaſion; & pour conſerver ſon affection à nôtre égard, nous devons les prévenir, & diſſiper par des témoignages d'eſtime & de confiance, les ombrages & les ſoupçons qu'ils pourroient avoir contre nous: & ſi ceux qui ont ſouffert quelque injure, ſont obligés de prendre les moyens de guerir l'ame de celui qui la leur a faite; ceux qui ont conçu de nous de mauvais ſoupçons, ne ſont pas plus indignes de nôtre charité. Ainſi, au-lieu des plaintes & des reproches que l'on fait ordinairement, il faut s'éclaircir avec eux paiſiblement, ſoit en leur rendant compte de nôtre conduite, ſoit en les informant de nos veritables intentions; de cette ſorte nous nous acquittons de l'obligation que nous avons d'empêcher nôtre frere de ſe perdre.

℣. 14. juſqu'au 17. *Parce que l'amour de* JESUS-CHRIST *nous preſſe; conſiderant que ſi un ſeul eſt mort pour tous, donc tous ſont morts; & que* JESUS-CHRIST *eſt mort pour tous, afin*

que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, &c.

Rien ne porte davantage à aimer, que de voir qu'on eſt aimé. Or l'amour que JESUS-CHRIST a eu pour les hommes eſt ſi exceſſif, qu'il n'y a point de paroles qui puiſſent l'exprimer, ni de penſées qui puiſſent le concevoir. Il n'y a point de plus grande marque d'amour, dit ce divin Sauveur, que de donner ſa vie pour ſes amis; ſon amour a été encore plus loin, ayant donné ſa vie pour ſes ennemis: *Et c'eſt en cela*, dit Saint Paul, *que Dieu fait éclater ſon amour envers nous, de ce que lorſque nous étions encore pecheurs*, JESUS-CHRIST *n'a pas laiſſé de mourir pour nous, & nous a lavés de nos pechés dans ſon ſang*. Ainſi *ce Prince des Rois de la terre*, ce Seigneur ſi grand & ſi infini en Majeſté, quoique par nos infidelités nous euſſions attiré ſa haine ſur nous, il n'a pas laiſſé néanmoins, ſans qu'il eût aucun beſoin de nous, mais par les ſeuls mouvemens de ſa charité, de ſe vêtir de nôtre chair mortelle, de prendre ſur ſoi toutes nos dettes, & pour nous en acquitter, de ſouffrir les plus horribles tourmens. Et quoiqu'il eût une infinité de moyens de pourvoir à nôtre ſalut, puiſqu'étant Dieu il ne pouvoit rien faire qui ne fût d'un prix & d'un merite infini; cependant ſa bonté exceſſive ne s'eſt pas contentée de ce qui pouvoit ſuffire, il a voulu donner liberalement pour nous juſqu'à la derniere goute de ſon ſang.

Rom. 5. 8. 10.

Apoc. 1. 5.

Mais ce qui releve encore la grandeur de cet amour de JESUS-CHRIST pour nous, c'eſt que lui qui *eſt mort ſeul pour tous*, étoit auſſi diſpoſé à ſouffrir pour un ſeul homme, s'il en eût été beſoin, que pour tous les hommes: Et il n'auroit pas refuſé, dit ſaint Chryſoſtôme, de faire pour un ſeul ce qu'il a fait pour tous enſem-

enſemble: Ainſi chacun peut dire ce que dit ſaint Paul: *Celui qui m'a aimé s'eſt livré à la mort pour moi.* Peut-on faire attention à tout cela, ſans ſe ſentir excité à de grands ſentimens de reconnoiſſance & d'amour envers ce divin Sauveur? Et *cet amour de* JESUS-CHRIST ne doit-il pas *nous preſſer* de lui donner des preuves du nôtre, *non de paroles & de la langue, mais par œuvres & en verité?* Qu'eſt-ce que Dieu demande de nous pour reconnoître un ſi grand excès de bonté? C'eſt, dit ſaint Paul, *que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui eſt mort & qui eſt reſſuſcité pour eux*; comme il dit lui-même, qu'il vivoit, ou plûtôt, que ce n'étoit plus lui qui vivoit, mais que c'étoit JESUS-CHRIST qui vivoit en lui.

Gal. 2. 20.

1. Joan. 3. 18.

Gal. 2. 20.

C'eſt une maxime generale reçuë par-tout, que la vie, la conduite & les actions d'un homme doivent être telles qu'eſt ſon être & ſa condition: nous ſommes enfans de Dieu par la grace; & par cette onction divine nous ſommes devenus non-ſeulement Chrétiens, mais autant de Chriſts; JESUS-CHRIST, ſe faiſant une même choſe avec nous par la communication de ſa chair & de ſon ſang. Ainſi il faut neceſſairement que n'étant qu'un corps & un eſprit avec lui, nôtre vie ſoit vraîment ſemblable à la ſienne: *Celui qui dit qu'il demeure en* JESUS-CHRIST, *doit marcher lui-même comme* JESUS-CHRIST *a marché*; & chaque Chrétien doit toûjours avoir JESUS-CHRIST préſent, comme le parfait modelle ſur lequel il doit regler toutes ſes actions. Il faut donc avoir comme JESUS-CHRIST le cœur pur & dégagé de toute affection terreſtre, pour être remplis de ſon Eſprit, & n'être qu'un avec lui. Que ſi les Apôtres, pour avoir été trop attachés à l'humanité ſainte de JESUS-CHRIST, étoient in-

1. Joan. 2. 6.

capables de recevoir le Saint-Esprit, celui dont le cœur est rempli & tout occupé de l'amour du monde & des choses temporelles, sera-t-il capable d'être animé de l'Esprit de JESUS CHRIST & de vivre comme lui? Pour être en cet état il faut renoncer au monde, à la chair & à soi-même : *Car*, comme dit saint Ambroise, *de même que par l'unité & la plenitude de la divinité, le Pere est tout dans le Fils, & le Fils tout dans le Pere; aussi par l'amour & par la veritable pieté, l'homme chrétien est tout en* JESUS-CHRIST, *puisque celui qui est uni au Seigneur est un même esprit avec lui.* Ainsi nôtre saint Apôtre dit ici, qu'ils ne connoissoient plus desormais personne selon la chair; & s'ils avoient connu JESUS-CHRIST selon la chair; maintenant ils ne le connoissoient plus de cette sorte. Il est tellement vrai que desormais on ne doit plus connoître JESUS-CHRIST selon la chair, que celui-là qui a connu spirituellement le Verbe fait chair, ne connoît pas même la chair du Verbe selon la chair, mais seulement selon l'esprit. Quand donc l'Apôtre dit, que nous ne devons plus connoître ni aimer JESUS-CHRIST selon la chair, il entend que depuis qu'il est entré en sa gloire nous ne devons plus le considerer humainement, mais le regarder comme un Dieu tout-puissant & infini, & l'adorer desormais en esprit & en verité, comme lui-même nous a enseigné que nous devons adorer son Pere, & l'aimer même dans sa chair & dans son humanité toute sainte, du même amour dont nous devons aimer Dieu. Si donc nous voulons connoître JESUS-CHRIST non selon la chair, mais selon l'esprit, ne nous connoissons plus nous-mêmes selon la chair; soyons entierement morts au monde & à toutes les choses du monde, & ne vivons plus que *pour celui qui est mort & ressuscité*

Ambr. in Ps. 36.

reſſuſcité pour nous : ne deſirons plus rien que d'être délivrés de la priſon de ce corps de mort, pour être éternellement avec JESUS-CHRIST.

ỳ. 17. juſqu'au 20. *Si donc quelqu'un eſt à* JESUS-CHRIST, il eſt devenu *une nouvelle créature; ce qui étoit de vieux eſt paſſé, & tout eſt devenu nouveau.*

Nôtre ſainte Religion nous enſeigne que nous avons deux naiſſances, l'une charnelle, & l'autre ſpirituelle, & que ſi nous ſommes nés de nos parens pour vivre d'une vie temporelle & periſſable, nous devons naître une ſeconde fois pour vivre d'une vie ſpirituelle & immortelle. La premiere naiſſance que nous tirons d'Adam nous produit terreſtres, impurs, pecheurs, & deſtinés à une perte éternelle. La ſeconde naiſſance que nous recevons de JESUS-CHRIST, nous rend ſpirituels, purifie nôtre ame de toutes ſes ſouillûres, & nous fait devenir enfans de Dieu, & heritiers de la vie éternelle.

C'eſt le propre du vieil homme, dit ſaint Gregoire, d'aimer le monde, de s'attacher par affection aux choſes paſſageres, de s'élever par orgueil, d'être impatient, de penſer à faire du mal à ſon prochain par envie, de ne point donner de ſon bien aux pauvres, de rendre le mal pour le mal, & de ſe réjouir de l'affliction de ſon prochain: mais lorſque *le corps du peché eſt* détruit, & que par une converſion ſincere l'homme eſt devenu *une nouvelle créature*; il mépriſe ce monde & tous ſes attraits, il ſe ſoumet avec humilité à Dieu & au prochain, il ſouffre avec patience les affronts qu'on lui fait, ſans en garder aucun reſſentiment; il donne volontiers de ſon bien aux pauvres, il aime ſes amis en Dieu, & ſes ennemis pour Dieu; c'eſt, dit ce ſaint Docteur, d'une telle perſonne qu'on peut dire que *tout ce qui étoit de vieux eſt paſſé*, & que *Gregor. hom. 10. in Ezech.*

tout eſt devenu nouveau. C'eſt dans le Batême que ſe fait ce changement admirable, c'eſt là où le vieil homme eſt enſeveli, & que ſous les pechés ſont noyés, comme le furent autrefois les Egyptiens dans les eaux de la mer ronge; ainſi l'homme regeneré devient *une nouvelle créature, & ce qui étoit de vieux eſt paſſé, & tout eſt devenu nouveau* en JESUS-CHRIST mort & reſſuſcité.

On donnoit autrefois à chacun des nouveaux batiſés une robbe blanche enſuite de leur Batême, laquelle ils portoient durant l'eſpace de ſept jours, pour leur faire entendre qu'après être entierement renouvellés, ils devoient tellement regler toute la conduite de leur vie, & veiller ſi exactement ſur leurs paroles & ſur leurs actions, qu'ils conſervaſſent cette premiere grace par laquelle ils étoient renouvellés, & cette innocence baptiſmale dont ils étoient revêtus, pure & entiere juſques au jour du Seigneur; devant le tribunal duquel ils étoient obligés de paroître, & de la repréſenter telle qu'ils l'avoient reçuë, afin qu'ayant été fidéles juſqu'à la mort, ils fuſſent trouvés dignes au jour de leur octave, qui eſt l'image de l'éternité, d'être revêtus de la nouvelle robe de la gloire & de la bienheureuſe immortalité.

℣. 20. *Nous faiſons donc la charge d'ambaſſadeurs pour* JESUS-CHRIST, *& c'eſt Dieu* même *qui vous exhorte par nôtre bouche.* Ainſi *nous vous conjurons au nom de* JESUS-CHRIST *de vous reconcilier avec Dieu.*

On ne peut conſiderer qu'avec un étonnement tout à-fait ſurprenant avec quelle bonté le ſouverain Seigneur des créatures, après avoir été offenſé par l'homme, ait bien voulu venir à lui le premier, & rechercher ſon amitié. Car, comme dit ſaint Jean, *c'eſt en cela que conſiſte*

1 Jean. 4. 9.

cet

cet amour, que ce n'eſt pas nous qui avions aimé Dieu, mais que c'eſt lui qui nous a aimés le premier, & qui a envoyé ſon Fils pour être la victime de propitiation pour nos pechés. Mais on ne peut conſiderer avec un moindre étonnement quelle eſt la dureté d'un miſerable pecheur, qui refuſe de ſe reconcilier avec ſon frere qu'il a offenſé: Car s'il arrive que nous ayons quelque differend avec nôtre prochain, nous avons honte de faire la premiere démarche pour nous remettre bien avec lui. Nôtre orgueil, qui nous fait plus aimer la gloire des hommes que celle de Dieu & que nôtre propre ſalut, nous empêche ſouvent, quoique nous ſouhaitions de nous reconcilier, d'aller les premiers rechercher celui qui s'eſt éloigné de nous. Pour voir donc juſques où va nôtre inſenſibilité, nous n'avons qu'à conſiderer ce que Dieu même a fait pour nous reconcilier à lui: après avoir été outragé de nous, non-ſeulement il ne s'en eſt point vangé, mais il nous a même envoyé ſon Fils, afin que nous rentrions en grace avec lui; & quoiqu'il ait été offenſé le premier, il eſt néanmoins le premier à nous prier de nous reconcilier avec lui: mais parce que l'offenſe qui lui avoit été faite étoit infinie, & qu'elle ne pouvoit être reparée par aucune créature, quelqu'excellente qu'elle pût être; l'extrême amour dont il a aimé les hommes, l'a porté à envoyer ſon propre Fils pour les racheter de la mort; ainſi *il a traité pour l'amour de nous celui qui ne connoiſſoit point le peché*, & qui étoit l'innocence même incapable de pecher, *comme s'il eût été le peché* même, c'eſt-à-dire, comme s'il eût été un inſigne pecheur qui ſe fût noirci de toutes ſortes de crimes. Dieu l'avoit envoyé aux hommes comme ſon ambaſſadeur & ſon mediateur pour les exhorter & les conjurer de ſe reconcilier avec lui: en le livrant

pour eux, il ſemble l'avoir trahi, & avoir pris leur parti contre ſon Fils même, qu'il avoit envoyé pour être ſon ambaſſadeur, dit ſaint Chryſoſtome. Que peut on comparer à une bonté ſi exceſſive? Et qui peut avoir un cœur ſi endurci, que de refuſer de retourner à Dieu, & de rentrer en grace avec lui? Les Apôtres ont été les miniſtres de nôtre reconciliation, & JESUS-CHRIST en a été le Médiateur; cette reconciliation s'opere encore tous les jours par les Paſteurs & les autres miniſtres qu'il a établis, pour continuer d'exhorter les hommes, & c'eſt lui-même qui les exhorte par ceux qu'il leur envoie. *Celui qui vous écoute m'écoute*, dit-il à ſes diſciples: ſi donc nous écoutons *aujourd'hui* leur voix n'endurciſſons point nos cœurs, comme il eſt arrivé aux Juifs; & recevons avec de grands ſentimens de reconnoiſſance les graces que JESUS-CHRIST nous offre, & qu'il nous a meritées.

CHAPITRE VI.

1. ET tant donc les coöperateurs *de Dieu*, † nous vous exhortons de ne pas recevoir en vain la grace de Dieu.

† 1. Dimanche de Carême. *Iſai.* 49. 8.

2. Car il dit lui-même: Je vous ai exaucé au temps favorable, & je vous ai aidé au jour du ſalut. * Voici maintenant le temps *favorable*; voici maintenant le jour du ſalut.

1. *Adjuvantes autem exhortamur, ne in vacuum gratiam Dei recipiatis.*

2. *Ait enim: Tempore accepto exaudivite, & in die ſalutis adjuvite. Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies ſalutis.*

v. 2. *expl.* tel eſt le temps de l'Evangile.

3. Ne

3. *Nemini dantes ullam offensionem, ut non vituperetur ministerium nostrum:*

3. Et nous prenons garde aussi nous-mêmes de ne donner en quoi que ce soit aucun sujet de scandale *, afin que nôtre ministere ne soit point deshonoré:

1. Cor. 10. 32.

4. *sed in omnibus exhibeamus nosmetipsos, sicut Dei ministros, in multa patientia, in tribulationibus, in necessitatibus, in angustiis:*

4. † mais agissant en toutes choses comme des ministres de Dieu, nous nous rendons recommandables par une grande patience dans les maux, dans les necessités *pressantes*, & dans les extrêmes afflictions;

† Plusieurs Saints Martyrs. 1. Cor. 4. 1.

5. *in plagis, in carceribus, in seditionibus, in laboribus, in vigiliis, in jejuniis:*

5. dans les plaies, dans les prisons, dans les séditions, dans les travaux, dans les veilles, dans les jeûnes:

6. *in castitate, in scientia, in longanimitate, in suavitate, in Spiritu sancto, in charitate non ficta:*

6. par la pureté *, par la science, par une douceur perseverante, par la bonté, par les *fruits du* Saint-Esprit, par une charité sincere:

7. *in verbo veritatis, in virtute Dei per arma justitiæ à dextris, & à sinistris:*

7. par la parole de verité, par la force de Dieu, par les armes de la justice, pour combattre à droit & à gauche *;

v. 3. *expl.* on a appliqué cela à saint Paul, parce que la suite fait voir qu'il ne continuë pas l'exhortation qu'il avoit faite d'abord, mais qu'il parle de lui-même, quoique sans se nommer expressément.

v. 6. *expl.* en menant une vie pure & sans reproche.

v. 7. expl. *à droit* en ne vous élevant pas dans la prosperité, *à gauche* en ne vous laissant point abattre dans l'adversité. *Mng.*

8. parmi l'honneur & l'ignominie, parmi la mauvaise & la bonne reputation; comme des séducteurs *, quoique sinceres & veritables; comme inconnus, quoique très-connus;

8. *per gloriam, & ignobilitatem, per infamiam & bonam famam: ut seductores & veraces: sicut qui ignoti, & cogniti:*

9. comme *toûjours* mourans, & vivans néanmoins; comme châtiés, mais non jusqu'à être tués;

9. *quasi morientes, & ecce vivimus: ut castigati, & non mortificati:*

10. comme tristes, & toûjours dans la joie; comme pauvres, & enrichissant plusieurs; comme n'ayant rien, & possedant tout ¶.

10. *quasi tristes, semper autem gaudentes: sicut egentes, multos autem locupletantes: tanquàm nihil habentes, & omnia possidentes.*

11. O Corinthiens, ma bouche s'ouvre, & mon cœur s'etend par l'affection que je vous porte.

11. *Os nostrum patet ad vos, ô Corinthii, cor nostrum dilatatum est.*

12. Mes entrailles ne sont point resserrées pour vous; mais les vôtres le sont *pour moi.*

12. *Non angustiamini in nobis: angustiamini autem in visceribus vestris:*

13. Rendez-moi donc amour pour amour *. Je vous parle comme à mes enfans; étendez aussi *pour moi* vôtre cœur.

13. *eandem autem habentes remunerationem, tanquàm filiis dico, dilatamini & vos.*

14. Ne vous attachez point à un même joug avec les Infidéles: car quel-

14. *Nolite jugum ducere cum infidelibus. Quæ enim participatio*

v. 8. *expl.* ils étoient accusés de séduire le monde.

v. 13. *lettr.* nous recompensant de même maniere: ou nous rendant la pareille.

cipatio justitiæ cum iniquitate? Aut quæ societas lucis ad tenebras?

15. *Quæ autem conventio Christi ad Belial? Aut quæ pars fideli cum infideli?*

16. *Qui autem consensus templo Dei cum idolis? Vos enim estis templum Dei vivi, sicut dicit Deus: Quoniam inhabitabo in illis, & inambulabo inter eos, & ero illorum Deus; & ipsi erunt mihi populus.*

17. *Propter quod exite de medio eorum, & separamini, dicit Dominus, & immundum ne tetigeritis:*

18. *& ego recipiam vos, & ero vobis in patrem, & vos eritis mihi in filios & filias, dicit Dominus omnipotens.*

le union peut-il y avoir entre la justice & l'iniquité? Quel commerce entre la lumiere & les tenebres?

15. Quel accord entre JESUS-CHRIST & Bélial, Quelle societé entre le Fidéle & l'Infidéle?

16. Quel rapport entre le temple de Dieu & les idoles? Car vous êtes le temple de Dieu vivant, comme Dieu dit lui-même: J'habiterai en eux & je m'y promenerai *. Je serai leur Dieu, & ils seront mon peuple.

1 *Cor.* 3. 16. 17. 6. 19. *Lev.* 26. 12.

17. C'est pourquoi sortez du milieu de ces personnes, dit le Seigneur: séparez-vous d'eux, & ne touchez point à ce qui est impur.

Isa. 52. 11.

18. & je vous recevrai, je serai vôtre Pere, & vous serez mes fils & mes filles, dit le Seigneur tout-puissant.

Jer. 31. 9.

v. 16. *expl.* Dieu habite dans le cœur par sa grace; il s'y promene par les divins effets qu'il y opere, après l'avoir étendu par la charité. *Aug.*

SENS

SENS LITTERAL.

℣. 1. ET*ant donc les coôperateurs* de Dieu, *nous vous exhortons de ne pas recevoir en vain la grace de Dieu.*

Etant donc les coôperateurs de Dieu, Timothé & moi, nous travaillons avec Dieu, & ſous ſa conduite, à l'édification de l'Egliſe, comme ambaſſadeurs envoyés de ſa part.

Nous vous exhortons de ne recevoir pas en vain la grace de Dieu; c'eſt-à-dire, qu'étant une fois reconciliés avec Dieu, vous ne rendiez pas inutile le don de la reconciliation, en retournant à vos pechés paſſés; ou en negligeant de produire des œuvres dignes d'une ſi grande grace, & telles que les doit produire un Fidéle rétabli dans la juſtice & dans la familiarité avec Dieu. Voyez Hebr. 12. 15.

℣. 2. *Car il dit lui-même: Je vous ai exaucé au temps favorable, & je vous ai aidé au jour du ſalut. Voici maintenant le temps* favorable, *voici maintenant le jour du ſalut.*

Car. C'eſt la raiſon du verſet précedent. Le ſens: Ce qui me porte à vous exhorter, & ce qui vous doit porter vous mêmes à ne pas abuſer du don de la reconciliation, mais à vivre d'une vie toute ſainte & toute chrétienne; c'eſt la conjoncture favorable du temps de la loi de grace où nous ſommes, qui eſt un temps plein de benedictions, & dans lequel il nous eſt très-aiſé de nous ſanctifier & d'operer nôtre ſalut, après lequel, ſi nous en abuſons maintenant, il ne faut plus eſperer de grace de la part de Dieu, ni de ſalut. *Dum tempus habemus operemur bonum. Dum dies eſt, venit nox quando nemo poteſt operari.* Gal. 6. 10. Joan. 9. 4.

Il dit lui-même, c'eſt-à-dire, Dieu dit par Iſaïe,

Iſaïe, ch. 49. v. 8. ou a prédit par ce Prophete: *Je vous ai exaucé au temps favorable, &c.* L'Apôtre applique cette prophetie au temps de JESUS-CHRIST & de ſon Evangile, & il appelle enſuite *le temps* favorable, un *temps de ſalut*; parce que l'Evangile eſt un temps de grace, de miſericorde & de reconciliation, qui produit en nous le ſalut par la grace & la remiſſion des pechés. Ce qu'on n'avoit pu obtenir juſqu'alors par l'obſervation de la lettre de la loi.

℣. 3. *Et nous prenons garde auſſi nous-mêmes de ne donner en quoi que ce ſoit aucun ſujet de ſcandale, afin que nôtre miniſtere ne ſoit point deshonoré.*

Et nous, qui ſommes les miniſtres de cette reconciliation par l'Evangile de JESUS-CHRIST, *prenons garde auſſi*, c'eſt-à-dire, veillons ſoigneuſement ſur *nous-mêmes*, afin *de ne donner en quoi que ce ſoit*, dans nos paroles & dans nos actions, *aucun ſujet de ſcandale*, c'eſt-à-dire; de s'offenſer & de ſe ſcandaliſer de notre conduite, & de ruiner par des erreurs ou par un mauvais exemple, la bonne odeur de l'Evangile que nous prêchons.

Afin que nôtre miniſtere, c'eſt-à-dire, la prédication de l'Evangile que nous annonçons de la part de Dieu, *ne ſoit point deshonoré*, par ceux qui nous écoutent, & ſur-tout par les Infidéles, qui ont accoûtumé de faire retomber les vices des Prédicateurs ſur la doctrine qu'ils enſeignent.

℣. 4. *Mais agiſſant en toutes choſes comme des miniſtres de Dieu, nous nous rendons recommandables par une grande patience dans les maux, dans les neceſſités* preſſantes, *dans les extrêmes afflictions.*

Mais agiſſant en toutes choſes, non-ſeulement dans la prédication de l'Evangile, mais encore dans tous les évenemens de cette vie, & dans tous

tous les differens états où la Providence nous met. Ce qu'il explique plus en détail dans ce verſet & dans les ſuivans.

Comme des miniſtres de Dieu; c'eſt à-dire, fidéles & deſintereſſés, ſans autre vuë que de plaire à Dieu, & de nous acquitter ſaintement du miniſtere dont il nous a chargés. L'Apôtre ſemble taxer ici les faux miniſtres, qui ne cherchoient que leurs propres interêts, & non l'avancement & le progrès de l'Evangile. *Autr.* Comme des miniſtres de Dieu. Ce qui peut s'appliquer aux ſimples Fidéles. Le ſens: Je vous exhorte de vous conduire en toute choſe auſſi ſagement, que ſi vous étiez les miniſtres de l'Evangile.

Nous nous rendons recommandables. Le ſens: Il ne ſuffit pas que nôtre miniſtere ne ſoit pas deshonoré par nôtre mauvaiſe conduite, mais il faut encore le rendre recommandable par le bon exemple.

Par une grande patience. Ce n'eſt donc point par cet éclat exterieur qui attire les yeux du monde, qu'un Paſteur ſe rend recommandable; mais par la patience dans les ſoins & les travaux du miniſtere. *Autr.* En ſe poſſedant ſoi-même dans les traverſes & les obſtacles qui ſe rencontrent dans les fonctions de l'Apoſtolat.

Dans les maux. Let. *Dans les tribulations*, c'eſt-à-dire, dans les perſecutions de la part des Infidéles & des mauvais paſteurs.

Dans les neceſſités preſſantes, c'eſt-à-dire, lorſque les choſes les plus neceſſaires à la vie ſemblent nous manquer.

Dans les extrémes afflictions, c'eſt à-dire, dans les perils & les dangers où la prédication de l'Evangile nous expoſe. Ce qu'il explique dans le verſet ſuivant.

℣. 5. *Dans les plaies, dans les priſons, dans les ſedi-*

ſeditions, dans les travaux, dans les veilles, dans les jeûnes.

Dans les plaies, &c. L'Apôtre marque dans ce verſet, tout ce qui pouvoit être alors l'objet de la patience d'un veritable miniſtre de l'Evangile, & ce que lui-même avoit appris à ſupporter par ſa propre experience, comme il le rapporte, ch. 11. v. 23. & ſuivans de cette même Lettre.

℣. 6. Par la pureté, par la ſcience, par une douceur perſeverante, par la bonté, par les fruits du *Saint-Eſprit, par une charité ſincere.*

Dans le verſet précedent, l'Apôtre parle des vertus neceſſaires pour ſoûtenir les peines & les travaux qui viennent du dehors, & du commerce qu'on peut avoir avec les hommes dans la prédication de l'Evangile, mais dans celui-ci, il s'attache aux vertus qui regardent l'ame, & la diſpoſition interieure du cœur.

Par la pureté de corps & d'eſprit, ou d'intention.

Par la ſcience des myſteres & des verités de la Religion, & par la connoiſſance des veritables moyens de conduire les ames au ſalut.

Par une douceur perſeverante, envers ceux qui nous offenſent.

Par la bonté, envers tous les hommes. *Autr.* Par une douceur qui gagne le cœur de ceux à qui nous prêchons, & avec leſquels nous converſons.

Par les fruits du *Saint-Eſprit*, avec l'onction du Saint-Eſprit, & animés de ce même Eſprit.

Par une charité ſincere. Let. *Non feinte.* Le Grec. *Non hypocrite*; ce que l'Apôtre dit pour taxer l'hypocriſie des faux miniſtres, qui tâchoient de ſéduire les Fidéles de Corinthe par une charité apparente.

℣. 7. Par la parole de verité, par la force de Dieu,

Dieu, par les armes de la justice, pour combattre à droit & à gauche.

Par la parole de verité, en prêchant librement la verité, sans aucun mélange de fausseté.

Par la force de Dieu, par cette vertu toute divine que nous faisons paroître dans nôtre ministere, soit en operant des miracles, soit en convertissant les Infidéles, soit en convainquant & en punissant ceux qui sont rebelles à nôtre prédication.

Par les armes de la justice, &c. c'est-à-dire, par la pratique des vertus chrétiennes, qui sont les armes dont nous nous servons pour attaquer les méchans, & nous défendre contr'eux. *Autr.* Par la pratique des vertus chrétiennes, qui sont les armes dont nous nous servons à droit & à gauche, c'est-à-dire, dans la prosperité & dans l'adversité, pour nous conserver dans la justice & dans la pieté. Ces vertus sont l'humilité dans la prosperité, & la force dans l'adversité; l'humilité pour ne nous pas élever, & la force pour ne nous pas laisser abattre.

℣. 8. *Parmi l'honneur & l'ignominie, parmi la mauvaise & la bonne reputation; comme des séducteurs, quoique sinceres & veritables, comme inconnus, quoique trés-connus.*

L'Apôtre décrit les contradictions où lui-même s'est trouvé, & où se trouveront toûjours ceux qui seront engagés, comme lui, dans la prédication des verités Evangeliques.

Parmi l'honneur, c'est-à-dire, l'estime & la louange des uns, *& l'ignominie*, c'est-à-dire, rejettés & persecutés des autres.

Parmi la mauvaise & la bonne reputation, c'est-à-dire, chargés d'injures & de calomnies d'une part, & de l'autre, comblés de benedictions & de gloire; & estimés des uns comme des anges de paix & des ministres de l'Evangile de Dieu;

& traités des autres comme des magiciens & des foux.

Comme des ſéducteurs, quoique ſinceres & veritables, c'eſt-à-dire, accuſés de ſéduire le monde. Après que l'Apotre a rapporté en general les reproches qu'on faiſoit aux miniſtres de l'Evangile, il deſcend dans le détail, & y répond en même temps.

Comme inconnus, c'eſt-à-dire : On nous reproche d'être mépriſables, vils, & de nulle eſtime dans le monde; *quoique très connus* par les Fidéles, qui nous eſtiment, & qui rendent gloire à nôtre miniſtere.

℣. 9. *Comme* toûjours *mourans, & vivans néanmoins; comme châtiés, mais non juſqu'à être tués.*

Comme toûjours *mourans*, c'eſt comme s'il diſoit: On ne nous regarde plus qu'avec mépris, & comme des gens de l'autre monde, qui n'avons plus de part à la vie; étant tous les jours expoſés aux ſupplices les plus cruels, comme les victimes de la mort.

Et vivans néanmoins, c'eſt-à-dire : Nous ne laiſſons pas cependant de demeurer en vie; par une protection divine toute viſible & miraculeuſe; & quelque mal qu'on nous faſſe, nous y demeurerons toûjours, juſqu'à ce qu'il plaiſe à Dieu de nous couronner d'une mort glorieuſe.

Comme châtiés, mais non juſqu'à être tués. Le ſens: Car quoique Dieu permette que nous ſoyons affligés des ſupplices les plus cruels; ce n'eſt pas pour nous faire mourir, mais ſeulement pour nous purifier davantage, & pour nous corriger; comme un pere qui frappe ſes enfans, non pour les tuer, mais pour les dreſſer, & pour les corriger de leurs imperfections. Voyez Pſ. 117. 18.

℣. 10. *Comme triſtes, & toûjours dans la joie; comme*

comme pauvres & enrichissant plusieurs; comme n'ayant rien, & possedant tout.

Comme tristes, à cause de tant de persecutions: *& toûjours dans la joie*, que nous produit interieurement nôtre bonne conscience. *Autr.* Qui nous vient de la bonne conscience, & des consolations celestes que Dieu nous envoie, & qu'il répand dans nos cœurs.

Comme pauvres, & enrichissant plusieurs, principalement des dons spirituels de la connoissance de Dieu en Jesus-Christ, & de sa grace.

Commme n'ayant rien, non-seulement comme pauvres & miserables, mais comme manquant de toutes choses, & même de celles qui sont absolument necessaires; ce qui n'est pas ordinaire aux plus pauvres

Et possedant tout, c'est-à-dire, aussi contens que si nous possedions tout. *Autr.* Possedant tout par la foi, dans l'esperance certaine que nous avons d'être pleinement rétablis dans le droit d'enfans de Dieu, & par consequent d'être avec Jesus-Christ, qui est nôtre chef & nôtre aîné, les heritiers de tous ses biens, & Seigneurs de toutes les creatures. *Coheredes autem Christi* Voyez 1. Cor. 3. 21. 22. 1. Tim. 4. 3, Hebr. 1. 2. & 2. 5.

Rom. 8. 17.

℣. 11. *O Corinthiens, ma bouche s'ouvre, & mon cœur s'étend par l'affection que je vous porte.*

O Corinthiens, ma bouche s'ouvre, c'est-à-dire, se laisse emporter à cette liberté, & à cette abondance & ce torrent de paroles; *& mon cœur s'étend* de joie *par l'affection que je vous porte.* Gr. *pour vous.* Le sens: Le transport de joie où je suis est si grand, qu'aprés tout ce que je viens de vous dire, je ne sçaurois encore cesser de vous parler, & de vous témoigner les sentimens de tendresse que j'ai pour vous.

℣ 12, *Mes entrailles ne sont point resserrées pour vous, mais les vôtres le sont* pour moi. *Mes*

Mes entrailles, &c. Le ſens: L'affection que j'ai pour vous eſt ſi grande, que je vous porte tous dans mon cœur; mais vous en avez ſi peu pour moi, que je n'ai pas même de place dans le vôtre.

¥.13. Rendez-moi donc amour pour amour. Je vous parle comme à mes enfans; étendez auſſi pour moi *vôtre cœur.*

Rendez moi donc amour pour amour. Le ſens: L'amour que je vous demande, eſt une récompenſe duë à celui que j'ai pour vous.

Je vous parle comme à mes enfans, c'eſt-à-dire, comme à ceux pour qui j'ai plus de tendreſſe. *Autr.* Comme à ceux que j'ai engendrés à JESUS-CHRIST, & qui par conſequent me doivent aimer comme leur pere.

Etendez auſſi pour moi *vôtre cœur*, c'eſt à-dire, donnez-moi place dans vôtre cœur, comme je vous en donne dans le mien.

¥.14. Ne vous attachez point à un même joug avec les Infidéles: car quelle union peut-il y avoir entre la juſtice & l'iniquité? Quel commerce entre la lumiere & les tenebres?

Ne vous attachez point à un même joug avec les Infidéles. Le ſens: Ne vous attachez point aux Infidéles par aucun lien d'étroite amitié, ni de vie commune, ſur-tout par le mariage, puiſqu'il y a une entiere diſproportion entre eux & vous, & une ſocieté ſi inégale, qu'elle pourroit vous porter au mal, & vous détourner du ſervice de Dieu. Cette façon de parler eſt toute metaphorique, tirée de l'accouplement des bêtes de diverſes eſpeces à un même joug, comme d'un bœuf & d'un âne. L'Apôtre fait alluſion à la défenſe de Dieu, de faire de ces ſortes d'accouplemens. Voyez Deut. 22. 10.

Car quelle union peut-il y avoir entre la juſtice & l'iniquité, c'eſt-à-dire, la vraie & la fauſſe Reli-

Religion? *Quel commerce entre la lumiere & les tenebres*, c'eſt-à-dire, entre un Chrétien, qui eſt dans la lumiere de l'Evangile, & qui vit ſelon ſes maximes; & un Payen, qui eſt plongé dans les erreurs & dans les deſordres du Paganiſme. Voyez Epheſ. 5. 8. 11 & 1. Theſſ 5. 5.

¥. 15. Quel accord entre JESUS-CHRIST *& Bélial? Quelle ſocieté entre le Fidéle & l'Infidéle?*

Quel accord entre JESUS-CHRIST *& Bélial, &c.* C'eſt un mot hebreu qui ſignifie un ſcelerat, on l'attribuë au diable qui eſt le chef de tous les méchans. *Autr.* L'Apôtre repreſente ici ſous le nom de JESUS-CHRIST celui qui vit ſous le joug de l'Evangile, & ſous le nom de Bélial celui qui eſt ſans loi: car il parle en cet endroit des Payens, & non pas du diable. Ce nom, Bélial, ſignifie auſſi un homme ſans diſcipline & ſans loi; comme s'il diſoit: Quel accord entre les Fidéles qui font profeſſion d'obéïſſance à JESUS-CHRIST, & un Payen qui fait profeſſion de ne ſe ſoumettre à aucune loi, qu'à celle de ſa cupidité, ou à celle des idoles du démon, & c'eſt à ce dernier ſens que détermine le verſet ſuivant.

¥. 16. Quel rapport entre le temple de Dieu & les idoles? Car vous êtes le temple de Dieu vivant, comme Dieu dit lui-même: J'habiterai en eux, & je m'y promenerai; je ſerai leur Dieu, & ils ſeront mon peuple.

Quel rapport entre le temple de Dieu, c'eſt-à-dire, les Fidéles, qui ſont le temple de Dieu, *& les idoles?* La Verſion Syriaque porte. *Les temples des idoles*, c'eſt-à-dire, les idolâtres, qui ſont les temples des diables.

Car vous êtes le temple. Voyez 1. Cor. 3. 16. & 6. 19. Eph. 2. 21. 22. Hebr. 3. 6.

De Dieu vivant. Il l'appelle vivant, à la difference des idoles, qui ſont ſans vie & ſans mouvement,

vement, & qui ne repreſentent que des perſonnes qui ſont mortes, comme Jupiter, Saturne, &c. Voyez Matth. 26. 63. Jean 6. 69. 1. Theſſ. 1. 9. 1. Tim. 3. 15. &. 6. 17.

Comme Dieu dit lui-même, s'adreſſant aux enfans d'Iſraël, afin de les encourager à s'attacher à ſon culte, & à regarder avec abomination les idoles & les ſuperſtitions payennes.

J'habiterai en eux par ma grace, & par mon Eſprit, qui reſidera en eux. C'eſt l'application myſtique du paſſage du Levit. 26. 11. 12. Rom. 8. 11. 2. Tim. 1. 14. Jean 14. 23. Zach. 2. 10.

Et je m'y promenerai, c'eſt-à-dire, j'en ferai le lieu de mes delices; je les viſiterai pour les conſoler, pour les proteger. *Qui ambulat in medio ſeptem candelabrorum.* Apoc. 2. 1.

Je ſerai leur Dieu, & ils ſeront mon peuple, c'eſt à-dire, ils me reconnoîtront & m'adoreront comme leur Dieu, & je les reconnoîtrai & les traiterai comme mon peuple. C'eſt ce qui s'eſt accompli parfaitement par JESUS-CHRIST.

v. 17. *C'eſt pourquoi ſortez du milieu de ces perſonnes, dit le Seigneur; ſéparez-vous d'eux, & ne touchez point à ce qui eſt impur.*

C'eſt pourquoi. C'eſt la concluſion des deux verſets précedens, c'eſt-à-dire, puiſqu'il y a une ſi grande diſproportion entre vous & les Infidéles, &c.

Sortez du milieu de ces perſonnes, dit le Seigneur, &c. Ce paſſage s'entend à la lettre des Juifs, lorſqu'ils étoient captifs en Babilone; & au ſens myſtique des Fidéles qui ſont parmi les Idolâtres, c'eſt-à-dire: Sortez non-ſeulement d'eſprit & d'affection, en deſaprouvant leur idolatrie, & menant une vie toute contraire à la leur; mais même réellement & effectivement, en vous retirant de leur converſation familiere.

de crainte qu'elle ne vous ſoit préjudiciable, & qu'elle ne vous corrompe; ce n'eſt pas que l'Apôtre défende de demeurer avec les Infidéles, ni de converſer civilement avec eux. Voyez 1. Cor. 5. 10.

Ne touchez point à ce qui eſt impur, c'eſt-à-dire, ne contractez point d'étroite amitié avec les idolâtres, ſignifiés par les animaux immondes, dont l'attouchement même eſt défendu par la loi. Voyez Act. 10. 1. Cor. 7. 14. N'ayez nulle participation avec eux, ſur-tout en ce qui regarde leur vie profane & idolâtre. Voyez Jud. 23.

℣. 18. *Et je vous recevrai, je ſerai vôtre Pere, & vous ſerez mes fils & mes filles, dit le Seigneur tout-puiſſant.*

Et je vous recevrai, c'eſt-à-dire, ne craignez pas qu'en quittant les idolâtres, & en renonçant à leur amitié, il vous en arrive du mal, & qu'ils ne vous abandonnent de leurs ſecours; car je vous recevrai, & vous prendrai ſous ma protection, & vous garantirai de tout le mal qui vous pourroit arriver.

Et je ſerai vôtre Pere, &c. Le ſens: Quoiqu'en quittant les idolâtres vous perdiez le ſecours de vos peres & de vos meres, & de tous vos proches qui ſont parmi eux; cette perte, bien loin de vous nuire, vous ſera très avantageuſe, puiſque je ſerai moi-même vôtre pere, & que je vous adopterai pour mes enfans.

SENS SPIRITUEL.

℣. 1. juſqu'au 3. *Etant donc les coôperateurs* de Dieu, *nous vous exhortons de ne pas recevoir en vain la grace de Dieu, &c.*

C'eſt ſans doute une grande imprudence que de

de laiſſer passer le temps des graces que Dieu préſente, ſans en profiter. Les hommes ont aſſez de ſoin d'obſerver le temps propre pour leurs affaires temporelles; un laboureur étudie le temps le plus propre pour ſemer & pour faire la recolte : ceux qui vont ſur la mer, ne laiſſent point paſſer les vents favorables pour faire voile. Les bêtes mêmes connoiſſent ce qui leur eſt ſalutaire, & ne laiſſent point échapper les occaſions de s'en ſervir. *Le milan*, dit Jeremie, *connoit dans le ciel quand ſon temps eſt venu; la tourterelle, l'hirondelle, & la cicogne, ſavent diſcerner la ſaiſon de leur paſſage*. Ainſi Dieu ſe ſert de l'exemple, non des autres hommes, mais des bêtes, pour confondre l'aveuglement & l'inſenſibilité de ceux qui ne penſent point à leur ſalut. N'eſt-ce pas en effet la derniere confuſion pour eux, de voir que ces animaux, & tant d'autres, connoiſſent par un inſtinct naturel, ſoit les temps propres pour paſſer en divers pays, ſelon qu'ils ſont, ou plus froids, ou plus temperés, ſoit les remedes qui ſont capables de les guerir; & que l'homme ſoit inſenſible à ce qui le touche de ſi près. *Jerem. 8. 7.*

Le temps favorable dont parle l'Apôtre eſt celui de la loi nouvelle que JESUS-CHRIST a apportée; c'eſt un temps où il nous communique abondamment ſes graces, au-lieu que ceux qui ont vécu au temps de la loi naturelle & de la loi écrite n'ont pas joüi des avantages que nous avons en celui-ci. *Dieu qui dans les ſiecles paſſés a laiſſé marcher toutes les nations dans leurs voies*, nous a ouvert par la venuë de nôtre Sauveur des ſources de graces, où nous pouvons obtenir la remiſſion de nos pechés, & les moyens de parvenir à un bonheur éternel. *Act. 14. 15.*

Ces graces ſont ces eaux ſalutaires dont le Prophete nous invite à venir nous deſalterer; *Iſa. 55. 1.*

c'eſt ce *vin* & ce *lait* qu'il nous exhorte d'acheter ſans argent. La grace du Sauveur qui eſt marquée par le *vin* à cauſe de ſa force & de ſa vertu; & en même tems par le *lait* à cauſe de ſa douceur, eſt gratuite, & néanmoins on l'achete, parce qu'on doit travailler pour l'acquerir. Mais le Prophete ajoûte qu'il faut *chercher le Seigneur pendant qu'on le peut trouver, & l'invoquer pendant qu'il eſt proche.* Dieu a ſes temps & ſes momens, dont il a mis la diſpoſition en ſa puiſſance; il offre ſes dons avec une liberalité toute gratuite; mais ſi on ne les accepte il n'y a ſouvent plus de retour. Le Sage dans ſes Proverbes nous repréſente avec des paroles terribles cette verité importante: *Parce que je vous ai appellés, & que vous n'avez point voulu m'écouter; que j'ai étendu ma main, & qu'il ne s'eſt trouvé perſonne qui m'ait regardé: parce que vous avez mépriſé tous mes conſeils, & que vous avez negligé mes reprimandes, je rirai auſſi à vôtre mort, & je vous inſulterai lorſque ce que vous craigniez vous arrivera.* Rien ne paroît ſi capable épouvanter les hommes & de les rendre attentifs à leur ſalut que ces menaces; &, comme dit ſaint Auguſtin, *il ne faut pas ſeulement être aſſoupi, mais il faut être mort, pour n'être pas reveillé par le bruit de ce tonnerre*; & cependant peu de perſonnes ſe convertiſſent & rentrent en eux-mêmes par la terreur des jugemens de Dieu: c'eſt qu'à moins que Dieu ne touche le cœur, & ne faſſe ſentir interieurement la grandeur du danger, on ne l'apperçoit point. JESUS-CHRIST prédit aux Juifs, qu'après qu'il ſe ſera retiré, ils le chercheront, & ne le trouveront point: *Je m'en vais*, leur dit-il, *& vous me chercherez, & vous mourrez dans vôtre peché*, ils demeurerent néanmoins toûjours incredules & rebelles à la verité tant qu'il fut préſent,

Act. 1. 7.

Prov. 2. 24. 25. 26.

Enchir. 74.

Joan. 8 21.

ſent, & ce fut inutilement que pluſieurs d'entr'eux le chercherent lorſqu'il n'y étoit plus.

Le malheur de ceux qui tâchent en vain de recouvrer les graces qu'ils ont refuſé d'accepter dans leur temps, nous eſt bien repréſenté par la deſobéïſſance des Iſraëlites dans le deſert. Car Moyſe leur ayant ordonné de la part de Dieu de marcher contre les ennemis pour conquerir la terre promiſe, où ils devoient entrer; ils refuſerent d'y aller, ayant été intimidés par ceux qui étoient allé reconnoître cette terre, quoique Dieu leur promît ſon aſſiſtance pour exterminer les habitans de ce pays: c'eſt pour quoi *Nomb. 14.* Dieu irrité de leur deſobéïſſance leur declara que nul d'eux au deſſus de vingt ans n'entreroit dans cette terre, & que leurs corps ſeroient étendus morts dans le deſert; cependant s'étant enſuite repentis de leur faute ils reſolurent de marcher pour combattre leurs ennemis; mais n'étant point aſſiſtés du ſecours de Dieu, ils furent tous taillés en pieces, & tout ce peuple fut conſumé dans le deſert pendant quarante ans. Ceci nous fait voir combien il eſt dangereux de laiſſer échapper le temps que Dieu nous donne pour gagner le ciel, qui eſt cette terre promiſe. Le temps de la vïe préſente nous eſt accordé pour operer nôtre ſalut; il le faut ménager avec grand ſoin; cependant on le perd, on le prodigue, & l'on ne penſe point qu'il n'y a rien de plus precieux. Nous avons merité par nos offenſes contre Dieu des peines éternelles, nous pouvons les racheter par une heure de ce temps & aquerir la jouiſſance d'un bonheur éternel, qui eſt d'un prix ineſtimable; ménageons les occaſions que Dieu nous préſente pour y arriver, comme des temps de grace & des jours de ſalut, qui ne reviendront plus ſi nous les laiſſons échapper, & craignons que Dieu ne nous diſe comme JESUS-CHRIST

Luc. 19. 44. a dit à Jeruſalem : *Tes ennemis te détruiront entierement, parce que tu n'as pas connu le temps auquel Dieu t'a viſitée.* Ne negligeons pas les graces, les inſtructions, les châtimens par leſquels il nous viſite ici-bas ; ſi nous voulons éviter les malheurs par leſquels Dieu punit dans l'autre vie l'ingratitude de ceux qui auront negligé dans celle-ci le jour qui leur étoit donné pour operer leur ſalut.

℣. 3. juſqu'au 11. *Et nous prenons garde auſſi nous mêmes, de ne donner en quoi que ce ſoit aucun ſujet de ſcandale, afin que nôtre miniſtere ne ſoit point deshonoré ; mais agiſſant en toutes choſes comme des miniſtres de Dieu, nous nous rendons recommandables par une grande patience, &c.*

Si l'on conſidere quelle eſt l'éminence & la dignité du miniſtere ſacré, on conviendra aiſément que ceux qui en ſont revêtus doivent ſe conduire de telle ſorte, que le monde les regarde plutôt comme des Anges que comme des hommes. JESUS-CHRIST qui les a établis ſes Epheſ. 4. 12. vicaires pour *travailler à la perfection des Saints & à l'édification de l'Egliſe*, veut qu'ils ſoient comme le ſel qui aſſaiſonne ; c'eſt-à-dire, qui regle & qui rectifie les mœurs & la conduite des peuples ; & comme la lumiere qui les éclaire & les conduiſe, non-ſeulement par leurs paroles & leurs inſtructions, mais encore plus par leurs actions & par l'exemple de leur vie. C'eſt ce que ſaint Gregoire le Grand nous enſeigne dans ſon 2. part. c. 3. Paſtoral : *Il faut*, dit ce S. Docteur, *qu'un Paſteur excelle au-deſſus de tous les autres dans la pratique de toutes les vertus, afin que ſa vie toute ſainte, ſoit comme une voix continuelle, qui enſeigne à bien vivre, & que le troupeau qui voit tout enſemble & écoute ſon Paſteur, ſoit encore mieux conduit par ſon exemple & ſes actions que par ſes inſtructions & ſa parole. Comme il eſt obligé d'appren-*

d'apprendre aux hommes la voie la plus ſublime & la plus parfaite, il eſt obligé de même de leur en repréſenter un modéle dans la perfection de ſa vie, car la parole penetre le cœur bien plus aiſément, lorſqu'elle eſt ſoûtenuë par les actions; & il eſt bien plus facile d'obéir, lorſqu'on voit que celui qui enſeigne ce qu'il faut faire, fait lui même ce qu'il enſeigne.

En effet n'eſt-il pas juſte que la pureté de la vie des miniſtres de JESUS-CHRIST ſoit proportionnée à l'excellence & à la ſainteté de leur miniſtere? Car enfin, quel honneur n'eſt-ce pas d'être aſſocié au ſacerdoce du Fils de Dieu, & de tenir ſa place ſur la terre, pour y exercer le pouvoir qu'il a reçu de ſon Pere? „ Qui com- *L. 3. de*
„ prendra quelle eſt la dignité dont le Saint Eſprit *ſacerd. c.*
„ a honoré les Prêtres, dit ſaint Chryſoſtome, *4. & 5.*
„ puiſque c'eſt par leur miniſtere que les ſacrés
„ myſteres s'accompliſſent? Ils vivent encore
„ ſur la terre, & ont néanmoins la diſpenſation
„ des choſes du ciel; ils ont reçu une puiſſance
„ que Dieu n'a pas voulu donner aux Anges ni
„ aux Archanges, puiſque Dieu ratifie là-haut
„ tout ce qu'ils font ici-bas, & le Maître con-
„ firme la ſentence de ſes ſerviteurs: N'eſt-ce
„ pas là, continuë ce Pere, leur avoir donné
„ toute la puiſſance des cieux? Le Fils a reçu
„ du Pere tout pouvoir de juger, & ils l'ont
„ reçu du Fils. Ils ont été honorés de cette puiſ-
„ ſance, comme s'ils étoient rehauſſés au-deſſus
„ de toute la nature humaine, & affranchis de
„ toutes nos paſſions."

Nôtre grand Apôtre étoit bien penetré de l'excellence de ſon miniſtere, puiſqu'il prenoit garde de le deshonorer en quoi que ce ſoit, & qu'il ſe rendoit recommandable en toutes choſes pour en ſoutenir la dignité. C'eſt la regle qu'il donne en ſa perſonne à tous les Paſteurs *de*

ſe rendre recommandables en toutes choſes, & d'avoir toutes les vertus en un degré éminent: Car ſi un homme, dit ſaint Gregoire de Nazianze, n'a purifié ſon eſprit, & ne s'eſt beaucoup plus avancé vers Dieu que le commun des Chrétiens, il eſt trés-dangereux pour lui de ſe charger du ſoin des ames, & de ſe rendre mediateur entre Dieu & les hommes, ce qui eſt proprement l'office d'un Prêtre. Il faut s'éprouver ſoi-même, & voir ſi l'on a aſſez de force pour entrer dans la pratique de toutes les vertus que ſaint Paul propoſe ici comme neceſſaires & eſſencielles à l'état Eccleſiaſtique; les peines, & les dangers, les traverſes & les perſecutions dont le ſaint Apôtre fait mention, ſont des évenemens inévitables à tous les Chrétiens qui ont dans le cœur l'amour de la verité; mais ſur-tout à ceux qui ſont obligés par leur état de maintenir les interêts de la religion ou de la juſtice; & comme, ſelon le Sage, *il ne faut pas ſe faire Juge qu'on n'ait aſſez de force pour ſurmonter les difficultés qui ſe rencontrent*: auſſi eſt-ce une temerité inſupportable de s'engager dans le miniſtere ſacré, ſans être dans la reſolution de pratiquer toutes les choſes que S. Paul rapporte en cet endroit, & ſans avoir aſſez de force pour les ſoûtenir juſqu'à la fin.

v. 11. juſqu'au 14. O *Corinthiens, ma bouche s'ouvre, & mon cœur s'étend par l'affection que je vous porte: Mes entrailles ne ſont point reſſerrées pour vous, &c.*

Comme un bon Paſteur ne peut s'aquitter bien de ſon devoir, ni ſe ſauver, s'il n'aime tendrement ſes brebis, juſqu'à donner ſa vie pour elles, s'il eſt neceſſaire; il ne peut point auſſi procurer leur ſalut, s'il n'en eſt aimé reciproquement: c'eſt pourquoi les Paſteurs doivent tellement temperer leur autorité dans l'adminiſtration

ion de leur charge, qu'il paroiſſe dans leur conduite plus de charité que de pouvoir; le pouvoir & l'autorité qu'on a ſur les autres leur reſſerre le cœur, comme le témoignage qu'on leur donne par des preuves ſenſibles d'une charité ſincere qu'on les aime tendrement, le leur ouvre: de même que nous voyons qu'un vent froid retarde la production des biens de la terre, & l'empêche de pouſſer au-dehors les fleurs & les fruits qu'elle retient renfermés dans ſon ſein; au-lieu que les vents doux & la chaleur les fait éclorre. Ainſi bien que le Paſteur ſoit obligé d'uſer de ſeverité pour corriger les deſordres, il doit faire voir que c'eſt la charité qu'il a pour ceux qu'il reprend, qui l'y engage, & doit toûjours, à l'imitation de ſaint Paul, avoir le cœur ouvert pour ceux mêmes qui l'ont reſſerré pour lui. Cet eſprit de douceur eſt le caractere principal du Paſteur, qui veut imiter le bon Paſteur, & l'Evêque de nos ames, de qui le Prophete avoit prédit qu'il *ne briſeroit point le roſeau caſſé, & qu'il n'éteindroit point la mêche qui fume encore.* *Iſa. 42. Matth. 12. 20.*
Or où a-t-on vû éclatter plus ouvertement cette charité paſtorale que dans la conduite de nôtre ſaint Apotre, qui brûloit d'un amour ardent pour gagner des ames à JESUS-CHRIST? Tantôt il ſe conſidere comme une mere qui ſent les douleurs de l'enfantement, pour ceux qui ſe ſont écartés de la foi en JESUS-CHRIST: *Mes petits enfans*, diſoit-il aux Galates, *pour qui je ſens de nouveau les douleurs de l'enfantement, juſqu'à ce que* JESUS-CHRIST *ſoit formé en vous:* tantôt il ſe regarde comme une nourrice qui aime tendrement ſes propres enfans: *Ainſi*, dit-il aux Theſſaloniciens, *dans l'affection que nous reſſentions pour vous, nous aurions ſouhaité de vous donner non-ſeulement la connoiſſance de l'Evangile de Dieu, mais auſſi nôtre propre vie;* *1 Theſſ. 2. 7. 8.*

tant étoit grand l'amour que nous vous portions;
v. 11. 12. il leur dit encore enſuite. *Vous ſavez que j'ai agi envers chacun de vous comme un pere envers ſes enfans, vous exhortant, vous conſolant, & vous conjurant de vous conduire d'une maniere digne de Dieu.* N'eſt-ce pas là le modéle d'un vrai Paſteur? & ne pouvoit-il pas dire aux autres:
1. Cor. 11. 1. *Soyez mes imitateurs, comme je le ſuis de* JESUS-CHRIST? N'avoit-il pas droit d'exiger de ceux qu'il aimoit ſi tendrement, qu'ils lui rendiſſent la pareille, & qu'ils étendiſſent auſſi leur cœur pour lui?

Mais ſi l'Apotre demandoit des Corinthiens cette affection reciproque, c'étoit pour leur interêt & non pas pour le ſien. Car il eſt extrêmement important pour ceux qui ſont ſous la conduite des autres, d'avoir de l'eſtime & de l'affection pour ceux qui les conduiſent: ceux qui aiment ſe laiſſent bien plus aiſément perſuader, & les avis qu'on leur donne font bien plus d'impreſſion ſur leur eſprit; c'eſt cette même diſpoſition & cet eſprit d'obéïſſance & de ſoumiſſion affectueuſe que JESUS-CHRIST demande dans ſes diſciples: *Celui*, dit il, *qui vous écoute, m'écoute.* Il faut donc que les Fidéles écoutent avec reſpect & avec une ſoumiſſion ſincere leurs Superieurs, qui ſont les ambaſſadeurs de JESUS-CHRIST, comme ſi c'étoit JESUS-CHRIST même; c'eſt auſſi en cette qualité qu'il faut conſiderer ceux qui nous gouvernent, de-peur de s'attacher d'affection à leurs perſonnes à cauſe de leurs belles qualités ou de l'affection qu'ils ont pour nous.

v. 14 juſqu'à la fin. *Ne vous attachez point à un même joug avec les Infideles; car quelle union peut-il y avoir entre la juſtice & l'iniquité? Quel commerce entre la lumiere & les tenebres? &c.*

Si un Chrétien connoiſſoit bien l'éminence de

de ſa dignité, & l'eſtimoit autant qu'il le doit, il prendroit bien garde de ne rien faire qui fût indigne de la nobleſſe de ſon état: un Chrétien qui par la grace de JESUS-CHRIST eſt devenu enfant de Dieu, heritier de ſon royaume, & participant de ſa nature divine, doit s'élever par un ſaint orgueil, comme parlent les Peres, au-deſſus de tout ce qu'il y a dans le monde, en ſorte néanmoins que l'humilité nous tienne toûjours abaiſſés au-deſſous des moindres de nos freres. Et comme un Prince du ſang royal ne voudroit point contracter d'alliance avec des perſonnes de la lie du peuple, ni lier avec eux une familiarité étroite; de même auſſi un Chrétien éclairé de la lumiere de la foi, qui vit dans l'amitié & la ſocieté de Dieu même, & qui le poſſede dans ſon cœur comme dans un temple, ne doit point avoir de liaiſon ni de ſocieté trop étroite avec ceux, ou, qui ne connoiſſent pas Dieu; ou qui l'ont renoncé après l'avoir connu. Ces perſonnes ſe peuvent réduire à trois ſortes, qui ſont les Infidéles, les Heretiques, & les mauvais Chrétiens: tous ces gens ſont ennemis de Dieu & de ſon Egliſe; mais ces derniers ſont en un ſens piresque les deux autres. Il y a une diſtance infinie entre un bon & un mauvais Chrétien, entre celui qui ſert Dieu avec affection, & qui étant animé de ſon Eſprit, pratique avec ſoin ſes commandemens; & celui qui étant animé de l'eſprit du monde, en ſuit les maximes, & eſt eſclave de ſes paſſions; & quoiqu'ils ſoient dans le même lieu, à la même table, & qu'ils chantent quelquefois enſemble les louanges de Dieu, ils ſe trouvent néanmoins auſſi oppoſés que le ſont la lumiere & les tenebres, JESUS-CHRIST & Bélial, le paradis & l'enfer.

Que faut-il donc que faſſent les bons dans la compagnie des méchans, pour n'être point in-

fectés de leur corruption? Il faut ſuivre le conſeil que nous donne ici ſaint Paul: *Sortez du milieu de ces perſonnes, ſéparez-vous d'eux*; le monde eſt ſi contagieux & ſi corrompu, que c'eſt vouloir ſe perdre que d'y demeurer volontairement, & de s'y plaire: C'eſt pourquoi il n'y a rien ſi ſolidement établi, ni ſi recommandé dans les Ecritures, que la fuite & la ſéparation du monde; c'eſt la premiere penſée que Dieu inſpire à ceux qu'il engage à ſon ſervice, & c'eſt la premiere démarche qu'il a fait faire à tous ſes Saints, pour ſe conſerver purs de la contagion du ſiecle. Mais cette ſéparation ne ſe peut pas toûjours faire corporellement, & nous avons ſouvent des engagemens qui nous empêchent de nous ſéparer de la compagnie des méchans, avec leſquels nous ſommes obligés de vivre: ainſi cette ſéparation ſe doit entendre d'une maniere morale & ſpirituelle, lorſqu'on ne peut ſe retirer du monde; mais il y faut vivre comme Abraham au milieu des Chaldéens, & Lot au milieu des Sodomites, ſans prendre part à leurs vices, & ſans imiter leurs déreglemens: c'eſt ainſi qu'en ont uſé les Patriarches & les Prophetes parmi ceux de leur temps. Jeremie, dit ſaint Auguſtin, demeuroit dans ſon peuple parmi des impies & des ſcelerats; il entroit avec eux dans le même temple, & avoit part aux mêmes ſacremens; il vivoit parmi les pecheurs, & néanmoins il s'en ſeparoit: Mais comment? En criant contre eux, & en leur reprochant leurs méchancetés. Cela, dit ce Pere, s'appelle ſortir de là, & ne point toucher ce qui eſt impur; s'en éloigner de volonté & d'affection, & ouvrir la bouche pour les reprendre: c'eſt ainſi qu'en doivent uſer les gens-de bien qui ſont engagés dans le monde; s'ils ne peuvent rompre les liens qui les y retiennent, il faut qu'ils s'en retirent

Aug. ſerm. 18. de verb. Domini. c. 20.

etirent de cœur & d'affection, & que parmi ous les mauvais exemples qu'ils ſont obligés de voir, ils en gemiſſent, & quoiqu'ils demeurent avec les pecheurs, quant au corps, ils en ſoient extrêmement éloignés quant à l'eſprit & à la diſpoſition interieure.

CHAPITRE VII.

1. *HAs ergo habentes promiſſiones, cariſſimi, mundemus nos ab omni inquinamento carnis & ſpiritûs, perficientes ſanctificationem in timore Dei.*

1. AYant donc reçû *de Dieu* de telles promeſſes, mes chers freres, purifions-nous de tout ce qui ſouille le corps ou l'eſprit, achevans *l'œuvre de* nôtre ſanctification dans la crainte de Dieu *.

2. *Capite nos. Neminem laſimus: neminem corrupimus, neminem circumvenimus.*

2. Donnez-nous place * dans vôtre cœur. Nous n'avons fait tort à perſonne, nous n'avons corrompu *l'eſprit de* perſonne, nous n'avons priſ le bien de perſonne.

3. *Non ad condemnationem veſtram dico: prædiximus enim quòd in cordibus noſtris eſtis ad commoriendum, & ad convivendum.*

3. Je ne vous dis pas ceci pour vous condamner; puiſque je vous ai déja dit que vous êtes dans mon cœur à la mort & à la vie.

4. *Multa mihi fi-*

4. Je vous parle avec

v. 1. *autr.* travaillant dans la crainte de Dieu à nous ſanctifier de plus en plus.

v. 2. *lect.* recevez-nous, *autr.* que nos paroles entrent dans vôtre cœur.

grande liberté: j'ai grand ſujet de me glorifier de vous* : je ſuis rempli de conſolation: je ſuis comblé de joie parmi toutes mes ſouffrances.

5. Car étant venus en Macedoine, nous n'avons eu aucun relâche ſelon la chair, mais nous avons toûjours eu à ſouffrir: *ce n'a été que* combats au-dehors, *& que* frayeurs au-dedans.

6. Mais Dieu, qui conſole les humbles & les affligés, nous a conſolés par l'arrivée de Tite*;

7. & non-ſeulement par ſon arrivée, mais encore par la conſolation qu'il a lui-même reçuë de vous, m'ayant rapporté l'extrême deſir que vous avez *de me revoir*, la douleur que vous avez reſſentie, & l'ardente affection que vous me portez: ce qui m'a été un plus grand ſujet de joie.

8. Car encore que je vous aye attriſtés par ma lettre, je n'en ſuis plus fâché néanmoins, quoique je l'aye été auparavant, en

ducia eſt apud vos; multa mihi gloriatio pro vobis, repletus ſum conſolatione, ſuperabundo gaudio in omni tribulatione noſtra.

5. *Nam & cùm veniſſemus in Macedoniam, nullam requiem habuit caro noſtra, ſed omnem tribulationem paſſi ſumus: foris pugnæ, intus timores.*

6 *ſed qui conſolatur humiles, conſolatus eſt nos Deus in adventu Titi;*

7. *non ſolùm autem in adventu ejus, ſed etiam in conſolatione, quâ conſolatus eſt in vobis, referens nobis veſtrum deſiderium, veſtrum fletum, veſtram æmulationem pro me, ità ut magis gauderem.*

8. *Quoniam, etſi contriſtavi vos in epiſtola, non me pœnitet: etſi pœniteret, videns quòd epiſtola*

v. 4. *expl.* à cauſe de leur foi & de leur obéiſſance.

v. 6. *expl.* qui revenoit de Corinthe.

illa

illa (etsi ad horam) vos contristavit;

voyant qu'elle vous avoit attristés pour un peu de temps.

9. nunc gaudeo: non quia contristati estis, sed quia contristati estis ad pœnitentiam. Contristati enim estis secundùm Deum, ut in nullo detrimentum patiamini ex nobis.

9. Mais maintenant j'ai de la joie, non de ce que vous avez eu de la tristesse, mais de ce que vôtre tristesse vous a porté à la pénitence. La tristesse que vous avez euë a été selon Dieu; & ainsi la peine que nous vous avons causée, ne vous a été nullement desavantageuse.

10. Quæ enim secundùm Deum tristitia est, pœnitentiam in salutem stabilem operatur: sæculi autem tristitia mortem operatur.

10. Car la tristesse qui est selon Dieu produit pour le salut une pénitence stable *; mais la tristesse de ce monde produit la mort. 1. Petr. 2. 19.

11. Ecce enim hoc ipsum secundùm Deum contristari vos; quantam in vobis operatur sollicitudinem, sed defensionem, sed indignationem, sed timorem, sed desiderium, sed æmulationem, sed vindictam: in omnibus exhibuistis vos, incontaminatos esse negotio.

11. Considerez combien cette tristesse, même selon Dieu, que vous avez ressentie, a produit en vous *non-seulement* de soin & de vigilance, mais de satisfaction *envers nous*, d'indignation *contre cet incestueux*, de crainte *de la colere de Dieu*, de desir *de nous revoir*, de zele *pour nous défendre*, d'ardeur à vanger *ce crime*. Vous avez fait voir par toute *vôtre conduite*, que vous étiez purs & irreprochables dans cette affaire.

* 10. *Grec.* dont on ne se repent point.

12. Aussi

12. Aussi lorsque nous vous avons écrit, ce n'a été ni à cause de celui qui avoit fait l'injure, ni à cause de celui qui l'avoit soufferte *, mais pour vous faire connoître le soin que nous avons de vous devant Dieu.

12. *Igitur, etsi scripsi vobis, non propter eum qui fecit injuriam, nec propter eum qui passus est: sed ad manifestandam sollicitudinem nostram, quam habemus pro vobis.*

13. C'est pourquoi ce que vous avez fait pour nous consoler, nous a en effet consolés *: & ma joie s'est encore de beaucoup redoublée par celle de Tite, voyant que vous avez tous contribué au repos de son esprit;

13. *coram Deo: ideò consolati sumus. In consolatione autem nostra, abundantiùs magis gavisi sumus super gaudio Titi, quia refectus est spiritus ejus ab omnibus vobis:*

14. & que si je me suis loué de vous en lui parlant, je n'ai point eu sujet d'en rougir; mais qu'ainsi que nous ne vous avions rien dit que dans la verité, aussi le témoignage avantageux que nous avons rendu à Tite *de vous*, s'est trouvé conforme à la verité.

14. *& si quid apud illum de vobis gloriatus sum, non sum confusus: sed sicut omnia vobis in veritate locuti sumus, ita & gloriatio nostra, quæ fuit ad Titum, veritas facta est.*

15. C'est pourquoi il ressent dans ses entrailles un redoublement d'affection envers vous, lorsqu'il se souvient de l'obéissance

15. *Et viscera ejus abundantiùs in vobis sunt, reminiscentis omnium vestrûm obedientiam, quomodò*

v. 12. *expl.* l'incestueux qui avoit fait l'injure, ni le Pere qui l'avoit soufferte.

v. 13. *litt.* nous avons été consolés, & nôtre consolation s'est beaucoup augmentée, &c.

entre

um timore & tremo-
excepiſtis illum.

que vous lui avez tous renduë, & comment vous l'avez reçu avec crainte & tremblement.

16. *Gaudeo quòd in*
mnibus confido in vo-
is.

16. Je me réjouis donc de ce que je me puis promettre tout de vous.

SENS LITTERAL.

7. 1. *AYant donc reçu* de Dieu *de telles promeſſes, mes chers freres, purifions-nous de out ce qui ſouille le corps ou l'eſprit, achevant* œuvre de *nôtre ſanctification dans la crainte de Dieu.*

Ayant donc reçu de Dieu *de telles promeſſes*; ce ont les promeſſes contenuës dans les verſets 16. & 18. du chapitre précedent.

Purifions-nous de tout ce qui ſouille le corps ou l'eſprit, c'eſt-à-dire, de tous les pechés du corps, comme ſont l'intemperance, l'impureté, &c. & de ceux de l'eſprit, comme ſont l'idolatrie, l'orgueil, la haine, l'hereſie, &c.

Achevant l'œuvre de *nôtre ſanctification*, c'eſt-à-dire, travaillons ſans ceſſe à augmenter la grace de la ſanctification que nous avons reçuë au Batême, & à rendre tous les jours nôtre vie plus parfaite & plus ſainte; juſqu'à ce que nous ſoyons parvenus au comble & à l'état de la perfection & de la ſainteté.

Dans la crainte de Dieu; c'eſt-à-dire, en obſervant exactement les commandemens de Dieu, & craignant de lui déplaire en la moindre choſe; ce qui eſt le vrai moyen de parvenir à la perfection. Voyez Philip. 2. 12.

7. 2. Donnez-nous place dans vôtre cœur. Nous n'avons fait tort à perſonne; nous n'avons corrompu

rompu l'eſprit de *perſonne*; *nous n'avons pris le bien de perſonne.*

Donnez-nous place dans vôtre cœur. L'Apôtre touche tacitement les vices des faux-docteurs; comme s'il diſoit: Puiſque vous donnez place dans vôtre cœur aux faux docteurs, qui uſurpent une tyrannie ſur vos conſciences, qui corrompent vos eſprits par leur fauſſe doctrine, & qui raviſſent adroitement vos biens par des moyens indécens & pleins de fraude; n'eſt-il pas bien plus juſte que vous nous y receviez, nous qui ſommes vos Apôtres legitimes, & qui n'avons jamais commis aucun de ces crimes, & qui avons même pratiqué à vôtre égard toutes les vertus contraires. *Nous n'avons fait tort à perſonne* dans la reputation, ni dans les biens. *Grec.* Nous n'avons maltraité perſonne. *Nous n'avons corrompu* l'eſprit *de perſonne* par une fauſſe doctrine, & de fauſſes maximes. *Nous n'avons pris le bien de perſonne* par adreſſe, ni ſous prétexte de pieté. *Libenter ſuffertis inſipientes, &c.*

2. *Cor.* 11. 20.

v. 3. *Je ne vous dis pas ceci pour vous condamner; puiſque je vous ai déja dit que vous êtes dans mon cœur à la mort & à la vie.*

Je ne vous dis pas ceci pour vous condamner, c'eſt-à-dire, par reproche, & par reſſentiment de ce que vous en uſez ſi mal envers moi; c'eſt ſeulement un avertiſſement charitable que je vous donne.

Puiſque je vous ai déja dit que vous êtes dans mon cœur, c'eſt-à dire; car l'amour extrême que j'ai pour vous, ne me permet pas d'avoir le moindre ſentiment d'aigreur contre vous.

A la mort & à la vie, c'eſt-à-dire, je vous aime ſi fort, que je deſire non-ſeulement de vivre, mais même de mourir avec vous, pour n'être jamais ſéparé de vous. Cette expoſition eſt hyperbolique fondée ſur l'exemple de ces anciens,

anciens, qui ſe faiſoient mourir après la mort de leurs amis.

¥.4. Je vous parle avec grande liberté; j'ai grand ſujet de me glorifier de vous; je ſuis rempli de conſolation, je ſuis comblé de joie parmi toutes mes ſouffrances.

Je vous parle avec grande liberté, comme un pere parle à ſes enfans: que ſi je vous ai dit quelque choſe de fâcheux, ce n'eſt point par un effet de reſſentiment contre vous, mais plutôt par l'amour que je vous porte.

J'ai grand ſujet de me glorifier de vous, &c. c'eſt-à-dire, de vôtre bonne conduite, & de l'amitié que vous avez pour moi. L'Apôtre ne ſe contredit point, lorſqu'il louë les Corinthiens après les avoir blâmés; parce que les louanges, & les blâmes tombent ſur diverſes perſonnes de la même Egliſe, quoiqu'il ne faſſe pas cette difference, pour rendre ces exhortations, & ces reprehenſions plus efficaces, & ne choquer perſonne en particulier.

¥.5. Car étant venu en Macedoine, nous n'avons eu aucun relâche ſelon la chair, mais nous avons toûjours eu à ſouffrir: ce n'a été que *combats au-dehors*, & que *frayeurs au-dedans.*

L'Apôtre explique quelles ſont ces ſouffrances dont il vient de parler. *Car étant venus en Macedoine.* C'eſt de ce voyage dont il a déja parlé dans cette lettre ch. 2. v. 13. *Nous n'avons eu aucun relâche, ſelon la chair*, c'eſt-à-dire, ſelon le corps. *Autr.* Selon l'homme exterieur, & ſelon la partie inferieure; car à l'égard de la partie ſuperieure, & de l'homme interieur; jamais l'Eſprit de paix & de conſolation ne nous a abandonné. *Mais nous avons toûjours eu à ſouffrir.* C'eſt ce qu'on peut voir dans ce qui eſt rapporté Act. 16. v. 22. & ſuiv.

Ce n'a été que *combats* à livrer & à ſoûtenir

au-

au-dehors, c'eſt-à-dire, exterieurement contre les ennemis de la foi & de l'Egliſe, comme l'Apôtre l'explique, *Qui foris ſunt*. Et que *frayeurs au-dedans*, c'eſt-à-dire, interieurement par rapport à l'eſprit. *Autr.* au-dedans de l'Egliſe entre les freres, ce n'étoit que crainte & qu'appreheníion de nouvelles & de plus grandes perſécutions.

1. *Cor.* 5. 12. 13.

℣. 6. *Mais Dieu qui conſole les humbles & les affligés, nous a conſolés par l'arrivée de Tite.*

Mais Dieu qui conſole les humbles & les affligés, c'eſt-à-dire, ceux qui pour ſon nom ſe ſoumettent humblement & avec foi aux perſécutions qui viennent de la part des ennemis de la Religion, & ſe confient & s'abandonnent à ſa protection & à ſa bonté paternelle. *Nous a conſolés par l'arrivée de Tite*, que nous attendions avec beaucoup d'impatience.

℣. 7. *Et non ſeulement par ſon arrivée, mais encore par la conſolation qu'il a lui-même reçue de vous, m'ayant rapporté l'extrême deſir que vous avez* de me revoir, *la douleur que vous avez reſſentie, & l'ardente affection que vous me portez: ce qui m'a été un plus grand ſujet de joie.*

Et non-ſeulement par ſon arrivée. Ce qui ne ſeroit qu'une conſolation fort imparfaite, puiſque l'empreſſement que nous avions de le revoir étoit principalement de ſavoir la diſpoſition où vous étiez à notre égard, *mais encore par la conſolation qu'il a lui-même reçuë de vous*, en voyant de ſes propres yeux les bons effets que ma premiere lettre avoit faits en vous.

M'ayant rapporté l'extréme deſir que vous avez de me revoir, ce qui prouve que ma premiere lettre ne vous avoit point indiſpoſés contre moi.

La douceur que vous avez reſſentie, à cauſe des afflictions que je ſouffrois dans la Macedoine. *Autr.* du ſcandale qui étoit arrivé dans vôtre Egliſe,

Egliſe, ou, de la dureté apparente dont je vous avois traité, au ſujet de l'inſenſibilité que vous paroiſſiez avoir pour celui qui avoit commis au milieu de vous une action honteuſe.

Et l'ardente affection que vous me portez, en me défendant contre mes adverſaires, & contre tous ceux qui me calomnient.

Ce qui m'a été un plus grand ſujet de joie, c'eſt-à-dire, ce qui m'a donné une double joie, voyant d'une part combien vous m'aimez, & voyant de l'autre que vous aviez fait reſſentir à Tite l'effet de cet amour.

℣ 8. *Car encore que je vous aye attriſtés par ma lettre je n'en ſuis plus fâché neanmoins, quoique je l'aye été auparavant, en voyant qu'elle vous avoit attriſtés pour un peu de temps.*

Car encore que je vous aye attriſtés par ma lettre, dans laquelle je me plains de vôtre conduite, & ſur tout de celle de l'inceſtueux. *Je n'en ſuis plus fâché néanmoins*, ayant appris par le retour de Tite les bons effets qu'elle avoit produits en vous.

Quoique je l'aye été auparavant, &c. c'eſt-à-dire, je n'ai pas laiſſé d'en être ſenſiblement touché; parce que l'affection que j'ai pour vous eſt extrême. Il ſemble que l'Apôtre adouciſſe ici les reprimandes qu'il avoit faites aux Corinthiens en quelques endroits de ſa premiere lettre, dans la crainte qu'elles ne leur euſſent cauſé quelque chagrin, qui auroit pû nuire à leur avancement dans la foi.

℣. 9. *Mais maintenant j'ai de la joie, non de ce que vous avez eu de la triſteſſe, mais de ce que vôtre triſteſſe vous a portés à la pénitence. La triſteſſe que vous avez euë a été ſelon Dieu; & ainſi la peine que nous vous avons cauſée, ne vous a été nullement deſavantageuſe.*

Mais maintenant j'ai de la joie, &c. non de la douleur

douleur que vous a cauſé vôtre triſteſſe; car je vous aime trop pour ne point compatir à toutes vos peines; mais de l'effet ſalutaire qu'elle a produit, en vous portant à la pénitence, & à un ſerieux amendement pour les pechés de vôtre vie paſſée; car le medecin ne ſe réjouït pas de la douleur que ſouffre le malade par l'operation de ſes remedes, mais de la ſanté qu'il en reçoit.

La triſteſſe que vous avez euë a été ſelon Dieu, c'eſt-à-dire, l'unique ſujet de vôtre triſteſſe a été d'avoir offenſé Dieu.. *Autr.* a été conforme à la volonté de Dieu, qui veut que les hommes s'attriſtent de l'avoir offenſé; & c'eſt lui-même qui vous a inſpiré cette triſteſſe.

Et ainſi la peine que nous vous avons cauſée, par les reprehenſions & les menaces de ma premiere lettre, *ne vous a été nullement deſavantageuſe*, mais au-contraire elle vous a été très-utile.

℣. 10. *Car la triſteſſe qui eſt ſelon Dieu produit pour le ſalut une pénitence ſtable; mais la triſteſſe de ce monde produit la mort.*

Car la triſteſſe .... produit pour le ſalut une pénitence ſtable, c'eſt-à-dire, ſolide, & dans laquelle on doit perſeverer juſqu'à la mort, ſans jamais retourner aux pechés de ſa vie paſſée.

Mais la triſteſſe de ce monde, &c. qui n'a pour objet que la perte des biens, ou la ſouffrance des maux ſenſibles, eſt la cauſe de la mort éternelle de l'ame, par les pechés de haine, d'envie, de murmure, de deſeſpoir, &c. où elle précipite ordinairement les gens du monde.

℣. 11. *Conſiderez combien cette triſteſſe même, ſelon Dieu, que vous avez reſſentie, a produit en vous* non-ſeulement *de ſoin* & *de vigilance*, *mais de ſatisfaction* envers nous, *d'indignation* contre cet inceſtueux, *de crainte* de la colere de Dieu,

de

de deſir de nous revoir, *de zele* pour nous défendre, *d'ardeur* à vanger ce crime: *vous avez fait voir par toute* vôtre conduite *que vous étiez purs & irreprochables dans cette affaire.*

Conſiderez, &c. C'eſt la preuve du verſet 9. L'Apôtre montre que la triſteſſe qu'il leur a cauſée par ſa lettre, bien loin de leur être dommageable, leur a été au-contraire très-utile, par tous les effets qu'elle a produits en eux, & il en fait le dénombrement.

Que vous étiez purs & irreprochables dans cette affaire, c'eſt-à-dire, que vous n'aviez nulle part dans le crime de cet inceſtueux. Il parle de la plus ſaine partie de leur Egliſe, qui avoit toûjours deſaprouvé ce crime: car il paroît 1. Cor. 5. 2. que quelques-uns y avoient eu part.

℣. 12. *Auſſi lorſque nous vous avons écrit, ce n'a été ni à cauſe de celui qui avoit fait l'injure, ni à cauſe de celui qui l'avoit ſoufferte; mais pour vous faire connoître le ſoin que nous avons de vous devant Dieu.*

Auſſi lorſque nous vous avons écrit, c'eſt-à-dire: Ainſi comme vous étiez irreprochables, & que vous n'aviez nulle part au crime de cet inceſtueux, lorſque je vous ai écrit, ce n'a pas tant été pour me plaindre de ce crime, ni de l'injure que ſon pere avoit reçuë, que pour, &c. Le ſens: Au reſte je ne ſuis nullement ſurpris que ma lettre ait produit de ſi bons effets parmi vous, puiſque ç'a été le deſſein principal que je me ſuis propoſé en vous écrivant, & puiſque je n'ai pas eu tant d'égard à l'interêt particulier de ceux dont je vous écrivois, qu'au bien general de toute vôtre Egliſe.

Ce n'a été ni à cauſe de celui qui avoit fait l'injure, c'eſt-à-dire, l'inceſtueux, *ni à cauſe de celui qui l'avoit ſoufferte*, c'eſt-à-dire, le propre pere de l'inceſtueux.

Mais

Mais pour vous faire connoître, &c. la ſincere & veritable affection que nous avons pour vous, comme Dieu en eſt temoin. *Autr.* Pour nous acquitter de nôtre devoir envers Dieu dont nous ſommes les miniſtres.

℣. 13. *C'eſt pourquoi ce que vous avez fait pour nous conſoler, nous a en effet conſolés, & ma joie s'eſt encore beaucoup redoublée par celle de Tite, voyant que vous avez tous contribué au repos de ſon eſprit.*

C'eſt pourquoi, c'eſt-à-dire, je n'ai point d'autre ſoin, ni d'autre vûe que celle de vôtre bien, & de vous faire connoître combien je vous aime.

Ce que vous avez fait, &c. Toutes ces actions & ces vertus que vous avez pratiquées enſuite de ma lettre: Il parle des vertus dont il a fait mention au verſet 11.

Voyant que vous avez tous contribué au repos de ſon eſprit. En correſpondant à tous les ſoins, & à toutes les peines qu'il s'eſt données pour la reformation de vôtre Egliſe.

℣. 14. *Et que ſi je me ſuis loué de vous en lui parlant, je n'ai point eu ſujet d'en rougir; mais qu'ainſi que nous ne vous avions rien dit que dans la verité; auſſi le témoignage avantageux que nous avions rendu à Tite* de vous, *s'eſt trouvé conforme à la verité.*

Et que ſi je me ſuis loué de vous en lui parlant de vôtre pieté, de vôtre docilité, de vôtre reſpect envers Dieu, & envers moi qui ſuis ſon miniſtre.

Je n'ai point eu ſujet d'en rougir, &c. c'eſt-à-dire, je n'ai point été trouvé menteur. *Autr.* Je n'ai point été trompé dans le témoignage que je lui avois rendu de vous.

Auſſi le témoignage avantageux, &c. Il veut dire qu'il a ſujet de ſe réjoüir de ce qu'il ſe trouve

trouve veritable dans toutes ſes paroles, auſſi-bien en celles qu'il a prêchées aux Corinthiens en qualité de Miniſtre de l'Evangile, qu'en celles qu'il a dites à Tite au ſujet des Corinthiens.

℣. 15. C'eſt pourquoi il reſſent dans ſes entrailles un redoublement d'affection envers vous, lorſqu'il ſe ſouvient de l'obéiſſance que vous lui avez tous renduë, & comment vous l'avez reçu avec crainte & tremblement.

C'eſt pourquoi.... vous l'avez reçu avec crainte & tremblement, c'eſt-à-dire, avec une affection ſincere pleine d'un profond reſpect; car ils avoient aimé Tite comme leur pere, & l'avoient reſpecté comme un Evêque.

℣. 16. Je me rejouïs donc de ce que je me puis promettre tout de vous.

Je me réjouïs donc de ce que je me puis, &c. m'aſſûrer que vous vous avancerez de plus en plus en toutes ſortes de vertus, & que vous vous y rendrez parfaits. *Autr.* m'aſſûrer entierement ſur vôtre amitié, & que vous ne manquerez à rien de ce que je pourrai deſirer de vous.

SENS SPIRITUEL.

℣. 1. juſqu'au 4. *Ayant donc reçu* de Dieu *de telles promeſſes, mes chers freres, purifions-nous de tout ce qui ſouille le corps ou l'eſprit, achevant* l'œuvre de *nôtre ſanctification dans la crainte de Dieu, &c.*

Les biens que Dieu nous promet ſont ſi grands & ſi relevés, que l'on ne peut en exprimer ni comprendre l'excellence; il eſt donc bien juſte de travailler avec grand ſoin à ſe rendre digne de les aquerir & les poſſeder. Ceux qu'on deſtine aux premieres charges d'un Etat, n'ometent ni ſoin ni peine pour ſe rendre capables d'en

soûtenir le poids avec honneur. Or peut-on s'imaginer un rang ou une dignité plus grande & plus illustre que celle d'un Chrétien qui a Dieu
c. 6. 28. pour Pere, & que le Seigneur tout-puissant reçoit pour son fils, & qui en cette qualité est as-
1. Joan. 3. 1. socié à la famille de la sainte Trinité, & à la jouissance de ses biens infinis? Avec quelle ardeur doit-il donc se porter à se rendre digne d'un honneur si relevé? Et quelle précaution ne doit-il pas prendre pour ne rien faire de bas &
Leo ser. 1. de nat. Domini. d'indigne d'une telle élevation? *Reconnois, ô Chrétien, ta dignité*, dit saint Leon; *& prends-garde de retomber par une conduite indigne de ta naissance dans l'état vil & mépriſable d'où tu as été tiré.* C'est pour ce sujet que nôtre grand Apôtre nous exhorte ici à *nous purifier* de plus en plus, & de nous sanctifier, afin de vivre d'une maniere digne de nôtre vocation. Le moyen le plus efficace qu'il nous donne pour avancer & pour
Philip. 2. 13. *achever l'œuvre de nôtre sanctification*, c'est de vivre *dans la crainte de Dieu*; &, comme il dit ailleurs, c'est *d'operer nôtre salut avec crainte & tremblement:* cette crainte que les enfans de Dieu ont à l'égard de leur Pere celeste, que l'on nomme communement crainte filiale, est l'abregé de toute la vie chrétienne & de toutes les vertus qu'un Chrétien doit pratiquer pour être sauvé. Craindre Dieu, c'est, dit saint Gregoire, ne rien omettre de tout le bien que l'on doit faire, selon ces paroles de Salomon: *Celui qui craint Dieu ne neglige rien.* Craindre Dieu, selon le langage du Saint-Esprit dans les saintes Ecritures, & l'honorer, c'est une même chose. *Craignez le Seigneur*, dit David, *vous qui êtes saints*; c'est-à-dire, ayez pour Dieu un profond respect, & ne craignez rien davantage que de l'offenser & de lui déplaire. Un enfant bien né craint son pere & sa mere, parce qu'il

les

les aime & les honore, &, s'il les offenſe en quelque choſe, la douleur qu'il en a lui fait rechercher tous les moyens poſſibles de reparer ſa faute, & de les ſatisfaire. Lorſqu'un Chrétien eſt en cette diſpoſition, qu'il a pour Dieu la crainte & le reſpect que les bons enfans ont pour leurs peres, ſa conſcience lui rend alors ce témoignage, qu'il eſt un vrai enfant de Dieu, & qu'il a part à ſes promeſſes.

℣. 4. juſqu'au 8. *Je vous parle avec grande liberté: j'ai grand ſujet de me glorifier de vous: je ſuis rempli de conſolation: je ſuis comblé de joie parmi toutes mes ſouffrances, &c.*

Dieu afflige ſes ſerviteurs, de-peur qu'ils ne s'élevent; il les conſole, de peur qu'ils ne s'abattent; & par ce temperament d'afflictions & de conſolations qui ſe ſuivent, il les retient aſſujettis à l'ordre de ſa providence, dans la défiance d'eux-mêmes & dans la confiance en ſa bonté paternelle. Saint Paul, que Dieu avoit deſtiné à ſervir à ſes deſſeins, a éprouvé plus qu'aucun autre les effets de la ſageſſe divine dans la conduite des ames & le gouvernement de ſon Egliſe; & ſi nul n'a jamais été plus perſecuté, nul n'a jamais été plus conſolé; il a été élevé juſqu'au troiſiéme ciel, & a joui de l'entretien de Dieu même dans le paradis; il a été rabaiſſé juſqu'à ſouffrir avec une extrême confuſion une tentation honteuſe que le diable avoit pouvoir d'exciter en lui; il étoit tous les jours expoſé à la mort, & a été quelquefois laiſſé pour mort accablé de coups; mais JESUS-CHRIST lui a apparu pluſieurs fois pour l'encourager. Il a ſouffert une infinité de peines, de travaux & de fatigues; mais *il étoit rempli de conſolation & comblé de joie parmi toutes ſes ſouffrances; & à meſure que les ſouffrances de* JESUS-CHRIST *s'augmentoient, les conſolations s'augmentoient auſſi par* JESUS-CHRIST. 2. Cor. 1. 5.

C'eſt un myſtere inconnu au monde, & à tous ceux qui n'en ont point fait l'experience, que l'on puiſſe être dans les ſouffrances & en même tems *rempli de conſolation & comblé de joie.* Il ſembloit que les Martyrs, lorſqu'on les déchiroit de coups, étoient miſerables: mais les yeux des hommes charnels qui les plaignoient, ne voyoient pas cette force & cette onction interieure qui affermiſſoit leur ame & rempliſſoit leur cœur de joie au milieu des tourmens. C'eſt un effet de la bonté de Dieu & de ſa puiſſance ſouveraine, de temperer de la ſorte dans ſes ſerviteurs les douleurs avec la joie, afin qu'ils en puiſſent ſupporter la rigueur, malgré la foibleſſe dont ils ſont environnés.

℣. 8. juſqu'à la fin. *Car encore que je vous aye attriſtés par ma lettre, je n'en ſuis plus fâché néanmoins, quoique je l'aye été auparavant, en voyant qu'elle vous avoit attriſtés pour un peu de temps, &c.*

Comme il n'y a point de paſſion plus naturelle & plus commune que la triſteſſe; il n'y en a point auſſi de plus dangereuſe, & qui puiſſe nous être plus préjudiciable. La vie préſente eſt ſi miſerable, & les peines qui s'y trouvent ſont ſi frequentes, qu'elles viennent en foule inceſſamment nous attaquer; ainſi il y a toûjours quelque nouveau ſujet de douleur & de triſteſſe qui nous incommode dans le corps & dans l'eſprit: mais la triſteſſe que ces maux nous cauſent eſt une très-mauvaiſe conſeillere; ſi nous n'avons ſoin de la repouſſer & de rejetter ſes ſuggeſtions malignes, elle nous remplira l'ame de penſées ſombres & tenebreuſes, qui nous porteront au deſeſpoir; c'eſt ce qui fait dire à ſaint Bernard, que *la triſteſſe du ſiecle eſt le plus méchant de tous les malins eſprits*, conformément à ce que dit l'Auteur de l'Eccleſiaſtique: *La triſteſſe*

Bern. ad ſororem c. 11.
Eccli 25. 17.

ſteſſe du cœur eſt une plaie univerſelle, & toute plaie eſt ſupportable plutôt que la plaie du cœur: car cette triſteſſe qui s'abandonne aux défiances & aux inquietudes qui l'accablent, cauſe quelquefois des maladies mortelles, au-moins cauſe-t-elle la ruine des vertus & la mort de l'ame. C'eſt pourquoi le même Auteur ſacré aſſûre, que *la triſteſſe en tuë pluſieurs*, & en un autre endroit, que *la triſteſſe conduit à la mort*; ainſi il eſt très-important de ſuivre l'avis qu'il donne: *N'abandonnez point*, continuë-t-il, *vôtre cœur à la triſteſſe, mais éloignez-la de vous*; cette triſteſſe que le Sage nous exhorte de bannir de nous, vient de l'amour de nous-mêmes & des créatures, & nous afflige par l'inquietude & le déreglement des deſirs. Il faut donc bannir cette triſteſſe en détruiſant cet amour, & cet amour ne ſe détruit que par celui de Dieu, qui eſt la joie & la vie de l'ame. Celui qui craint Dieu doit nourrir dans ſon cœur cette joie interieure, & bannir loin de lui la triſteſſe dont le démon s'eſt ſervi ſouvent pour perdre les ames. Car comme il envie aux hommes cette joie celeſte que JESUS-CHRIST a gravée dans leur cœur en les délivrant de ſon eſclavage, il tâche de leur donner quelque choſe de cette noire triſteſſe à laquelle il a été condamné pour jamais, & de former dans leurs ames par les inquietudes dont il les trouble, une eſpece d'enfer, au-lieu que JESUS-CHRIST y veut former par la joie de ſon Eſprit un avant-goût du Paradis.

Mais enfin, ſi la triſteſſe eſt ſi dangereuſe & ſi nuiſible, d'où vient que Salomon dit, que *le cœur des ſages eſt où ſe trouve la triſteſſe, & que le cœur des fous eſt où ſe trouve la joie?* Et que JESUS-CHRIST declare lui-même, que *ceux qui pleurent ſont heureux*;

Il faut diſtinguer avec ſaint Paul deux ſortes

de triſteſſe, l'une qui eſt *ſelon Dieu*, & l'autre qu'il appelle *la triſteſſe de ce monde*; c'eſt cette derniere qui *produit la mort* & ces effets funeſtes dont nous avons parlé: mais la premiere eſt une douleur d'avoir offenſé Dieu; cette triſteſſe ſalutaire humilie le cœur, & remplit l'ame d'une joie interieure qui fait dire à ſaint Auguſtin, que *les larmes d'un pénitent ſont plus douces & plus agréables que toutes les joies que donnent les ſpectacles*; & comme la triſteſſe qui nous fait pleurer la perte des biens de ce monde, eſt très-nuiſible; la triſteſſe qui eſt ſelon Dieu, eſt très-avantageuſe: „ Car, comme dit ſaint Jean „ Chryſoſtome, celui qui pleure la perte d'un „ bien, ne remedie point par ſes pleurs à cette „ perte qu'il a faite. Il n'y a que celui qui pleure „ ſes fautes qui retire de l'avantage de ſes larmes, „ puiſque ſes larmes effacent les fautes qu'il „ pleure. Comme Dieu ne nous a donné ce re- „ mede des larmes que pour ce ſujet, ce reme- „ de ne montre ſa force que dans cette occaſion; „ pour les autres choſes où on l'emploie, non „ ſeulement il ne ſert de rien, mais il eſt nuiſi- „ ble."

Saint Paul a donc grande raiſon de ſe réjouir d'avoir attriſté les Corinthiens de cette triſteſſe qui les a portés à la pénitence: car c'eſt une charité fauſſe & une douceur cruelle de laiſſer dans le deſordre ceux que l'on conduit, de-peur de les attriſter: il faut employer pour les redreſſer la ſeverité des reprimendes & de la correction: pour leur procurer par cette douleur paſſagere la gueriſon de leurs maux. Cette conduite, qui paroît dure, eſt pleine de douceur, dit ſaint Chryſoſtome, & c'eſt la veritable maniere de guerir les ames. C'eſt une preuve de la charité particuliere que l'on a pour les pecheurs, & du ſoin que l'on prend de leur ſalut. C'a été le

le deſſein de l'Egliſe dans l'impoſition des peines, dont la douleur & la crainte empêchât de pecher; parce que cette crainte arrête & retient dans le devoir ceux mêmes qui n'aiment pas la juſtice : Mais comme c'eſt toûjours une bonne choſe, de s'abſtenir du mal; c'eſt pour ce ſujet que l'Egliſe propoſe des peines à ceux qui pecheront, afin que la crainte les en empêche, & qu'enſuite s'accoutumant à ne plus pecher, ils viennent à aimer la juſtice pour elle-même, ce qui arrive ordinairement, la juſtice de ſoi étant aimable, & il n'y a que l'engagement dans les vices qui ſoit capable d'en éloigner; c'eſt pourquoi quand on les a une fois quittés pour goûter les vertus, on vient à avoir un grand amour pour elles, & au-contraire une grande averſion pour les vices.

CHAPITRE VIII.

1. *NOtam autem facimus vobis, fratres, gratiam Dei, quæ data eſt in Eccleſiis Macedoniæ:*

2. *quòd in multo experimento tribulationis, abundantia gaudii ipſorum fuit; & altiſſima paupertas eorum, abundavit in divitias ſimplicitatis eorum.*

1. MAis il faut, mes freres, que je vous faſſe ſavoir la grace que Dieu a faite aux Egliſes de Macedoine:

2. c'eſt que leur joie s'eſt d'autant plus redoublée, qu'ils ont été éprouvés par de plus grandes afflictions; & que leur profonde pauvreté a répandu avec abondance les richeſſes de leur charité ſincere *.

v. 2. *lettr.* qu'en tant d'épreuves d'affliction, l'abondance de leur joie a été *plus grande*; & que leur profonde pauvreté s'eſt abondamment repanduë dans les richeſſes de leur ſimplicité. *c'eſt-à-dire, de leur charité ſimple & ſincere.*

3. Car il faut que je leur rende ce témoignage, qu'ils se sont portés d'eux-mêmes à donner autant qu'ils pouvoient, & même au-de là de ce qu'ils pouvoient;

3. *Quia secundùm virtutem, testimonium illis reddo, & supra virtutem voluntarii fuerunt,*

4. nous conjurant avec beaucoup de prieres de recevoir leurs aumônes *, & de prendre part au soin de les porter aux saints.

4. *cum multa exhortatione obsecrantes nos gratiam, & communicationem ministerii, quod fit in sanctos.*

5. Et ils n'ont pas fait seulement en cela ce que nous avions esperé d'eux, mais ils se sont donnés eux-mêmes premierement au Seigneur, & puis à nous par la volonté de Dieu *.

5. *Et non sicut speravimus, sed semetipsos dederunt primùm Domino, deinde nobis per voluntatem Dei:*

6. C'est ce qui m'a porté à supplier Tite, que comme il a déja commencé, il achevе aussi de vous rendre parfaits en cette grace;

6. *ita ut rogaremus Titum, ut quemadmodùm cœpit, ita & perficiat in vobis etiam gratiam istam.*

7. & que comme vous êtes riches en toutes choses, en foi, en paroles, en science, en toute sorte de soins, & en l'affection que vous nous portez, vous le soyez aussi en cette sorte de grace *.

7. *Sed sicut in omnibus abundatis fide, & sermone, & scientia, & omni sollicitudine, insuper & charitate vestra in nos; ut & in hac gratia abundetis.*

8. Ce que je ne vous dis pas néanmoins pour vous imposer une loi mais seu-

8. *Non quasi imperans dico, sed per aliorum sollicitudinem*

v. 4. *lettr.* la grace.

v. 5. *expl.* c'est-à-dire, que Dieu leur inspiroit cette sainte volonté.

v. 7. *expl.* en la liberalité envers vos freres.

etiam

etiam veſtræ charitatis ingenium bonum comprobans.

lement pour vous porter par l'exemple de l'ardeur des autres, à donner des preuves de vôtre charité ſincere.

9. *Scitis enim gratiam Domini noſtri Jeſu Chriſti, quoniam propter vos egenus factus eſt, cùm eſſet dives, ut illius inopiâ vos divites eſſetis.*

9. † Car vous ſavez quelle a été la bonté * de nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, qui étant riche s'eſt rendu pauvre pour l'amour de vous, afin que vous devinſſiez riches par ſa pauvreté.

† S. Paulin. Evêque.

10. *Et conſilium in hoc do: hoc enim vobis utile eſt, qui non ſolùm facere, ſed & velle cœpiſtis ab anno priore.*

10. C'eſt ici un conſeil que je vous donne, parce que cela vous eſt utile *; & que vous n'avez pas ſeulement commencé les premiers à faire cette charité, mais que vous en avez *de vous mêmes* formé le deſſein dès l'année paſſée.

11. *Nunc verò & facto perficite: ut quemadmodùm promtus eſt animus voluntatis, ita ſit & perficiendi ex eo quod habetis.*

11. Achevez donc maintenant ce que vous avez commencé dès-lors, afin que comme vous avez une ſi promte volonté d'aſſiſter vos freres, vous les aſſiſtiez auſſi effectivement de ce que vous avez *.

12. *Si enim voluntas promta eſt, ſecundùm id quod habet, accepta*

12. Car lorſqu'un homme a une grande volonté de donner, *Dieu* la reçoit,

v. 9. *lettr.* la grace, *la liberalité.*

v. 10. *lettr.* puiſque non ſeulement vous avez commencé de le faire, mais même de le vouloir dès l'année paſſée.

v. 11. *expl.* ſelon vôtre pouvoir.

ne demandant de lui que ce qu'il peut, & non ce qu'il ne peut pas.

13. Ainſi je n'entends pas que les autres ſoient ſoulagés, & que vous ſoyez ſurchargés:

14. mais que pour ôter l'inégalité, vôtre abondance * ſupplée maintenant à leur pauvreté, afin que vôtre pauvreté ſoit ſoulagée *un jour* par leur abondance *, & qu'ainſi tout ſoit reduit à l'égalité,

15. ſelon ce qui eſt écrit *de la manne:* Celui qui *en recueillit* beaucoup, n'en eut pas plus que les autres; & celui qui *en recueillit* peu, n'en eut pas moins ¶.

Exod. 16. 18.

† S. Luc.

16. Or † je rens graces à Dieu de ce qu'il a donné au cœur de Tite la même ſollicitude *que j'ai* pour vous.

17. Car non-ſeulement il a bien reçu la priere que je lui ai faite *; mais s'y étant porté avec encore plus d'affection par lui-même, il eſt parti de ſon propre mouvement pour vous aller voir.

18. Nous avons envoyé

eſt, non ſecundum id quod non habet.

13. *Non enim ut aliis ſit remiſſio, vobis autem tribulatio, ſed ex æqualitate.*

14. *In præſenti tempore veſtra abundantia illorum inopiam ſuppleat: ut & illorum abundantia veſtræ inopiæ ſit ſupplementum, ut fiat æqualitas, ſicut ſcriptum eſt:*

15. *Qui multùm, non abundavit: & qui modicum, non minoravit.*

16. *Gratias autem Deo, qui dedit eandem ſollicitudinem pro vobis in corde Titi.*

17. *Quoniam exhortationem quidem ſuſcepit; ſed cùm ſollicitior eſſet, ſuâ voluntate profectus eſt ad vos.*

18. *Miſimus etiam*

v. 14. *expl.* temporelle. Ibid. *expl.* ſpirituelle.

v. 17. *expl.* de retourner à Corinthe.

cum

cum illo fratrem, cujus laus est in Evangelio per omnes Ecclesias;

aussi avec lui nôtre frere *, qui est devenu celebre par l'Evangile dans toutes les Eglises;

19. *non solùm autem, sed & ordinatus est ab Ecclesiis comes peregrinationis nostræ, in hanc gratiam, quæ ministratur à nobis ad Domini gloriam, & destinatam voluntatem nostram:*

19. & qui de plus a été choisi par les Eglises pour nous accompagner dans nos voyages, & prendre part autoin que nous avons de procurer cette assistance * *à nos freres* pour la gloire du Seigneur, & pour seconder nôtre * bonne volonté:

20. *devitantes hoc ne quis nos vituperet in hac plenitudine, quæ ministratur à nobis.*

20. & nôtre dessein en cela a été d'éviter que personne ne nous puisse rien reprocher sur le sujet de cette aumône abondante *, dont nous sommes les dispensateurs.

21. *Providemus enim bona, non solùm coram Deo, sed etiam coram hominibus.*

21. Car nous tâchons de faire le bien avec tant de circonspection, qu'il soit approuvé non-seulement de Dieu, mais aussi des hommes. *Rom. 12. 17.*

22. *Misimus autem cum illis & fratrem nostrum, quem probavimus in multis sæpè sollicitum esse; nunc autem multò sollicitio-*

22. Nous avons envoyé encore avec eux nôtre frere *, que nous avons reconnu zelé & très-vigilant en plusieurs rencontres, & qui l'est encore beaucoup

v. 18. plusieurs Peres attribuent ceci à saint Luc, d'autres à Silas.

v. 19. *expl.* de recueillir les aumônes.

Ibid. *Grec.* vôtre bonne volonté.

v. 20. *lettr.* plenitude.

v. 22. *expl.* on ne sait point qui est ce frere.

plus en celle ci: & nous avons grande confiance *que vous le recevrez bien* *,

rem: confidentia multa in vos,

23. *& que vous traiterez* de même Tite *, qui eſt uni avec moi, & qui travaille comme moi, pour vôtre ſalut, & nos autres freres qui ſont les Apôtres * des Egliſes, & la gloire de JESUS-CHRIST.

23. *ſive pro Tito, qui eſt ſocius meus, & in vos adjutor, ſive fratres noſtri, Apoſtoli Eccleſiarum, gloria Chriſti.*

24. Donnez-leur donc devant les Egliſes les preuves de vôtre charité, & faites voir que c'eſt avec ſujet que nous nous ſommes loués de vous ¶.

24. *Oſtenſionem ergo, quæ eſt charitatis veſtræ, & noſtræ gloriæ pro vobis, in illos oſtendite in faciem Eccleſiarum.*

v. 22. *autr.* à cauſe de la grande confiance qu'il a en vous, ou qu'il voit que j'ai en vous.

v. 23. *lettr.* ſoit à cauſe de Tite.

Ibid. *autr.* députés.

SENS LITTERAL.

℣. 1. *MAis il faut, mes freres, que je vous faſſe ſçavoir la grace que Dieu a faite aux Egliſes de Macedoine.*

Dans la confiance que l'Apôtre avoit, qu'il pouvoit tout ſe promettre de l'amitié des Corinthiens; il entreprend dans ce chapitre de les exhorter de faire des aumônes à l'Egliſe de Jeruſalem, qui avoit eté pillée par les Juifs.

Mais, pour éprouver ſi vous êtes dans cette diſpoſition; ceci eſt ſous-entendu, & a rapport au verſet 16. du chapitre précedent; *il faut, mes freres*, que je vous propoſe des exemples qui vous y excitent;

Que

Que je vous faſſe ſçavoir la grace que Dieu a faite : Il appelle de ce nom l'aumône que les Macedoniens avoient faite, & il dit que c'eſt en eux un don de la miſericorde de Dieu, ainſi que la patience qu'ils avoient témoignée dans les épreuves & dans les tribulations qu'ils avoient ſouffertes.

Aux Egliſes de Macedoine, ſur-tout à celle de Theſſalonique, qui étoit alors la capitale de cette province. Voyez 2. Theſſ. 2. 14.

℣. 2. C'eſt que leur joie s'eſt d'autant plus redoublée, qu'ils ont été éprouvés par de plus grandes afflictions, & que leur profonde pauvreté a répandu avec abondance les richeſſes de leur charité ſincere.

C'eſt. Cette grace a été ſi abondante & ſi puiſſante en eux, *que leur joie s'eſt d'autant plus redoublée, &c.* c'eſt-à-dire, que non-ſeulement leur courage n'a point été ébranlé par la violence de la perſecution ; mais au-contraire, à meſure que leurs peines ſe ſont accruës, la joie de leur eſprit s'eſt augmentée.

Et que leur profonde pauvreté a repandu avec abondance, &c. c'eſt-à dire, que quoiqu'ils fuſſent très-pauvres, ils n'ont pas laiſſé de donner avec joie tout ce qu'ils ont pu, & ſe ſont comportés comme s'ils euſſent été fort riches, ayant donné avec liberalité le peu qui leur reſtoit ; & s'étant donnés eux-mêmes, comme il eſt dit au verſet ſuivant ; parce que la vraie liberalité doit être ſimple & ſincere, & ne regarder que l'honneur de Dieu, & le ſoulagement du prochain, ſans s'arrêter à aucun motif d'interêt propre, comme de vaine gloire, d'eſperance, de recompenſe, d'obligation, &c.

℣. 3. Car il eſt vray, & *il faut que je leur rende ce témoignage, qu'ils ſe ſont portés d'eux-mêmes à donner autant qu'ils pouvoient, & même au-delà de ce qu'ils pouvoient.*

Car il eſt vray, & *il faut que je leur rende ce témoignage.* Let. *C'eſt la force de la verité qui nous porte à leur rendre ce témoignage*; c'eſt-à-dire: Ce n'eſt point par exageration que je vous dis, *qu'ils ſe ſont portés d'eux mêmes*, ſans y être exhortés, & ſans qu'on les y eût obligés, *à donner autant qu'ils pouvoient*, à proportion de leur bien, *& même au-delà*; *&c.* c'eſt à-dire, s'étant même ôté une partie de leur neceſſaire, pour la ſubſiſtance des pauvres; comme cette veuve de l'Evangile. Voyez Luc. 21. 2. 3. 4.

ỳ.4. Nous conjurant avec beaucoup de prieres de recevoir leurs aumônes, & de prendre part au ſoin de les porter aux ſaints.

Nous conjurant avec beaucoup de prieres de recevoir leurs aumônes. Let. *La grace*; c'eſt-à-dire, leur préſent ou leur liberalité toute gratuite, qui eſt l'effet de la grace & de la charité que Dieu a répandu en eux, *& de prendre part au ſoin de les porter aux Saints.* Let. Afin d'entrer de part & de communion au fruit & à l'avancement de la prédication de l'Evangile. *Autr.* Aux bonnes œuvres, & aux charités qui ſe font aux Saints, c'eſt-à-dire, aux Fidéles de l'Egliſe de Jeruſalem.

ỳ. 5. Et ils n'ont pas fait ſeulement en cela ce que nous avions eſperé d'eux; mais ils ſe ſont donnés eux-mêmes prémierement au Seigneur, & puis à nous, par la volonté de Dieu.

Et ils n'ont pas fait ſeulement, &c. les aumônes que nous avions ſujet d'eſperer de leur liberalité; *mais ils ſe ſont donnés, &c.* c'eſt-à-dire, entierement dévoués à JESUS-CHRIST & à moi, qui ſuis ſon miniſtre, s'étant offerts d'aller eux-mêmes en perſonne à Corinthe pour recevoir vos aumônes; au moins d'en députer d'entr'eux. Voyez 2. Cor. 9. 4.

Par la volonté de Dieu, qui veut qu'on quitte tout pour s'abandonner entierement à lui. Il a

égard

égard au conſeil de l'Evangile. *Autr.* Ils ſe ſont donnés à nous, pour les appliquer à tout ce que nous jugerions conforme à la volonté de Dieu, ou, pour en diſpoſer ſelon la volonté de Dieu.

℣. 6. *C'eſt ce qui m'a porté à ſupplier Tite, que comme il a déja commencé, il acheve auſſi de vous rendre parfaits en cette grace.*

C'eſt, cet exemple admirable de la charité des Macedoniens, *qui m'a porté à ſupplier Tite* de retourner à Corinthe; afin *que comme il a déja commencé, il acheve auſſi, &c.* c'eſt-à dire, de vous encourager à la vertu, & à contribuer de vos liberalités à la charité qu'on a faite à vos freres de Jeruſalem. Voyez 1. Cor. 16. 1. parce qu'étant perſuadé que vous qui étes plus riches & plus aiſés, vous n'en ferez pas moins qu'eux, qui ſont réduits à une ſi grande pauvreté.

℣. 7. *Et que comme vous étes riches en toutes choſes, en foi, en paroles, en ſcience, en toute ſorte de ſoins, & en l'affection que vous nous portez, vous le ſoyez auſſi en cette ſorte de grace.*

Et que comme vous étes riches en toutes choſes, vous excellez par-deſſus les autres, *en foi*, ſoit pour croire les verités chrétiennes, ſoit pour operer les miracles. Voyez Rom. 12. 3. 1. Cor. 12. 9.

En paroles d'exhortation, de conſolation, d'inſtruction, &c.

En ſcience des myſteres, & des verités ſublimes de la Religion.

En toute ſorte de ſoin, &c. de faire le bien, & de vous appliquer à toutes les parties de vôtre devoir, ſans en rien omettre.

Vous le ſoyez auſſi en cette ſorte de grace, c'eſt-à-dire, en charité envers vos freres, qui ſont dans le beſoin.

℣. 8. *Ce que je ne vous dis pas néanmoins pour vous impoſer une loi, mais ſeulement pour vous porter,*

porter, par l'exemple de l'ardeur des autres, à donner des preuves de vôtre charité ſincere.

Ce que je ne vous dis pas néanmoins pour vous impoſer une loi, &c. puiſque vous n'avez pas beſoin de commandement pour faire le bien, & qu'il ſuffit de vous propoſer l'exemple des autres, pour vous exciter à la charité.

℣. 9. *Car vous ſavez quelle a été la bonté de nôtre Seigneur* JESUS-CHRIST, *qui étant riche s'eſt rendu pauvre pour l'amour de vous, afin que vous devinſſiez riches par ſa pauvreté.*

Car vous ſavez quelle a été la bonté de nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, c'eſt-à-dire: Il n'eſt pas neceſſaire que j'exige rien de vous, ou que j'emploie mon autorité pour vous obliger à exercer la charité envers vos freres; puiſque l'exemple de JESUS-CHRIST ſeul vous doit ſuffire, & vous doit ſervir de loi.

Qui étant riche, ſelon la nature divine qui étoit en lui, & ſelon laquelle il étoit ſouverainement heureux, & Seigneur de toutes choſes, *s'eſt rendu pauvre, &c.* par ſon Incarnation, en laquelle il s'eſt revêtu de toutes nos miſeres, *afin que vous devinſſiez riches par ſa pauvreté*, c'eſt-à-dire, pour vous acquerir les treſors de la grace, de la juſtice, & de la gloire éternelle.

℣. 10. *C'eſt ici un conſeil que je vous donne, parce que cela vous eſt utile; & que vous n'avez pas ſeulement commencé les premiers à faire cette charité, mais que vous en avez* de vous-mêmes *formé le deſſein dès l'année paſſée.*

C'eſt ici un conſeil que je vous donne, d'imiter la charité des Macedoniens, *parce que cela vous eſt utile*; ce n'eſt point par aucune vuë de mon interêt propre, ni pour uſer d'autorité ſur vous; mais parce qu'en exerçant la charité, outre que vous vous acquittez de vôtre devoir, & que vous meritez de grandes récompenſes, vous con-

conſervez encore vôtre reputation; au-lieu qu'après l'avoir commencée, vous paſſeriez pour des perſonnes legeres ſi vous n'acheviez pas.

Et que vous n'avez pas ſeulement commencé les premiers à faire cette charité, c'eſt à-dire, des aumônes aux pauvres de la Judée, & cela en préſence de Tite, avant que l'Apôtre en eût parlé aux Egliſes de Macedoine; *mais que vous en avez* de vous-mêmes *formé le deſſein dès l'année paſſée*. Autr. *Let.* Dès la premiere année de vôtre converſion.

℣. 11. *Achevez donc maintenant ce que vous avez commencé dès-lors; afin que comme vous avez une ſi prompte volonté d'aſſiſter vos freres, vous les aſſiſtiez auſſi effectivement de ce que vous avez.*

Achevez donc, &c. Let. *Par vos œuvres*; c'eſt-à-dire: Ne vous contentez pas des deſirs que vous avez de faire des aumônes; car il ne ſuffit pas de vouloir, mais il faut faire.

Afin que comme vous avez, &c. c'eſt-à-dire, afin qu'il paroiſſe que vous avez autant d'ardeur à ſecourir vos freres ſelon vôtre pouvoir, & à proportion des biens que vous avez, que vous en avez témoigné juſqu'ici de deſir.

℣. 12. *Car lorſqu'un homme a une grande volonté de donner*, Dieu *la reçoit, ne demandant de lui que ce qu'il peut, & non ce qu'il ne peut pas.*

Car, &c. Ce verſet explique les derniers mots du verſet précedent, & prévient l'objection de ceux qui n'ayant que peu de choſe à donner, ſe croyoient diſpenſés de contribuer à la charité qu'on leur demandoit.

Dieu *la reçoit, ne demandant, &c.* autre choſe, ſinon que l'on donne l'aumône ſelon ſon pouvoir, & à proportion des biens qu'on a. L'Apôtre avoit ſans doute en vuë ce que JESUS CHRIST dit. Voyez Marc. 12. 43. 44. Luc. 11. 41.

℣. 14.

ỿ. 13. *Ainſi je n'entends pas que les autres ſoient ſoulagés, & que vous ſoyez ſurchargés.*

Ainſi je n'entends pas, &c. Lorſque je vous exhorte à exercer la charité envers les ſaints de Jeruſalem, mon deſſein n'eſt pas de vous appauvrir pour les mettre à leur aiſe, & pour les enrichir de vos aumônes.. *Autr.* Je n'entends pas autoriſer leur faineantiſe, *& que vous ſoyez ſurchargés.* Let. *Que vous ſoyez dans la tribulation*, c'eſt-à-dire, ſurchargés de travail, ou de neceſſité & de pauvreté.

ỿ. 14. *Mais que pour ôter l'inégalité, vôtre abondance ſupplée maintenant à leur pauvreté, afin que vôtre pauvreté ſoit ſoulagée* un jour *par leur abondance; & qu'ainſi tout ſoit reduit à l'égalité.*

Mais que pour ôter l'inégalité qu'il y a entre vous qui jouiſſez avec abondance des biens de cette vie, & les Fidéles de Jeruſalem, auſquels on a tout enlevé.

Vôtre abondance ſupplée maintenant à leur pauvreté; c'eſt-à-dire: Il eſt à propos, pour obſerver une juſte proportion, que ce que vous avez de trop ſupplée à ce qui leur manque.

Afin que vôtre pauvreté ſoit ſoulagée, &c. c'eſt-à-dire, pour avoir droit d'eſperer un jour à vôtre tour un ſecours reciproque de leur part.

Et qu'ainſi tout ſoit reduit à l'égalité, tant par rapport aux beſoins de la vie, qu'aux devoirs mutuels & reciproques de reconnoiſſance, telle qu'elle doit être entre les membres d'un même corps, qui doivent contribuer au ſoulagement les uns des autres, lorſqu'ils ſe trouvent affligés. *Autr.* En ce que les pauvres ayent, auſſi-bien que les riches, autant de biens qu'il leur en faut pour vivre chacun dans leur état. Pluſieurs entendent cette *égalité*, d'une retribution ſpirituelle de la part des pauvres de Jeruſalem, c'eſt-à-dire, une participation ou communication à leurs

leurs prieres, & aux merites de leur foi & de leur pieté.

℣. 15. *Selon ce qui eſt écrit* de la manne: *Celui qui* en recueillit *beaucoup, n'en eut pas plus que les autres; & celui qui* en recueillit *peu, n'en eut pas moins.*

Selon ce qui eſt écrit de la manne. Ces paroles ſont du verſet précedent, & l'on a jugé à propos de les lier à celui-ci, qui contient en effet ce qui eſt rapporté de la manne. Voyez Exod. 16. 18.

Celui qui en recueillit *beaucoup, n'en eut pas plus que les autres, &c.* L'Ecriture au même endroit, rend deux raiſons de cette égalité qui ſe trouva entre ceux mêmes qui en avoient plus ou moins recueilli. La premiere, c'eſt que ſi après avoir pris ce qui étoit neceſſaire pour la nourriture de chaque jour, on vouloit en reſerver quelque choſe pour le lendemain, à l'exception du jour du ſabbat, cette portion de reſerve ſe trouvoit pleine de vers. La ſeconde, c'eſt que ce qui avoit été recueilli de trop, ſe fondoit lorſque la chaleur du ſoleil étoit venuë. Cette expoſition convient à l'application que l'Apôtre en veut faire à l'égalité des biens qui doit être entre les Fidéles & les membres d'un même corps.

℣. 16. *Or je rends graces à Dieu, de ce qu'il a donné au cœur de Tite la même ſollicitude* que j'ai *pour vous.*

Or je rends graces à Dieu, &c. de ce que Tite a eu la même vuë que moi ſur les beſoins de vôtre Egliſe, & ſur la neceſſité que vous aviez de ſa préſence, pour vous porter à achever la charité que vous avez commencée.

℣. 17. *Car non-ſeulement il a bien reçu la priere que je lui ai faite; mais s'y étant porté encore avec plus d'affection par lui-même, il eſt parti de ſon propre mouvement pour vous aller voir.* Car

Car non-ſeulement..... il eſt parti, &c. non que Tite fût encore parti lorſque l'Apôtre écrivoit ceci, puiſque ce fût lui qui fut porteur de la lettre; mais ſaint Paul a égard au temps auquel elle ſeroit renduë aux Corinthiens.

℣. 18. *Nous avons envoyé auſſi avec lui nôtre frere, qui eſt devenu celebre par l'Evangile dans toutes les Egliſes.*

Nous avons envoyé auſſi avec lui nôtre frere. Pluſieurs Peres eſtiment que c'eſt ſaint Luc; d'autres, que c'eſt ſaint Barnabé; d'autres, que c'eſt Silas.

Qui eſt devenu celebre par l'Evangile, &c. c'eſt-à-dire, par la prédication de l'Evangile. L'Apôtre ne peut pas parler ici du livre de l'Evangile de ſaint Luc, puiſqu'il n'étoit pas encore écrit, & qu'il ne l'a été qu'un peu avant le livre des Actes, qui a été écrit long-temps après cette Epître.

℣. 19. *Et qui de plus a été choiſi par les Egliſes, pour nous accompagner dans nos voyages, & prendre part au ſoin que nous avons de procurer cette aſſiſtance* à nos freres *pour la gloire du Seigneur, & pour ſeconder nôtre bonne volonté.*

Et qui de plus a été choiſi par les Egliſes, &c. S. Paul laiſſoit la liberté aux Egliſes de choiſir les miniſtres, & ceux qu'ils députoient pour recevoir les aumônes des autres Egliſes, afin d'ôter de l'eſprit des Fidéles tout ſujet de défiance ou de ſcrupule. Voyez 1. Cor. 16. 3.

Et prendre part au ſoin que nous avons de procurer cette aſſiſtance. Let. *Cette grace*, c'eſt-à-dire, cette aumône à nos freres de Jeruſalem. *Autr.* Pour exciter vôtre zele par l'exemple des Macedoniens, & vous porter à ſeconder le deſſein que nous nous ſommes propoſé, *pour ſeconder nôtre bonne volonté.* Grec. Vôtre bonne volonté, ou vos bonnes diſpoſitions,

℣. 20.

℣. 20. *Et nôtre deſſein en cela a été d'éviter que perſonne ne nous puiſſe rien reprocher ſur le ſujet de cette aumône abondante dont nous ſommes les diſpenſateurs.*

Et nôtre deſſein en cela, en donnant un compagnon à Tite; car c'eſt la raiſon du verſet 18. de ſorte que le verſet 19. eſt une parentheſe: *a été d'éviter que perſonne ne nous puiſſe rien reprocher*, *&c.* lorſqu'on verra les grandes précautions que nous apportons dans l'adminiſtration des ſommes qui nous ſont confiées.

℣. 21. *Car nous tâchons de faire le bien avec tant de circonſpection, qu'il ſoit approuvé non-ſeulement de Dieu, mais auſſi des hommes.*

Car nous tâchons de faire le bien, ſur-tout dans l'emploi & la diſtribution des aumônes qu'on nous confie, *avec tant de circonſpection*; ceci eſt ſous-entendu, *qu'il ſoit approuvé non-ſeulement de Dieu*, dans le ſecret de nos conſciences, *mais auſſi des hommes*, afin de les édifier, & de leur ôter tout ſujet de former de mauvais ſoupçons de nôtre conduite, & ne les point ſcandaliſer.

℣. 22. *Nous avons envoyé encore avec eux nôtre frere, que nous avons reconnu zelé & très-vigilant en pluſieurs rencontres, & qui l'eſt encore beaucoup plus en celle ci; & nous avons grande confiance* que vous le recevrez bien.

Nous avons envoyé encore avec eux nôtre frere, *&c.* on n'en ſait pas le nom, mais on croit que c'eſt Apollon, qui avoit eu le ſoin d'inſtruire les Fidéles de Corinthe. Voyez 1. Cor. 3. 6. D'autres prétendent que c'eſt Silas.

℣. 23. Et que vous traiterez *de même Tite, qui eſt uni avec moi, & qui travaille, comme moi, pour vôtre ſalut, & nos autres freres qui ſont les Apôtres des Egliſes, & la gloire de* JESUS-CHRIST.

Et que vous traiterez *de même Tite, qui eſt uni*

Martyrs, qui nageoient dans la joie au milieu des tourmens : mais il n'eſt pas aiſé de comprendre comment ceux qui ſont eux-mêmes dans l'indigence, peuvent être magnifiques dans leurs aumônes. Si néanmoins on conſidere quels ſont les avantages de la pauvreté au-deſſus des richeſſes, on conviendra que les pauvres ſont plus portés à ſoulager les pauvres, & leur font en effet plus de bien que les riches en bien des manieres.

Premierement, comme la pauvreté & l'affliction humilie l'eſprit & le rend plus ſimple, ceux qui ſont dans l'humiliation ſont bien plus touchés des maux de leurs ſemblables, que ceux qui ne les reſſentent pas: c'eſt pourquoi S. Paul dit, qu'il a fallu que JESUS-CHRIST fût homme pour être nôtre Pontife, afin qu'il fût ſenſible à nos miſeres: Car il eſt, dit-il, *des peines & des ſouffrances mêmes, par leſquelles il a été tenté & éprouvé, qu'il tire le droit de ſecourir avec force ceux qui ſont auſſi tentés.* Et ailleurs, *Le Pontife que nous avons n'eſt pas tel qu'il ne puiſſe compatir à nos foibleſſes, ayant éprouvé comme nous toutes ſortes de tentations*; c'eſt-à-dire toutes les infirmités humaines, ayant voulu être ſemblable à nous en tout, à l'excluſion du peché. Et le même Apôtre dit encore dans le chapitre ſuivant, que *tout Pontife étant pris d'entre les hommes eſt établi pour les hommes ..... afin qu'il puiſſe être touché d'une juſte compaſſion pour eux ..... étant lui-même environné de foibleſſe.* Il eſt donc clair, que pour ſoulager les miſerables il faut avoir part à leurs miſeres.

Hebr. 2. 17. 18. c. 4. 15. c. 5. 1. 2.

Saint Paul parlant des Macedoniens dans la premiere Epître qu'il leur écrit; remercie Dieu de ce qu'après avoir embraſſé avec beaucoup de zele la foi de JESUS-CHRIST, ils étoient *devenus les imitateurs* des Fidéles *de la Judée.*

1. *Theſſ.* 2. 14.

ayant

ayant ſouffert les mêmes perſecutions de la part de leurs concitoyens, que ces Egliſes avoient ſouffertes de la part des Juifs. Et dans l'Epître aux Hebreux il marque, ſelon le ſentiment de pluſieurs Interpretes, ces mêmes Macedoniens, quand il leur dit, que *d'une part ils avoient ſervi de ſpectacle par les opprobres & les mauvais traitemens; & que de l'autre ils s'étoient rendus les compagnons de ceux qui avoient ſouffert de pareilles indignités, ayant compati à ceux qui étoient dans les chaînes.* C'eſt donc cette compaſſion excitée par la participation des mêmes ſouffrances, qui porte ici les Macedoniens, quoique pauvres, à donner pour les pauvres de la Judée, *au-delà de ce qu'ils pouvoient.* Tant il eſt vrai que les pauvres ſont bien plus diſpoſés à faire l'aumône que les riches, parce qu'ils ſont plus touchés de leurs maux, d'autant qu'ils les reſſentent eux-mêmes; les riches au-contraire, dit le Prophete Roi, *ne ſentent point les miſeres humaines comme les autres, & ils n'éprouvent point ces fleaux auſquels les autres hommes ſont expoſés, c'eſt ce qui les rend ſuperbes*; ainſi ils ne s'abaiſſent pas volontiers à prendre part aux diſgraces des perſonnes affligées.

Hebr. 10. 33. 34.

Pſal. 72. 5. 6.

Mais, en ſecond lieu, ce n'eſt pas aſſez de dire, que les pauvres ſont plus touchés de la miſere de ceux qui ſont dans l'indigence, & qu'ils ſont plus prêts à les ſoulager; on peut dire auſſi qu'ils leur donnent beaucoup plus que les riches: car, ſelon la doctrine des Peres, on donne beaucoup quand on a le cœur élargi pour donner, & l'on ne juge point de la liberalité des Fidéles par la grandeur du preſent qu'ils font: mais par la meſure de leur bonne volonté: *Aux yeux de Dieu*, dit ſaint Auguſtin, *jamais les mains ne ſont vuides, lorſque le treſor du cœur eſt plein de bonne volonté.* JESUS-CHRIST lui-même

nous

nous le fait voir dans ſon Evangile, en comparant les dons que des Juifs riches faiſoient au temple avec le petit preſent d'une veuve qui étoit fort pauvre: *Je vous dis en verité*, dit JESUS à ſes Diſciples, *que cette pauvre veuve a plus donné que tous ceux qui ont mis dans le tronc.* Comment ſe peut il faire qu'une ſeule veuve très-pauvre, en faiſant une fort petite offrande, ait plus donné qu'un grand nombre de Juifs qui faiſoient de riches preſens? C'eſt néanmoins la Verité même qui l'aſſûre & qui le confirme par ſerment. Cette veuve a effectivement plus donné que tous les autres, en deux manieres. *Marc. 12. 43.*

1. Par rapport à Dieu même à qui elle a fait ſon offrande. Dieu n'a pas beſoin de nos biens, il ne demande que nôtre affection & nôtre bonne volonté; ainſi cette pauvre femme, donnant très peu, donnoit néanmoins beaucoup, parce qu'elle le donnoit avec un cœur plein d'amour & de pieté. Les riches au contraire ne donnoient point à Dieu, mais à eux-mêmes & à leur vanité, en faiſant oſtentation de leurs offrandes, ce que l'Evangile ſemble avoir marqué par ces paroles: *Factabant multa.*

2. Par rapport à elle même, parce qu'elle *donnoit de ſon indigence même, tout ce qu'elle avoit, & tout ce qui lui reſtoit pour vivre.* Ainſi elle donnoit ſon neceſſaire; au lieu que tous ces riches, qui offroient en apparence de grands dons, ne donnoient que ce qui leur étoit ſuperflu, & *de leur abondance*: ainſi en ce ſens ils donnoient peu, en comparaiſon de ce que donnoit cette pauvre veuve.

Nous voyons par les exemples de cette veuve, & des Macedoniens, dont parle nôtre ſaint Apôtre, qu'on peut donner ſon neceſſaire, ſans ſe rien reſerver, ou très-peu de choſe: c'eſt ce que ſuppoſe ſaint Bernard, puiſqu'il demande *Tract. de dil. g. Deo c. 8.*

de ce qu'il faut faire, lorsqu'en assistant son prochain, on manque des choses necessaires à la vie ; à quoi il répond, Qu'il faut s'adresser à „ Dieu avec toute confiance, & les lui deman- „ der, *puisqu'il donne à tous liberalement sans re-* „ *procher ce qu'il donne, & qu'il ouvre sa main,* „ *& remplit tous les animaux des effets de sa bonté.*" S. Chrysostome enseigne par quels degrés on peut parvenir à ce point de perfection. *Que celui*, dit-il, *qui peut vivre avec un peu d'herbages, ne desire point autre chose. Que celui qui est foible & qui a besoin de legumes, en use ; Que si quelqu'un étant encore plus foible a besoin de manger de la chair, on le lui permet, nous ne voulons retrancher que le superflu ; & j'appelle superflu tout ce qui n'est pas absolument necessaire. Quand vous aurez long-temps travaillé pour vous contenter de cette sage mediocrité ; alors, si vous avez assez de courage pour imiter la veuve de l'Evangile, vous vous éleverez plus haut : mais vous n'aurez pas encore atteint sa vertu, pendant que vous vous mettrez en peine d'avoir ce qui vous est necessaire : cette veuve s'étoit élevée plus haut, jettant dans le tronc tout ce qui lui étoit necessaire.*

℣. 9. jusqu'au 18. *Car vous savez quelle a été la bonté de nôtre Seigneur* Jesus-Christ, *qui étant riche, s'est rendu pauvre pour l'amour de vous, afin que vous devinssiez riches par sa pauvreté, &c.*

Pour comprendre jusqu'à quel point on peut s'appauvrir pour assister les pauvres, & quelles entrailles de compassion & de liberalité on doit avoir pour eux : saint Paul nous représente l'exemple de l'incomparable charité du Sauveur du monde, lorsqu'encore qu'il pût nous secourir sans mourir lui-même, il a néanmoins voulu le faire en souffrant la mort, parce qu'il nous eût témoigné un moindre amour, & ne nous eût point

Greg. moral. l. 20. c. 20

point tant fait paroître la force de sa divine charité, s'il n'eût lui-même souffert les maux dont il vouloit nous délivrer. Mais pour faire voir quelle devoit être la vertu de la vraie compassion, il a bien voulu, *de riche qu'il étoit se faire pauvre pour l'amour de nous*, & prendre sur soi les miseres dont il avoit dessein de nous soulager. Que si l'Apôtre dit ensuite: *Ce n'est pas afin que les autres soient soulagés, & que vous soyez surchargés*; ce n'est sans doute que pour s'accommoder à l'infirmité de quelques-uns qu'il use de condescendance; parce qu'à l'égard de ceux qui sont incapables de pouvoir porter la pauvreté, il est moins dangereux pour leur salut de ne pas tant donner aux pauvres, que de murmurer dans leurs besoins, pour avoir fait des aumônes excessives. Mais celui qui a une vraie compassion pour la misere de son prochain, l'assiste quelquefois en des choses où il s'incommode soi-même: & c'est alors qu'il témoigne que son cœur est veritablement touché du malheur de son prochain; puisqu'il ne craint point de s'exposer soi-même à la necessité pour le délivrer de celle qu'il lui voit souffrir.

Quand bien même la tendresse pour les pauvres ne nous aquereroit pas une infinité de biens & d'avantages tant spirituels que temporels, la seule obligation de reconnoître l'amour excessif que nôtre divin Sauveur a eu pour nous, ne seroit-il pas plus que suffisant pour nous engager à le secourir largement dans la personne des pauvres par un vrai sentiment de compassion? Car il faut savoir, dit saint Gregoire, que nôtre aumône n'est point parfaite, si, lorsque nous faisons du bien à celui qui est dans l'affliction, nous ne nous transformons en quelque sorte en son esprit affligé, afin que se mettant comme en sa place, & se revêtant de sa necessité & de *Greg. l. 20. c. 20.*

ſes ſouffrances, l'on ſe porte à le ſoulager par des largeſſes accompagnées d'un vrai ſentiment de compaſſion. Or peut-on s'imaginer un modelle plus parfait d'une charité tendre & compatiſſante, que celui qui a éclaté dans JESUS-CHRIST, d'avoir quitté les richeſſes infinies de ſa divinité, *pour ſe rendre pauvre, afin que nous devinſſions riches par ſa pauvreté?* Si donc Dieu s'eſt rendu pauvre pour l'amour de l'homme, n'eſt-il pas juſte que l'homme ſe faſſe pauvre pour l'amour de Dieu? Qui pourroit refuſer de donner de ſon bien pour l'amour de celui qui a donné ſa vie pour nous? Quand même on ſe ſacrifieroit mille fois pour lui, on ne pourroit pas remplir la moindre partie d'un ſi grand bien-fait; & cependant il ſe trouve des Chrétiens ſi peu ſenſibles à ce bonheur, qu'ils n'ont nulle compaſſion pour la miſere du prochain, qui tient la place de JESUS-CHRIST même.

Saint Cyprien déplorant cette inhumanité dans les riches qui font profeſſion du Chriſtianiſme, il leur oppoſe les infidéles eſclaves du demon, qui faiſoient des dépenſes exceſſives, juſqu'à s'appauvrir pour celebrer des jeux & des ſpectacles en l'honneur de leurs fauſſes divinités; & repréſente le diable, qui en prend occaſion d'inſulter au Fils de Dieu en ces termes: Je n'ai point reçu de ſoufflets, ni enduré les fouets, ni ſouffert le ſupplice de la croix, ni verſé mon ſang pour racheter ceux que tu vois avec moi; je ne leur promets point non plus un Royaume celeſte, & je ne les rétablis point dans la jouiſſance du paradis, en leur rendant l'immortalité; voi cependant avec quelle profuſion ils emploient leurs biens pour me ſervir; montre-m'en quelques-uns entre ces riches qui ſont dans ton Egliſe, qui te rendent de pareils ſervices, &

Cypr. de opere & eleemoſ.

& qui faſſent quelque choſe d'approchant pour te faire honneur. Tu les as inſtruits, & ils ſavent ce qu'ils doivent faire pour te plaire; ils n'ignorent pas que c'eſt toi même qui eſt nourri & revêtu dans tes pauvres, tu promets la vie éternelle à ceux qui s'aquitteront de ce devoir; combien peu néanmoins y en a-t-il qui t'obéiſſent, en comparaiſon des miens qui ne travaillent qu'à ſe perdre? Que répondrons nous à cela, dit ce grand Saint? Quelle excuſe pourrons-nous apporter pour nous juſtifier d'être moins affectionnés pour nôtre Sauveur que les eſclaves du diable le ſont pour leur maître? C'eſt ainſi que ce grand Saint accable de confuſion l'inhumanité des Chrétiens, qui après avoir reçu gratuitement du Sauveur les plus riches témoignages de ſon ineffable miſericorde, ſont néanmoins ſi cruels envers leurs freres.

℣. 18. juſqu'à la fin. *Nous avons envoyé auſſi avec lui..... Et nôtre deſſein en cela a été d'éviter que perſonne ne nous puiſſe rien reprocher, &c.*

℟ Il n'y a rien de plus odieux dans ceux qui ſont chargés de la conduite des ames, que l'interêt & l'attachement au bien, & rien ne détourne plus l'affection des peuples & la confiance qu'ils doivent avoir pour eux: c'eſt pourquoi tous les ſages miniſtres de JESUS-CHRIST éloignent d'eux, autant qu'ils peuvent, ces ſoupçons par leur bonne conduite, & par un deſintereſſement exemplaire. Saint Paul a pratiqué cette vertu d'une maniere admirable; car quoiqu'en prêchant il eût le pouvoir d'être nourri aux dépens de ceux qu'il inſtruiſoit, il a mieux aimé travailler de ſes propres mains avec beaucoup de peine, & ſouffrir toutes ſortes d'incommodités, pour n'être à charge à perſonne, de peur que des gens trop attachés ne refuſaſſent de recevoir l'Evangile, pour n'être point obli-

gés de contribuer à ſon entretien ; ainſi lorſqu'il alla à Jeruſalem, où il prévoyoit que des chaînes & des afflictions lui étoient préparées, en quittant ceux à qui il avoit prêché l'Evangile croyant qu'ils ne le verroient plus, il les fait
Act. 20. 33. 34. ſouvenir, qu'*il n'avoit deſiré de recevoir de perſonne ni argent, ni or, ni vêtement ; & vous ſavez*, leur dit-il, *vous-mêmes, que ces mains que vous voyez ont fourni à tout ce qui m'étoit neceſſaire, & à ceux qui étoient avec moi.* Tant il eſt vrai qu'il faut qu'un Paſteur ſoit éloigné de tout ſoupçon d'interêts, pour rendre ſes inſtructions agréables ; c'eſt pour cela que le même Apôtre prend ici tant de précautions pour éloigner la moindre apparence de ſoupçon, & ne pas laiſſer le moindre nuage dans l'eſprit des plus défians ; car il releve ceux qu'il avoit envoyés pour recueillir les aumônes des Corinthiens, comme des perſonnes d'une grande integrité & d'une probité ſinguliere ; mais outre les marques d'eſtime dans laquelle ils étoient auprès de tout le monde, il fait voir encore aux Corinthiens la tendreſſe & l'affection que ces deputés avoient pour eux, afin que comme ils ne pouvoient douter de leur vertu, ils euſſent auſſi en eux une entiere confiance.

Cette ſage conduite de ſe rendre irreprochable auprès de ceux qu'on doit inſtruire & gouverner, ſur-tout du côté de l'interêt, a été ſuivie par tous ceux qui ont voulu ſe rendre utiles à ceux qu'ils conduiſoient. Lorſque Samuël quitta le gouvernement du peuple, il voulut que le peuple lui rendît témoignage en préſence du Roi de l'integrité & du deſintereſſement avec lequel
1 *Reg.* 12. 3. 4. il les avoit conduits : *Declarez*, leur dit-il, *devant le Seigneur, & devant ſon Chriſt, ſi j'ai pris le bœuf ou l'âne de perſonne, ſi j'ai fait tort à quelqu'un, ſi j'ai reçu des preſens de qui que ce*

ſoit ;

soit ; & ils lui répondirent : Vous n'avez rien pris de personne. Il prend ceux-mêmes qu'il avoit gouvernés pour témoins de l'integrité de sa conduite, pour apprendre aux Pasteurs que leur réputation doit être si pure, qu'elle soit hors d'atteinte de tout soupçon d'avoir en vuë leur interêt propre plûtôt que le salut de ceux qui leur ont été confiés. Nehemias chef du peuple de Dieu, pour engager ceux qu'il conduisoit à suivre ses avis, leur propose son desintéressement, n'ayant rien pris pendant l'espace de douze ans des revenus qui lui étoient dûs en qualité de gouverneur. *Les juifs mêmes & les magistrats, au nombre de cent quarante personnes, & ceux qui nous venoient trouver d'entre les peuples qui étoient autour de nous, mangeoient toujours à ma table. De dix jours en dix jours je distribuois une grande abondance de vin, & je donnois ainsi beaucoup de choses, quoique je ne prisse rien de tout ce qui étoit dû à ma charge.* On voit dans ce saint personnage cet esprit Apostolique qui doit regner dans les Pasteurs & dans tous ceux qui gouvernent, qui est de relâcher de leurs droits, & d'aquerir dans l'esprit de ceux qu'ils conduisent une estime particuliere en ce point ; parce que pour être en état de servir les ames, cette réputation de desintéressement est tout-à-fait necessaire.

2. Esdr. 5. 14.

v. 17. 18.

CHAPITRE IX.

1. *NAm de ministerio quod fit in sanctos, ex abundanti est mihi scribere vobis.*

2. *Scio enim prom-*

1. IL seroit superflu de vous écrire *davantage* touchant cette assistance, qui se prépare pour les saints *de Jerusalem.*

2. Car je sai avec quel-

le affection vous vous y portez : & c'eſt auſſi ce qui me donne lieu de me glorifier de vous devant les Macedoniens, *leur diſant* que la province d'Achaïe eſt diſpoſée *à faire cette charité* dès l'année paſſée, & vôtre exemple a excité le même zele dans l'eſprit de pluſieurs.

tum animum veſtrum: pro quo de vobis glorior apud Macedones, quoniam & Achaia parata eſt ab anno præterito, & veſtra æmulatio provocavit plurimos.

3. C'eſt pourquoi j'ai envoyé nos freres vers vous, afin que ce ne ſoit pas en vain que je me ſois loué de vous en ce point, & qu'on vous trouve tout prêts, ſelon l'aſſûrance que j'en ai donnée:

3. *Miſi autem fratres: ut ne quod gloriamur de vobis, evacuetur in hac parte, (ut quemadmodùm dixi) parati ſitis;*

4. de-peur que ſi ceux de Macedoine qui viendront avec moi, trouvoient que vous n'euſſiez rien préparé, ce ne fût à nous, pour ne pas dire à vous-mêmes, un ſujet de confuſion, de nous être loués de vous.

4. *ne cùm venerint Macedones mecum, & invenerint vos imparatos, erubeſcamus nos) ut non dicamus vos) in hac ſubſtantia.*

5. C'eſt ce qui m'a fait juger neceſſaire de prier nos freres de vous aller trouver avant moi: afin qu'ils ayent ſoin que la charité * que vous avez promis de faire, ſoit toute prête avant nôtre arrivée; mais de telle ſorte que ce

5. *Neceſſarium ergo exiſtimavi rogare fratres, ut præveniant ad vos, & præparent repromiſſam benedictionem hanc paratam eſſe, ſic quaſi benedictionem, non tanquàm avaritiam.*

* 5. *leur* que la benediction.

6. *Hoc*

soit un don offert * par la charité, & non arraché à l'avarice.

6. Hoc autem dico: Qui parcè seminat, parcè & metet: & qui seminat in benedictionibus, de benedictionibus & metet.

6. Or je vous avertis, † *mes freres*, que † celui qui séme peu, moissonnera peu; & que celui qui séme avec abondance, moissonnera aussi avec abondance. † S. Lames rent.

7. Unusquisque prout destinavit in corde suo, non ex tristitia, aut ex necessitate: hilarem enim datorem diligit Deus.

7. *Ainsi* que chacun donne ce qu'il aura resolu en lui-même de donner, non avec tristesse, ni comme par force: car Dieu aime celui qui donne avec joie. *Eccl.* 35. 11.

8. Potens est autem Deus omnem gratiam abundare facere in vobis: ut in omnibus semper omnem sufficientiam habentes, abundetis in omne opus bonum,

8. Et Dieu est tout-puissant pour vous combler de toute grace *; afin qu'ayant en tout temps & en toutes choses tout ce qui suffit *pour vôtre subsistance*, vous ayez abondamment de quoi exercer toute sorte de bonnes œuvres *.

9. sicut scriptum est: Dispersit, dedit pauperibus: justitia ejus manet in saculum saculi.

9. selon ce qui est écrit: *Le juste* distribuë *son bien*, il donne aux pauvres, sa justice demeure éternellement. *Ps.* 111. 9.

10. Qui autem administrat semen semi-

10. Dieu * qui donne la semence à celui qui séme,

* *v.* 5. *lettr.* comme une benediction, & non comme une avarice.

v. 8. *lettr.* rendre avec usure toute la charité *que vous aurez faite aux autres.*

Ibid. *autr.* vous exerciez de plus en plus toutes sortes de bonnes œuvres.

v. 10. *Grec.* Je prie Dieu qu'il vous donne, &c.

vous donnera le pain dont vous avez besoin pour vivre, & multipliera ce que vous aurez semé, & fera croître de plus en plus les fruits de vôtre justice * ¶;

11. afin que vous soyez riches en tout * pour exercer avec un cœur simple toute sorte de charités: ce qui nous donne sujet de rendre à Dieu de grandes actions de-graces.

12. Car cette oblation, dont nous sommes les ministres, ne supplée pas seulement aux besoins des saints; mais elle est riche & abondante envers Dieu par le grand nombre d'actions de-graces qu'elle lui fait rendre.

13. parce que ces saints recevant ces preuves de vôtre liberalité par nôtre ministere, se portent à glorifier Dieu de la soumission que vous témoignez à l'Evangile de JESUS-CHRIST, & de la bonté * avec laquelle vous faites part de vos biens; soit à eux, soit à tous les autres;

14. & à témoigner l'a-

nanti, & panem ad manducandum præstabit, & multiplicabit semen vestrum, & augebit incrementa frugum justitiæ vestræ:

11. *ut in omnibus locupletati abundetis in omnem simplicitatem, quæ operatur per nos gratiarum actionem Deo.*

12. *Quoniam ministerium hujus officii, non solùm supplet ea, quæ desunt sanctis, sed etiam abundat per multas gratiarum actiones in Domino:*

13. *per probationem ministerii hujus, glorificantes Deum in obedientia confessionis vestræ, in Evangelium Christi, & simplicitate communicationis in illos, & in omnes,*

14. *& in ipsorum*

v. 10. *expl.* de vôtre aumône.

v. 11. *expl.* en tout, soit en richesses temporelles, soit en richesses spirituelles.

v. 13. *letter.* simplicité.

obse-

obſecratione pro vobis, deſiderantium vos propter eminentem gratiam Dei in vobis.

mour qu'ils vous portent, par les prieres qu'ils font pour vous, & par le grand deſir qu'ils ont de vous voir, à cauſe de l'excellente grace que vous avez reçuë de Dieu.

15. *Gratias Deo ſuper inenarrabili dono ejus.*

15. Dieu ſoit loué de ſon ineffable don.

SENS LITTERAL.

℣. 1. *IL ſeroit ſuperflu de vous écrire* davantage *touchant cette aſſiſtance qui ſe prépare pour les ſaints* de Jeruſalem.

Il ſeroit ſuperflu, &c. C'eſt comme s'il diſoit: J'inſiſte plus à vous recommander Tite, & ceux de ſa compagnie, qu'à vous exhorter de contribuer pour les pauvres de Jeruſalem, parce que je ſai que vous êtes aſſez portés de vous-mêmes à cette charité, ſans que je vous y exhorte davantage.

℣. 2. *Car je ſai avec quelle affection vous vous y portez; & c'eſt auſſi ce qui me donne lieu de me glorifier de vous devant les Macedoniens*, leur diſant, *que la province d'Achaïe, eſt diſpoſée* à faire cette charité *dès l'année paſſée; & vôtre exemple a excité le même zele dans l'eſprit de pluſieurs.*

Car je ſai avec quelle affection, &c. Il loüe les Corinthiens de leur promte diſpoſition à faire l'aumône, & leur témoigne qu'il les a propoſés pour exemple en cela aux Macedoniens; ce qui les avoit portés à donner même au-delà de ce qu'ils pouvoient. Voyez ch 8. v. 3.

℣. 3. *C'eſt pourquoi j'ai envoyé nos freres vers vous, afin que ce ne ſoit pas en vain que je me ſois*

loué de vous en ce point, & qu'on vous trouve tout prêts, ſelon l'aſſûrance que j'en ai donnée.

C'eſt pourquoi. Grec; *Mais j'ai envoyé*, &c. *afin que ce ne ſoit pas en vain que je me ſois loué de vous en ce point*, c'eſt-à-dire, lorſque j'ai aſſûré que vous étiez tout prêts à contribuer, & que vôtre aumône étoit toute prête : car pour la volonté de contribuer, je ſuis trop aſſûré de vous pour en avoir le moindre doute.

℣. 4. *De peur que ſi ceux de Macedoine qui viendront avec moi, trouvoient que vous n'euſſiez rien préparé, ce ne fût à nous, pour ne pas dire à vous mêmes, un ſujet de confuſion, de nous être loués de vous.*

De-peur que ſi ceux de Macedoine. Voyez 2. Cor. 8. 5. Act. 20. 4. *qui viendront avec moi* vers vous, *trouvoient que vous n'euſſiez rien préparé* à leur donner, *ce ne fût ..... un ſujet de confuſion, &c.* C'étoit un puiſſant motif pour les porter à contribuer liberalement, puiſqu'ils auroient rougi de ne pas ſoûtenir la bonne opinion que ſaint Paul avoit donnée d'eux à tous les Macedoniens.

℣. 5. *C'eſt ce qui m'a fait juger neceſſaire de prier nos freres de vous aller trouver avant moi, afin qu'ils ayent ſoin que la charité que vous avez promis de faire ſoit toute prête avant nôtre arrivée; mais de telle ſorte que ce ſoit un don offert par la charité, & non arraché à l'avarice.*

C'eſt ..... ce ſoit un don offert par la charité; c'eſt-à-dire, par un ſentiment de tendreſſe & de compaſſion de la miſere du prochain, que l'Eſprit de Dieu excite dans le cœur : *Et non arraché à l'avarice*, c'eſt-à-dire, donné à regret & par conſideration humaine, dans la diſpoſition de le retenir, s'il ſe pouvoit, ſans encourir de reproche ou de confuſion,

℣. 6. *Or je vous avertis*, mes freres, *que celui qui*

qui ſeme peu, moiſſonnera peu; & celui qui ſeme avec abondance, moiſſonnera auſſi avec abondance.

Or je vous avertis que celui qui ſeme peu, c'eſt-à-dire, que chacun ſera recompenſé à proportion des aumônes & des charités qu'il aura faites, ou qu'il aura voulu faire; en ſorte que celui qui a plus donné, ou qui a eu plus de volonté de donner (car l'intention devant Dieu n'eſt pas differente de l'effet,) ſera plus recompenſé que celui qui aura moins donné, & qui aura eu moins de volonté de donner. L'Apôtre fait ici alluſion au commun proverbe, que qui ſeme peu moiſſonnera peu; & compare la ſemence & la moiſſon temporelle à la moiſſon ſpirituelle des bonnes œuvres. *Moiſſonnera peu*, en comparaiſon de ceux qui recevront une plus grande recompenſe; car les uns & les autres moiſſonneront beaucoup, puiſqu'ils auront la vie éternelle, quoiqu'en differens degrés.

℣. 7. Ainſi *que chacun donne ce qu'il aura reſolu en lui-même de donner, non avec triſteſſe, ni comme par force; car Dieu aime celui qui donne avec joie.*

Ainſi *que chacun donne, &c.* Le ſens: Je vous exhorte à donner largement: mais je ne prétens pas vous en impoſer la neceſſité, ou vous faire de loi ſur ce que vous avez à donner; je vous laiſſe la liberté toute entiere de donner autant & ſi peu qu'il vous plaira, pourvû que ce ſoit de bon cœur, & que vous ne donniez point à regret, ni par force.

℣. 8. *Et Dieu eſt tout puiſſant pour vous combler de toute grace, afin qu'ayant en tout temps, & en toutes choſes tout ce qui ſuffit* pour vôtre ſubſiſtance, *vous ayez abondament de quoi exercer toutes ſortes de bonnes œuvres.*

Et Dieu eſt tout-puiſſant pour vous combler de toute grace, c'eſt-à-dire; n'apprehendez point

de devenir pauvres en donnant avec liberalité: car Dieu pour l'amour duquel vous exercez la charité, ſaura bien pourvoir à vos beſoins.

Afin qu'ayant en tout temps, &c. c'eſt-à-dire, afin que vous ayez de quoi exercer la charité, auſſi-bien que les autres *bonnes œuvres.*

℣. 9. *Selon ce qui eſt écrit:* Le juſte *diſtribuë* ſon bien, *il donneaux pauvres; ſa juſtice demeure éternellement.*

Selon, afin que vous puiſſiez pratiquer *ce qui eſt écrit* du juſte, *&c.* c'eſt-à-dire, de l'homme charitable, qui a de la compaſſion pour ſon prochain, en le ſoulageant de ſon bien.

Sa juſtice demeure éternellement, c'eſt-à-dire, la recompenſe de ſa charité & de ſes aumônes ſera éternelle.

℣. 10. *Dieu qui donne la ſemence à celui qui ſeme, vous donnera le pain dont vous avez beſoin pour vivre, & multipliera ce que vous avez ſemé, & fera croître de plus en plus les fruits de vôtre juſtice.*

Dieu qui donne, &c. Le ſens eſt: Je prie Dieu, qui vous a donné de quoi faire la charité aux pauvres, qu'il vous fourniſſe non-ſeulement les choſes qui ſont neceſſaires pour vôtre vie, mais même de quoi donner encore à l'avenir, & de quoi exercer la charité avec plus d'abondance que vous n'avez fait. *Autr.* Dieu benit tellement le travail de celui qui ſeme qu'il lui fait recueillir de la ſemence, non-ſeulement pour pourvoir abondamment à ſa nourriture, mais encore pour ſemer la terre une autre fois.

℣. 11. *Afin que vous ſoyez riches en tout pour exercer avec un cœur ſimple toute ſorte de charités: ce qui nous donne ſujet de rendre à Dieu de grandes actions-de-graces.*

Afin que vous ſoyez riches en tout, tant en richeſſes temporelles que ſpirituelles, *pour exercer .... de rendre à Dieu de grandes actions-de-graces*,

graces, à cauſe de la diſtribution que nous faiſons de vos aumônes aux Fidéles, en les exhortant de reconnoître qu'elles ſont toutes de Dieu, & que c'eſt lui qui vous a inſpiré la volonté de les leur faire.

℣ 12. *Car cette oblation, dont nous ſommes les miniſtres, ne ſupplée pas ſeulement aux beſoins des ſaints; mais elle eſt riche & abondante envers Dieu par le grand nombre d'actions-de-graces qu'elle lui fait rendre.*

Car cette oblation .... ne ſupplée pas ſeulement, &c. aux neceſſités des Fidéles, elle produit encore ce fruit envers Dieu même, en lui faiſant rendre de grandes actions-de-graces.

℣. 13. *Parce que ces ſaints recevant ces preuves de vôtre liberalité par nôtre miniſtere, ſe portent à glorifier Dieu de la ſoumiſſion que vous témoignez à l'Evangile de* JESUS-CHRIST, *& de la bonté avec laquelle vous faites part de vos biens, ſoit à eux, ſoit à tous les autres.*

Parce que ces ſaints recevant .... par nôtre miniſtere, c'eſt-à-dire, par le ſoin que nous en prenons, *ſe portent à glorifier Dieu, &c.* de ce que vous étant ſoumis à la foi de JESUS-CHRIST, vous faites profeſſion de pratiquer ſon Evangile, qui recommande particulierement les œuvres de charité.

Et de la bonté avec laquelle vous faites part de vos biens, &c. indifferemment à toutes les Egliſes, & non pas à eux ſeuls; afin que vous ne les ſoupçonniez pas de ne penſer qu'à leur propre interêt.

℣. 14. *Et à témoigner l'amour qu'ils vous portent, par les prieres qu'ils font pour vous, & par le grand deſir qu'ils ont de vous voir, à cauſe de l'excellente grace que vous avez reçuë de Dieu.*

Et à témoigner .... à cauſe de l'excelente grace, &c. que Dieu vous a gratuitement donnée, c'eſt-

c'eſt-à dire, de la foi & de la charité, dont l'Apôtre vient de parler.

℣. 15. *Dieu ſoit loué de ſon ineffable don.* L'inclination à faire l'aumône eſt un veritable don, à cauſe des effets merveilleux qu'il produit pour la gloire de Dieu.

SENS SPRIRITUEL.

℣. 1. juſqu'au 6. *IL ſeroit ſuperflu de vous écrire* davantage *touchant cette aſſiſtance qui ſe prépare pour les Saints* de Jeruſalem, *car je ſai avec quelle affection vous vous y portez, &c.*

Quoique ſaint Paul ait parlé avec étenduë ſur le ſujet des aumônes, il ne laiſſe pas encore d'en parler dans ce chapitre, parce que c'eſt une matiere importante. Elle a été traitée avec beaucoup de ſoin par tous les Peres de l'Egliſe, & eſt ſouvent recommandée dans les Ecritures; mais parce qu'elle eſt trop vaſte pour la comprendre en peu de lignes, nous recueillerons ici en abregé les maximes inconteſtables qui regardent un devoir dont la pratique eſt ſi neceſſaire.

1. Quoique les riches ſoient les maîtres abſolus de leurs biens à l'égard des hommes, ils n'en ſont toutefois que les œconomes à l'égard de Dieu, qui en eſt le ſouverain maître, & qui ne les leur a donnés que pour en aſſiſter les pauvres.

2. Après avoir pris ſur leurs biens tout ce qui leur eſt neceſſaire dans l'état où ils ſe trouvent, en retranchant toutes les dépenſes que la vanité, l'ambition & l'amour des plaiſirs peuvent inſpirer, tout ce qui reſte eſt dû aux pauvres.

3. L'obligation de faire l'aumône n'eſt pas de conſeil,

conseil, mais de précepte indispensable; & ceux qui n'y satisfont pas selon leur pouvoir, s'exposent à cette malediction terrible que JESUS-CHRIST fulminera contre eux: *Allez, maudits, au feu éternel, &c.* *Matth. 25. 41.*

4. On n'est pas dispensé de faire l'aumône sous prétexte qu'on a des enfans; & en ce cas on ne peut mieux faire que de suivre le conseil que les Peres de l'Eglise donnent, qui est de compter JESUS-CHRIST pour un de leurs enfans mêmes, & de lui laisser une part en la personne des pauvres, comme à l'un de leurs heritiers.

5. C'est du bien legitimement acquis qu'on doit faire l'aumône, après avoir restitué tout le bien mal-acquis.

6. Il est trés-dangereux de remettre après sa mort l'accomplissement d'un devoir indispensable à tous les Chrétiens pendant qu'ils vivent, & ce qu'on laisse par des legs testamentaires est de peu de merite au prix de ce qu'on donne pendant la vie.

7. Enfin, dans les grandes necessités les riches ne se doivent pas contenter des aumônes communes & ordinaires; mais ils doivent faire des liberalités extraordinaires, & retrancher de leur necessaire jusqu'à ressentir eux-mêmes la pauvreté & la necessité avec ceux dont ils soulagent la misere.

Ce sont-là les principales maximes de la doctrine que les Saints nous ont laissée sur l'aumône par une tradition uniforme de tous les siecles.

℣. 6. jusqu'à la fin. *Or je vous avertis*, mes freres, *que celui qui seme peu, moissonnera peu, & que celui qui seme avec abondance, moissonnera aussi avec abondance, &c.*

L'Apôtre montre ici, qu'il faut donner abondamment

damment & avec joie, & quels ſont les avantages que produit l'aumône. La comparaiſon d'un homme qui ſeme eſt fort juſte & fort propre pour faire voir quelle eſt la vertu de l'aumône, & le beſoin qu'ont les hommes de la faire avec abondance: ils ſont, ſelon les Ecritures, les œconomes, les vignerons & les laboureurs de Dieu: *Coloni mei eſtis*, dit-il aux Iſraëlites, mais ce ſont des fermiers ſi pauvres qu'il faut que leur maître leur fourniſſe de quoi ſemer. Cette ſemence, dont parle ici S Paul, eſt l'aumône & l'aſſiſtance que l'on donne au prochain qui eſt dans la neceſſité; perſonne n'a moyen de la faire s'il ne l'a reçuë de Dieu, qui ne la donne qu'afin qu'on la faſſe profiter: c'eſt pourquoi on ne doit pas craindre de la répandre & de la diſtribuer aux pauvres; de même que des laboureurs, qui n'ayant rien, ne laiſſent pas d'emprunter de la ſemence pour mettre en terre, dans l'eſperance que par leur travail ils recueilleront aſſez pour payer le blé qu'ils ont emprunté, & pour ſe nourrir.

Levit. 25. 23.

Mais ce ſeroit peu de choſe, ſi, en travaillant pour Dieu, on ne recevoit que ſa ſubſiſtance temporelle & même en grande abondance: c'eſt pourquoi ſaint Paul, pour exciter les Corinthiens à faire l'aumône avec joie, & non à regret, leur promet que *Dieu fera croître les fruits de leur juſtice*; c'eſt-à-dire, qu'il les remplira de tant de biens, qu'ils pourront toûjours uſer de la même liberalité envers les pauvres. En effet, jamais perſonne n'eſt devenu pauvre contre ſa volonté, en faiſant l'aumône avec une volonté libre & de bon cœur. Il s'en eſt trouvé pluſieurs qui ont donné tout leur bien afin d'être pauvres, comme ſaint Paulin & beaucoup d'autres; mais on n'en a point vû qui ſoient devenus pauvres malgré eux en donnant l'aumône

mône avec charité pour leur prochain; au-lieu que l'on voit tous les jours que la cupidité appauvrit une infinité de gens, ſans que ces exemples ſoient capables de faire craindre la pauvreté. Ceux qui craignent de devenir pauvres pour faire l'aumône, en voulant fuir la pauvreté, ils y tombent ordinairement; & ceux au-contraire qui font la charité, s'enrichiſſent en toutes ſortes de biens. *Les uns donnent ce qui eſt à eux, & en deviennent plus riches*, dit le Sage; *les autres raviſſent le bien d'autrui, & ſont toujours pauvres.* Prov. 11. 24. Car les fruits de cette ſemence que Dieu nous promet de faire multiplier, ſont nos aumônes, en nous donnant les moyens & la volonté de donner toûjours plus liberalement. Et comme le blé qui eſt mis en une bonne terre en produit davantage: au-lieu que ſi on le conſervoit dans des greniers il diminueroit, & ne pourroit ſe conſerver long-temps; il en eſt de même des richeſſes, le grand attachement qu'on y a, eſt bien ſouvent cauſe qu'on les perd, & quelquefois même la vie; au-lieu que le détachement que l'on en a quand il procede d'une veritable charité, s'il ne les augmente pas toûjours, au-moins n'eſt-il jamais nuiſible; de ſorte que le ſeul profit qu'on peut retirer des richeſſes dont la poſſeſſion eſt très-dangereuſe, c'eſt d'en faire un bon uſage par le moyen de l'aumône.

CHAPITRE X.

1. IPſe autem ego Paulus obſecro vos, per manſuetudinem & modeſtiam

1. MAis moi Paul, moi-même qui vous parle, je vous conjure par la douceur & la modeſtie *

v. 1. *autr.* bonté, équité.

de

de JESUS-CHRIST, moi qui, *selon quelques-uns*, étant préſent parois bas & mépriſable parmi vous; au-lieu qu'étant abſent j'agis envers vous avec hardieſſe.

Christi qui in facie quidem humilis ſum inter vos, abſens autem confido in vobis.

2. Je vous prie, dis-je, que quand je ſerai préſent je ne ſois point obligé d'uſer avec confiance de cette autorité avec laquelle on m'accuſe d'agir * envers quelques-uns, qui s'imaginent que nous nous conduiſons ſelon la chair.

2. *Rogo autem vos ne praſens audeam; per eam confidentiam qua exiſtimor audere, in quoſdam, qui arbitrantur nos tanquàm ſecundùm carnem ambulemus.*

3. Car encore que nous vivions dans la chair, nous ne combattons pas ſelon la chair *.

3. *In carne enim ambulantes, non ſecundùm carnem militamus.*

4. Les armes de nôtre milice ne ſont point charnelles, mais puiſſantes en Dieu, pour renverſer tout ce *qu'on leur oppoſe*; & *c'eſt par ces armes que* nous détruiſons les raiſonnemens *humains*,

4. *Nam arma militiæ noſtræ non carnalia ſunt, ſed potentia Deo ad deſtructionem munitionum, conſilia deſtruentes,*

5. & tout ce qui s'éleve avec plus de hauteur contre la ſcience de Dieu; & que nous reduiſons en ſervitude tous les eſprits pour *les ſoumettre à* l'obéiſſance de JESUS-CHRIST;

5. *& omnem altitudinem extollentem ſe adverſus ſcientiam Dei, & in captivitatem redigentes omnem intellectum in obſequium Chriſti,*

6. ayant en nôtre main

6. *& in promtu ha-*

v. 2. *entr.* qu'on m'attribuë.

v. 3. *i. e.* nôtre conduite n'eſt pas charnelle.

bentes

bentes ulciſci omnem inobedientiam, cùm impleta fuerit veſtra obedientia.

le pouvoir de punir tous les deſobéïſſans, lorſque vous aurez ſatisfait à tout ce que l'obéïſſance demande de vous *.

7. *Quæ ſecundùm faciem ſunt, videte. Si quis confidit ſibi Chriſti ſe eſſe, hoc cogitet iterùm apud ſe: quia ſicut ipſe Chriſti eſt, ita & nos.*

7. Jugez *au-moins* des choſes ſelon l'apparence *. Si quelqu'un ſe perſuade en lui-même, qu'il eſt à JESUS-CHRIST; il doit auſſi conſiderer en lui-même, que comme il eſt à JESUS-CHRIST, nous ſommes auſſi à JESUS-CHRIST.

8. *Nam, & ſi ampliùs aliquid gloriatus fuero de poteſtate noſtra, quam dedit nobis Dominus in ædificationem, & non in deſtructionem veſtram: non erubeſcam.*

8. Car quand je me glorifierois un peu davantage de la puiſſance que le Seigneur m'a donnée pour vôtre édification, & non pour vôtre deſtruction, je n'aurois pas ſujet d'en rougir *.

9. *Ut autem non exiſtimer tanquàm terrere vos per epiſtolas:*

9. Mais afin qu'il ne ſemble pas que nous voulions vous étonner par des lettres;

10. (*quoniam quidem epiſtolæ, inquiunt, graves ſunt & fortes: præſentia autem corporis infirma, & ſermo contemtibilis:*)

10. (parce que les lettres *de Paul*, diſent-ils, ſont graves & fortes; mais lorſqu'il eſt préſent, il paroît bas en ſa perſonne, & mépriſable en ſon diſcours;)

11. *hoc cogitet qui*

11. que celui qui eſt

v. 6. *i. e.* lorſque la plus grande partie ſera reduite à ſon devoir.

v. 7. *autr. Gr.* ne jugez-vous des choſes que ſelon l'apparence humaine?

v. 8. *expl.* car je le ferois avec raiſon.

dans

dans ce ſentiment, conſidere qu'étant préſens nous nous conduiſons* dans nos actions de la même maniere que nous parlons dans nos lettres étant abſens.

12. Car nous n'oſons pas nous mettre au rang de quelques-uns qui ſe relevent eux-mêmes ni nous comparer à eux; mais * nous nous meſurons ſur ce que nous ſommes veritablement en nous, & nous ne nous comparons qu'avec nous-mêmes.

Ephe. 4. 7.

13. Non, nous ne nous glorifierons point nous-mêmes démeſurément; mais nous renfermant * dans les bornes du partage que Dieu nous a donné; *nous nous glorifierons* d'être parvenus juſqu'à vous.

14. Car nous ne nous étendons pas au-delà de ce que nous devons, comme ſi nous n'étions pas parvenus juſqu'à vous, puiſque nous ſommes arrivés juſqu'à vous en prêchant

ejuſmodi eſt, quia quales ſumus verbo per epiſtolas abſentes, tales & præſentes in facto.

12. *Non enim audemus inſerere, aut comparare nos quibuſdam, qui ſeipſos commendant; ſed ipſi in nobis noſmetipſos metientes, & comparantes noſmetipſos nobis.*

13. *Nos autem non in immenſum gloriabimur, ſed ſecundùm menſuram regulæ, quâ menſus eſt nobis Deus, menſuram pertingendi uſque ad vos.*

14. *Non enim quaſi non pertingentes ad vos, ſuperextendimus nos: uſque ad vos enim pervenimus in Evangelio Chriſti.*

v. 11. *i. e.* que nous avons le pouvoir de nous conduire.

v. 12. *Le Grec.* mais ces perſonnes ne conſiderent pas qu'ils ne ſe meſurent que ſur l'idée qu'ils ſe ſont formée d'eux mêmes, & ne ſe comparent qu'avec eux-mêmes.

v. 13. *lettr.* ſelon la meſure de la regle dont Dieu nous a meſurés, qui eſt la meſure d'atteindre juſqu'à vous.

15. Non

l'Evangile de JESUS-CHRIST.

15. *Non in immensum gloriantes in alienis laboribus : spem autem habentes crescentis fidei vestræ, in vobis magnificari secundùm regulam nostram in abundantiam,*

15. Nous ne nous relevons *donc* point démesurément, en nous attribuant les travaux des autres; mais nous espérons que vôtre foi croissant toûjours en vous de plus en plus *, nous étendrons nôtre partage * beaucoup plus loin,

16. *etiam in illa, quæ ultra vos sunt, evangelizare, non in aliena regulâ in iis, quæ præparata sunt gloriari.*

16. en prêchant l'Evangile aux nations qui sont au-delà de vous, sans entreprendre sur le partage d'un autre *, en nous glorifiant *d'avoir bâti* sur ce qu'il auroit déja préparé.

17. *Qui autem gloriatur, in Domino glorietur.*

17. †Que celui donc qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur.

† Une sainte Vierge non Martyre.

18. *Non enim qui seipsum commendat, ille probatus est, sed quem Deus commendat.*

18. Car ce n'est pas celui qui se rend témoignage à lui-même qui est vraiment estimable; mais c'est celui à qui Dieu rend témoignage.

Jer. 9. 13. 1. *Cor.* 1. 31.

v. 15. *expl.* en sorte que vous n'aurez plus besoin de nous.

Ibid. *lettr.* regle.

v. 16. *i. e.* sans prêcher en des endroits où l'Evangile a déja été porté.

SENS

SENS LITTERAL.

℣. 1. *MAis moi, Paul, moi-même qui vous parle, je vous conjure par la douceur & la modestie de* JESUS-CHRIST, *moi qui*, selon quelques-uns, *étant présent parois bas & mépriſable parmi vous; au-lieu qu'étant abſent, j'agis envers vous avec hardieſſe.*

Mais moi, Paul; moi-même qui vous parle, c'eſt-à-dire: Tout Apôtre que je ſuis, & quelque excellence & quelque autorité que j'aie pardeſſus le commun des miniſtres de l'Egliſe, & ſur-tout à l'égard de ceux de la vôtre, dont je ſuis le fondateur & le pere: *Philem.* 8. *Multam fiduciam habens in Chriſto Jeſu imperandi*, &c. *Je vous conjure par la douceur & la modeſtie de* JESUS-CHRIST; c'eſt-à-dire: Je ne prétens pas me ſervir de mon autorité, ni uſer d'empire ſur vous, pour vous porter à obſerver les avertiſſemens que je vous ai donnés, & les regles que je vous ai préſcrites dans cette lettre; je vous en prie ſeulement, & je vous y exhorte par cette douceur & cette moderation dont JESUS-CHRIST a uſé en vous donnant ſa loi. *Matth.* 11. 28. *Venite ad me omnes qui laboratis, &c.* Il parle de cette maniere, pour faire voir aux Corinthiens la fauſſeté des calomnies de ſes adverſaires, qui l'accuſoient d'orgueil & de préſomption, & de vouloir uſer d'empire & de tyrannie ſur les conſciences.

Moi qui, ſelon quelques-uns, *étant préſent parois bas & mepriſable parmi vous*, c'eſt-à-dire, lâche, mol, & foible, n'oſant vous reprendre en face avec autorité, mais uſant d'une baſſe condeſcendance pour gagner vos bonnes graces, & craignant de vous déplaire; quoiqu'au fond

je

je n'en uſe avec cette modeſtie & cette retenuë envers vous, que pour vous faire voir que c'eſt à tort que mes adverſaires m'accuſent de préſomption & d'orgueil.

Au lieu qu'étant abſent, j'agis envers vous avec hardieſſe; c'eſt-à-dire, que hors de vôtre préſence je ne vous crains plus, & ne vous ménage plus: ce qui s'explique par ces paroles du verſet 10. *Epiſtolæ graves, præſentia autem corporis infirma.*

℣. 2. Je vous prie, dis-je, que quand je ſerai préſent, je ne ſois point obligé d'uſer avec confiance de cette autorité avec laquelle on m'accuſe d'agir envers quelques-uns, qui s'imaginent que nous nous conduiſons ſelon la chair.

Je vous prie, dis-je, que.....je ne ſois point obligé, &c. de vous faire connoître par les effets, que je n'ai pas moins de hardieſſe étant préſent, que lorſque je ſuis abſent. Voyez 1. Cor. 4. 21. 2. Cor. 13. 2. Ce qui étoit oppoſé à la lâcheté que lui attribuoient les principaux miniſtres de l'Egliſe de Corinthe, qui étoient ſes adverſaires, & qui vouloient introduire une doctrine oppoſée à la ſienne.

Qui s'imaginent que nous nous conduiſons ſelon la chair, c'eſt-à-dire, ſelon les fauſſes maximes des hommes charnels, qui font profeſſion de ne reprendre jamais les défauts en préſence, dans la crainte de déplaire, & qui au contraire les reprennent hardiment étant abſens, pour s'acquerir la reputation d'être ſéveres & fidéles dans leur miniſtere. *Autr.* Qu'il n'y a rien que d'humain & de foible dans nôtre conduite, & qu'ainſi elle n'eſt nullement à craindre, & qu'il ne faut rien apprehender de toutes nos menaces.

℣. 3. Car encore que nous vivions dans la chair, nous ne combattons pas ſelon la chair.

Car encore que nous vivions dans la chair, c'eſt-

à-dire, dans un corps morel, & qu'ainſi nos perſonnes ſoient d'elles-mêmes foibles & infirmes, Voyez Gal. 4. 13. Hebr. 2. 14. & 5. 7. 1. Jean 4. 2. *Nous ne combattons pas ſelon la chair*; c'eſt-à-dire: Il n'y a rien néanmoins de foible dans nôtre conduite, & nous ne laiſſons pas, nonobſtant nôtre foibleſſe naturelle, de combattre fortement nos adverſaires: de ſorte que nous ſommes plus à craindre qu'ils ne s'imaginent.

℣. 4. *Les armes de nôtre milice ne ſont point charnelles, mais puiſſantes en Dieu, pour renverſer tout ce* qu'on leur oppoſe; *&* c'eſt par ces armes que *nous détruiſons les raiſonnemens* humains.

Les armes de nôtre milice, c'eſt-à dire, les moyens dont nous nous ſervons pour nous oppoſer aux ennemis de l'Evangile. Voyez Epheſ. 6. 11. 17. 1. Theſſ. 5. 8. *ne ſont point charnelles*, materielles, & foibles, telles que ſont les armes ordinaires des hommes, deſquelles on peut ſe défendre.

Mais puiſſantes en Dieu, c'eſt-à-dire, qu'elles ont une vertu toute divine, ſoit par les miracles, ſoit par la conviction des erreurs, ou la converſion des pecheurs, ſoit par la punition exemplaire de ceux qui entreprennent d'y reſiſter. Voyez Act. 13. 6. & 16. 14. *Pour renverſer tout ce* qu'on leur oppoſe; c'eſt-à dire, tous les obſtacles que nos adverſaires nous oppoſent pour nous empêcher d'avancer la prédication de l'Evangile.

Et c'eſt par ces armes que *nous détruiſons les raiſonnemens* humains; c'eſt à dire: Nous faiſons voir la fauſſeté & la folie de tous les raiſonnemens que l'on oppoſe à la verité de l'Evangile. L'Apôtre taxe particulierement ſes adverſaires, qui faiſoient profeſſion d'être grands philoſophes, & corrompoient par leur vaine philoſophie la pureté du Chriſtianiſme.

℣. 5.

v.5. Et tout ce qui s'éleve avec plus de hauteur contre la ſcience de Dieu; & que nous reduiſons en ſervitude tous les eſprits; pour les ſoumettre *à l'obéïſſance de* JESUS-CHRIST.

Et tout ce qui s'éleve, &c. c'eſt-à-dire; Nous abattons l'orgueil & le faſte de la ſageſſe humaine, qui s'oppoſe avec inſolence aux maximes de l'Evangile, qui eſt la vraie ſcience par laquelle on connoît Dieu. Voyez ci-deſſus 4. & 6. & Luc. 1. 77.

Et que nous reduiſons, &c. c'eſt-à-dire: Nous contraignons tous les eſprits qui entreprennent de diſputer contre nous de la verité de l'Evangile, d'avouër en eux-mêmes que toutes leurs raiſons ſont frivoles, & qu'ils n'ont rien de ſolide pour oppoſer au-contraire.

Pour les ſoumettre *à l'obéïſſance de* JESUS-CHRIST: Nôtre deſſein en cela eſt de les aſſujettir à l'obéïſſance de JESUS-CHRIST, quoique par leur faute ils demeurent quelquefois dans leur infidelité, Dieu ne leur faiſant pas toûjours la grace de ſe convertir.

v.6. Ayant en nôtre main le pouvoir de punir tous les deſobéïſſans, lorſque vous aurez ſatisfait à tout ce que l'obéïſſance demande de vous.

Ayant en vôtre main le pouvoir de punir, non-ſeulement ceux qui ſont ennemis declarés de JESUS-CHRIST, mais ceux mêmes qui faiſant profeſſion du Chriſtianiſme, corrompent par leurs erreurs & par leur vie relâchée & ſcandaleuſe, la pureté de la Religion.

Lorſque vous aurez ſatisfait, &c. Le ſens: Mais quoique j'aie ce pouvoir de punir les rebelles, je n'en veux pas uſer, juſqu'à ce que vous ſoyez tous revenus à vôtre devoir, & que vous ayez achevé de reformer les deſordres qui reſtent encore dans vôtre Egliſe; mon deſſein n'étant de punir que les incorrigibles, & non

pas ceux qu'il y a esperance de ramener à leur devoir. Profitez donc de cet avertissement, & pressez-vous de corriger ce qui reste de mal en vous ; afin qu'aucun ne soit envelopé dans la punition que je dois faire des rebelles & des opiniâtres, & sur-tout des faux-docteurs, s'ils ne rentrent dans leur devoir, comme je les y exhorte par cette menace.

v. 7. *Jugez* au-moins *des choses selon l'apparence. Si quelqu'un se persuade en lui-même qu'il est à* Jesus-Christ, *il doit aussi considerer en lui-même, que comme il est* à Jesus-Christ, *nous sommes aussi à* Jesus-Christ.

Jugez au-moins *des choses selon l'apparence.* Gr. *Ne jugez pas, &c.* c'est-à-dire : S'il faut juger de nos avantages selon l'exterieur, je ne crois pas que vos docteurs en ayent qui meritent de la préference au-dessus de nous. *Autr.* Jugez-vous de mes adversaires par ce qui paroît exterieurement en eux, comme par l'éloquence, par la philosophie, par leur façon grave & majestueuse, & par ces glorieux titres de Docteurs & d'Apôtres qu'ils se donnent à eux-mêmes ? Et ne savez-vous pas que cette maniere de juger est pleine d'erreur, & qu'il ne faut juger des personnes que par ce qu'il y a en eux de solide & de veritable ?

Si quelqu'un, d'entre ces faux-docteurs, *se persuade en lui-même*, quoique ce soit sans fondement, & par une pure presomption, *qu'il est à* Jesus-Christ, c'est-à-dire, qu'il est Apôtre de Jesus-Christ, *il doit aussi considerer en lui même*, sans qu'il soit besoin de l'en avertir, parce que les marques de mon apostolat sont si visibles d'elles-mêmes ; *que comme il est à* Jesus-Christ, selon sa pensée, & la bonne estime qu'il a de lui-même ; car dans la verité, il n'a point cette qualité ; *nous sommes aussi*

à

à JESUS-CHRIST; c'eſt-à-dire, ſes Apôtres; & qu'ainſi il ne nous doit pas mépriſer, ni rejetter: comme ſi nous lui étions fort inferieurs en dignité & en merite.

℣. 8. *Car quand je me glorifierois un peu davantage de la puiſſance que le Seigneur m'a donnée pour vôtre édification, & non pour vôtre deſtruction, je n'aurois pas ſujet d'en rougir.*

Car quand je me glorifierois un peu davantage, &c. Le ſens: Et quand je me glorifierois un peu plus que je ne fais, lorſque je prends ſimplement la qualité d'Apôtre; & que je voudrois parler des merveilles, & des prodiges que Dieu a exercés par mon apoſtolat, en me donnant la puiſſance de les operer. L'Apôtre taxe couvertement ſes adverſaires, qui prenoient bien la qualité d'Apôtre, mais qui n'avoient pas la puiſſance d'operer les miracles, qui étoient particuliers aux vrais Apôtres: ce qui faiſoit voir la fauſſeté de leur prétention.

Et non pour vôtre deſtruction. Ceci eſt encore dit contre ces faux apôtres, qui ne prenoient cette qualité, & qui n'exerçoient leur pouvoir prétendu, que pour introduire leur fauſſe doctrine, & détruire ainſi la foi des Corinthiens: au-lieu que l'Apôtre ne ſe ſervoit de ſon pouvoir que pour les édifier, & les confirmer de plus en plus dans la foi & dans toutes les vertus, & non pas pour les précipiter dans le deſeſpoir.

Je n'aurois pas ſujet d'en rougir, parce que je ne dirois rien que de vrai.

℣. 9. *Mais afin qu'il ne ſemble pas que nous voulions vous étonner par des lettres.*

Mais ..... que nous voulions vous étonner, c'eſt-à-dire, vous effrayer *par des lettres* menaçantes, élevant fort mon autorité par mes lettres, & n'oſant néanmoins en uſer lorſque je ſuis préſent dans vôtre Egliſe, & au contraire

paroiſſant foible & lâche en vôtre préſence. *Autr.* Voulant me faire conſiderer par mes lettres comme une perſonne digne de reſpect & de veneration.

℣. 10. (*Parce que les lettres* de Paul, *diſent-ils, ſont graves & fortes; mais lorſqu'il eſt préſent, il paroît bas en ſa perſonne, & mépriſable en ſon diſcours.*

Parce que les lettres de Paul *ſont graves* en ſentences, *& fortes* en menaces ou en raiſonnemens; *mais lorſqu'il eſt préſent, il paroît bas en ſa perſonne*, c'eſt à-dire, d'un air groſſier & ruſtique, n'ayant rien d'élevé ni dans ſon regard, ni dans ſon geſte, mais oſant à peine paroître devant le monde, ſa préſence ne doit point être redoutable, comme il le veut perſuader par ſes lettres.

Et mépriſable en ſon diſcours, qui eſt barbare, & qui n'a rien de l'élegance, ni de la politeſſe du langage de Corinthe; de ſorte qu'il ne ſauroit parler ſans ſe faire mépriſer: tant s'en faut donc que ſes reprehenſions & ſes corrections ſoient à craindre, & dignes de reſpect.

℣. 11. *Que celui qui eſt dans ce ſentiment, conſidere qu'étant preſens nous nous conduiſons dans nos actions de la même maniere que nous parlons dans nos lettres étans abſens.*

Que celui qui eſt dans ce ſentiment, &c. Le ſens: Je n'ai point à preſent d'autre réponſe à faire à celui qui a ce ſentiment de moi, ſinon que quand je ſerai parmi vous, je l'en deſabuſerai par ſa propre experience, & par la conduite que je tiendrai envers lui, & envers tous ceux qui ſeront incorrigibles comme lui; puiſque je ſuis dans la reſolution d'executer contr'eux toutes les menaces que je leur ai faites par mes lettres, & de leur faire voir par des effets, plutôt que par des paroles, que ſi je ſuis hardi à parler

ler & à menacer dans mes lettres, je ne le ſuis pas moins dans l'execution de mes menaces.

℣. 12. Car nous n'oſons pas nous mettre au rang de quelques-uns qui ſe relevent eux-mêmes, ni nous comparer à eux; mais nous nous meſurons ſur ce que nous ſommes veritablement en nous, & nous ne nous comparons qu'avec nous-mêmes.

Car. L'Apôtre rend raiſon de ce qu'il ne fait pas d'autre réponſe au reproche que lui faiſoient ſes adverſaires, que celle du verſet précedent: il dit, qu'il en uſe ainſi pour ne pas tomber comme eux dans le défaut de ſe rendre recommandable par des avantages ſi frivoles, qu'il les leur cede de bon cœur, & qu'il conſent volontiers qu'ils paſſent pour plus polis & plus éloquens que lui; puiſqu'ils mettent toute leur gloire dans ces bagatelles & dans ces vanités.

Nous n'oſons pas (c'eſt une ironie) *nous mettre au rang de quelques-uns*; c'eſt-à-dire, de ceux qui tâchent de ſe rendre recommandables, & de ſe faire eſtimer par ces avantages de ſcience, d'éloquence, de bonne-grace, &c. dans leſquels ils penſent exceller, & qu'ils croyent être un ſujet fort legitime de gloire.

Qui ſe relevent eux-mêmes; au-lieu que la vraie gloire doit venir des autres, & être fondée ſur leur jugement, le témoignage qu'on ſe rend à ſoi même étant toûjours ſuſpect, à cauſe de l'amour propre qui aveugle les hommes en leur propre cauſe, comme l'Apôtre l'explique enſuite.

Ni nous comparer à eux, pour ce qui regarde l'éloquence, la philoſophie, la politeſſe, les richeſſes, l'honneur du monde, &c.

Mais nous nous meſurons ſur ce que nous ſommes, &c. Grec. Mais ils ne conſiderent pas qu'ils ne ſe meſurent que ſur l'idée qu'ils ſe ſont formés d'eux-mêmes; & ils ne ſe comparent qu'avec

vec eux-mêmes, & ne fondent la bonne eſtime & les louanges qu'ils ſe donnent que ſur leur propre jugement, qui eſt l'unique regle dont ils ſe ſervent, quoiqu'il n'y en ait point de plus fauſſe ni de plus trompeuſe, puiſqu'il n'y en a point d'autre que celle de la verité; ne jettant les yeux que ſur eux-mêmes ou ſur leurs ſemblables, au-lieu de les jetter ſur les Apôtres qui ſont plus parfaits qu'eux, & plus excellens en dignité & en toute ſorte de graces; & de reconnoître, en ſe comparant avec eux, combien ils leur ſont inferieurs en dignité & en perfection.

℣. 13. *Non, nous ne nous glorifierons point nous-mêmes demeſurément; mais nous renfermant dans les bornes du partage que Dieu nous a donné*, nous nous glorifierons *d'être parvenus juſqu'à vous.*

Non, nous ne nous glorifierons point nous-mêmes demeſurément, comme font ces faux-docteurs, qui n'ont point d'autre meſure que celle de leur propre jugement; au-lieu que la nôtre n'eſt que la pure verité.

Mais nous renfermant dans les bornes, &c. nous contentant de la gloire d'avoir travaillé dans les lieux auſquels Dieu nous a ſpecialement deſtinés par ſa providence, ſans entreprendre, comme ces faux-docteurs, de nous glorifier d'avoir travaillé dans les endroits où nous n'avons pas été, ni de nous dire, comme eux, les Apôtres des Egliſes que nous n'avons point fondées, mais nous nous glorifierons ſeulement *d'être parvenus juſqu'à vous*; c'eſt-à-dire, de ce que nôtre miniſtere s'eſt étendu juſqu'à vous, & de ce que vôtre Egliſe eſt compriſe dans le nombre de celles où j'ai prêché l'Evangile, & de ce qu'ainſi je ſuis vôtre Apôtre.

℣. 14. *Car nous ne nous étendons pas au-delà de ce que nous devons, comme ſi nous n'étions pas par-*

parvenus juſqu'à vous, puiſque nous ſommes arrivés juſqu'à vous en prêchant l'Evangile de JESUS-CHRIST.

Car, &c. Lorſque je me glorifie d'être parvenu juſqu'à vous & d'être vôtre Apôtre, on ne peut pas m'objecter que j'entreprenne ſur le droit des autres, & que j'étende ma gloire au-delà des bornes de mon département, & des lieux où j'ai prêché; puiſqu'il eſt de notorieté publique que j'ai porté l'Evangile juſqu'en vôtre province, & qu'ainſi vous êtes tous mes enfans en JESUS-CHRIST, & autant de témoins irreprochables de ce que je dis.

℣. 15. *Nous ne nous relevons* donc *point demeſurément, en nous attribuant les travaux des autres; mais nous eſperons que vôtre foi croiſſant toûjours en vous de plus en plus, nous étendrons nôtre partage beaucoup plus loin.*

Nous ne nous relevons donc *point demeſurément*; c'eſt-à-dire, au-de-là des bornes que Dieu nous a preſcrites, *en nous attribuant*, comme ces faux-Apôtres, *les travaux des autres*; c'eſt-à-dire, qui s'attribuent l'autorité ſouveraine d'Apôtres ſur les Egliſes qui n'ont point été fondées par eux.

Mais nous eſperons que vôtre foi croiſſant, &c. c'eſt-à-dire, lorſque nous aurons achevé de fortifier vôtre foi, qui eſt ébranlée par ces faux-docteurs. *Autr.* A meſure que vôtre foi ſe fortifiera; car je ne vous veux point quitter entierement juſqu'à ce que vous ſoyez tout-à-fait confirmés dans la foi, & que par le progrès de vôtre pieté on l'ait vû croître en vous de plus en plus.

Nous étendrons nôtre partage beaucoup plus loin; c'eſt-à-dire: Quoique vous ſoyez aſſez convaincus par vôtre propre experience, que je ne me glorifie point demeſurément, & que je ne m'attribuë

tribuë point les travaux des autres. *Autr.* Quoique j'aye la gloire d'être parvenu depuis Jeruſalem juſqu'à vous dans la prédication de l'Evangile, j'eſpere de n'en point demeurer là, & d'étendre ſi loin les limites de mon département, que ſans me glorifier, comme ils font, des travaux des autres, j'aurai aſſez de quoi le faire des miens propres.

v.16. En prêchant l'Evangile aux nations qui ſont au-delà de vous, ſans entreprendre ſur le partage d'un autre, en nous glorifiant d'avoir bâti *ſur ce qu'il aura déja préparé.*

En prêchant l'Evangile aux nations qui ſont au-delà de vous. Quelques-uns croyent que ſaint Paul parle des villes de Grece ſituées vers le Pont-Euxin, où il a depuis prêché l'Evangile; d'autres, que c'eſt de l'Italie & de l'Eſpagne.

Sans entreprendre, comme font ces faux-Apôtres, qui s'arrêtent dans des Egliſes déja fondées, & qui ſe gardent bien d'en aller fonder de nouvelles, comme nous le faiſons au peril de nôtre vie.

Sur le partage d'un autre, aux lieux où les autres Apôtres ont déja prêché, & fondé des Egliſes; & où Dieu les a ſpecialement appellés & adreſſés par ſa providence. Ce n'eſt point que les Apôtres n'euſſent un pouvoir general & abſolu de prêcher par-tout; mais pour éviter la confuſion, ils obſervoient cet ordre, de n'aller prêcher, ſans quelque neceſſité extraordinaire, qu'aux lieux où les autres n'avoient pas encore été; & encore pour lors c'étoit ſans s'attribuer l'autorité ſouveraine d'Apôtres ſur ces Egliſes.

En nous glorifiant, comme ils font; parce qu'ils ne peuvent pas ſe glorifier d'avoir été les premiers fondateurs d'aucune Egliſe, comme j'ai la gloire de l'être. D'avoir bâti, *&c.* c'eſt-à dire, d'avoir cultivé des Egliſes qui étoient déja

déja toutes dreſſées par le miniſtere des autres Apôtres: car je mets toute ma gloire à en fonder de nouvelles, & à les dreſſer au peril de ma vie. Il taxe toûjours ces faux-docteurs, qui ne pouvant ſe glorifier d'être les fondateurs d'aucune Egliſe, ſe glorifioient vainement de les avoir cultivées dans la religion, & s'attribuoient par là une autorité ſi ſouveraine ſur elles, qu'ils s'élevoient même au-deſſus des Apôtres, qui en étoient les fondateurs & les peres

℣.17, Que celui donc qui ſe glorifie, ſe glorifie dans le Seigneur.

Que celui donc qui ſe glorifie, &c. Le ſens: Mais afin que cette gloire par laquelle vous voyez que je m'éleve au-deſſus de ces faux-docteurs, ne vous ſoit point préjudiciable, faute de ſavoir en quoi elle conſiſte, & de quelle maniere il eſt permis de ſe glorifier; tenez pour maxime, que celui qui ſe glorifie, ſe doit glorifier dans le Seigneur; c'eſt-à-dire, qu'il doit reconnoître que tous les avantages qui ſont en lui, & qui le rendent recommandable, ne ſont pas de lui, mais de la grace de Dieu, qui les lui a donnés par ſa pure bonté, & qu'ainſi il lui en doit rapporter toute la gloire, & ne les employer que pour lui plaire.

℣.18. Car ce n'eſt pas celui qui rend témoignage à lui-même, qui eſt vraiment eſtimable; mais c'eſt celui à qui Dieu rend témoignage.

Car ce n'eſt pas celui, &c. C'eſt la preuve du verſet précedent; c'eſt-à-dire: Ce qui rend l'homme vraiment recommandable, n'eſt pas la bonne eſtime qu'il a de lui-même, ni les louanges qu'il ſe donne; mais c'eſt l'honneur qu'il a de connoître Dieu, & d'être à ſon ſervice: comme on diroit que le Roi eſt celui qui rend les officiers de ſa couronne dignes de gloire. L'homme ne ſe doit jamais glorifier qu'en

Dieu: Premierement, parce que lorſqu'il préſume de ſe glorifier, cette gloire eſt vaine & trompeuſe, puiſqu'il n'a de lui-même que le peché, qui le rend digne du dernier mépris: Secondement, parce que l'homme n'étant recommandable que par les avantages qu'il a reçus de Dieu, il eſt juſte que s'il s'en glorifie, il rapporte toute cette gloire à Dieu, qui en eſt l'auteur, & qu'il ne ſe l'attribuë pas à ſoi-même.

Mais c'eſt celui, &c. que Dieu rend recommandable par les bonnes œuvres, ou par des ſignes miraculeux de ſa toute-puiſſance.

SENS SPIRITUEL.

℣. 1. juſqu'au 8. *Mais moi Paul, moi même qui vous parle, je vous conjure par la douceur & la modeſtie de* Jesus-Christ, *&c.*

On peut bien appliquer à nôtre grand Apôtre ce que Samſon propoſoit dans ſon énigme: *La douceur eſt ſortie du fort.* Il ne ſe voit gueres d'exemples de douceur & de force mieux alliés qu'en cet endroit-ci. Saint Paul uſe d'une ſi grande moderation, qu'il prie avec inſtance ceux qu'il pouvoit punir, de ne point l'obliger malgré lui d'uſer de ſa puiſſance: *Ayant*, dit-il, *en nôtre main le pouvoir de punir tous les deſobéiſſans*, j'attens que *vous ayez ſatisfait à tout ce que l'obéiſſance demande de vous.* Peut-on rien comparer, dit ſaint Chryſoſtome, à la douceur & à la tendreſſe de ſes entrailles? Il voudroit bien frapper, mais il ſe retient; dans le deſſein qu'il a de les épargner. Il uſe de menace, juſqu'à ce qu'ils fuſſent en état qu'il n'eût plus beſoin de les châtier, Ce ſaint homme ſe regardoit comme

Juges 14. 14.

me un medecin plein de douceur, comme un pere commun plein de bonté pour tous ſes enfans. Sa tendreſſe étoit ſa regle dans toute ſa conduite; mais quand il y avoit des deſordres à corriger dans leſquels on perſiſtoit opiniâtrément, il a fait voir un courage & une fermeté inébranlable, qui devoit étonner les plus hardis: *Voulez-vous*, dit il ailleurs aux Corinthiens, *que je vous aille voir la verge à la main?* 1. Cor. 4. 21. Et il declare ici qu'il a des *armes très-puiſſantes* capables de *détruire tout ce qu'on leur oppoſe, & renverſer tout ce qui s'éleve avec hauteur contre l'Evangile de* JESUS-CHRIST. C'eſt de JESUS-CHRIST même qu'il avoit appris à allier la douceur & la force qu'il a pratiquées dans ſon Evangile, & qu'il fait éclater dans la conduite du monde: car *la ſageſſe atteint avec force depuis une extremité juſqu'à l'autre, & elle diſpoſe tout avec douceur.* Sap. 8. 1.

Cette force temperée par la douceur, & cette douceur ſoûtenuë par la force; *ſuaviter fortis, & fortiter ſuavis*, dit ſaint Bernard, a toûjours été une qualité rare & difficile à pratiquer. Car ceux qui ſont naturellement forts n'aiment que la force, & ceux qui ſont naturellement doux n'aiment que la douceur. Il faut néanmoins que ceux qui ſont chargés de la conduite des autres, & ſur-tout les Paſteurs, ayent avec une bonté paternelle une fermeté qui ne diſſimule point ce qui ne ſe peut point ſouffrir, & qui porte ceux qui leur ſont aſſujettis à s'acquitter de tous leurs devoirs. Cette fermeté raiſonnable qui ſoûtient ſelon Dieu la juſtice & la verité, eſt une des plus importantes qualités des miniſtres de JESUS-CHRIST: Car *la douceur de celui qui entretient & nourrit les crimes, n'oſant les reprendre de peur d'attriſter ceux qui les commettent, eſt ſemblable*, dit ſaint Auguſtin, *à la douceur de celui qui n'oſe ôter un couteau à un enfant* Aug. in Pſ. 34.

fant de-peur qu'il ne pleure, & qui ne crains point qu'il s'en bleſſe, ou même qu'il ne s'en tuë. Ainſi il eſt tout-à-fait neceſſaire pour le ſalut des ames, que les Paſteurs ſoient revêtus de cette force d'en-haut qui ne leur faſſe craindre qu'une ſeule choſe, qui eſt de craindre quelque choſe plus que Dieu.

Ç'a été le principal caractére de nôtre grand Apôtre, que cet eſprit de douceur & de force: car quoiqu'il fût mépriſé & maltraité en ſa perſonne, & expoſé aux fouets & à toutes ſortes de mauvais traitemens; il étoit revêtu d'armes puiſſantes qui le rendoient invincible, & lui faiſoient remporter des victoires contre les ennemis de Dieu dans tout le monde. C'étoit la croix de Jesus-Christ qui étoit toute ſa gloire, ſa ſcience & ſa confiance, qui lui inſpiroit ce courage, & qui l'a rendu plus fort & plus puiſſant que tous les Orateurs & les Philoſophes, que les Princes & que les Rois; & en un mot, que tout ce qu'il y avoit d'hommes ſur la terre. Que l'on compare maintenant avec ce ſecours divin les armes charnelles dans leſquelles ſe confioient les faux-apôtres qui le mépriſoient, ces armes étoient les richeſſes, la gloire, les dignités, l'éloquence, la force de perſuader, les caballes, les intrigues, les flatteries, les déguiſemens, & autres choſes ſemblables, dit ſaint Chryſoſtôme; n'eſt-ce pas là encore maintenant la force de ceux qui aiment mieux *mettre leur confiance dans leurs grandes richeſſes, & ſe prévaloir de leur vain pouvoir*, que *d'établir pour toute l'éternité leur eſperance dans la miſericorde de Dieu*, comme parle le Prophete Roi. Le Sauveur a envoyé des hommes pleins de ſon Eſprit, pauvres & humbles comme lui, pour vaincre le monde; & aujourd'hui on croit qu'on ſe doit ſervir de la magnificence du monde & de ce qui eſt conforme

Galat. 6.14.

Pſ. 51. 7. 8.

forme à ſon eſprit pour le pouvoir vaincre. Mais comme David n'eut point beſoin autrefois des armes de Saül pour vaincre Goliath; de même ſi nous ſommes vrais diſciples de JESUS-CHRIST, nous n'aurons point beſoin des armes du monde pour vaincre le monde: L'humilité, la priere, la meditation de l'Ecriture & la mortification ſont des armes bien plus puiſſantes & plus ſolides que toute la force & la puiſſance du ſecours humain, qui n'eſt que foibleſſe, au-lieu que *ce qui paroît en Dieu une foibleſſe eſt plus fort que la force de tous les hommes.* 1. Cor. 1. 25.

v. 8. juſqu'au 17. *Car quand je me glorifierois un peu davantage de la puiſſance que le Seigneur m'a donnée pour vôtre édification & non pour vôtre deſtruction; je n'aurois pas ſujet d'en rougir, &c.*

Saint Paul dit ailleurs, que JESUS-CHRIST a établi dans ſon Egliſe des miniſtres *pour travailler à la perfection des Saints, à l'édification du corps de* JESUS-CHRIST. C'eſt à quoi tendent toutes leurs fonctions; & tout le pouvoir qu'ils ont reçu ne doit être employé que pour procurer le ſalut des peuples ſelon les deſſeins de Dieu & les regles qu'il a préſcrites & laiſſées à ſon Egliſe. Car comme les medecins ne ſont établis que pour entretenir la ſanté du corps humain par la vertu des medicamens que Dieu a créés pour cet uſage; de même auſſi les Paſteurs qui ſont chargés de la conduite des ames, ſont obligés par leur état d'employer tout ce qu'ils ont de force & de vertu pour conſerver, entretenir, & rétablir la ſanté de l'ame & la ſainteté dans les Fidéles qui compoſent le corps de l'Egliſe, *afin qu'il ſe forme & s'édifie par la charité.* Eph. 4. 12. Eph. 4. 16.

Mais le moyen le plus ſûr & le plus efficace pour édifier l'Egliſe, c'eſt-à-dire, pour conſerver la pureté de la foi & des mœurs, & le bon ordre dans la diſcipline, c'eſt de ſuivre exactement

ment la doctrine de l'Evangile & les ordonnances de l'Egliſe. Saint Paul prononce anathême contre un Ange du ciel qui voudroit annoncer un Evangile different de celui que les Apôtres ont annoncé; pour montrer que c'eſt ſur la loi de Dieu & ſur la verité de ſa parole que nous devons regler nôtre conduite & celle des autres, pour les retenir dans le devoir & les empêcher de ſe déregler. Car *l'homme* dit ſaint Auguſtin, *devient juſte, fort & prudent, en reglant ſon cœur ſur ces regles immuables*, que JESUS-CHRIST, qui n'abandonne point ſon Egliſe, a tranſmiſes & fait paſſer par la prédication des Apôtres, par les decrets des ſaints Conciles & par les exemples des Saints. Le modele qui nous doit empêcher de nous corrompe doit être incorruptible; il faut donc que ce ſoit celui de JESUS-CHRIST, des Apôtres, & des grands Saints; c'eſt leur doctrine & leurs exemples qu'il faut ſe propoſer pour regle, ſans ſe mettre en peine des opinions & des jugemens des hommes.

Galat. 1. 8.

L'Egliſe ſe regloit autrefois par les deciſions de ſes Conciles, & cette maxime étoit reçuë par-tout: *Eccleſia regitur canone.* Y a-t-il rien, dit ſaint Hilaire, qui merite plus d'être repris que ce qui ſe fait contre les decrets des ſaintt Peres & les ordonnances des Canons? Saint Gregoire le Grand écrivant à un Evêque lui recommande d'avoir grand ſoin de ne rien faire que ſelon les regles des Canons. *Ita ſtudio vigilanti cum Dei amore ſecundùm Canonum præcepta cuncta diſpone vel ordina*; c'étoit ſur-tout la pratique de l'Egliſe de Rome, & les ſouverains Pontifes faiſoient gloire d'être religieux obſervateurs des Canons, *cuſtodes Canonum:* c'eſt pourquoi le Pape Gelaſe dit, qu'il n'y a point de Chrétien qui ne ſache qu'il n'y a point d'Egliſe qui ſoit plus obligée que la premiere à executer les ordonnances

Hilar. ep. 8.

Greg. ep. 77.

ces

ces de tous les Conciles approuvés de l'Egliſe univerſelle : *Nullus veraciter Chriſtianus ignorat uniuſcujuſque Synodi conſtitutum, quod univerſalis Eccleſiæ probavit aſſenſus, non aliquam magis exequi ſedem præ cæteris oportere, quàm primam*; mais dans la ſuite des ſiecles ces Canons que ſaint Leon appelle *des Canons faits par l'Eſprit de Dieu & conſacrés par le reſpect de tout l'univers*, ont été avilis & mis peu-à-peu hors d'uſage par les frequentes diſpenſes que le relâchement a introduites, & par les interpretations corrompuës des Canoniſtes & de quelques Caſuiſtes. Mais quoique la diſcipline exterieure de l'Egliſe puiſſe changer avec le temps, ſon Eſprit néanmoins, qui eſt celui de JESUS-CHRIST, demeure toûjours le même, & la ſainteté de ſes ordonnances n'eſt point aſſujettie aux ſentimens & aux affections des hommes. L'Egliſe ne déteſte pas moins aujourd'hui qu'elle déteſtoit autrefois les déreglemens qu'elle avoit condamnés dans ſes Conciles; elle approuve maintenant ce qu'elle a approuvé autrefois, & fait obſerver autant qu'il lui eſt poſſible ces Canons qui ſont la regle de ſa doctrine & de ſes mœurs, ou du-moins elle s'afflige & gemit de ce que la difficulté des temps l'empêche de les obſerver.

Galaſ. ep. 23.

Ep. 34.

Le ſaint Concile de Trente a tâché de rétablir toutes les traditions apoſtoliques, témoignant le deſir ardent de remettre la diſcipline Eccleſiaſtique au même état auquel elle étoit avant que le relâchement des hommes, l'ignorance des Canons, & la dépravation des mœurs l'eût alterée; & renouvelle tous les anciens Canons qui regardent les mœurs & le devoir des Eccleſiaſtiques, ſous les mêmes peines, & encore de plus grandes que lorſqu'ils ont été inſtitués; c'eſt un dernier effort que l'Egliſe a fait pour rentrer dans la jouiſſance de ſes droits, & ce n'eſt qu'à regret qu'elle tolere les relâchemens & les abus qui

qui vont à la destruction & à la ruine du salut des peuples.

Si donc nous sommes vrais enfans de l'Eglise, ayons une vive douleur de voir son autorité mépriſée dans l'établiſſement de ses regles si necessaires; desirons ardemment de les voir rétablies; & employons tous nos soins & tout nôtre zele pour faire observer fidellement celles qui sont encore en vigueur, pour maintenir celles qui s'aboliſſent, & pour renouveller celles qui sont abolies, en gardant néanmoins toute la moderation que la prudence chrétienne veut qu'on apporte pour ne point troubler la paix & l'union des Fidéles. Ce zele est la principale vertu des Pasteurs qui ont reçu de Dieu la conduite des peuples, à l'édification desquels ils doivent travailler de tout leur pouvoir.

℣. 17. *Que celui donc qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur: Car ce n'est pas celui qui se rend témoignage à lui-même, qui est vraiment estimable; mais c'est celui à qui Dieu rend témoignage.*

L'homme qui n'est de lui même que pouſſiere & que cendre, est néanmoins si vain & si foible, qu'il s'imagine être quelque choſe, & tire vanité de tout le bien qu'il a, ou qu'il pense avoir; car ce bien est souvent plus imaginaire que réel. S'il est riche, il se considere par le moyen de ses richeſſes comme dans une *ville imprenable*, assûré contre toutes les attaques de la fortune & de tous les maux de la vie. S'il est grand & puiſſant, la suite nombreuſe des gens qui l'environnent, ceux qui lui font la cour, ou qui dépendent de lui, sont autant de soûtiens & d'appuis qui l'élevent dans son imagination au-deſſus du reste des hommes. S'il est induſtrieux, spirituel ou savant, il se forme en lui-même une idée d'excellence par laquelle il croit meriter l'estime des hommes. Mais il n'est pas même neceſſaire

Prov. 10. 15. c. 18. 11.

ceſſaire d'avoir des qualités réelles & eſtimables pour croire qu'on doit être conſideré: les moins favoriſés des avantages de la nature, & des biens exterieurs, ſe forment toûjours quelque idée de préference & de diſtinction qui fait l'objet de leur vanité: bien plus, il s'en trouve, tant eſt grande & déplorable la miſere de l'homme; il s'en trouve, dis je, qui tirent vanité de leurs deſordres, & croient devoir être d'autant plus conſiderés auprès de leurs ſemblables, qu'ils ſont plus ſcelerats & plus criminels. Voilà juſqu'où va l'égarement & l'extravagance de l'eſprit de l'homme abandonné à lui-même, qui ne trouvant en lui rien de bon dont il puiſſe ſe glorifier, *il met ſa gloire*, comme dit l'Apôtre, *dans ſa propre honte*, & ne ſe contentant pas de faire le mal, il s'en glorifie. Phil. 3. 19.

Ce n'eſt pas que ceux qui ſont doués des plus belles qualités s'en puiſſent glorifier, & ſe puiſſent attribuer quoi que ce ſoit de tout ce qu'il y a de bon en eux, ou de tout le bien qu'ils font; à Dieu ne plaiſe; s'ils le font, ce ſont des voleurs qui raviſſent à Dieu tout ce qui lui appartient, & qui mépriſent avec orgueil celui de qui ils ont tout reçu: ce qui fait dire à l'Apôtre, *Qu'avez-vous que vous n'ayez pas reçu? Et ſi vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifiez-vous, comme ſi vous ne l'aviez pas reçu?* En effet, de quoi pouvons-nous tirer de la vanité? *De quoi peut s'enorgueillir la pouſſiere & la cendre*, dit le Sage? Si nous conſiderons ce que c'eſt que l'homme, qu'eſt-ce autre choſe qu'une ſource de corruption? Son corps eſt un amas de fumier couvert de nége, qui paroit beau au dehors, mais qui n'eſt qu'ordure & que pourriture. C'eſt cette conſideration qui fait dire à Job: *J'ai dit à la pourriture, vous êtes mon pere; & aux vers, vous êtes ma mere & ma ſœur*. Mais de plus qu'étoit 1. Cor. 4. 7. Eccli. 10. 9. Job. 17. 4.

toit l'homme avant que Dieu l'eût tiré de l'abyme du néant? Il n'etoit rien; ainſi il ne doit pas s'eſtimer plus que les choſes qui ne ſont point; c'eſt à Dieu ſeul à qui il faut attribuer ce que nous avons de plus qu'elles. *Si quelqu'un*, dit ſaint Paul, *s'eſtime être quelque choſe, il ſe trompe lui-même, parce qu'il n'eſt rien.* Et ſi après avoir reçu l'être, Dieu ne nous ſoûtenoit inceſſamment avec ſa main toute-puiſſante, nous retomberions dans le néant d'où nous ſommes ſortis. Que ſi l'on ajoute à ces conſiderations celle d'homme pecheur, quel ſujet n'eſt ce point de s'humilier & de ſe mépriſer ſoi même? Ainſi nous ne ſommes rien de nous-mêmes que corruption & que peché, & nous n'avons rien de bon que nous ne tenions de la bonté de Dieu:

Galat. 6. 3.

Gregor. l. 22. Mor. c. 5.

„ Car, comme dit ſaint Gregoire, les Saints „ n'ignorent point qu'après la chûte de leur pre- „ mier pere, ils viennent d'une race corrom- „ puë; & que ſi depuis ils ont été changés en „ mieux, & dans leurs deſirs & dans leurs a- „ ctions, ce n'a pas été l'ouvrage de leur vertu „ propre, mais de la grace de Dieu qui les a pré- „ venus de ſes dons. Ainſi ils reconnoiſſent qu'ils „ ont tiré tout le mal qui eſt en eux, de cette „ funeſte propagation, & que tout le bien qui „ s'y rencontre, vient de la liberalité de la gra- „ ce: & ils ſe reconnoiſſent redevables à la bon- „ té de leur Sauveur, & de ce qu'il leur a dé- „ parti par ſa grace prévenante le don de vouloir „ le bien; & de ce que par ſa grace ſubſequen- „ te il leur a accordé le don de pouvoir execu- „ ter le bien qu'ils vouloient."

Que celui donc qui ſe glorifie, ſe glorifie dans le Seigneur, & qu'il lui attribuë toute la gloire du bien qu'il fait par ſa grace; c'eſt la ſeule choſe que Dieu ſe reſerve dans nos bonnes œuvres, dont il nous laiſſe tout le profit. Il proteſte par

ſon

ſon Prophete, qu'*il n'abandonnera point ſa gloire à un autre*; combien cependant y a-t-il de gens qui la lui dérobent, ou toute entiere, ou en partie? Que ſi les hommes puniſſent les voleurs du bien d'autrui, Dieu punira bien plus ſeverement les voleurs de ſa gloire, puiſque tout honneur & toute gloire lui eſt duë; & l'on ne peut s'en rien attribuer, ſans faire injure à ſa divine Majeſté de qui on a tout reçu. Iſa. 48. 11.

CHAPITRE XI.

1. *Utinam ſuſtineretis modicum quid inſipientiæ meæ? Sed & ſupportate me:*

2. *Æmulor enim vos Dei æmulatione; deſpondi enim vos uni viro virginem caſtam exhibere Chriſto.*

3. *Timeo autem, ne ſicut ſerpens Hevam ſeduxit aſtutiâ ſuâ; ita corrumpantur ſenſus veſtri, & excidant à ſimplicitate, quæ eſt in Chriſto.*

1. PLût-à-Dieu que vous vouluſſiez un peu ſupporter mon imprudence! Et ſupportez-la, *je vous prie* *.

2. Car j'ai pour vous un amour de jalouſie, & d'une jalouſie de Dieu *, parceque je vous ai fiancés à cet unique Epoux, qui eſt JESUS-CHRIST; pour vous préſenter à lui comme une vierge toute pure *¶.

3. Mais j'apprehende qu'ainſi que le ſerpent ſéduiſit Eve par ſes artifices, vos eſprits auſſi ne ſe corrompent, & ne dégenerent de la ſimplicité chrétienne *. Gen. 3. 4.

v. 1. *lettr.* mais ſupportez-moi.

v. 2. *expl.* qui eſt pour la gloire de Dieu.

Ibid. *autr.* préparée pour vous préſenter comme une vierge chaſte à cet Epoux unique qui eſt J. C.

v. 3. *lettr.* qui eſt en JESUS-CHRIST.

4. Car

4. Car si celui qui vous vient prêcher, vous annonçoit un autre Christ * que celui que nous vous avons annoncé; ou s'il vous faisoit recevoir un autre Esprit que celui que vous avez reçu; où s'il vous prêchoit un autre Evangile que celui que vous avez embrassé, vous auriez raison de le souffrir:

4. *Nam si is qui venit, alium Christum prædicat, quem non prædicavimus; aut alium spiritum accepistis, quem non accepistis; aut aliud evangelium, quod non recepistis: rectè pateremini.*

5. mais je ne pense pas * avoir été inferieur en rien aux plus grands d'entre les Apôtres.

5. *Existimo enim nihil me minus feciſſe à magnis Apostolis.*

6. Que si je suis grossier & peu instruit pour la parole, il n'en est pas de même pour la science: mais nous nous sommes fait assez connoître parmi vous en toutes choses.

6. *Nam etsi imperitus sermone, sed non scientiâ: in omnibus autem manifestati sumus vobis.*

7. Est-ce que j'ai fait une faute, lorsqu'afin de vous élever je me suis rabbaissé moi-même en vous prêchant gratuitement l'Evangile de Dieu?

7. *Aut nunquid peccatum feci, meipsum humilians, ut vos exaltemini, quoniam gratis Evangelium Dei evangelizavi vobis?*

8. J'ai dépouillé les autres Eglises en recevant d'elles l'assistance dont j'avois besoin pour vous servir.

8. *Alias Ecclesias expoliavi, accipiens stipendium ad ministerium vestrum.*

v. 4. *Grec.* un autre Jesus.

v. 5. *i. e.* vous avoir enseigné un Evangile moins parfait que les autres. Vulg *feciſſe*, avoir rien fait de moins. Grec *fuiſſe.*

9. Et

9. *Et cùm essem apud vos, & egerem, nulli oneros fui; nam quod mihi deerat, supplevérunt fratres, qui venerunt à Macedonia, & in omnibus sine onere me vobis servavi, & servabo.*

9. Et lorsque je demeurois parmi vous, & que j'étois dans la necessité, je n'ai été à charge à personne; mais nos freres qui étoient venus de Macedoine, ont supplée aux besoins que je pouvois avoir, & j'ai pris-garde à ne vous être à charge en quoi que ce soit, comme je ferai encore à l'avenir.

10. *Est veritas Christi in me, quoniam hæc gloriatio non infringetur in me in regionibus Achaiæ.*

10. Je vous assûre par la verité de JESUS-CHRIST qui est en moi*, qu'on ne me ravira point cette gloire dans toute l'Achaïe.

11. *Quarè? Quia non diligo vos? Deus scit.*

11. Et pourquoi? Est-ce que je ne vous aime pas? Dieu le sait.

12. *Quod autem facio, & faciam, ut amputem occasionem eorum, qui volunt occasionem, ut in quo gloriantur, inveniantur sicut & nos.*

12. Mais je fais cela, & je le ferai encore, afin de retrancher une occasion de se glorifier à ceux qui la cherchent, en voulant paroître tout-à-fait semblables à nous, pour trouver en cela un sujet de gloire.

13. *Nam ejusmodi pseudo-apostoli, sunt operarii subdoli, transfigurantes se in Apostolos Christi.*

13. Car ces personnes sont de faux apôtres, des ouvriers trompeurs, qui se transforment en Apôtres de JESUS-CHRIST.

14. *Et non mirum: ipse enim sata-*

14. Et on ne doit pas s'en étonner, puisque sa-

v. 10. C'est un serment où il prend JESUS-CHRIST à témoin.

tan

tan même ſe transforme en Ange de lumiere.

15. Il n'eſt donc pas étrange, que ſes miniſtres auſſi ſe transforment en miniſtres de la juſtice; mais leur fin ſera conforme à leurs œuvres.

16. Je vous le dis encore une fois : Que perſonne ne me juge imprudent *, ou au moins ſouffrez-moi comme imprudent, & permettez-moi de me glorifier un peu.)

17. *Croyez, ſi vous voulez*, que ce que je dis, je ne le dis pas ſelon le Seigneur; mais que je fais paroître de l'imprudence dans ce que je prends pour un ſujet de me glorifier.

18. Puiſque pluſieurs ſe glorifient ſelon la chair *, je puis bien auſſi me glorifier *comme eux*.

† Dim. de la Sexageſime.

19. Car † étant ſages comme vous êtes, vous ſouffrez ſans peine les imprudens.

20. Vous ſouffrez même qu'on vous aſſerviſſe; qu'on vous mange; qu'on prenne *vôtre bien*; qu'on vous traite avec hauteur; qu'on vous frappe au viſage.

nas transfigurat ſe in Angelum lucis.

15. *Non eſt ergo magnum, ſi miniſtri ejus transfigurentur velut miniſtri juſtitiæ; quorum finis erit ſecundùm opera ipſorum.*

16. *Iterùm dico, (ne quis me putet inſipientem eſſe, alioquin velut inſipientem accipite me, ut & ego modicum quid glorier.)*

17. *Quod loquor, non loquor ſecundùm Deum, ſed quaſi in inſipientia, in hac ſubſtantia gloriæ.*

18 *Quoniam multi gloriantur ſecundùm carnem, & ego gloriabor.*

19. *Libenter enim ſuffertis inſipientes, cùm ſitis ipſi ſapientes.*

20. *Suſtinetis enim ſi quis vos in ſervitutem redigit, ſi quis devorat, ſi quis accipit, ſi quis extollitur, ſi quis in faciem vos cædit.*

v. 16. *expl.* ſi je dis quelque choſe à mon avantage.

v. 18. *expl.* pour des talens exterieurs.

12. *Se-*

21. *Secundùm ignobilitatem dico, quasi nos infirmi fuerimus in hac parte. In quo quis audet (in insipientia dico) audeo & ego:*

21. C'eſt à ma confuſion que je le dis, puiſque nous paſſons pour avoir été trop foibles en ce point *. Mais puiſqu'il y en a qui ſont ſi hardis *à parler d'eux-mémes*, je veux bien faire une imprudence en me rendant auſſi hardi *qu'eux*.

22. *Hebræi ſunt? Et ego. Iſraëlitæ ſunt? Et ego. Semen Abrahæ ſunt? Et ego.*

22. Sont-ils Hebreux? Je le ſuis auſſi. Sont-ils Iſraëlites? Je le ſuis auſſi. Sont-ils de la race d'Abraham? J'en ſuis auſſi.

23. *Miniſtri Chriſti ſunt? (ut minùs ſapiens dico) Plus ego: in laboribus plurimis, in carceribus abundantiùs, in plagis ſupra modum, in mortibus frequenter.*

23. Sont-ils miniſtres de JESUS-CHRIST? Quand je devrois paſſer pour imprudent *, j'oſe dire que je le ſuis encore plus qu'eux. J'ai plus ſouffert de travaux, plus reçu de coups, plus enduré de priſons, je me ſuis ſouvent vû tout près de la mort.

24. *A Judæis quinquies quadragenas, una minus, accepi.*

24. J'ai reçu des Juifs, cinq differentes fois, trente neuf coups de fouet. *Deut. 25. 3.*

25. *Ter virgis cæſus ſum, ſemel lapidatus ſum, ter naufragium feci, nocte & die in*

25. J'ai été battu de verges par trois fois, j'ai été lapidé une fois, j'ai fait naufrage trois fois, j'ai *Act. 16. 22. Act. 14. 18. Act. 27. 41.*

v. 21. Ironie qui veut dire qu'il n'avoit pas cru qu'il lui fût permis d'en uſer ainſi.

v. 23. *lettr.* Je le dis comme imprudent; je le ſuis plus qu'eux.

passé un jour & une nuit au fond de la mer*.

26. J'ai été souvent dans les voyages, dans les perils sur les fleuves, dans les perils des voleurs, dans les perils de la part de ceux de ma nation, dans les perils de la part des payens, dans les perils au milieu des villes, dans les perils au milieu des deserts, dans les perils sur mer, dans les perils entre les faux freres.

27. J'ai souffert toutes sortes de travaux & de fatigues; de frequentes veilles, la faim, la soif, beaucoup de jeûnes, le froid, & la nudité.

28. Outre ces maux, qui ne sont qu'exterieurs, le soin que j'ai de toutes les Egliſes, m'attire une foule d'affaires dont je suis *assiegé* tous les jours.

29. Qui est foible* sans que je m'affoibliſſe *avec lui?* Qui est scandaliſé sans que je brûle?

30. Que s'il se faut glorifier de quelque chose, je me glorifierai de mes infirmités & de mes souffrances*.

31. Dieu qui est le Pere

profundo maris fui.

26. *In itineribus sæpè, periculis fluminum, periculis latronum, periculis ex genere, periculis ex gentibus, periculis in civitate, periculis in solitudine, periculis in mari, periculis in falsis fratribus.*

27. *In labore, & ærumna, in vigiliis multis, in fame & siti, in jejuniis multis, in frigore & nuditate.*

28. *Præter illa, quæ extrinsecùs sunt, instantia mea quotidiana, sollicitudo omnium Ecclesiarum.*

29. *Quis infirmatur, & ego non infirmor? Quis scandalizatur, & ego non uror?*

30. *Si gloriari oportet, quæ infirmitatis meæ sunt gloriabor.*

31. *Deus & Pater*

v. 25. Grec. *in profundo.* Ce que quelques-uns expliquent d'un profond cachot.

v. 29. *autr.* affligé sans que je m'afflige.

v. 30. *i. e.* de ce que j'ai du souffrir.

Domi-

Domini noſtri Jeſu Chriſti, qui eſt benedictus in ſæcula, ſcit quòd non mentior.

de nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, & qui eſt beni dans tous les ſiecles, ſait que je ne ments point.

32. *Damaſci præpoſitus gentis Aretæ regis, cuſtodiebat civitatem Damaſcenorum, ut me comprehenderet:*

32. Etant à Damas celui qui étoit gouverneur de la province pour le Roi Aretas, faiſoit faire garde dans la ville pour m'arrêter priſonnier: *Act. 9. 24.*

33. *& per feneſtram in ſporta dimiſſus ſum per murum, & ſic effugi manus ejus.*

33. mais on me deſcendit dans une corbeille par une fenêtre le long de la muraille, & je me ſauvai ainſi de ſes mains.

SENS LITTERAL.

¥. 1. PLût à Dieu que vous vouluſſiez un peu ſupporter mon imprudence? Et ſupportez-la, je vous prie.

Plût à Dieu que vous vouluſſiez. L'Apôtre ayant déja beaucoup relevé ſon miniſtere au-deſſus de celui de ſes adverſaires en divers endroits de cette Epître, ſur-tout dans le chapitre précedent, ſe voit contraint de continuer encore cette même matiere, pour deſabuſer pleinement les Corinthiens des mauvaiſes impreſſions que ces faux-docteurs leur avoient donné de ſa conduite. Il leur en fait excuſe, en avouant que c'eſt en effet exercer leur patience, que de les entretenir plus long-tems de cette matiere; mais qu'enfin il eſt contraint d'en uſer de la ſorte pour leur propre interêt: qu'ainſi il les prie de ne le pas trouver mauvais, puiſque ce n'eſt que l'excès d'amour qu'il a pour eux qui le porte à le faire.

Un peu ſupporter mon imprudence, &c. Let. *Ma folie*; c'eſt à dire, ſouffrir que je vous entretienne encore de la gloire & des avantages de mon miniſtere, & des actions par leſquelles j'ai merité que vous me préferiez à mes adverſaires: ce qui paſſera pour folie auprès d'eux, & ce qui le ſeroit effectivement, ſi je n'y étois contraint pour ſoûtenir ma réputation auprès de vous, & pour empêcher que ces faux-docteurs ne vous ſéduiſent en décriant ma conduite, & en rabaiſſant la gloire de mon Apoſtolat.

℣. 2. *Car j'ai pour vous un amour de jalouſie, & d'une jalouſie de Dieu; parce que je vous ai fiancés à cet unique Epoux, qui eſt* JESUS-CHRIST, *pour vous préſenter à lui comme une vierge toute pure.*

Car j'ai pour vous un amour de jalouſie. C'eſt la raiſon de la priere que fait l'Apôtre. C'eſt-à-dire: L'excès d'amour que j'ai pour vous, qui va juſqu'à la jalouſie, vous doit exciter à ſupporter cette ſorte de folie & d'imprudence, qui n'eſt qu'un effet de cet amour. *Autr.* Ce qui me porte à en uſer de la ſorte, c'eſt l'amour paſſionné que j'ai pour vôtre bien; & la crainte que j'ai que ces faux-docteurs ne vous ſéduiſent, & ne corrompent la pureté de vôtre foi, en vous jettant dans le mépris de mon miniſtere.

Et d'une jalouſie de Dieu, c'eſt-à dire, d'une jalouſie toute ſainte & toute divine, qui n'a pour objet que vôtre ſalut, & la gloire de Dieu, ſans aucune conſideration de mon propre interêt: ce qui vous doit exciter davantage à m'accorder ce que je vous demande. Il oppoſe ſa crainte à celle de ſes adverſaires, qui n'avoient pour but
Gal. 4. 17. que la gloire & l'interêt. *Æmulantur vos non benè.*

Parce que je vous ai fiancés; ayant ſervi de miniſtre & d'entremetteur pour vous unir & vous allier dès ce monde par la charité, & par des promeſſes de fidelité.

A

A cet unique Epoux qui eſt JESUS-CHRIST, qui ne peut par conſequent ſouffrir que vous en aimiez d'autres, ni que vous en écoutiez d'autres que lui. Il a égard à ſes adverſaires, qui n'avoient point d'autre vuë que de ſe faire aimer des Corinthiens, ſous prétexte de leur annoncer l'Evangile de JESUS-CHRIST. *Philip.* 2. 16.

Pour vous préſenter à lui dans le ciel au jour de la bien-heureuſe reſurrection, qui ſera le jour des nôces & de la conſommation de ce mariage ſpirituel. *Verbum vitæ continentes, &c.*

Comme une vierge toute pure. Il parle de l'Egliſe des Corinthiens, comme d'une ſeule perſonne, parce qu'elle ne fait qu'un corps myſtique par l'integrité de ſa foi & de ſes mœurs. *Una eſt columba mea.*

℣. 3. *Mais j'apprehende qu'ainſi que le ſerpent ſéduiſit Eve par ſes artifices, vos eſprits auſſi ne ſe corrompent, & ne dégenerent de la ſimplicité chrétienne.*

Mais j'apprehende qu'ainſi que le ſerpent, c'eſt-à-dire, le diable, ſous la figure du ſerpent, *ſéduiſit Eve par ſes artifices*, qui étoit toute pure & vierge de corps & d'eſprit, *vos eſprits auſſi*, qui ſont encore purs & vierges par la ſincerité & par la ſimplicité de leur foi, *ne ſe corrompent, &c.* par les artifices de ces faux-docteurs, qui ſont les miniſtres de ce même ſerpent.

℣. 4. *Car ſi celui qui vous vient prêcher, vous annoncoit un autre* CHRIST *que celui que nous vous avons annoncé; ou s'il vous faiſoit recevoir un autre eſprit que celui que vous avez recu, ou s'il vous préchoit un autre l'Evangile que celui que vous avez embraſſé, vous auriez raiſon de le ſouffrir.*

Car ſi celui qui vous vient prêcher de Judée, & qui ſe vante d'avoir été inſtruit par JESUS-CHRIST même, & d'être envoyé par les premiers

miers des Apôtres ; *vous annonçoit un autre* CHRIST, *&c.* c'eſt-à-dire, un autre Sauveur, plus ſûr & plus certain que celui que je vous ai annoncé ; ou s'il pouvoit vous communiquer par l'impoſition de ſes mains des dons plus précieux, & en plus grande abondance que je n'ai fait ; ou s'il pouvoit vous prêcher un Evangile & une doctrine plus ſublime que celle que je vous ai prêchée, & que vous avez reçuë de moi ; *vous auriez raiſon de le ſouffrir*, c'eſt à-dire, qu'il ſe préferât à moi, comme il fait, & qu'il me traitât auprès de vous avec mépris, & comme une perſonne qui lui eſt inferieure en toutes choſes.

℣. 5. *Mais je ne penſe pas avoir été inferieur en rien aux plus grands d'entre les Apôtres.*

Mais je ne penſe pas, &c. c'eſt-à-dire. Ce nouveau Docteur eſt bien éloigné d'avoir aucun de ces avantages ſur moi ; puiſque les premiers mêmes d'entre les Apôtres, qu'il reconnoît pour ſes maîtres, n'ont rien eu, ni pour la prédication, ni pour la communication des dons de l'Eſprit de Dieu, qui les ait pu élever au-deſſus de moi, & que je n'aie reçu, auſſi bien qu'eux, & en un degré égal à eux. Ainſi vous avez tort de ſouffrir qu'il s'éleve avec tant d'inſolence au-deſſus de moi.

℣. 6. *Que ſi je ſuis groſſier, & peu inſtruit par la parole, il n'en eſt pas de même pour la ſcience ; mais nous nous ſommes fait aſſez connoître parmi vous en toutes choſes.*

Que ſi je ſuis groſſier, &c. L'Apôtre répond à ce que ſes adverſaires avoient accoutumé d'objecter contre lui, pour le rendre mépriſable. Le ſens : Si mes expreſſions ſont moins pures & moins polies que celles de mes adverſaires, qui font profeſſion d'une éloquence mondaine & profane, & qui parlent le bon grec, comme l'Atti-

l'Atticiſme & l'Elleniſme ; au-lieu que je ne parle que le Grec vulgaire ; *il n'en eſt pas de même pour la ſcience* des Myſteres & des verités de la Religion, que Dieu m'a revelées en un très-éminent degré, & qui ſurpaſſe infiniment toute la ſcience de mes adverſaires.

Mais nous nous ſommes fait aſſez connoître, &c. c'eſt-à-dire : Vous ſavez par une experience certaine, quoiqu'en diſent mes adverſaires, que non-ſeulement je ne manque pas de ſcience ; mais que j'ai encore une éloquence toute divine, qui conſiſte plus à perſuader & à convertir les cœurs des Fidéles, qu'à flatter leurs oreilles par l'ornement & par la pureté du diſcours.

℣. 7. Eſt ce que j'ai fait une faute, lorſqu'afin de vous élever je me ſuis rabaiſſé moi-même, en vous prêchant gratuitement l'Evangile de Dieu ?

Eſt-ce que j'ai fait une faute contre vous, qui merite que vous me traitiez avec mépris, & que vous me rabaiſſiez ſi fort au deſſous de mes adverſaires ; *lorſqu'afin de vous élever*, c'eſt-à-dire, de vous témoigner par effet l'eſtime & l'affection que j'avois pour vôtre Egliſe par-deſſus les autres, qui contribuoient à mon entretien ; ou, de vous élever par la foi & la participation des dons de l'Eſprit de Dieu, qui font exceller vôtre Egliſe par-deſſus toutes les autres ; *je me ſuis rabaiſſé, &c.* c'eſt-à-dire, je me ſuis humilié juſqu'à ce point, que de n'uſer pas du droit que j'avois d'exiger ma ſubſiſtance de vous, en vous prêchant l'Evangile, auſſi-bien que des autres Egliſes.

℣. 8. J'ai dépouillé les autres Egliſes, en recevant d'elles l'aſſiſtance dont j'avois beſoin pour vous ſervir.

J'ai dépouillé les autres Egliſes, ſans avoir égard à leur extrême pauvreté ; ce qui eſt une eſpece de dureté que j'ai commiſe contr'elles pour l'a-

mour de vous, *en recevant d'elles l'assistance dont j'avois besoin pour vous servir* dans la prédication de l'Evangile: ou, selon d'autres, pour exercer la charité envers les pauvres de vôtre Eglise, qui manquoient de secours & d'assistance.

℣. 9. *Et lorsque je demeurois parmi vous, & que j'étois dans la necessité, je n'ai été à charge à personne; mais nos freres, qui étoient venus de Macedoine, ont supplée aux besoins que je pouvois avoir; & j'ai pris garde à ne vous être à charge en quoi que ce soit, comme je ferai encore à l'avenir.*

Et lorsque je demeurois parmi vous, &c. c'est-à-dire, que je vous prêchois l'Evangile de Jesus Christ, je manquois de tout ce qui étoit necessaire à ma subsistance.

Je n'ai été à charge à personne d'entre vous; c'est-à-dire: Je n'ai rien voulu exiger de vous pour soulager mes besoins.

Mais nos freres.... ont supplée, &c. ont fourni liberalement ce qui manquoit à ma subsistance, & à celle des pauvres.

Et j'ai pris garde à ne vous être à charge, &c. c'est-à-dire: J'ai tâché, en travaillant jour & nuit de mes propres mains, à n'être incommode & à charge à personne. Voyez 1. Thess. 2. 9.

℣. 10. *Je vous assûre par la verité de* Jesus-Christ *qui est en moi, qu'on ne me ravira point cette gloire dans toute l'Achaïe.*

Je vous assûre par la verité de Jesus-Christ, *&c.* C'est une espece de serment, par lequel il prend à témoin la verité de l'Esprit saint, dont il est rempli. *Autr.* Que je suis fidéle ministre de Jesus-Christ en son Evangile, & que je m'étudie en toutes choses à dire la verité.

Qu'on ne me ravira point cette gloire, de prêcher l'Evangile gratuitement: ou, selon d'autres,

tres, que je me glorifierai de cet avantage *dans toute l'Achaïe*, province de Grece proconſulaire, fort étenduë, & dont Corinthe étoit la capitale.

℣. 11. *Et pourquoi? Eſt-ce que je ne vous aime pas? Dieu le ſait.*

Et pourquoi? L'Apôtre prévient l'objection qu'on lui pourroit faire, ſur ce qu'il n'a rien voulu recevoir des Corinthiens, & qu'il publie pourtant qu'il n'a voulu être à charge à aucun d'eux; & répond à cette objection en deux manieres. La premiere, en atteſtant que Dieu lui eſt témoin qu'il les aime tendrement.

Eſt-ce que je ne vous aime pas? Dieu le ſait; c'eſt-à-dire: Dieu qui voit le fond de mon cœur, m'eſt témoin au-contraire que je ſuis plein d'amour pour vous.

℣. 12. *Mais je fais cela, & je le ferai encore; afin de retrancher une occaſion de ſe glorifier à ceux qui la cherchent, en voulant paroître tout-à-fait ſemblables à nous, pour trouver en cela un ſujet de gloire.*

Mais. C'eſt la ſeconde réponſe à leur objection, où il declare le motif qui l'oblige d'agir & de parler ainſi: *Je fais cela*; c'eſt-à-dire: Je prêche gratuitement. *Autr.* Je me glorifie de n'être à charge à aucun de vous; *& je le ferai encore, afin de retrancher* aux faux-docteurs *une occaſion de ſe glorifier, &c.* c'eſt-à dire, d'avoir l'avantage ſur moi de vous avoir annoncé gratuitement l'Evangile. *Autr.* Je le fais, afin que leur ayant ôté toute occaſion de ſe préferer à moi, je leur ſois un ſujet de devenir effectivement tels qu'ils ſe diſent, & de ſe conduire envers vous avec le même deſintereſſement que moi. Mais quoique ces faux docteurs ne reçuſſent point de retribution de la part de l'Egliſe, pour paroître deſintereſſés, ils ne laiſſoient pas

sous main de se procurer des secours très-considerables des Fidéles.

℣. 13. *Car ces personnes sont de faux-apôtres, des ouvriers trompeurs, qui se transforment en Apôtres de* Jesus-Christ.

Car. L'Apôtre explique plus nettement ce qu'il vient de dire du procedé fourbe, & de la maniere adroite & interessée de ces faux-docteurs.

Ces personnes sont de faux-apôtres, qui se disent envoyés de Jesus-Christ pour prêcher.

Des ouvriers trompeurs; c'est-à-dire, qui font semblant de travailler gratuitement dans la prédication de l'Evangile, quoiqu'ils reçoivent de grandes sommes d'argent de plusieurs Fidéles, qu'ils flattent dans leurs pechés, dans l'assûrance trompeuse qu'ils leur donnent de les en délivrer, & d'assûrer leur salut en faisant des prieres pour eux. Voyez Matth. 23. 14.

Qui se transforment en Apôtres de Jesus-Christ, c'est-à-dire, qui ont en apparence toutes les qualités & les vertus des vrais Apôtres, & sur-tout celle du desintéressement. Car c'est dequoi l'Apôtre parle principalement en cet endroit

℣. 14. *Et on ne doit pas s'en étonner, puisque Satan même se transforme en Ange de lumiere.*

Et on ne doit pas s'en étonner, c'est-à-dire, on ne doit pas être surpris que ces faux apôtres, qui sont les ministres de Satan, contrefassent les vrais Apôtres; *puisque Satan*, c'est-à-dire, l'ennemi du genre humain, le démon, l'ange maudit, qui est le maître des faux-apôtres, & qui leur sert d'exemple, se transforme *en ange de lumiere*, pour les mieux tromper, n'en étant pas réellement participans, & étant comme les anges apostats relegués aux tenebres éternelles. Voyez 2. Pier. 2. 4. 6.

℣. 15. *Il n'est donc pas étrange, que ses ministres,*

ſtres auſſi ſe transforment en miniſtres de la juſtice; mais leur fin ſera conforme à leurs œuvres.

Il n'eſt donc pas étrange que ſes miniſtres, c'eſt-à-dire, ceux qui lui ſervent à établir, & à avancer ſon regne, tels que ſont ces faux-apotres, qui entretiennent les hommes dans leurs pechés, & qui leur inſpirent de fauſſes maximes & des dogmes corrompus; *ſe transforment en miniſtres de la juſtice*, c'eſt-à-dire, de l'Evangile, qui eſt la regle de bien vivre, & l'unique moyen par lequel les hommes reçoivent dans leurs ames la grace & la ſainteté.

Mais leur fin, &c. c'eſt-à-dire, mais comme leur vie a été pleine d'avarice & d'hypocriſie, & de toute ſorte de corruption, leur mort ſera toute conforme à leur vie: ils mourront dans l'impénitence, & d'une mort miſerable, qui ſera ſuivie de la damnation éternelle.

¥. 16. Je vous le dis encore une fois: (Que perſonne ne me juge imprudent, ou au moins ſouffrez-moi comme imprudent, & permettez-moi de me glorifier un peu.)

Je vous le dis ..... Que perſonne ne me juge imprudent, c'eſt-à-dire, qu'on ne croie pas qu'il y ait une veritable imprudence dans mon procedé, lorſque je prends la liberté de me glorifier moi-même; & qu'on ne s'imagine pas que je me porte à cet excès faute de reflexion, & pour ne pas ſavoir que c'eſt une folie de ſe louër ſoi-même, à moins d'y être contraint par une neceſſité auſſi preſſante, qu'eſt celle qui m'oblige de défendre l'honneur de mon miniſtere.

Ou au-moins ſouffrez-moi comme imprudent, &c. c'eſt-à dire, ſi je ne puis vous perſuader que mon procedé eſt exemt d'imprudence; ſouffrez qu'en cette qualité, j'aie la liberté de vous établir mes propres louanges, auſſi-bien que mes adverſaires, que vous ſupportez dans cette imprudence.

℣. 17. Croyez, ſi vous voulez, *que ce que je dis, je ne le dis pas ſelon le Seigneur; mais que je fais paroître de l'imprudence dans ce que je prends pour un ſujet de me glorifier.*

Croyez, ſi vous voulez, *que ce que je dis*, touchant mes propres louanges, *je ne le dis pas ſelon le Seigneur*, c'eſt-à-dire, ne paroît pas conforme à l'exemple de l'humilité de Jesus-Christ, ni aux regles de ſon Evangile, ni aux ſentimens interieurs qu'il inſpire à ſes Fidéles: c'eſt pourquoi je ſouhaiterois fort de pouvoir m'exemter d'étaler ainſi mes propres louanges.

Mais que je fais paroitre de l'imprudence, quoiqu'il n'y en ait pas, à cauſe des circonſtances qui m'y contraignent, *dans ce que je prends pour un ſujet de me glorifier*; parce qu'au fond ce que je vas dire ne merite aucune louange, & n'eſt pas capable de me glorifier.

℣. 18. *Puiſque pluſieurs ſe glorifient ſelon la chair, je puis bien auſſi me glorifier* comme eux.

Puiſque. Le ſens: Comme le recit de ſes propres louanges a toûjours quelque apparence de mal & de folie, je ſouhaiterois fort de n'être pas obligé à me louër moi-même; mais puiſque *pluſieurs ſe glorifient*, en s'élevant au deſſus de moi pour avilir mon miniſtere auprès de vous; *ſelon la chair*, c'eſt-à-dire, des avantages qui ſont purement exterieurs, & qui ne meritent pas qu'on s'en glorifie, comme d'être Juifs, de la race d'Abraham, &c.

Je puis bien auſſi me glorifier comme eux, c'eſt-à-dire, je me voi contraint de me glorifier, auſſi-bien qu'eux, de mes avantages exterieurs, pour rabattre leur préſomption, & pour empêcher qu'ils ne vous inſpirent du mépris pour mon miniſtere, en s'élevant au-deſſus de moi. Il eſt donc viſible qu'il n'y a point d'imprudence

ce dans mon procedé, quoiqu'il en paroiſſe, puiſque je ne me louë que par contrainte, & que je n'ai point d'autre motif, en me louant moi même, que l'amour de vôtre ſalut.

℣. 19. *Car étant ſages comme vous êtes, vous ſouffrez ſans peine les imprudens.*

Car étant ſages comme vous êtes, c'eſt-à-dire, encore que vous faſſiez profeſſion d'être ſages, & d'être ſi éclairés à reconnoître les défauts de conduite dans les autres, & ſi attentifs pour ne vous pas laiſſer ſurprendre.

Vous ſouffrez ſans peine les imprudens, c'eſt-à-dire, mes adverſaires, qui ſe glorifient demeſurément, & qui commettent toutes ſortes d'excès contre vous. *Autr.* Quand il y auroit même quelqu'imprudence dans cette conduite, je dois eſperer qu'étant ſages, comme vous êtes, vous la ſupporterez volontiers; puiſque c'eſt le propre des ſages, de ſouffrir avec patience les défauts de ceux qui ſont imprudens. Il dit ceci par ironie.

℣. 20. *Vous ſouffrez même qu'on vous aſſerviſſe, qu'on vous mange; qu'on prenne* vôtre bien, *qu'on vous traite avec hauteur, qu'on vous frappe au viſage.*

Vous ſouffrez même. C'eſt la preuve de l'ironie du verſet précedent, *qu'on vous aſſerviſſe*, c'eſt-à-dire, que ces faux-docteurs vous traitent avec la même rigueur & avec le même mépris que des eſclaves, ce qu'il fait voir par la ſuite; *qu'on vous mange*, qu'ils faſſent tous les jours grande chere à vos dépens, juſqu'à diſſiper tout vôtre bien par leurs excès; *qu'on prenne* vôtre bien, c'eſt-à-dire, qu'ils exigent de vous des ſommes d'argent, & qu'ils en attirent ſous main des préſens conſiderables, ſous prétexte qu'ils ne reçoivent rien de vôtre Egliſe pour leur ſubſiſtance, ou, à titre de reçompenſe; *qu'on vous traite avec*

hauteur, &c. c'eſt-à-dire, qu'ils exercent un empire tyrannique ſur vous, qu'ils vous outragent non-ſeulement de paroles, mais même d'action; s'emportant quelquefois juſqu'à vous frapper au viſage, ce qui eſt vous traiter avec la derniere indignité. Il y a aſſez d'apparence que ces faux-docteurs, étant auſſi hardis & hautains que l'Apôtre les décrit, pouvoient en uſer de cette maniere, & qu'ainſi il faut expoſer ces mots, *frapper au viſage*, à la lettre & non par metaphore, comme on l'expoſe ordinairement.

¶. 21. *C'eſt à ma confuſion que je le dis, puiſque nous paſſons pour avoir été trop foibles en ce point: Mais puiſqu'il y en a qui ſont ſi hardis* à parler d'eux-mêmes, *je veux bien faire une imprudence en me rendant auſſi hardi* qu'eux.

C'eſt à ma confuſion que je le dis, c'eſt-à-dire, ces emportemens & ces excès des faux-apôtres, que je dis que vous avez ſoufferts, me reprochent tacitement de n'avoir pas ſçû uſer, comme eux, de toute l'autorité de mon miniſtere, ni profité de mes avantages.

Puiſque nous paſſons pour avoir été trop foibles en ce point, c'eſt à-dire, en ce que nous n'avons pas fait aſſez valoir nos talens, ni aſſez relevé l'état de nôtre miniſtere. *Autr.* de ce que nous avons ſouffert, ſans nous plaindre, nôtre miſere & nôtre pauvreté, pendant que vous enrichiſſiez & que vous faiſiez vivre dans l'abondance ces faux-apôtres, qui dominoient ſur vous avec empire.

Mais puiſqu'il y en a, c'eſt-à-dire, puiſque ces faux-apotres, qui ſans avoir aucun ſujet legitime de ſe glorifier *ſont ſi hardis à* parler d'eux-mêmes, c'eſt-à-dire, à ſe donner eux-mêmes des louanges: *Je veux bien faire une imprudence, en me rendant auſſi hardi* qu'eux; c'eſt-à dire, en parlant de moi-même & en me glorifiant,

fiant, afin qu'ils ſachent qu'ils n'ont aucunes des qualités dont ils ſe vantent, que nous n'ayons auſſi-bien qu'eux, & même en un degré plus excellent. *Ego magis.* *Phil. 3. 4.*

¥. 22. Sont-ils Hebreux? Je le ſuis auſſi. Sont ils Iſraëlites? Je le ſuis auſſi. Sont-ils de la race d'Abraham? J'en ſuis auſſi.

Sont-ils Hebreux? &c. Tous les vrais Juifs étoient Hebreux d'origine, & venoient d'au-delà du fleuve d'Eufrate; mais depuis la diſperſion de leur nation tous ne parloient pas Hebreu, ni même Syriaque, & la plûpart parloient le Grec corrompu; d'où vient qu'on les nommoit Elleniſtes. *Factum eſt murmur Græcorum adversùs Hebræos.* *Act. 6. 1.*

Sont-ils Iſraëlites, &c. c'eſt-à-dire, deſcendans de Jacob & du corps du peuple d'Iſraël? Les Samaritains étoient bien pour la plûpart deſcendans de Jacob, mais ſeparés du peuple d'Iſraël, comme des apoſtats; & les Proſelytes étoient bien agregés au corps du peuple, mais ils n'étoient pas deſcendans de Jacob: de ſorte que ni les uns ni les autres, n'étoient pas proprement Iſraëlites.

Sont-ils de la race d'Abraham, &c. Ce qui eſt un titre encore plus glorieux que celui d'Hebreu, & d'Iſraëlite, à cauſe de la gloire incomparable de ce Patriarche par-deſſus tous les autres. Il eſt à croire que ces faux-docteurs ſe vouloient préferer à ſaint Paul par toutes ces qualités d'Hebreu, d'Iſraëlite, & de deſcendans d'Abraham, ſous prétexte qu'il n'étoit point né en Judée, mais à Tharſe dans la Cilicie.

¥. 23. Sont-ils miniſtres de JESUS-CHRIST? *Quand je devrois paſſer pour imprudent, j'oſe dire que je le ſuis encore plus qu'eux. J'ai plus ſouffert de travaux, plus receu de coups, plus enduré de priſons, je me ſuis ſouvent vû tout près de la mort.*

Sont-ils

Sont-ils miniſtres de JESUS-CHRIST, c'eſt-à-dire, font-ils profeſſion d'être miniſtres de JESUS-CHRIST? Car à proprement parler ils ne l'étoient pas, puiſque c'étoient des faux-apôtres.

Quand je devrois paſſer pour imprudent ſi l'on ne regarde qu'à mes paroles ſans en conſiderer le motif, ni les circonſtances qui m'obligent à maintenir l'honneur de mon miniſtere contre vos faux-docteurs.

J'oſe dire que je le ſuis encore plus qu'eux, puiſqu'ils ne le ſont qu'en apparence, & que je le ſuis en effet; & puiſqu'ils ne cherchent que l'honneur du miniſtere, au-lieu que j'en fais les fonctions, & en ſouffre toute la charge & les perſecutions c'eſt ce qu'il fait voir dans la ſuite.

J'ai plus ſouffert de travaux, ſans comparaiſon, que ces faux docteurs: ce n'eſt pas que l'Apôtre avouë qu'ils euſſent en effet ſouffert quelque choſe pour JESUS-CHRIST, puiſqu'aucontraire ils vivoient d'une vie toute molle & toute charnelle, mais il a égard à leur hypocriſie, & à la profeſſion exterieure qu'ils faiſoient de ſouffrir pour JESUS-CHRIST. Comme s'il diſoit: Suppoſé même qu'ils euſſent autant ſouffert qu'ils vous le veulent perſuader, j'aurois toûjours l'avantage ſur eux, puiſque j'ai incomparablement plus enduré de tourmens que tout ce qu'ils ſe vantent d'avoir ſouffert, *plus reçu de coups, &c.* Voyez Gal 6. 17.

℣. 24. *J'ai reçu des Juifs, cinq differentes fois, trente-neuf coups de fouet.*

J'ai reçu des Juifs, &c. Les Romains avoient laiſſé aux Juifs le pouvoir d'exercer toute ſorte de châtiment contre ceux de leur nation, quoiqu'ils leur euſſent ôté le pouvoir de les faire mourir; *trente-neuf coups.* La loi permettoit d'aller juſqu'au nombre de quarante, ſelon la qualité

qualité du crime, & non au-delà: mais pour mieux obſerver cette loi, & pour ne ſe mettre pas en danger de paſſer le nombre de quarante, les Sages d'entre les Juifs ordonnerent qu'on ne paſſeroit pas le nombre de trente-neuf. Cette tradition n'étoit pas contre la loi, puiſque la loi n'ordonnoit pas d'aller juſqu'à quarante coups, mais ſeulement de n'en pas exceder le nombre. Voyez Deut. 25. 3. D'autres diſent que cette pratique étoit fondée ſur la fauſſe interpretation que les Phariſiens avoient donnée aux paroles de Moïſe: car au lieu de lire, conformément à la verité du texte hebreu: *Cædere faciet eum ſecundùm ſufficientiam impietatis in numero*; c'eſt-à-dire, avec meſure, *quadraginta percutiet eum, non addet, &c.* ils liſoient ſans aucune diſtinction: *in numero quadraginta percutiet eum.*

De fouet. Ce fouet, ſelon la tradition des Juifs, étoit de couroies de cuir de bœuf. C'eſt pourquoi l'Apôtre met de la difference entre ce ſupplice & celui des verges, dont il parle dans le verſet ſuivant, & qui étoit en uſage dans l'Empire Romain.

v.25. J'ai été battu de verges par trois fois; j'ai été lapidé une fois; j'ai fait naufrage trois fois; j'ai paſſé un jour & une nuit au fond de la mer.

J'ai été battu de verges par trois fois. Voyez ce qui eſt rapporté, Act. 16. verſet 7. 23. à l'occaſion d'une ſervante de la ville de Philippes, qui avoit été délivrée de l'eſprit de Python par ſaint Paul, ſaint Luc ne parle que de cette fois ci.

J'ai été lapidé une fois; ce fut à Lyſtres, où le peuple le traîna hors de la ville croiant qu'il étoit mort. Voyez Act. 14. 18.

J'ai fait naufrage trois fois. Saint Luc fait mention d'un naufrage que ſaint Paul fit ſur la mer Adriatique, lorſqu'il partit de Crete pour aller

aller comparoître devant Ceſar; mais il eſt poſterieur au temps de cette Epître. Voyez Act. 27. 41.

J'ai paſſé un jour & une nuit au fond de la mer; c'eſt-à-dire, au milieu des vagues, où j'ai été conſervé par un miracle ſemblable à celui de Jonas.

v. 26. *J'ai été ſouvent dans les voyages, dans les perils ſur les fleuves, dans les perils des voleurs, dans les perils de la part de ceux de ma nation, dans les perils de la part des payens, dans les perils au milieu des villes, dans les perils au milieu des deſerts, dans les perils ſur mer, dans les perils entre les faux-freres.*

J'ai été ſouvent dans les voyages: ce qu'on peut voir par la carte des voyages de ſaint Paul, & par ce qu'il dit lui-même, Rom. 15. 19. Qu'il avoit prêché l'Evangile depuis Jeruſalem, juſqu'à l'Eſclavonie.

Dans les perils ſur les fleuves, &c. qu'on ne peut éviter de paſſer dans les ſaiſons mêmes les plus fâcheuſes, lorſqu'on fait de ſi grands voyages.

Dans les perils de la part de ceux de ma nation, c'eſt-à-dire, des Juifs, qui étoient les plus grands ennemis de l'Apôtre, parce qu'ils le conſideroient comme un Apoſtat, & comme l'ennemi juré de leur loi.

Dans les perils de la part des payens, qui le regardoient auſſi comme l'ennemi capital de leurs dieux, & de tout le culte qu'on leur rendoit.

Dans les perils au milieu des villes, dont le peuple ſe ſoulevoit contre ſaint Paul, comme à Epheſe, à Damas, à Jeruſalem, &c.

Dans les perils au milieu des deſerts; où ſouvent l'on s'égare de la voie ordinaire, & où l'on manque des choſes neceſſaires par la longueur du chemin qu'il faut faire avant que de trouver des lieux de retraite.

Dans

Dans les perils ſur mer, à cauſe des pirates, & du danger de faire naufrage.

Dans les perils entre les faux-freres; c'eſt-à-dire, de ceux qui feignoient d'être Chrétiens, pour avoir la connoiſſance de mes affaires & de mes deſſeins, afin de les découvrir aux ennemis de l'Egliſe, & en empêcher par ce moyen le progrès & l'execution. Voyez Galat. 2. 4.

℣. 27. *J'ai ſouffert toutes ſortes de travaux & de fatigues; de frequentes veilles, la faim, la ſoif, beaucoup de jeûnes, le froid, & la nudité.*

J'ai ſouffert toutes ſortes de travaux & de fatigues de corps, pour accomplir exactement toutes les fonctions de mon miniſtere, tant dans la prédication de l'Evangile, que dans l'exercice continuel des œuvres de la charité.

De frequentes veilles, ayant ſouvent paſſé les nuits entieres à la priere; d'autres fois à prêcher. Voyez Act. 20. 7. 11. d'autres fois à travailler des mains ponr ſubvenir à ſes neceſſités. Voyez 2. Theſſ. 2. 8.

La faim & la ſoif, par une pure neceſſité, manquant même de pain & d'eau; *beaucoup de jeûnes*, que j'ai pratiqué volontairement, pour exciter en moi l'eſprit de pieté, & pour reduire mon corps à une parfaite ſoumiſſion à l'eſprit. Voyez 3. Cor. 9. 27.

Le froid & la nudité, n'étant que très-legerement vêtu dans le plus fort de l'hiver.

℣. 28. *Outre ces maux, qui ne ſont qu'exterieurs, le ſoin que j'ai de toutes les Egliſes, m'attire une foule d'affaires dont je ſuis* aſſiegé *tous les jours.*

Outre .. le ſoin que j'ai, non-ſeulement par charité, mais par un pouvoir & par un commandement exprès de JESUS-CHRIST, *de toutes les Egliſes*, indifferemment & ſans diſtinction, *m'attire une foule d'affaires, &c.* L'Apôtre

tre explique dans les verſets ſuivans, qu'elle eſt cette foule d'embarras & d'inquietudes qu'il oppoſe à ſes maux exterieurs.

℣. 29. *Qui eſt foible, ſans que je m'affoibliſſe* avec lui? *Qui eſt ſcandaliſé, ſans que je brûle?*

Qui eſt foible, &c. dans la foi; ſans que je compatiſſe à ſes foibleſſes, & ſans que je prenne part à ſes peines? *Autr.* ſans que je prenne part à ſon affliction par la compaſſion que j'ai de ſa miſere & par le ſoin que j'ai de faire tous mes efforts pour le ſoulager?

Qui eſt ſcandaliſé, &c. c'eſt-à-dire: A qui donne-t-on quelque ſujet de ſcandale & de chûte dans le peché, que je n'en conçoive un ſenſible déplaiſir, & que je ne brûle en même temps du deſir de le relever de ſa chûte, s'il eſt tombé dans le peché; ou de le ſoûtenir, s'il eſt dans le danger d'y tomber. *Autr.* Que je ne ſois enflammé d'un ſaint zele & d'une juſte colere contre les auteurs du ſcandale; & que je conçoive un déplaiſir ſenſible, & une douleur cuiſante de la chûte de celui qui eſt tombé.

℣. 30. *Que s'il faut ſe glorifier de quelque choſe, je me glorifierai de mes peines & de mes ſouffrances.*

Que s'il faut ſe glorifier, &c. c'eſt-à-dire: Puiſque je ſuis contraint, pour ſoûtenir l'honneur de mon miniſtere, de vous entretenir de toutes les peines que j'ai endurées pour Jesus-Christ, je puis bien paſſer les bornes de la modeſtie, & ajoûter encore à ce recit quelques-uns des plus fâcheux accidens de ma vie.

De mes peines & de mes ſouffrances, puiſqu'elles ſont en ſi grand nombre, & telles que je vous les viens de décrire, & que je ne dis rien qui ne ſoit veritable.

℣. 31. *Dieu qui eſt le Pere de nôtre Seigneur* Jesus-Christ, *& qui eſt beni dans tous les ſiecles, ſait que je ne ments point.*

Dieu

Dieu qui eſt le Pere de nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, *& qui eſt beni, &c.* Cette louange eſt ajoûtée, pour rendre le ſerment plus ſolennel & plus reſpectueux.

Sait que je ne ments point dans le recit que je vous ai fait. *Autr.* que je vais vous faire.

v. 32. *Etant à Damas, celui qui étoit Gouverneur de la province pour le Roi Aretas, faiſoit faire garde dans la ville pourm'arrêter priſonnier.*

Il ſemble que l'Apôtre veuille recommencer ici un nouveau recit de ſes peines & de ſes ſouffrances; mais il en demeure là, dans l'apprehenſion qu'en paſſant plus avant, ce ne lui ſoit une occaſion de tomber dans la vanité, & de ſe voir engagé à dire des choſes trop avantageuſes & trop glorieuſes pour ſa perſonne: ce qui ſe verra dans le premier verſet du chapitre ſuivant.

Etant à Damas, &c. C'étoit la ville capitale de la baſſe Syrie; ſaint Paul y étant revenu après ſon voyage d'Arabie, il y prêcha pendant deux ans avec tant de force & de liberté, que les Juifs reſolurent de ſe ſaiſir de lui & de s'en défaire; mais ſes diſciples le ſauverent.

Aretas. C'étoit le nom ordinaire des Rois d'Arabie, & ſur-tout de l'Arabie-Petrée, qui étoient devenus ſouverains de Syrie après la mort des Seleucides: ce Prince qui étoit auſſi ſouverain de Damas, *faiſoit faire la garde dans la ville*, c'eſt-à-dire, aux portes de la ville, *pour arrêter* ſaint Paul au paſſage, au cas qu'il voulût ſe ſauver. Voyez Act. 9. 24.

v. 33. *Mais on me deſcendit dans une corbeille par une fenêtre le long de la muraille, & je me ſauvai ainſi de ſes mains.*

Mais on me deſcendit, &c. c'eſt-à dire, les diſciples me deſcendirent durant la nuit. Voyez Act. 9. 25.

SENS

SENS SPIRITUEL.

¥. 1. jusqu'au 7. *PLût-à-Dieu que vous vouluſſiez un peu ſupporter mon imprudence .... Car j'ai pour vous un amour de jalouſie, & d'une jalouſie de Dieu.*

Il n'y a point de Fidéle qui ne doive ſavoir que le Verbe éternel ayant contracté une ſainte alliance avec la nature humaine par ſon Incarnation, il s'eſt choiſi parmi les hommes une Epouſe qu'il a aimée juſqu'à *ſe livrer lui-même à la mort pour elle, afin de la ſanctifier ..... pour la faire paroître devant lui pleine de gloire, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de ſemblable, mais afin qu'elle ſoit ſainte & irreprehenſible.* C'eſt ſous cette idée que le ſaint Apôtre ſe repréſente l'Egliſe des Corinthiens; & quoique ce ſoit JESUS-CHRIST, qui eſt le vrai Epoux de l'Egliſe, l'ayant acquiſe par le prix de ſon ſang; néanmoins comme ſes miniſtres ſont ſes ambaſſadeurs qui portent ſa parole, ils ſont obligés d'entrer dans ſes interêts, & d'avoir cet *amour de jalouſie* pour le ſalut des ames; pour éloigner d'elles tout ce qui pourroit alterer la pureté de leur foi & de leurs mœurs; car ce divin Epoux les leur a confiées comme à ſes amis, pour veiller ſur elles & pour les lui conſerver ſans tache juſqu'au jours des nôces, auquel elles lui doivent être préſentées. Les fiançailles ſe font dans cette vie par la foi, l'eſperance & la charité: le mariage ſe fait dans l'autre par la claire vuë de Dieu. Les miniſtres de JESUS-CHRIST, qui ſont *les amis de l'Epoux*, fiancent les ames, en les retirant de l'erreur, & en les faiſant renoncer au démon & à ſes pompes, pour les rendre dignes d'être unies à leur Epoux, qui ne peut ſouffrir qu'on partage

Eph. 5. 25. 26. 27.

Joan. 3. 29.

ge entre lui & la créature un cœur qu'il veut avoir tout entier. C'eſt pourquoi Dieu declare dans ſes Ecritures, qu'il *eſt le Dieu jaloux, le Dieu qui veut être aimé uniquement.* La jalouſie, qui eſt un amour ardent & violent, eſt accompagnée dans l'homme d'indignation & de trouble; mais en Dieu, qui n'eſt point ſuſceptible de paſſion, elle eſt pleine de paix, & marque ſeulement le grand amour qu'il porte à ceux qu'il a arrachés au démon pour les conſacrer à ſon ſervice. N'eſt-ce pas par le ſentiment de ce même amour que Dieu, qui avoit ſéparé le peuple Juif des autres nations pour l'attacher particulierement à ſon culte, après qu'il ſe fut abandonné à l'idolatrie, il lui parle par ſon Prophete comme à une femme qui abandonne ſon mari pour ſe proſtituer à d'autres, & la menace de la traiter avec toute la rigueur que peut inſpirer *un tranſport de fureur & de jalouſie?* Il lui promet néanmoins de contracter avec elle une nouvelle alliance, & de lui pardonner ce qu'elle a fait contre lui. JESUS-CHRIST, en qui le Pere a mis toute ſon affection, ſe ſentoit penetré d'un ſi grand amour pour ſon Egliſe ſa chere Epouſe, qu'il avoit une impatience incroyable de mourir pour la retirer de ſes égaremens & du culte des faux-dieux, que l'Ecriture appelle, *adultere & prōſtitution:* ET *quomodò coarctor uſque dum perficiatur?*

Exod. 20. 5. & 34. 14.

Ezech. 16.

Luc. 12. 50.

Le divin Sauveur a rendu ſes Apôtres ſucceſſeurs de ſa charité auſſi-bien que de ſon miniſtere; nous en voyons un excellent modèle dans S. Paul, qui avoit un ſi grand zele pour la pureté des ames, qui lui étoient confiées, qu'il étoit prêt de *donner non ſeulement tout ce qu'il avoit, mais encore de ſe donner lui-même*, ſa vie, ſon honneur & ſa reputation, pour les pouvoir rendre exemtes de crimes & toutes pures au jour

2. Cor. 12. 15.

de

de ſon avenement. Voilà à quoi s'engagent tous ceux qui ont quelque charge dans l'Egliſe, & qui ſeront jugés de Dieu ſur cette regle. Ils ne ſont établis paſteurs des ames & les époux de leurs Egliſes, que pour veiller ſur la conduite de ceux qui ſont ſous leur charge, avec le même ſoin qu'un mari jaloux de la chaſteté de ſon épouſe prend garde à tout, & ne ſouffre point qu'elle aime d'autre perſonne que lui, pour empêcher qu'ils ne ſe corrompent, & ne répondent pas à l'amour exceſſif que JESUS-CHRIST leur porte.

Il eſt aiſé de conclure de ce principe certain, qu'un Paſteur établi dans une Egliſe pour rendre compte à Dieu des ames qui lui ſont confiées, ne doit pas la quitter legerement & ſans neceſſité; que s'il le fait, pour prendre une Egliſe d'un plus grand revenu afin d'y vivre plus commodément & plus à ſon aiſe, il fait voir qu'il eſt mercenaire, & non point paſteur; adultere, & non point époux: Ce ſont les termes des Conciles, qui prétendent que ce divin mariage doit être indiſſoluble, & que c'eſt une eſpece d'adultere de s'attacher à une autre Egliſe qu'à celle qu'on a épouſée la premiere, à moins que ce ne ſoit dans la neceſſité de l'Egliſe même, ou pour une plus grande utilité. En effet, c'eſt une maxime inconteſtable, que ce n'eſt point à la cupidité, ni à l'ambition des particuliers, mais à l'utilité publique de l'Egliſe, qu'il faut avoir égard dans les tranſlations. Hincmar fait voir qu'à moins de cela les Conciles n'eſtiment pas que les changemens d'Evêchés ſoient de moindres crimes que la reïteration du Batême ou de l'Ordination. *Sed & colligendum eſt quàm grande ſcelus ſit hujuſmodi tranſlatio; quæ rebaptiſationi & reordinationi comparando conjungitur.*

Euſeb. in vita Conſtant. l. 3. c. 61. Theodor. l. 1. c. 19. Conc. Nice. Conc. Sardic. Conc. Carthag. 3. & 4. &c. Leo. Mag. ep. 84. c. 8. Hincm. to. 2. p. 744.

Pour ce qui eſt des Curés, le Concile de Niſmes,

mes, auquel le Pape Urbain II. préſida, leur défendit de paſſer d'une Cure à une autre, par la ſeule vuë du revenu, ſous peine de perdre l'une & l'autre. *Quod ſi ambitionis vel cupiditatis causâ ad aliam ditiorem Eccleſiam migraverint, utramque amittant.* *Cocn. Nemauſ. can. 9. an. 1096.*

Que ſi les Paſteurs ſont obligés de conſerver avec tant de ſoin l'integrité des ames dont ils ont reçu le gouvernement; avec quelle attention les Fidéles doivent ils veiller ſur eux-mêmes, pour ne point ſe laiſſer corrompre par un amour étranger qui les attache à la créature, en renonçant à JESUS-CHRIST leur Epoux pour ſe proſtituer au démon? Car, *Qui que vous ſoyez*, dit Origene, *ſi vous recevez dans le lit de vôtre ame le diable pour adultere, vôtre ame commet un adultere avec lui. Si l'eſprit de colere, ou d'envie; ſi l'eſprit d'orgueil, ou d'impudicité entre dans vôtre ame, & que vous le receviez; ſi vous prêtez l'oreille à ſes diſcours, & que vous vous plaiſiez dans vôtre cœur à ſes ſuggeſtions, vous commettez un adultere avec lui.* N'eſt-ce pas une choſe horrible à penſer, de chaſſer de nôtre cœur l'Eſprit ſaint qui avoit fait ſon temple de nôtre corps; qui avoit embelli & enrichi nôtre ame de ſes dons & de ſes graces; pour y recevoir l'eſprit impur qui la corrompt, la deshonore & la ſouille, & l'attire avec lui dans des ſupplices éternels? *Origen. hom. 12. in Levit. c. 2.*

℣. 7. juſqu'au 13. *Eſt-ce que j'ai fait une faute, lorſqu'afin de vous élever je me ſuis rabaiſſé moi-même en vous prêchant gratuitement l'Evangile de Dieu? &c.*

On ne peut aſſez admirer d'un côté la grandeur d'ame de ſaint Paul, d'un autre côté ſa patience, ſa douceur & ſa moderation. Il faiſoit voir ſon courage & ſa fermeté contre les faux-apôtres qui corrompoient la doctrine qu'il avoit prêchée aux Corinthiens, & ſa retenuë à l'égard

de ce même peuple, dont il ſupportoit la dureté & l'inſenſibilité qu'il avoit pour lui. Ce même Apôtre avoit ſouffert une infinité d'injures & d'outrages dans le cours de ſa prédication ; mais tous ces maux qu'il a reçus de la part de ſes ennemis declarés, ne le touchoient pas tant que ceux qu'il enduroit de la part de ceux avec qui il avoit contracté une union particuliere. Il avoit rendu aux Corinthiens de très-grands ſervices, en les retirant de l'idolatrie, & leur donnant la connoiſſance du vrai Dieu ; il avoit converti à la foi un très grand nombre de gens dans cette ville ; & cependant il y ſouffrit une ſi grande diſette, qu'il manquoit des choſes neceſſaires ſans rien recevoir d'eux. Il travailloit par la prédication de la parole à la conſervation de la vie ſpirituelle de ſes diſciples, & étoit obligé de travailler de ſes mains pour ſubſiſter & ſe conſerver la vie du corps. Il recevoit même d'autre part ce qui lui étoit neceſſaire pour ſes beſoins, afin de pouvoir ſervir gratuitement les Corinthiens.

Qui pourroit donc aſſez louër la retenuë de ce grand Apôtre, qui donnoit la nourriture ſpirituelle ſans recevoir la corporelle ? qui combloit ſes diſciples de richeſſes éternelles, & qui manquoit de pain parmi eux au milieu de leur abondance ; qui ſouffroit la faim parmi des gens raſſaſiés qui lui étoient ſi redevables, ſans néanmoins ſe plaindre de ce qu'il ſouffroit, & ſans rien dire ? Ne falloit-il pas être un ſaint Paul pour ſupporter une ſi grande dureté à ſon égard, ſans ceſſer néanmoins de leur annoncer la parole de Dieu pendant dix-huit mois continuels ? Que s'il leur en a parlé dans ſa lettre quand il n'a point été avec eux, ç'a été pour leur faire connoître leur faute, & pour les avertir de n'en point uſer de même à l'égard des autres freres ; car il ne cherchoit que le bien des autres, & non point ſa propre ſatisfaction.

Hom. 18. in Exech. Si quelqu'un de nous, dit ſaint Gregoire, avoit

avoit converti à la foi un riche de ce monde, & qu'il ſe vit dans la neceſſité ſans en recevoir aucun ſecours, n'auroit-il pas auſſi-tôt deſeſperé de ſon ſalut? Ne croiroit-il pas avoir travaillé en vain? Et ne ceſſeroit-il pas d'exhorter à la vertu un homme qu'il verroit ne point commencer par lui-même à lui donner des marques de ſa converſion par de bonnes œuvres? Mais ce grand Apôtre qui avoit une charité parfaite & conſommée, n'en uſe pas de la ſorte; il continua toûjours d'aimer & de ſervir ce peuple ingrat, ſe conſiderant comme un medecin qui ne ceſſe point de prendre ſoin d'un malade juſqu'à ce qu'il ſoit gueri. En effet Dieu donna ſa benediction à la perſeverance de ſon ſerviteur; car il vint enfin à bout de ce qu'il avoit entrepris, il amollit la dureté de leurs cœurs, & les porta à donner des marques de leur charité par les liberalités qu'ils exercerent à l'égard des pauvres.

Cette conduite du ſaint Apôtre peut bien ſervir d'exemple à pluſieurs, qui ſe rebuttent de l'indocilité ou de l'ingratitude de ceux qu'ils ont à conduire. Il devroient rougir de leur impatience à la vuë d'une ſi grande douceur, & d'une ſi grande tranquillité d'eſprit, *Vous voyez*, dit ſaint Jaque, *que le laboureur, dans l'eſperance de recueuillir le fruit précieux de la terre, attend patiemment que Dieu envoie les pluies de la premiere & de l'arriere ſaiſon.* Les ames ne ſe convertiſſent pas en un inſtant, mais peu-à-peu. Dieu a ſes temps pour accomplir ſes deſſeins ſur les hommes; quand il vient à les toucher, les inſtructions, qui en apparence leur ont été faites inutilement, produiſent leur fruit dans leur cœur, quand ce ne ſeroit qu'en leur extrême vieilleſſe. Mais la converſion des pecheurs s'opere en employant plus de temps à prier pour eux qu'à leur parler. Jac. 5. 7.

℣. 13. juſqu'au 16. *Car ces perſonnes ſont de*

faux-Apôtres, des ouvriers trompeurs, qui se transforment en Apôtres de Jesus-Christ, *&c.*

Comment ces docteurs étoient-ils de faux-apôtres, puisqu'ils annonçoient Jesus Christ; qu'ils ne recevoient point d'argent de la prédication de l'Evangile; & qu'ils ne prêchoient point un autre Evangile que saint Paul? C'est que ces ministres de satan ne le faisoient qu'avec déguisement & hyprocrisie, & dans l'intention de tromper; & en cela ils imitoient leur maître. Car cet ennemi du genre humain déguise ses pernicieux desseins en plusieurs manieres pour nous mieux surprendre. Il tente les ames religieuses, dit saint Gregoire, d'une maniere bien differente de celle dont il tente les ames mondaines. Il propose ouvertement aux méchans les choses mauvaises qu'ils desirent; mais il trompe secrettement les bons en leur présentant le mal couvert du voile de la pieté. Il paroît aux yeux des premiers comme étant de leurs amis familiers, sans prendre soin de déguiser sa malice; mais à l'égard des autres qui sont étrangers à son égard, il se couvre d'un manteau d'honnêteté, pour insinuer dans leur ame, sous le prétexte de quelque bonne œuvre, le mal qu'il ne pourroit pas leur faire recevoir tout ouvertement. Ainsi lorsque ses membres ne nous peuvent faire du mal par une violence ouverte, ils se cachent comme sous l'habit de quelque bonne action, & ils déguisent par une sainteté apparente le mal qu'ils font en effet.

Greg. moral. l. 33. c. 14.

Si les méchans paroissoient manifestement tels qu'ils sont, ils ne pourroient être reçus parmi les bons; mais ils se revêtent de quelque exterieur de pieté; afin que les justes voyant en eux, au-moins l'apparence de ce qu'ils aiment, puissent par ce moyen être infectés du venin secret du mal qu'ils ont en horreur: De sorte que sans le secours de la grace il est impossible de découvrir le masque de la dissi-

diſſimulation de ſatan & de ſes miniſtres, qui ſe couvrent ſouvent de l'apparence de la ſainteté. Mais Dieu inſpire dans les ames de ſes ſerviteurs une grace de diſcernement, pour connoître toutes les ruſes de cet eſprit de malice, & voir à nud ce viſage trompeur qu'il avoit ſi artificieuſement couvert du voile de la pieté.

Les gens-de-bien ſavent d'autant mieux faire un vrai diſcernement des vertus d'avec les vices, qu'ils ſont plus intimement unis à la lumiere interieure. Et, comme remarque encore ſaint Gregoire, y a-t il lieu de s'étonner que nous faſſions ſpirituellement ce que nous voyons tous les jours faire aux changeurs en des choſes materielles? Lorſqu'ils reçoivent quelque piece de monnoie, ils en examinent premierement la qualité, puis la marque, & enfin le poids; de crainte ou qu'il n'y ait du cuivre caché ſous l'or, ou qu'étant pur or la marque ne ſoit pas telle que la porte la bonne monnoie; ou qu'étant de bon or & de bonne marque elle ne ſe trouve trop legere. Si donc ceux dont nous ne reconnoiſſons pas le fonds, font quelque bien qui éclate au-dehors, il le faut examiner avec toute la précaution & la circonſpection poſſible, depeur que ſi l'on reçoit comme quelque choſe de parfait, une choſe qui eſt imparfaite, elle ne tourne à la perte & au deſavantage de celui qui la reçoit. *L. 33. c. 18.*

Or comment auroient-ils les qualités d'une monnoie legitime, ſi leur intention n'eſt pas droite en tout ce qu'ils font, puiſqu'ils n'y recherchent que la gloire temporelle, & non la celeſte patrie? Comment n'auroient-ils pas une marque differente de celle de la vraie monnoie, puiſqu'en perſecutant les juſtes, ils ſont très-éloignés de la veritable pieté? Et comment pourroient-ils avoir tout le poids qui leur eſt neceſſaire, puiſque bien loin d'avoir atteint la perfection de l'humilité, ils n'en ont pas ſeulement

le moindre veſtige? Par toutes ces marques les Elus, dit le même ſaint Gregoire, reconnoîtront le peu de cas qu'ils doivent faire des actions miraculeuſes de ces perſonnes, qui choquent tout ce qu'on apprend qu'ont fait les ſaints Peres.

℣. 16. juſqu'au 28. *Je vous le dis encore une fois: Que perſonne ne me juge imprudent, ou au moins ſouffrez-moi comme un prudent, & permettez-moi de me glorifier un peu, &c.*

Ce n'eſt point une choſe qui ſoit ſelon Dieu, de ſe glorifier du bien que l'on fait, puiſque l'homme n'a rien de bon de lui-même, & que le Fils de Dieu dit dans ſon Evangile, que *lorſque nous aurons fait tout ce qui nous eſt commandé, nous ſommes des ſerviteurs inutiles, nous avons fait ce que nous étions obligés de faire:* c'eſt pourquoi les Saints s'étudient d'ordinaire à cacher tout le bien qu'ils font par eſprit d'humilité; d'où vient que Jésus-Christ dit à ſes diſciples: *Prenez bien garde de ne faire pas vos bonnes œuvres devant les hommes pour en être regardés*, & pour s'attirer leur eſtime & leurs louanges. Mais ils ſe trouvent quelquefois obligés de les publier eux-mêmes pour l'édification du prochain: ainſi en cachant leurs bonnes œuvres, ils ſe conſervent dans l'humilité; & lorſqu'ils les publient contre leur gré, le bon exemple en paſſe au prochain. Il faut donc, ſelon S. Gregoire, que l'amour de l'humilité retienne ces vertus dans le ſilence, & que la neceſſité les publie. Il eſt écrit dans l'Evangile, *On n'allume point une lampe pour la mettre ſous le boiſſeau; mais on la met ſur un chandelier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui ſont dans la maiſon. Que vôtre lumiere luiſe de la même ſorte devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, & qu'ils glorifient vôtre Pere qui eſt dans les cieux.* Ainſi il arrive quelquefois des occaſions, où les Saints

Luc. 17. 10.

Mor. l. 19. *c.* 11.

Matth. 5. 15. 16.

Saints ſont comme forcés de faire de bonnes œuvres devant le monde, ou de raconter eux-mêmes devant les hommes celles qu'ils ont faites: mais ils ne le font que dans le deſir que leur Pere celeſte en tire ſa gloire, & non pas eux-mêmes; car quelque belles choſes que l'on prêche, ſouvent elles ſont peu conſiderables quand on doute de la vertu de celui qui prêche; c'eſt pourquoi ils ſont quelquefois obligés de faire connoître leur pieté, afin d'avoir plus d'autorité dans l'eſprit de leurs auditeurs, & de pouvoir ainſi procurer leur converſion: De ſorte qu'ils racontent leurs actions de pieté, afin d'attirer le reſpect & l'eſtime de ceux qui les écoutent: & ils en veulent attirer l'eſtime, afin d'en être écoutés plus favorablement & avec plus de fruit.

C'eſt pour cela que d'une part les vrais prédicateurs fuient l'honneur & la reputation, de crainte de la vaine gloire; & que de l'autre ils deſirent d'être eſtimés & honorés, afin qu'on les imite. C'eſt ainſi que nôtre grand Apôtre fuit d'être honoré, & en même temps marque à ſes diſciples combien il meritoit de l'être: *Nous ne nous prechons pas nous-mêmes*, dit-il aux Corinthiens, *mais nous prêchons* JESUS-CHRIST *nôtre Seigneur; & quant à nous, nous nous regardons comme vos ſerviteurs pour* JESUS. Comme donc il avoit appris que ſe laiſſant aller aux perſuaſions trompeuſes des faux apôtres, ils ſe détournoient du droit chemin de la vraie foi, il leur marque ici quel reſpect ils doivent avoir pour lui: *Puiſqu'il y en a*, dit il, *qui ſont ſi hardis à parler d'eux-mêmes, je veux bien faire une imprudence, en me rendant auſſi hardi qu'eux; ſont-ils Hebreux, je le ſuis auſſi*, &c. Il ajoûte même, qu'il a été ravi juſqu'au troiſiéme ciel, & qu'ayant été élevé juſqu'au paradis, il y a penetré des myſteres divins & ineffables. D'abord en fuyant d'être honoré, il ſe dit le ſer-

2 *Cor.* 4. 5.

c. 11. 12.

viteur de ſes diſciples: & peu après recherchant de l'être, pour l'édification de ſes diſciples, il releve la ſainteté de ſa vie au-deſſus de celle des faux-apôtres: Et en cela ce ſaint Docteur n'a eu d'autre vuë que de ſe faire connoître veritablement pour tel qu'il étoit, afin qu'en comparaiſon de lui, & les paroles & la vie de ces faux-docteurs ne paruſſent dignes que de mépris. S'il ſe fût caché en cette rencontre, il les eût fait eſtimer, & eût donné lieu à l'erreur; le ſilence en ces occaſions eſt blâmable: mais il en uſe avec une conduite admirable, lorſqu'en marquant ſon humilité, il recherche l'avantage ſpirituel de ſon prochain; & qu'en ſe diſant le ſerviteur de ſes diſciples, il fait voir combien il eſt préferable à ſes adverſaires. *Mor. l. 22. c. 5.*

On peut donc conclure avec le grand ſaint Gregoire, que les gens-de-bien peuvent quelquefois être bien-aiſes d'être eſtimés du monde; mais c'eſt dans la penſée que cette bonne reputation ſert à exciter les autres à la pieté & à la vertu; & de cette ſorte ce n'eſt plus de leur propre gloire qu'ils ſe réjouiſſent, mais des avantages qui en reviennent à leur prochain. Il y a grande difference entre courir après les louanges, & ſe réjouir de l'avancement de ſes freres. Auſſi quand cette reputation ſe trouve inutile au bien ſpirituel de nôtre prochain, au lieu de nous élever & de nous flatter, elle doit nous être à charge.

℣. 28. juſqu'à la fin. *Outre ces maux, qui ne ſont qu'exterieurs, le ſoin que j'ai de toutes les Egliſes m'attire une foule d'affaires, &c.*

Plus on conſidere la vertu de ſaint Paul, plus elle paroît admirable. Il étoit toûjours expoſé à une infinité d'injures, de ſouffrances & de maux; mais ce nombre effroyable de ſouffrances ne lui étoit rien en comparaiſon du *ſoin qu'il avoit de toutes les Egliſes*, & de la part qu'il prenoit à tout

pout ce qui arrivoit aux particuliers; s'il avoit e corps déchiré de coups, il avoit le cœur bien plus déchiré de la douleur & de l'inquietude que lui cauſoit l'ébranlement & le relâchement de quelqu'un d'entre les Fidéles; quelque pût être l'affoibliſſement des plus vils & des plus miſerables, il lui étoit auſſi ſenſible que celui des plus conſiderables, & chaque membre de l'Egliſe l'inquietoit autant que ſi toute l'Egliſe eût été renfermée en lui ſeul, tant étoit grande l'ardeur & l'étenduë de ſa charité. Un homme dans les ſouffrances eſt pour l'ordinaire uniquement appliqué à ſon mal, & n'a d'autre ſoin que de ſe procurer quelque repos; mais on peut dire de ſaint Paul, qu'il n'étoit point comme le reſte des hommes; lorſque tant d'ennemis ſe ſoulevoient contre lui, lorſque tant de perſecuteurs le tourmentoient, & qu'il étoit ſeul à ſoûtenir une ſi grande foule de maux, il avoit l'eſprit plus inquiet pour les Fidéles, que le pere le plus tendre ne le peut avoir pour ſon fils. *O charité admirable*, s'écrie ſaint Gregoire Pape; *il oublie ce qu'il endure, il ne ſonge qu'à empêcher que les cœurs de ſes diſciples ne ſoient ébranlés par les dangereuſes perſuaſions des méchans: il mépriſe les plaies que recoit ſon corps, & il ne ſonge qu'à guerir dans les autres les plaies de leur cœur.* *Mor. l. 3. c. 13.*

CHAPITRE XII.

1. S'Il faut ſe glorifier *, (quoiqu'il ne ſoit pas avantageux de le faire,) je viendrai maintenant aux viſions & aux revelations du Seigneur.

1. *Si gloriari oportet (non expedit quidem) veniam autem ad viſiones & revelationes Domini.*

y. 1. *Grec.* il faut que je me glorifie.

Act. 9. 3.

2. Je connois un homme en JESUS-CHRIST *, qui fut ravi il y a quatorze ans, (si ce fût avec son corps, ou sans son corps, je ne sai, Dieu le sait,) qui fut ravi, *dis-je*, jusqu'au troisiéme ciel:

3. & je sai que cet homme (si ce fut avec son corps, ou sans son corps, je n'en sai rien, Dieu le sait;)

4. que cet homme, *dis-je*, fut ravi dans le paradis, & qu'il y entendit des paroles ineffables, qu'il n'est pas permis * à un homme de rapporter.

5. Je pourrois me glorifier *en parlant* d'un tel homme; mais pour moi je ne veux me glorifier que dans mes foiblesses & dans mes afflictions.

6. Que si je voulois me glorifier, je le pourrois faire sans être imprudent; car je dirois la verité: mais je me retiens, de-peur que quelqu'un ne m'estime au-dessus de ce qu'il voit en moi; ou de ce qu'il entend dire de moi.

7. Aussi de-peur que la grandeur de mes revela-

2. *Scio hominem in Christo ante annos quatuordecim, (sive in corpore nescio, sive extra corpus nescio, Deus scit) raptum hujusmodi usque ad tertium cælum.*

3. *Et scio hujusmodi hominem, (sive in corpore, sive extra corpus, nescio, Deus, scit.)*

4. *quoniam raptus est in paradisum: & audivit arcana verba, quæ non licet homini loqui.*

5. *Pro hujusmodi gloriabor: pro me autem nihil gloriabor nisi in infirmitatibus meis.*

6. *Nam & si voluero gloriari, non ero insipiens; veritatem enim dicam: parco autem, ne quis me existimet supra id quod videt in me, aut aliquid audit ex me.*

7. *Et ne magnitudo revelationum ex-*

v. 2. *expl.* un Chrétien.
v. 4. *antr.* de dire aux hommes.

tollat

tollat me, datus est mihi stimulus carnis meæ angelus satanæ, qui me colaphizet.

tions ne me causât de l'élevement, Dieu a permis que je ressentisse dans ma chair un éguillon, qui est l'ange & le ministre de satan, pour me donner des soufflets *.

8. *Propter quod ter Dominum rogavi ut discederet à me:*

8. C'est pourquoi j'ai prié trois fois * le Seigneur, afin que *cet ange de satan* se retirât de moi.

9. *& dixit mihi: Sufficit tibi gratia mea; nam virtus in infirmitate perficitur. Libenter igitur gloriabor in infirmitatibus meis, ut inhabitet in me virtus Christi.*

9. Et il m'a répondu: Ma grace vous suffit; car ma puissance éclate davantage dans la foiblesse *. Je prendrai donc plaisir à me glorifier dans mes foiblesses, afin que la puissance de JESUS-CHRIST reside en moi ¶.

10. *Propter quod placeo mihi in infirmitatibus meis, in contumeliis, in necessitatibus, in persecutionibus, in angustiis pro Christo: cùm enim infirmor, tunc potens sum.*

10. Et ainsi je sens de la satisfaction & de la joie dans les foiblesses, dans les outrages, dans les necessités *où je me trouve reduit*, dans les persecutions, dans les afflictions pressantes *que je souffre* pour JESUS-CHRIST: car lorsque je suis foible, c'est alors que je suis fort *.

11. *Factus sum insipiens; vos me coëgistis. Ego enim à vobis debui commenda-*

11. J'ai été imprudent, c'est vous qui m'y avez contraint. Car c'étoit à vous de parler avantageu-

v. 7. *Grec.* afin que je ne m'éleve point.
v. 8. *expl.* souvent.
v. 9. *lettr.* la vertu se perfectionne dans la foiblesse
v. 10. *expl.* par la grace de JESUS-CHRIST.

ſement de moi, puiſque je n'ai été en rien inferieur aux plus éminens d'entre les Apôtres, encore que je ne ſois rien.

ri; nihil enim minus fui ab iis, qui ſunt ſupra modum Apoſtoli, tametſi nihil ſum.

12. Auſſi les marques de mon apoſtolat ont paru parmi vous dans toute ſorte de tolerance & de patience, dans les miracles, dans les prodiges, & dans les effets extraordinaires de la puiſſance divine.

12. *Signa tamen apoſtolatûs mei facta ſunt ſuper vos, in omni patientia, in ſignis, & prodigiis, & virtutibus.*

13. Car en quoi avez-vous été inferieurs aux autres Egliſes, ſi ce n'eſt en ce que je n'ai point voulu vous être à charge? Pardonnez-moi ce tort que je vous ai fait *.

16. *Quid eſt enim, quod minus habuiſtis pra ceteris Eccleſiis, niſi quòd ego ipſe non gravavi vos? Donate mihi hanc injuriam.*

14. Voici la troiſiéme fois * que je me prépare pour vous aller voir; & ce ſera encore ſans vous être à charge. Car c'eſt vous que je cherche, & non vôtre bien; puiſque ce n'eſt pas aux enfans à amaſſer des treſors pour leurs peres, mais aux peres *à amaſſer* pour leurs enfans.

14. *Ecce tertio hoc paratus ſum venire ad vos, & non ero gravis vobis. Non enim quaro quæ veſtra ſunt, ſed vos; nec enim debent filii parentibus theſaurizare, ſed parentes filiis.*

15. Auſſi pour ce qui eſt de moi, je donnerai très-volontiers *tout ce que*

15. *Ego autem libentiſſimè impendam, & ſuperimpendar ipſe*

v. 14. Saint Luc n'a pas fait mention du ſecond voyage de l'Apôtre.

v. 11. *expl.* en me relevant de cette ſorte.

v. 13. c'eſt une ironie.

pro

pro animabus vestris, licèt, plus vos diligens, minùs diligar.

j'ai, & je me donnerai encore moi même pour *le salut de* vos ames; quoiqu'ayant tant d'affection pour vous, vous en ayez peu pour moi.

16. *Sed esto: ego vos non gravavi, sed cùm essem astutus, dolo vos cepi.*

16, On dira peut-être, qu'il est vrai que je ne vous ai point été à charge; mais qu'étant artificieux, j'ai usé d'adresse pour vous surprendre.

17. *Nunquid per aliquem eorum, quos misi ad vos, circumveni vos.*

17. Mais me suis-je servi de quelqu'un de ceux que je vous ai envoyés, pour tirer quelque chose de vous?

18. *Rogavi Titum, & misi cum illo fratrem. Nunquid Titus vos circumvenit? Nonne eodem spiritu ambulavimus? Nonne iisdem vestigiis?*

18. J'ai prié Tite de vous aller trouver, & j'ai envoyé encore avec lui un de nos freres. Tite a-t-il tiré quelque chose de vous? N'avons-nous pas suivi le même esprit? N'avons-nous pas marché sur les mêmes traces?

19. *Olim putatis quòd excusemus nos apud vos? Coram Deo in Christo loquimur: omnia autem, carissimi, propter ædificationem vestram.*

19. Pensez vous que ce soit encore ici nôtre dessein, de nous justifier devant vous? Nous vous parlons devant Dieu en JESUS-CHRIST*, & tout ce que nous vous disons, *mes* chers *freres*, est pour vôtre édification.

20. *Timeo enim, ne fortè cùm venero,*

20. Car j'apprehende qu'arrivant vers vous, je

v. 19. *expl.* avec toute sincerité.

ne vous trouve pas tels que je voudrois; & que vous ne me trouviez pas auſſi tel que vous voudriez *. Je crains de rencontrer parmi vous des diſſenſions, des jalouſies, des animoſités, des querelles, des médiſances, des faux rapports, des élevemens d'orgueil, des troubles, & des tumultes;

non quales volo inveniam vos; & ego inveniar à vobis qualem non vultis: ne fortè contentiones, æmulationes, animoſitates, diſſenſiones, detractiones, ſuſurrationes, inflationes, ſeditiones ſint inter vos;

21. & qu'ainſi Dieu ne m'humilie * *lorſque je ſerai revenu* chez vous, & que je ne ſois obligé d'en pleurer pluſieurs, qui étant déja tombés en des impuretés, des fornications, & des déreglemens infames, n'en ont point fait pénitence.

21. *ne iterùm cùm venero, humiliet me Deus apud vos, & lugeam multos ex iis qui antè peccaverunt, & non egerunt pœnitentiam ſuper immunditia, & fornicatione, & impudicitia, quam geſſerunt.*

v. 20. *expl.* non doux & indulgent, mais ſevere & rigoureux.

v. 21. *antr.* ne me contriſte.

SENS LITTERAL.

¥. 1. *S'il faut ſe glorifier (quoiqu'il ne ſoit pas avantageux de le faire) je viendrai maintenant aux viſions & aux revelations du Seigneur.*

S'il faut ſe glorifier; c'eſt à-dire: Puiſque je me vois obligé de publier ce qui m'eſt glorieux. Gr. *Il faut que je me glorifie, quoiqu'il ne ſoit pas avantageux*; c'eſt-à-dire, qu'il ne convienne pas à un homme ſage de le faire, ni que cela ſoit conforme à l'humilité chrétienne; & qu'il vaudroit mieux pour moi tenir dans le ſilence

ec

ce que j'aurois encore à vous dire ſur ce ſujet, parce que la continuation de cette matiere m'engageroit à vous parler de mes viſions & de mes revelations: ce qui me ſeroit une occaſion de vaine gloire, & aux autres un ſujet de trop grande eſtime dans ma perſonne; & ce qui ſeroit même contre le deſſein que j'ai, de ne me glorifier que de mes infirmités & de mes ſouffrances; & contre le deſſein de Dieu, qui ne m'a communiqué ces graces que pour mon uſage particulier: *Quæ non licet homini loqui.*

Je viendrai maintenant aux viſions, &c. La viſion eſt une repréſentation ſurnaturelle, exterieure ou interieure de quelqu'objet, ou de quelque myſtere; mais la revelation eſt l'intelligence & la connoiſſance parfaite de cette repréſentation. L'apparition des ſept bœufs qui ſe fit à Pharaon, étoit une pure viſion; mais l'intelligence qui en fut donnée à Joſeph, étoit une revelation. Voyez Gen. 41. 2.

℣. 2. Je connois un homme en JESUS CHRIST, *qui fut ravi il y a quatorze ans, (ſi ce fut avec ſon corps, ou ſans ſon corps, je ne ſai, Dieu le ſait;) qui fut ravi,* dis-je, *juſqu'au troiſiéme ciel.*

Je connois un homme en JESUS-CHRIST, c'eſt à dire, un Fidéle, un Chrétien, moi-même. L'Apôtre parle ici en tierce perſonne, non pas pour ſe cacher, mais pour marquer qu'il ne parle qu'à regret, que par neceſſité, & pour ſe dérober à lui-même des avantages ſi glorieux, & n'en attribuer la gloire qu'à Dieu ſeul, de qui il les tenoit de ſa pure grace, & ſans les avoir mérités.

Qui fut ravi il y a quatorze ans. Il ne fait cette obſervation, que pour faire voir qu'ayant été un ſi long eſpace de temps ſans parler de ce raviſſement, il n'y avoit en lui ni legereté, ni vanité de le dire à préſent.

Si ce fut avec ſon corps, c'eſt-à-dire, avec tranſport & élevation de ſon corps, comme celui d'Habacuc, qui fut tranſporté de Judée à Babylone par un Ange; ou celui de JESUS-CHRIST, qui le fut par le diable ſur une haute montagne. *Autr.* En demeurant en vie, & étant ſeulement en extaſe, Dieu produiſant ſurnaturellement dans ſon ame l'eſpece des choſes qui lui ont été revelées.

Ou ſans ſon corps, &c. c'eſt-à dire, ſans que ſon corps fût tranſporté hors de ſon lieu naturel, le raviſſement s'étant ſeulement paſſé en eſprit; comme celui d'Ezechiel, qui vid en eſprit, du fleuve de Chobar, ce qui ſe paſſoit au temple de Jeruſalem. *Autr.* Son ame ayant été entierement ſéparée du corps & tranſportée dans le ciel pour entendre ces choſes de la voix de Dieu même ou de JESUS-CHRIST.

Qui fut ravi juſqu'au troiſiéme ciel. Les Juifs, conformément à l'Ecriture, diviſent le ciel en trois regions differentes, dont la premiere eſt celle de l'air; la deuxiéme, le firmament, qui eſt la partie du ciel où ſont les aſtres; & la troiſiéme eſt ce qu'ils appellent par excellence; *Cœlum cœli*, ou, *Cœli cœlorum*, qui eſt le ciel où eſt la demeure des Anges & des Bienheureux.

℣. 3. *Et je ſai que cet homme, (ſi ce fut avec ſon corps, ou ſans ſon corps, je n'en ſai rien, Dieu le ſait.)*

Et je ſai que cet homme, ſi ce fut avec ſon corps, &c. Cette repetition n'eſt pas inutile, & c'eſt comme ſi l'Apôtre diſoit: Je vous annonce encore une fois mon ignorance là-deſſus, afin que vous ſoiez plus perſudés de ma ſincerité, & de la verité des choſes que je vous dis avec certitude; puiſque je ſuis ſi exact à ne vous rien aſſûrer de ce que je ne ſai pas.

℣. 4. *Que cet homme*, dis-je, *fut ravi dans le paradis; & qu'il y entendit des paroles ineffa-*

bles

bles, qu'il n'eſt pas permis à un homme de rapporter.

Que cet homme fut ravi dans le paradis, c'eſt-à-dire, non-ſeulement juſqu'au ciel empyrée, mais en la partie du ciel empyrée où ſont les Anges & les Bienheureux : Car il y a apparence que ce ciel étant d'une prodigieuſe & ſi exceſſiceſſive grandeur, toute ſon étenduë n'eſt pas deſtinée pour la demeure des Bienheureux ; mais qu'il y a un certain lieu déterminé pour cette demeure, qui ſe nomme *le paradis*, par excellence. *Hodiè mecum eris in paradiſo.* *Luc.* 23. 43

Et qu'il y entendit des paroles ineffables, c'eſt-à-dire, qu'on ne peut expliquer à cauſe de leur ſublimité, qui eſt au-deſſus de l'intelligence & de la capacité ordinaire des hommes les plus éclairés. *Autr.* Qu'il y vid des choſes admirables, qu'il n'eſt pas poſſible de décrire ni de rapporter ; car ſouvent l'Ecriture dit, *entendre*, pour, *voir* ; & *voir*, pour, *entendre* : & ſans doute que l'Apôtre y vid & y entendit également des choſes ſublimes.

Qu'il n'eſt pas permis à un homme de rapporter, c'eſt-à-dire, qu'il n'eſt pas poſſible d'exprimer. *Autr.* Qu'il n'eſt pas permis de découvrir en quelque maniere que ce ſoit.

℣. 5. *Je pourrois me glorifier* en parlant *d'un tel homme ; mais pour moi, je ne veux me glorifier que dans mes foibleſſes & dans mes afflictions.*

Je pourrois me glorifier en parlant *d'un tel homme*, puiſque cet homme n'eſt autre choſe que moi-même, encore que par modeſtie j'en parle comme d'un autre homme, à cauſe de la difference notable de ſon état, qui eſt tout celeſte & divin, d'avec la condition ordinaire dans laquelle je vis chargé d'infirmités & de miſeres, comme tous les autres hommes.

Mais pour moi, dans l'état où je ſuis, ſi different de celui de cet homme dont je parle, *je*

ne

ne veux me glorifier que dans mes foibleſſes, &c. ni recevoir d'autre gloire que celle qui me peut humilier, & me repréſenter mon néant; puiſqu'elle m'expoſe moins à la vanité & à l'envie. D'ailleurs, j'ai ſans comparaiſon plus de part à la gloire de mes ſouffrances & de mes afflictions, qu'à celle de mes revelations, dont Dieu ſeul eſt l'auteur, ſans que j'y ais rien coöperé de ma part, & ſans que je les aie nullement meritées.

v. 6. Que ſi je voulois me glorifier, je le pourrois faire ſans être imprudent; car je dirois la verité: mais je me retiens, de-peur que quelqu'un ne m'eſtime au-deſſus de ce qu'il voit en moi, ou de ce qu'il entend dire de moi.

Que ſi je voulois me glorifier de quelqu'autre choſe que de mes ſouffrances & de mes foibleſſes, & me prévaloir contre mes adverſaires de tant d'autres graces plus ſublimes & plus éclatantes dont Dieu m'a comblé; *je le pourrois faire ſans être imprudent*, c'eſt-à-dire, ſans que perſonne pût juſtement trouver à redire à ma conduite; ni m'accuſer de vanité.

Car. Ceci ſe rapporte à ce que l'Apôtre vient de dire: Que dans l'état où il ſe trouvoit, il ne vouloit ſe glorifier que dans ſes foibleſſes. Ce qui ſuppoſe qu'il auroit bien pu ſe glorifier d'autre choſe s'il avoit voulu.

Je dirois la verité. Ce qui ſeroit ſuffiſant dans la neceſſité preſente où je ſuis de défendre l'honneur de mon miniſtere, & pour me mettre à couvert du reproche d'imprudence qu'on pourroit me faire en un autre temps où je ne ſerois pas contraint de me louer moi-même.

Mais je me retiens, c'eſt-à-dire: Je m'abſtiens de dire des choſes plus ſublimes de moi, de-peur qu'on n'en conçoive une plus haute eſtime que celle qu'on en a, à cauſe de mes actions ordinaires, & de mes prédications, m'étant plus utile, pour conſerver l'humilité, de me contenir dans une juſte moderation. *De-*

De-peur que quelqu'un ne m'eſtime, &c. à cauſe des actions qu'il me voit faire, & des prédications qu'il m'entend prononcer ; ce qui arriveroit ſans doute, ſi je paſſois plus avant dans le recit de mes autres avantages.

℣. 7. Auſſi de-peur que la grandeur de mes revelations ne me cauſât de l'élevement, Dieu a permis que je reſſentiſſe dans ma chair un éguillon, qui eſt l'ange & le miniſtre de ſatan, pour me donner des ſoufflets.

Auſſi de-peur que la grandeur de mes revelations, &c. ne me ſoient une occaſion de tomber dans la vanité, je me ſens obligé de m'abſtenir moi-même du recit de ces avantages conſiderables, & de vous faire celui de mes foibleſſes & de mes ſouffrances.

Dieu voulant donc me faire éviter l'orgueil & la préſomption que pouvoit me donner la communication qu'il m'avoit faite des rayons de ſa gloire, *a permis que je reſſentiſſe dans ma chair*, c'eſt-à dire, le corps ou la partie terreſtre ou inferieure de l'homme ; ce que l'Apôtre appelle ailleurs la concupiſcence de la chair ; d'autres l'expliquent des afflictions qu'il recevoit de la part de ſes adverſaires.

Un éguillon. Grec. *Epine.* Comme s'il diſoit un mal très-aigu & une douleur très picquante, telle que pouvoit être, ſelon quelques Peres, un grand mal de tête ou d'entrailles, ou, ſelon la penſée de ſaint Auguſtin, quelque tentation violente d'impureté que le diable excitoit en lui. L'Apôtre fait ici alluſion aux aiguillons des abeilles, qui demeurent dans la chair de ceux qui en ſont piqués, qui en irritent & prolongent la douleur.

Qui eſt l'ange & le miniſtre de ſatan, c'eſt-à-dire, le nonce, l'envoyé de ſatan, l'ennemi des hommes & de tout bien ; ce qui revient au même ſens, que ſi l'on diſoit : envoyé de la part du diable.

Pour

Pour me donner des soufflets, c'est-à-dire, pour me tourmenter, me tenter, m'affliger, m'humilier, en se soulevant contre la loi de mon esprit. Voyez Gal 5. 17. D'autres l'entendent de coups veritables en la chair.

℣. 8. *C'est pourquoi j'ai prié trois fois le Seigneur, afin que* cet ange de satan *se retirât de moi.*

C'est pourquoi j'ai prié trois fois le Seigneur en divers temps, *afin que, &c.* craignant que cette peine ne fût préjudiciable à mon salut, & qu'elle ne fût un obstacle à m'acquitter dignement de mon ministere.

℣. 9. *Et il m'a répondu: Ma grace vous suffit; car ma puissance éclate davantage dans la foiblesse. Je prendrai donc plaisir à me glorifier dans mes foiblesses, afin que la puissance de* JESUS-CHRIST *reside en moi.*

Et il m'a répondu: Ma grace vous suffit, c'est-à-dire, contentez-vous quant à présent de la bien-veillance que j'ai pour vous, puisqu'elle est capable de vous mettre à couvert de tout danger; mais n'attendez pas que je vous accorde l'effet de vos prieres. C'est la raison que Dieu rend à saint Paul, de ce qu'il ne l'exauce pas, & de ce qu'il ne veut pas le délivrer de sa peine.

Car ma puissance éclate davantage dans la foiblesse, c'est-à-dire, se fait mieux connoître, lorsque ceux en qui & par qui je fais paroître les effets de ma puissance sont dans la foiblesse & dans l'infirmité; parce qu'alors toute la gloire m'en est attribuée, puisqu'ils sont eux-mêmes si foibles que souvent ils ne peuvent se garantir des maux dont ils préservent & dont ils guerissent les autres. Saint Paul chassoit les diables des corps des autres, & il ne pouvoit l'éloigner de lui-même.

Je prendrai donc plaisir à me glorifier dans mes foiblesses; c'est-à-dire, je préfererai la gloire de JE-

JESUS-CHRIST à ma ſatisfaction & à mon interêt propre, *afin que la puiſſance de* JESUS-CHRIST *reſide en moi*, c'eſt-à-dire, continuë d'habiter en moi, ſans s'en retirer, & qu'il ſe ſerve toûjours de moi pour faire paroître les effets de ſa puiſſance, que je préfere à ma propre ſatisfaction.

℣. 10. *Et ainſi je ſens de la ſatisfaction & de la joie dans les foibleſſes, dans les outrages, dans les neceſſités* où je me trouve reduit; *dans les perſecutions, dans les afflictions preſſantes* que je ſouffre *pour* JESUS-CHRIST; *car lorſque je ſuis foible, c'eſt alors que je ſuis fort.*

Et ainſi, le deſir que j'ai que la vertu de JESUS-CHRIST habite en moi fait que *je ſens de la ſatisfaction, &c.* de ce que JESUS-CHRIST ſe ſert de moi pour operer de plus grandes merveilles.

℣. 11. *J'ai été imprudent; c'eſt vous qui m'y avez contraint. Car c'étoit à vous de parler avantageuſement de moi; puiſque je n'ai été en rien inferieur aux plus éminens d'entre les Apôtres, encore que je ne ſois rien.*

J'ai été imprudent, c'eſt à-dire, j'ai agi comme un imprudent, *c'eſt vous qui m'y avez contraint*, pour ſoûtenir l'honneur & la gloire de mon miniſtere contre mes adverſaires, qui tâchoient de le rendre mépriſable, afin de vous ſéduire.

Car c'étoit à vous de parler avantageuſement de moi, & non pas à moi ſelon les regles ordinaires de la prudence & de l'humilité chrétienne, qui ne permettent pas de ſe louër ſoi-même. *Laudet te alienus, & non os tuum.* Prov. 27. 2.

Puiſque vous connoiſſiez mieux que perſonne les choſes qui peuvent me rendre recommandable, & que vous ſavez ſi bien que *je n'ai été en rien inferieur aux plus éminens d'entre les Apôtres*; c'eſt-à-dire, en grace, en vertu, & dans toutes

tes les fonctions de mon miniſtere. Voyez 1. Cor. 11. 5.

Encore que je ne ſois rien de moi-même hors de la pure grace de JESUS-CHRIST laquelle m'a élevé à l'état où je ſuis.

¥. 12. Auſſi les marques de mon apoſtolat ont paru parmi vous, dans toute ſorte de tolerance & de patience, dans les miracles, dans les prodiges, & dans les effets extraordinaires de la puiſſance divine.

Auſſi les marques de mon apoſtolat ont paru parmi vous, comme vous en êtes vous-mêmes les témoins; & qu'ainſi perſonne ne me peut conteſter la dignité ni la gloire d'Apôtre non plus qu'aux autres, quelqu'effort que faſſent mes adverſaires pour me rabaiſſer au-deſſous d'eux, & me rendre mépriſable auprès de vous.

Dans toute ſorte de tolerance, &c. c'eſt-à-dire, d'afflictions & de perſecutions, qui eſt la premiere & la principale marque d'un homme vraiment apoſtolique.

¥. 13. Car en quoi avez-vous été inferieurs aux autres Egliſes, ſi ce n'eſt en ce que je n'ai point voulu vous être à charge? Pardonnez-moi ce tort que je vous ait fait.

Car en quoi avez-vous été inferieurs aux autres Egliſes? c'eſt-à-dire: Avez-vous reçu moins de dons & de graces par l'impoſition de mes mains, que les Egliſes fondées par les autres Apôtres n'en ont reçu?

Si ce n'eſt en ce que je n'ai point voulu vous être à charge? comme ceux qui vivoient aux dépens
1. Cor. 9. 4. des Egliſes qu'ils avoient fondées. *Nunquid non habemus poteſtatem; &c.*

Pardonnez-moi, c'eſt une ironie, *ce tort que je vous ai fait*; ſi vous prétendez que c'eſt vous faire tort de ne rien prendre de vous quand on a droit de le faire.

¥. 14. Voici la troiſiéme fois que je me prépare pour

pour vous aller voir; & ce ſera encore ſans vous être à charge. Car c'eſt vous que je cherche, & non vôtre bien; puiſque ce n'eſt pas aux enfans à amaſſer des treſors pour leurs peres, mais aux peres à amaſſer *pour leurs enfans.*

Voici la troiſiéme fois, &c. Saint Luc ne fait pas mention du ſecond voyage de l'Apôtre, mais ſeulement du premier & du troiſiéme. Voyez Act. 18. 1. & 20. 2. Quelques-uns l'expliquent, en diſant qu'il avoit été empêché par deux fois d'executer le deſſein qu'il en avoit conçu. Voyez 1. Cor. 15. 5. 2. Cor. 1. 15. 16.

Car c'eſt vous, c'eſt-à dire, vôtre ſalut, *que je cherche, & non vôtre bien*; parce que les biens du monde ſont indignes d'entrer dans le commerce ſpirituel qu'un Prédicateur entretient avec les Fideles pour le ciel.

Puiſque ce n'eſt pas aux enfans, ſelon la loi même, & l'inſtinct de la nature, *à amaſſer des treſors pour leurs peres, mais aux peres &c.* à qui la grace inſpire un amour bien plus fort & plus deſintereſſé à l'égard de leurs enfans.

℣. 15. *Auſſi, pour ce qui eſt de moi, je donnerai très-volontiers* tout ce que j'ai, *& je me donnerai encore moi-même pour* le ſalut de *vos ames, quoiqu'ayant tant d'affection pour vous, vous en ayez peu pour moi.*

Auſſi..... & je me donnerai encore moi-même, ma propre vie *pour* le ſalut de vos *ames, quoiqu'ayant tant d'affection pour vous, &c.* c'eſt-à-dire: Quoique j'aie pour vous toute l'affection poſſible, vous en avez cependant moins pour moi que pour mes adverſaires, auſquels vous prodiguez vos biens liberalement, pendant que je manque de tout.

℣. 16. *On dira peut-être, qu'il eſt vrai que je ne vous ai point été à charge; mais qu'étant artificieux, j'ai uſé d'adreſſe pour vous ſurprendre.*

On dira, peut-être, &c. que j'ai affecté de

ne

ne rien exiger de vous ouvertement pour ma subsistance, *mais qu'étant artificieux j'ai usé d'adresse pour vous surprendre*, c'est-à-dire, que j'ai sçu tirer des secours de vous sans que cela parût, & par des voies indirectes, afin de vous faire croire que j'agissois avec un entier desintéressement.

ỿ. 17. *Mais me suis-je servi de quelqu'un de ceux que je vous ai envoyés, pour tirer quelque chose de vous?*

Mais. C'est la réponse à l'objection du verset précedent, *me suis-je servi de quelqu'un de ceux que je vous ai envoyés, &c.* Je vous prends à témoins vous-mêmes, & pouvez-vous dire d'aucun de ceux que je vous ai envoyés qu'ils ont été chargés de tirer de vous quelque chose pour ma subsistance & pour la leur?

ỿ. 18. *J'ai prié Tite de vous aller trouver, & j'ai envoyé encore avec lui un de nos freres. Tite a-t-il tiré quelque chose de vous? N'avons-nous pas suivi le même esprit? N'avons nous pas marché sur les mêmes traces?*

J'ai prié Tite de vous aller trouver. C'étoit uniquement pour vôtre avancement spirituel.

Et j'ai envoyé encore avec lui un de nos freres, &c. On n'en sait pas le nom; mais on croit que c'est le même dont parle saint Paul, ch. 8. ỿ. 22. de cette lettre. D'autres que c'est Apollon, & d'autres que c'est saint Luc. *Autr.* Je ne vous ai envoyé que deux de nos freres, qui très-certainement n'ont rien exigé de vous.

N'avons-nous pas suivi le même esprit de desintéressement? *N'avons-nous pas marché sur les mêmes traces*, c'est-à-dire, observé soigneusement les mêmes maximes, & les mêmes pratiques?

ỿ. 19. *Pensez-vous que ce soit encore ici nôtre dessein, de nous justifier devant vous? Nous vous parlons devant Dieu en* Jesus-Christ; *&*

tout

tout ce que nous vous disons, mes *chers freres*, *est pour vôtre édification.*

Pensez-vous que ce soit encore ici nôtre dessein, *&c.* de nous purger de quelque soupçon que vous pourriez avoir de nôtre conduite?

Nous vous parlons devant Dieu, qui est témoin de ce que je vous dis, *en* JÉSUS-CHRIST, c'est-à-dire, avec la sincerité que JESUS-CHRIST nous a enseignée dans son Evangile, sans aucun rapport à nous-mêmes.

Et tout ce que nous vous disons, *&c.* est pour vous empêcher de concevoir du mépris pour l'Evangile, ou pour ses ministres; & sur-tout pour vous faire revenir à vôtre devoir, en vous remettant devant les yeux la maniere dont j'en ai usé avec vous, & toutes les choses que j'ai faites pour vous.

℣. 20. *Car j'apprehende qu'arrivant vers vous, je ne vous trouve pas tels que je voudrois, & que vous ne me trouviez pas aussi tel que vous voudriez. Je crains de rencontrer parmi vous des dissensions, des jalousies, des animosités, des querelles, des médisances, des faux rapports, des élevemens d'orgueil, des troubles & des tumultes.*

Car j'apprehende qu'arrivant vers vous, *&c.* je ne vous trouve corrompus par ces faux-docteurs, qui flattent les hommes dans leurs vices.

Et que vous ne me trouviez pas aussi tel que vous voudriez, *&c.* c'est-à-dire, que je ne sois contraint d'user de severité contre vous, quelque instance que vous me fassiez au-contraire.

℣. 21. *Et qu'ainsi Dieu ne m'humilie* lorsque je serai revenu *chez vous, & que je ne sois obligé d'en pleurer plusieurs, qui étant déja tombés en des impuretés, des fornications, & des déreglemens infâmes, n'en ont point fait penitence.*

Et qu'ainsi Dieu ne m'humilie, c'est-à-dire, que je n'aie sujet de m'affliger devant Dieu, voyant que vous avez si peu profité de mes soins;

& de toutes les peines que j'ai prises pour vous établir dans une veritable pieté. *Autr.* Que Dieu ne m'afflige, en me contraignant de vous punir, malgré l'inclination & la tendresse que j'ai pour vous, ou, ne m'humilie, en me faisant voir l'état déplorable de vôtre Eglise, & me faisant en certaine maniere confusion de son inconstance & de son peu de fermeté dans le bien; comme il fit autrefois à Moïse, lorsque le peuple fut tombé dans l'idolatrie du veau d'or. Voyez Exod. 32. 7.

Et que je ne sois obligé d'en pleurer plusieurs, c'est-à-dire, de les punir severement, même de la peine la plus rigoureuse, qui est celle de l'excommunication. Il use de ce terme, parce que l'excommunication ne se prononçoit jamais qu'après de grands jeûnes, & après de grands gemissemens de toute l'Eglise. *Et vos inflati estis & non magis luctum habuistis.* 1. Cor. 5. 2.

SENS SPRIRITUEL.

℣. 1. jusqu'au 7. *S'Il faut se glorifier (quoiqu'il ne soit pas avantageux de le faire) je viendrai maintenant aux visions & aux revelations, &c.*

La vaine gloire & l'amour de l'estime des hommes est si naturelle, qu'il n'y a rien de plus enraciné dans le cœur de l'homme que cette passion trompeuse, qui nous représente tout autres que nous ne sommes; en faisant paroître au-dehors les vertus que nôtre ame ne possede point au-dedans, & en cachant les vices dont elle est le plus possedée; & nôtre amour propre est ingenieux pour éviter tout ce qui peut nous humilier & nous abaisser devant le monde: C'est une inclination malheureuse que nous avons heritée de nôtre premier pere, qui tâchoit de cacher à Dieu

Dieu même par de vaines excuſes le peché qu'il avoit commis contre le commandement qu'il lui avoit fait.

Mais ceux que Dieu a prévenus de ſes graces, & qu'il a favoriſés du don excellent de l'humilité chrétienne, ne craignent rien tant que les louanges des hommes, étant perſuadés que ceux qui nous louent nous font un très-grand tort, & nous raviſſent, autant qu'il eſt en eux, le treſor des vertus dont Dieu enrichit nos ames. Il faut une vertu ſublime pour n'être point bleſſé des injures, & les recevoir avec generoſité & avec joie: mais il faut une ſainteté parfaite, dit ſaint Jean Climaque, pour n'être point bleſſé des louanges, & ne les écouter qu'avec humilité & avec regret. Ainſi ceux qui ſont vraiment humbles & qui ſe défient d'eux-mêmes, craignent les louanges comme un vent brûlant capable de deſſécher dans eux ce que Dieu y auroit mis de bien; & s'ils ſe trouvent obligés en quelques occaſions de ſe relever eux-mêmes, ils ſont ſi éloignés de vouloir être eſtimés plus qu'ils ne meritent, qu'ils affectent de l'être moins. C'eſt pourquoi ſaint Paul, cet excellent Prédicateur de la verité, ayant raconté pour l'inſtruction de ſes diſciples & la confuſion des faux-apôtres, ce que Dieu lui avoit fait ſouffrir dans ſon miniſtere, & enſuite ſon raviſſement juſqu'au troiſiéme ciel, & au paradis, où il avoit appris des choſes ſi relevées qu'il ne les pouvoit exprimer, avoit encore beaucoup d'autres choſes admirables qu'il auroit pu dire à ſon avantage, ſi l'éloignement des louanges & de la gloire du monde ne l'eût retenu: & ſur-tout il ne parle point de ſes miracles, quoiqu'il en eût fait une infinité, qui étoient des preuves authentiques de ſon apoſtolat & de ſa miſſion.

Si donc les Fidéles ſe trouvent dans un engagement inévitable de découvrir leurs vertus, ils

doivent imiter nôtre grand Apôtre qui se retenoit, & en racontant seulement une partie des choses qu'il avoit faites, tenoit dans le silence des avantages qu'il possedoit, & les cachoit lors même qu'il lui étoit necessaire de les manifester; & pour persuader aux Fidéles de fuir la gloire & l'orgueil, il dit encore en les publiant, que cela ne lui étoit pas avantageux. Si donc nous voulons éviter cet écueil dangereux où tant
Luc. 6. 26. de gens font naufrage, considerons que JESUS CHRIST maudit ceux que les hommes louent, & qu'il condamne souvent comme criminels ceux que les hommes approuvent comme innocens; & pour écraser la tête de ce serpent infernal, souvenons-nous du moment redoutable de nôtre mort; pensons à ce tremblement & à cette frayeur que nous ressentirons dans l'ame, lorsque nous serons prêts de paroître devant le tribunal du souverain Juge, dont les jugemens sont bien differens de ceux des hommes. Repassons dans nôtre esprit le nombre innombrable de nos pechés, dont nous devons rendre à Dieu un compte aussi terrible qu'il sera exact; alors nous reconnoîtrons que nous sommes bien indignes de tout ce qu'on dit ou qu'on fait en nôtre faveur.

℣. 7. jusqu'au 10. *Aussi, de-peur que la grandeur de mes revelations ne me causât de l'élevement. Dieu a permis que je ressentisse dans ma chair un éguillon, qui est l'ange & le ministre de Satan, pour me donner des soufflets, &c.*

Le principal devoir de la créature est de reconnoître sa bassesse & son néant, qui lui ôte toute confiance en soi-même; & la grandeur de Dieu de qui elle dépend absolument. Dieu seul est grand, & ne regarde que comme bas & petit tout ce qui est dans le ciel & dans la terre; mais le caractere de sa toute-puissance est de relever quand il lui plaît les choses les plus petites, com-

comme auſſi de rabaiſſer les plus grandes: c'eſt pour cela que quand il a élevé ceux qu'il veut, & a fait éclater dans leurs perſonnes des marques de ſa puiſſance ſouveraine; de-peur qu'ils ne s'enflent de préſomtion, il les rabaiſſe enſuite pour les retenir dans la dépendance & dans l'humilité.

Elie avoit été élevé juſqu'au comble de la vertu, & avoit fait des prodiges merveilleux qui le rendoient admirable aux yeux des hommes. Il avoit fait deſcendre le feu du ciel pluſieurs fois, il avoit par ſa parole empêché les pluies de tomber, & par cette même parole, les avoit enſuite procurées avec abondance; il avoit reſſuſcité des morts & prédit les choſes futures; & cependant ne voyons-nous pas avec quelle frayeur & quelle foibleſſe il eſt reduit à fuir la colere d'une femme? Ce grand homme fut alors ſi ſaiſi de crainte, qu'il demandoit la mort de la main de Dieu ſans la pouvoir obtenir; & s'efforçoit, en fuyant, de l'éviter de la main de cette femme qui le vouloit perdre. Il cherchoit la mort en la fuyant, & il diſoit à Dieu: *Otez-moi la vie; car je ne ſuis pas meilleur que mes peres.* 3. *Reg.* 19.

D'où vient donc qu'après avoir eu la force de faire tant de grandes choſes, il ſe trouve ſaiſi d'une ſi prodigieuſe foibleſſe, qu'il apprehende une ſimple femme, ſinon parce que Dieu veut que les hommes s'humilient ſous ſa main puiſſante, & qu'ils reconnoiſſent qu'ils ne peuvent rien que par ſon aſſiſtance? De ſorte que d'une part les Saints ſont très-forts par la grace que Dieu leur donne, & de l'autre ils ſont très-foibles par eux-mêmes & par la condition de leur nature. Elie reconnut dans ces merveilles qu'il opera, ce qu'il avoit reçu de la main de Dieu; & il reſſentit dans ſa foibleſſe ce qu'il pouvoit de lui-même. La force d'operer des miracles étoit un effet de ſa vertu, & ſon infirmité & ſa crainte

en étoit la conservatrice & la gardienne.

Il en est de même de saint Paul: l'on voit ce grand Apôtre essuyer avec courage & avec joie les plus grands perils des fleuves & des voleurs, des villes & des solitudes, de la mer & de la terre; on le voit châtier son corps par les jeûnes & par les veilles; on le voit souffrir le froid & la nudité; on le voit travailler avec une vigilance admirable & un soin vraiment pastoral à la conservation des Eglises; on le voit ravi jusqu'au troisiéme ciel, & au paradis, & y entendre des secrets qu'il n'est pas permis à un homme de reveler; & après tout cela, il est livré à un ange de satan pour être tenté: il prie Dieu qu'il l'en délivre, & il n'en peut être exaucé. Au commencement de sa conversion merveilleuse, Dieu lui ouvre les cieux, & Jesus-Christ lui-même se montre à lui; & cependant il est reduit ensuite à se sauver de la même ville où il étoit entré après avoir vû Jesus-Christ, & avoir reçu l'ordre d'y aller. Sur-quoi saint Gregoire le Grand prend la liberté de s'adresser à ce saint Apôtre, & de lui dire: Grand Paul, vous voyez déja Jesus dans le ciel, & vous craignez encore un homme sur la terre? Vous êtes déja élevé dans le paradis pour y être fait participant des secrets de Dieu, & vous êtes encore exposé aux tentations du démon? D'où vient que vous êtes si fort, que vous êtes jugé digne de monter au ciel; & qu'en même temps vous êtes si foible, que vous fuyez un homme sur la terre, & que vous souffrez les plus indignes persecutions de satan? Si ce n'est parce que celui qui vous éleve jusqu'à une gloire si sublime, veut temperer vôtre grandeur, & la reduire à une certaine mesure; afin qu'en faisant éclater par tant de miracles la puissance & la misericorde de Dieu, vous nous fassiez en même temps souvenir par vôtre foiblesse de nô-

Moral l. 19. c. 3.

tre

tre propre infirmité; & que nous ne nous deſeſperions point, de ce que nous y ſommes toûjours aſſujettis; voyant que vous n'avez point été exaucé dans la priere que vous avez faite à Dieu, pour être délivré des vôtres; mais que vous avez entendu ces paroles qui vous ont été dites pour nous les aprendre : *Ma grace vous ſuffit, car la vertu ſe perfectionne dans la foibleſſe.*

C'eſt ainſi, continuë ce ſaint Docteur, que Dieu nous a marqué clairement que l'humilité eſt la conſervatrice de la vertu, & que nôtre interieur ſe maintient en ſon entier, lorſque par la conduite de la miſericorde divine, nous ſommes tentés, tantôt par les perſecutions, tantôt par les vices, en telle ſorte que nous les puiſſions ſupporter ſans y ſuccomber. Que ſi ce grand Apôtre avoit beſoin d'un remede ſi humiliant pour empêcher qu'il ne s'élevât de préſomtion après les grandes faveurs qu'il avoit reçuës de Dieu, qui pourra ſe croire aſſûré ſans être humilié par l'affliction? Recevons donc les afflictions avec la même diſpoſition que S. Paul, & reconnoiſſons combien elles nous ſon avantageuſes & neceſſaires.

℣. 10. juſqu'au 19. *Et ainſi je ſens de la ſatisfaction & de la joie dans les foibleſſes, dans les outrages, dans les neceſſités* où je me trouve reduit, *dans les perſecutions, &c.*

Le monde s'étonne d'entendre parler de la ſorte un homme mortel; & ne peut comprendre comment on puiſſe tellement s'oublier ſoi-même, que d'aimer tous les maux de la terre, & en mépriſer tous les biens. C'eſt que *l'homme animal & charnel*, comme dit ailleurs nôtre ſaint Apôtre, *n'eſt point capable des choſes qui ſont de l'Eſprit de Dieu; elles lui paroiſſent une folie, & il ne les peut comprendre, parce que c'eſt par une lumiere ſpirituelle qu'on en doit juger.* Mais quand il a plu à Dieu de diſſiper les tenebres de nôtre

esprit par la lumiere de la foi, qui lui fait discerner ce qui est bon & ce qui est mauvais en ce qui regarde le salut; alors nous comprenons combien il est avantageux de souffrir avec Jesus-Christ, pour être glorifié avec lui: car qui peut assez dire tous les avantages que nous recevons des souffrances? Elles servent pour expier nos pechés, pour satisfaire à la justice de Dieu, pour purifier nos cœurs, pour nous humilier, & bannir l'orgueil de nos ames, pour nous former à la patience, & nous fortifier par une onction toute divine. L'affliction est à l'ame, ce que le feu est à l'or; elle en ôte l'impureté & lui donne bien plus d'éclat, elle nous fait avancer dans la voie de Jesus-Christ, & nous met en état de recevoir ses récompenses. Il aporté sa croix le premier, & il y a laissé des benedictions si efficaces, que si nous la portons après lui; cette croix qui semble si pesante & si dure aux personnes du monde, se changera toute en onction. Les afflictions les plus fâcheuses semblent douces & agréables à ceux qui sont à Dieu, parce qu'ils savent que selon la promesse de Jesus Christ, elles seront bien-tôt changées en une joie que personne ne leur pourra ôter. C'est ce qui faisoit que les Apôtres, qui savoient ce secret, ressentoient une si grande joie d'être trouvés dignes de souffrir pour le nom de Jesus-Christ.

Mais sur-tout le grand saint Paul, qui avoit plus travaillé & plus souffert que les autres, sentoit dans ses souffrances une satisfaction toute particuliere. Ce saint Apôtre avoit été contraint de se louër pour faire connoître aux Corinthiens qu'il ne cedoit en rien aux faux-apôtres, qui se vantoient des dons exterieurs qu'ils avoient reçus, & qu'en ces choses mêmes il les surpassoit; mais il leur declare que ce n'est point en cela qu'il se plaît & se glorifie, lui étn beaucoup

plus

plus avantageux de parler de ſes ſouffrances & de ſes foibleſſes, que des dons que Dieu lui avoit faits, dont la ſeule vuë eſt fort dangereuſe; au-lieu qu'il y a plus de ſûreté de ſe voir dans les afflictions & la pauvreté, qui nous rendent plus retenus, plus humbles, & plus vigilans: c'eſt pourquoi il s'y plaiſoit, ſe ſentant plus fort lorſqu'il étoit plus affoibli.

Cette conduite ſi humble, mais ſi oppoſée à l'eſprit du monde, paroiſſoit une folie aux mauvais apôtres qui vivoient ſelon les maximes du ſiecle, & ils n'auroient eu garde de ſe deshonorer en publiant leurs foibleſſes, & s'expoſant à tout pour ſe rendre utiles à leur prochain. C'eſt néanmoins une des principales marques de l'apoſtolat que la tolerance & la patience dans les peines, les fatigues, & les ſouffrances, en ſe rendant *recommandables dans les maux, dans les neceſſités preſſantes, dans les extrêmes afflictions, dans les plaies, dans les priſons.....parmi l'honneur & l'ignominie, parmi la mauvaiſe & la bonne reputation*, en ſe faiſant tout à tous: c'eſt à ces marques que l'on reconnoît les miniſtres de JESUS-CHRIST, & les diſciples d'un Dieu crucifié: toutes les autres choſes ſont communes aux faux-apôtres comme aux bons; la cupidité eſt capable de faire toutes les bonnes œuvres que fait la charité. Combien a-t-on vû de gens qui ont donné tout leur bien, & ſe ſont expoſés à de grands maux pour contenter leur vanité? Mais on n'en a point vû qui ayent voulu perdre l'eſtime & la reputation qu'ils avoient dans le monde, & qui ayent *regardé comme des ordures* tous les avantages temporels qu'ils y poſſedoient pour ſe ſacrifier au ſalut de leur prochain: c'eſt-là le caractére des vrais Paſteurs, qui comme de fidéles ſerviteurs ſont prêts de *donner très-volontiers tout ce qu'ils ont; & ſe donner encore eux-mêmes pour le ſalut des ames*, ſans conſiderer ſi ceux qu'ils ſervent ont pour eux de

c. 6. v. 4. & ſuiv.

Phil. 3. 8.

v. 15.

la reconnoissance & de l'affection.

¥. 19. jusqu'à la fin. *Pensez-vous que ce soit encore ici nôtre dessein de nous justifier devant vous, &c.*

C'est encore ici une marque des plus expresses pour discerner le bon & fidéle ministre de Jesus-Christ, de ne se mettre point tant en peine de plaire à ceux qu'il conduit que d'être zelé pour leur salut: de même qu'un bon medecin, qui est chargé de panser un malade, n'a pas tant de soin de lui plaire & de gagner ses bonnes graces, que de lui procurer sa santé. Les Pasteurs sont les medecins des ames, ils trahiroient leur ministere & manqueroient à la fidélité avec laquelle ils doivent servir Jesus-Christ, s'ils les traitoient avec une douceur cruelle pour ne point leur déplaire. *Ai-je pour but de plaire aux hommes*, dit nôtre saint Apôtre? *Si je voulois encore plaire aux hommes, je ne serois pas serviteur de* Jesus-Christ. Il declare donc ici aux Corinthiens qu'il ne se met en peine que de leur salut, pour s'acquitter du ministere que Jesus-Christ lui a confié, ne pensant point à se justifier auprès d'eux, ni à s'excuser s'il les avoit offensés: tout ce qu'il disoit & qu'il faisoit n'étant que pour leur édification; & qu'ainsi, par quelque moyen qu'il y pût contribuer, il accomplissoit le dessein qu'il avoit de plaire à Dieu uniquement, sans avoir égard à ses interêts. Ç'a été la pratique de tous les Pasteurs qui se sont mis devant les yeux le compte exact que Dieu devoit leur redemander des ames qui étoient sous leur conduite.

Galat. 1. 10.

CHAPITRE XIII.

1. JE me dispose à vous aller voir, & ce sera

1. *Ecce tertio hoc venio ad vos. In*

In ore duorum vel trium testium stabit omne verbum.

pour la troisiéme fois. Tout se jugera sur le témoignage de deux ou trois témoins *.

2. *Prædixi, & prædico, ut præsens, & nunc absens, iis qui antè peccaverunt, & ceteris omnibus, quoniam si venero iterùm, non parcam.*

2. Je vous l'ai déja dit, & je vous le dis encore maintenant, quoiqu'absent, mais comme devant être bien tôt parmi vous, que si j'y viens encore une fois, je ne pardonnerai ni à ceux qui avoient peché auparavant, ni à tous les autres *.

Deut. 19. 15. *Matth.* 18. 16. *Joan* 8. 17. *Hebr.* 10. 18.

3. *An experimentum quæritis ejus, qui in me loquitur Christus, qui in vobis non infirmatur, sed potens est in vobis?*

3. Est-ce que vous voulez éprouver la puissance de JESUS-CHRIST qui parle par ma bouche, qui n'a point paru foible, mais très-puissant parmi vous *?

4. *Nam etsi crucifixus est ex infirmitate, sed vivit ex virtute Dei: nam & nos infirmi sumus in illo, sed vivemus cum eo ex virtute Dei in vobis.*

4. Car encore qu'il ait été crucifié selon la foiblesse *de la chair*, il vit néanmoins maintenant par la vertu de Dieu *: nous sommes foibles aussi avec lui, mais nous vivrons avec lui par la vertu de Dieu *qui éclate* parmi vous.

5. *Vosmetipsos tentate si estis in fide: ipsi vos probate. An non*

5. Examinez-vous vous-mêmes, *pour reconnoître* si vous êtes dans la foi:

v. 1 *expl.* ou il fait allusion à ses trois voyages, selon les peres Grecs; ou il marque qu'il jugera de tout selon la forme préscrite par la loi.

v. 2. *expl.* s'ils ne se sont amandés.

v. 3 *expl.* ou par les miracles, ou par les punitions comme par la mort de ceux qui communioient indignement.

v. 4. *expl.* dont il a été rempli dans son humanité même.

éprouvez vous vous-mêmes. Ne reconnoissez-vous pas vous-mêmes, que Jesus-Christ est en vous? Si ce n'est peut-être que vous fussiez déchûs de ce que vous étiez*.

cognoscitis vosmetipsos, quia Christus Jesus in vobis est? Nisi fortè reprobi estis.

6. Mais j'espere que vous connoîtrez que pour nous, nous ne sommes point déchûs de ce que nous étions *.

6. Spero autem quòd cognoscetis, quia nos non sumus reprobi.

7. Ce que nous demandons à Dieu est, que vous ne commettiez aucun mal, & non pas que nous paroissions * ce que nous sommes; mais que vous fassiez ce qui est de vôtre devoir, quand même nous devrions paroître * déchûs de ce que nous sommes.

7. Oramus autem Deum ut nihil mali faciatis, non ut nos probati appareamus, sed ut vos quod bonum est faciatis: nos autem ut reprobi simus.

8. Car nous ne pouvons rien contre la verité; mais seulement pour la verité.

8. Non enim possumus aliquid adversùs veritatem, sed pro veritate.

9. Et nous nous réjouissons de ce que nous paroissons foibles pendant que vous êtes forts: & nous demandons aussi à Dieu *, qu'il vous rende parfaits.

9. Gaudemus enim, quoniam nos infirmi sumus, vos autem potentes estis. Hoc & oramus vestram consummationem.

10. Je vous écris ceci

10. *Ideò hæc absens*

v. 5. autr. dignes d'être rejettés. *Grec.* sans prix, sans valeur.

v. 6. autr. dignes d'être rejettés.

v. 7. expl. exerçant nôtre puissance. *Autr.* dignes d'être approuvés.

Ibid. *autr.* comme dignes d'être rejettés.

v. 6. lettr. vôtre perfection.

scri-

ſcribo, ut non præſens duriùs agam, ſecundùm poteſtatem quam Dominus dedit mihi in ædificationem, & non in deſtructionem.

étant abſent, afin de n'avoir pas lieu, lorſque je ſerai préſent, d'uſer avec ſévérité de la puiſſance que le Seigneur m'a donnée pour édifier, & non pour détruire.

11. *De cetero, fratres, gaudete, perfecti eſtote, exhortamini, idem ſapite, pacem habete, & Deus pacis & dilectionis erit vobiſcum.*

11. Enfin, mes freres, ſoyez dans la joie, rendez-vous parfaits; conſolez-vous; ſoyez unis d'eſprit & de cœur; vivez dans la paix; & le Dieu d'amour & de paix ſera avec vous.

12. *Salutate invicem in oſculo ſancto. Salutant vos omnes ſancti.*

12. Saluez vous les uns les autres par le ſaint baiſer. Tous les ſaints vous ſaluent.

13. *Gratia Domini noſtri Jeſu Chriſti, & charitas Dei, & communicatio ſancti Spiritûs ſit cum omnibus vobis. Amen.*

13. Que la grace de nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, l'amour * de Dieu, & la communication du Saint-Eſprit demeure avec vous tous. Amen.

v. 13. *lettr.* la charité.

SENS LITTERAL.

¶. 1. *JE me diſpoſe à vous aller voir, & ce ſera pour la troiſiéme fois. Tout ſe jugera ſur le témoignage de deux ou trois témoins.*

Je me diſpoſe à vous aller voir, & ce ſera pour la troiſiéme fois. Let. *Voilà la troiſiéme fois que je viens à vous.* Ce qui a fait croire que ſaint Paul avoit fait alors trois diverſes fois le voyage de Corinthe. Saint Luc ne fait mention que d'un ſeul voyage. Voyez Act. 18. 1. On a cru devoir

expliquer ce que dit ici l'Apôtre, par ce qu'il
1. Cor. 12. 14. dit lui-même: *Ecce tertio paratus sum venire ad vos.* Et il paroît qu'il en avoit été juſqu'ici em-
Ib. 1. 15. Ib. v. 23. pêché; & que pour des raiſons il n'avoit pas voulu y aller: qu'ainſi ces trois voyages n'avoient été que dans le deſir & dans la diſpoſition de ſon eſprit.

Tout ſe jugera ſur le témoignage de deux ou trois témoins. Il fait alluſion aux trois diverſes fois qu'il avoit reſolu d'aller voir les Corinthiens. Le ſens: Puiſque j'ai reſolu & aſſûré deux ou trois fois de vous aller voir, je ne puis plus me diſpenſer d'executer ma parole; elle demeurera cette fois inébranlable; ſans que rien me puiſſe empêcher d'y ſatisfaire; & cette reſolution ainſi reïterée, aura la même force à mon égard, que le témoignage de deux ou trois témoins en doit avoir, ſelon la loi, à l'égard de celui qui eſt accuſé en Juſtice: en ſorte que ſi j'y manque cette fois, je conſens qu'elle ſerve d'un témoignage ſuffiſant pour me condamner d'infidelité dans mes paroles, & d'inconſtance dans mes reſolutions.

℣. 2. *Je vous l'ai déja dit, & je vous le dis encore maintenant, quoiqu'abſent, mais comme devant être bien-tôt parmi vous, que ſi j'y viens encore une fois, je ne pardonnerai ni à ceux qui avoient peché auparavant, ni à tous les autres.*

Je vous l'ai déja dit dans cette lettre que je vous écris, chap. 10. v. 2. *& je vous le dis encore maintenant, quoiqu'abſent*; afin que vous n'en doutiez point, & que vous n'ayez rien à me reprocher, ni à vous plaindre que j'aie negligé de vous avertir avant mon arrivée, ou que j'aie voulu vous ſurprendre.

Mais comme devant être bien-tôt parmi vous, c'eſt-à-dire, étant à la veille de mon départ pour vous aller voir; ou, me conſiderant comme ſi j'étois préſent parmi vous, parce que j'y dois être

être au premier jour: ce qui m'oblige à ne point differer de vous en avertir, afin que vous ne ſoyez pas ſurpris, & que vous penſiez tout-de-bon à vous tenir en état pour le temps de mon arrivée.

Que ſi j'y viens encore une fois, je ne pardonnerai, &c. c'eſt-à-dire, je punirai rigoureuſement & exemplairement, ſelon la qualité des crimes, ſans avoir égard aux excuſes, ni aux prieres, ni à la qualité de qui que ce ſoit, s'ils ne ſe ſont corrigés de leurs deſordres.

℣. 3. *Eſt-ce que vous voulez éprouver la puiſſance de* JESUS-CHRIST *qui parle par ma bouche, qui n'a point paru foible, mais très-puiſſant parmi vous?*

Eſt-ce que vous voulez. Grec. *Puiſque vous voulez*, en vivant de la maniere dont vous vivez, & vous abandonnant à des crimes ſi noirs & ſi énormes, *éprouver la puiſſance de* JESUS-CHRIST *qui parle* à vous, dans cette lettre, *par ma bouche?* C'eſt comme s'il diſoit: Mépriſez-vous les préceptes que je vous fais; pour connoître par experience ſi je pourrai, ou ſi j'oſerai executer mes menaces?

Qui n'a point paru foible, &c. puiſqu'il a déja tant fait paroitre d'effets admirables de ſa puiſſance parmi vous, tant par les miracles, que par la punition exemplaire de ceux qui ont vécu dans le deſordre; comme par la poſſeſſion de cet inceſtueux, & par la mort de ceux qui communioient indignement.

℣. 4. *Car encore qu'il ait été crucifié ſelon la foibleſſe* de la chair, *il vit néanmoins maintenant par la vertu de Dieu: nous ſommes foibles auſſi avec lui; mais nous vivrons avec lui par la vertu de Dieu* qui éclate *parmi vous.*

Car encore qu'il ait été crucifié ſelon la foibleſſe de la chair. Les Corinthiens pouvoient répondre: Comment dites-vous que JESUS-CHRIST n'a

n'a point paru foible parmi nous, puiſque même vous nous avez prêché JESUS crucifié? Il eſt vrai, dit-il, qu'il a été crucifié pendant qu'il vivoit ſur la terre, parce qu'il s'étoit aſſujetti volontairement à toutes nos miſeres, en prenant nôtre nature; mais maintenant qu'il eſt reſſuſcité, il vit d'une vie glorieuſe & immortelle, qui n'eſt plus ſujette à aucune foibleſſe.

Il vit néanmoins maintenant par la vertu de Dieu ſon Pere, qui l'a reſſuſcité. Voyez Rom. 6. 4. & par la ſienne propre, puiſqu'il eſt Dieu comme ſon Pere. Voyez Jean 10. 18.

Nous ſommes foibles auſſi avec lui, c'eſt-à-dire; Vous nous voyez maintenant chargés d'afflictions & de miſeres, auſſi bien que lui:

Mais après cette vie miſerable & caduque, nous jouirons d'une vie immortelle & glorieuſe, comme lui; *nous vivrons avec lui*, c'eſt-à-dire: Nous ferons bien connoître que nous participons à ſa vie toute divine, & qu'il nous a communiqué ſon Eſprit, lorſque nous ferons éclater ſa puiſſance ſur vous, & que nous punirons vos deſordres d'une maniere qui ne permettra pas d'en douter.

Par la vertu de Dieu qui éclate *parmi vous*, c'eſt-à-dire, par les merveilles que Dieu opere au milieu de vous par mon miniſtere: ainſi vous ne devez pas nous mépriſer, pour nous voir dans l'état de miſere & de foibleſſe où nous ſommes, puiſqu'il eſt conforme à celui de JESUS-CHRIST, & qu'il doit être récompenſé de la même gloire qu'il poſſede.

℣. 5. *Examinez-vous vous-mêmes* pour reconnoître *ſi vous êtes dans la foi: éprouvez-vous vous-mêmes. Ne connoiſſez-vous pas vous-mêmes que* JESUS-CHRIST *eſt en vous? Si ce n'eſt peut-être que vous fuſſiez déchus de ce que vous étiez.*

Examinez-vous vous-mêmes ſi vous êtes dans

la

la foi, c'eſt-à-dire, ſi vous croyez bien toutes les verités que je vous ai enſeignées. *Eprouvez-vous vous-mêmes*, c'eſt-à-dire, ne vous flattez point dans cet examen. *Ne connoiſſez-vous pas vous-mêmes que* JESUS-CHRIST *eſt en vous*, par ſon Eſprit & par ſa grace, & comme le chef dans ſes membres? Ne le traitez donc pas avec indignité. *Autr.* Ne connoiſſez-vous pas par la foi, & par tout ce que j'ai enſeigné; car il ne parle pas de la certitude particuliere que les Fidéles pouvoient avoir de la préſence de JESUS-CHRIST en eux par ſa grace, mais ſeulement de la certitude generale, que JESUS-CHRIST eſt préſent par ſon Eſprit dans les Fidéles, c'eſt-à-dire, dans toute l'Egliſe.

Si ce n'eſt peut-être que vous fuſſiez déchus; c'eſt-à-dire, que vous ne fuſſiez Chrétiens que de nom; car cela étant, JESUS-CHRIST n'habite plus en vous.

℣. 6. *Mais j'eſpere que vous connoîtrez que pour nous, nous ne ſommes point déchus de ce que nous étions.*

Mais j'eſpere que vous connoîtrez, &c. par les effets, en ne condeſcendant point à vos deſordres, comme font les faux-Apôtres, que nous n'avons point perdu le pouvoir & l'autorité dont nous avons été revêtus.

℣. 7. *Ce que nous demandons à Dieu eſt que vous ne commettiez aucun mal, & non pas que nous paroiſſions ce que nous ſommes; mais que vous faſſiez ce qui eſt de vôtre devoir, quand même nous devrions paroître déchus de ce que nous ſommes.*

Ce que nous demandons à Dieu eſt, que vous ne commettiez aucun mal. C'eſt comme s'il diſoit: Nous ſommes bien éloignés de chercher des occaſions d'uſer de nôtre autorité & de nôtre puiſſance, puiſque nous demandons à Dieu qu'il en éloigne les ſujets, en le priant qu'il ne permette pas que vous commettiez le mal.

Et

Et non pas que nous paroissions ce que nous sommes, c'est à-dire, séveres & pleins d'autorité, en vous punissant selon vos merites, sans avoir aucun égard à la condition des personnes; mais seulement à l'obligation de nôtre charge, & à la fidélité & à l'integrité de nôtre ministere.

Mais que vous fassiez, &c. Cela se rapporte à ces paroles: *Que vous ne commettiez point de mal.*

Quand même nous devrions paroître déchûs, &c. c'est-à-dire; sans pouvoir, sans autorité, & sans fermeté.

℣. 8. *Car nous ne pouvons rien contre la verité, mais seulement pour la verité.*

Car. Le pouvoir que nous avons, ne nous a pas été donné pour en mal user, mais pour nous en servir dans les occasions où il y va de la gloire & des interêts de Dieu, & pour vôtre salut. Ainsi à Dieu ne plaise que pour l'étendre, & pour paroître plus rigides, ou pour éviter la confusion de passer pour relâchés dans nôtre ministere, nous nous en servions pour punir les innocens.

Nous ne pouvons rien contre la verité, c'est-à-dire, en ce qui est contre la raison & contre la justice.

Mais seulement pour la verité, c'est-à-dire, en ce qui est conforme à la raison & à la justice.

℣. 9. *Et nous nous réjouissons de ce que nous paroissons foibles pendant que vous êtes forts; & nous demandons aussi à Dieu qu'il vous rende parfaits.*

Et nous nous réjouissons; &c. de ce que nous n'avons point d'occasion d'exercer nôtre pouvoir contre vous; ce qui fait croire à quelques-uns, que nous manquons de pouvoir & de force pour punir les pecheurs.

Et nous demandons aussi à Dieu qu'il vous rende parfaits, afin de n'être pas obligés d'user de rigueur envers vous, & de ne pas abuser de l'autori-

l'autorité & du pouvoir qu'il nous a donné ſur vous.

℣. 10. *Je vous écris ceci étant abſent, afin de n'avoir pas lieu, lorſque je ſerai préſent, d'uſer avec ſeverité de la puiſſance que le Seigneur m'a donnée pour édifier, & non pour détruire.*

Je vous écris ceci; *&c.* C'eſt une ſeconde preuve que l'Apôtre leur veut donner, qu'il n'a aucun deſſein d'uſer de toute ſon autorité à leur égard; puiſqu'il declare par cette lettre qu'ils peuvent l'en empêcher, en ſe conduiſant de telle ſorte, qu'à ſon arrivée il n'ait pas lieu d'uſer d'une puiſſance, qui ne lui a été donnée de Dieu que pour les conduire au ſalut, & non pour les perdre: ce qui arriveroit, contre ſon intention, s'ils ne vouloient profiter de ſes avertiſſemens.

℣. 11. *Enfin, mes freres, ſoyez dans la joie; rendez-vous parfaits; conſolez-vous; ſoyez unis d'eſprit & de cœur; vivez dans la paix; & le Dieu d'amour & de paix ſera avec vous.*

Enfin, mes freres, ſoyez dans la joie, qui ne peut être que dans celui qui eſt à Dieu par la charité.

Rendez-vous parfaits, *&c.* Grec. *Soyez bien d'accord entre vous..... & le Dieu d'amour & de paix* qui en eſt l'auteur, & qui vous y exhorte par ſa loi, *ſera avec vous* par ſa protection & par ſa grace. *Deus charitas eſt*, *&c.* 1. *Joan.* 4. 16.

℣. 12. *Saluez-vous les uns les autres par le ſaint baiſer. Tous les ſaints vous ſaluent.*

Saluez-vous les uns les autres par le ſaint baiſer, c'eſt-à-dire: Soyez ſinceres en toutes choſes & n'ayez aucune duplicité dans le cœur.

Tous les ſaints vous ſaluent, les Chrétiens de cette Egliſe. Voyez Rom. 16. 16.

℣. 13. *Que la grace de nôtre Seigneur* JESUS-CHRIST, *l'amour de Dieu, & la communication du Saint-Eſprit demeure avec vous tous. Amen.*

Que

Que la grace de nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, *&c.* L'Apôtre exprime la même choſe par trois termes differens, pour faire voir qu'elle procede également des trois Perſonnes divines, & pour établir par occaſion la verité du myſtere de la Trinité.

Amen. Ce mot ne ſe trouve pas dans des manuſcrits fort anciens; il ſemble qu'il a été ajoûte par l'Egliſe de Corinthe, qui répondoit, *Amen*, toutes les fois qu'on liſoit cette Epître.

SENS SPIRITUEL.

℣. 1. juſqu'à la fin. *JE me diſpoſe à vous aller voir, & ce ſera pour la troiſiéme fois. Tout ſe jugera ſur le témoignage de deux ou trois témoins, &c.*

Entre les fonctions des Paſteurs & des conducteurs des ames, il n'y en a point qui ſemble plus difficile que la reprimande & la correction. Il faut tellement ménager l'eſprit de ceux que l'on reprend, que la correction qu'on leur fait ne ſoit ni trop aigre, ni trop douce, afin qu'elle leur ſoit utile, & ainſi la proportionner à la qualité des fautes, & à la diſpoſition de ceux qui les ont commiſes. Il faut verſer ſur la plaie *le vin & l'huile*, mais avec une proportion qui convienne à la qualité du mal & à l'état du malade. Qui peut ſe vanter d'avoir la pureté d'intention, le dégagement de toute prévention, & les autres vertus neceſſaires pour appliquer ce remede avec une juſte meſure?

Saint Bernard traitant ce ſujet, nous apprend qu'il faut que celui qui eſt chargé de corriger les autres ait trois qualités principales, ſçavoir, *le zele de la juſtice & de la droiture*; *une compaſſion tendre qui l'emporte ſur le zele*; *& un eſprit de diſcretion*, qui ſache compaſſer l'un avec l'autre:

Bern. ſerm. 2. de reſur. Domini.

tre: C'eſt, dit-il, ce que le Prophete demandoit à Dieu : *Bonitatem, & diſciplinam, & ſcientiam doce me.* Enſeignez-moi la bonté, la diſcipline, & la ſcience; & ces mêmes vertus étoient figurées, dit ailleurs ce ſaint Docteur, par les lions, les bœufs & les Cherubins, qui étoient appuyés ſur les ſocles que Salomon avoit fait travailler pour l'ornement du temple. „ Quelle autre choſe eſt-ce, dit ce Pere, qui nous „ eſt marquée par ces ſocles ou ces baſes dans le „ temple que les Prélats dans l'Egliſe? Le mot „ de *Cherubim* ſignifie, ſelon qu'on l'interprete, „ la plenitude de la ſcience; on voit les Cherubins repréſentés ſur ces baſes; pour montrer „ que les Prélats de l'Egliſe doivent être pleins „ d'une ſcience toute ſpirituelle. Le lion nous „ repréſente la terreur de la ſeverité; & le bœuf, „ la patience de la douceur; les lions ne ſont „ point ſur ces baſes ſans les bœufs, ni les bœufs „ ſans les lions, parce que les Paſteurs de l'Egliſe doivent uſer quelquefois de la rigueur, „ quelquefois de la douceur, plus ou moins, „ ſelon les occaſions, mais avec un diſcernement qui ne ſe trouve que dans des ames purifiées & exemtes de toute paſſion. C'eſt ce qui fait dire à ſaint Auguſtin, qu'il n'y a rien qui faſſe mieux connoître un homme ſpirituel que la lumiere avec laquelle il fait la correction: *Spiritualem virum nihil magis probat quàm correptio.*

Pſ. 118.

3. *Reg.* 7. 29.

Bern. ad ſoror. c. 18.

Comme ce qui s'eſt paſſé dans l'ancien Teſtament n'étoit que la figure du nouveau; & ſurtout, ce qu'on employoit à la conſtruction du tabernacle & du temple ſignifioit ce qui ſe paſſe dans l'Egliſe; les bonnes qualités que doit avoir celui qui doit reprendre, nous ſont bien marquées par les mouchettes que Dieu ordonna à Moyſe de faire: *Vous ferez*, lui dit-il, *des mouchettes d'un or très pur*; l'or bien poli ſignifie une charité

Exod. 25. 38.

charité douce & compatiſſante; la pureté & la ſolidité de l'or marque la fermeté & la vigueur avec laquelle on exerce la reprimande; & l'uſage que l'on faiſoit de ces mouchettes nous repréſentoit le diſcernement avec lequel on doit s'acquitter de ce devoir important.

Nous voyons ici un excellent modéle de ces vertus dans nôtre ſaint Apôtre, comme le remarque ſaint Chryſoſtome: Il y a beaucoup d'endroits, dit ce Pere, qui nous font remarquer la ſageſſe de ſaint Paul, & ſon affection paternelle; mais il n'y en a gueres où elle paroiſſe plus qu'ici: on y voit combien il a de zele & de force pour menacer & châtier, & en même temps combien il a de retenuë pour le faire. Il allie la tendreſſe avec la force, ſelon ſa ſageſſe ordinaire; & lorſqu'il fait de profondes inciſions, il adoucit auſſi-tôt la plaie qu'il a faite. On voit en lui le ſoin & la tendreſſe d'un pere; on y voit la vigilance d'un maître & d'un Paſteur. Il n'épargne point les menaces, mais il ne ſe hâte point d'aller avant. Il avertit longtemps: il demeure ferme dans ces avertiſſemens; mais il n'a point d'empreſſement pour paſſer aux châtimens. Aprés néanmoins qu'il a montré qu'il ne le pourroit faire ſans y être bien contraint, & qu'il a marqué que ce ſeroit-là pour lui un ſujet d'humiliation & de deuil, de-peur qu'on ne regardât ce qu'il diſoit comme des paroles en l'air qui ne produiſoient aucun effet, il parle à ſes diſciples avec force, & dit réſolument, que s'ils continuent d'être incorrigibles, il ne leur pardonnera pas. Mais après qu'il leur a fait ces menaces, & qu'il leur a parlé comme étant ſur le point de les châtier, il adoucit encore ceux que la crainte avoit effrayés; & non-ſeulement il differe de les châtier, il fait même des vœux pour n'être jamais obligé d'en venir à une telle extremité.

Mais

Mais ce qui eſt d'un grand exemple dans ce ſaint Apôtre, c'eſt qu'il veut bien être mépriſé comme une perſonne foible, qui ne pouvoit donner aucune preuve de ſon pouvoir dans la moindre choſe: & il aimoit mieux qu'on eût ce ſentiment de lui, que d'être obligé d'uſer de ſon autorité, & de faire voir ſa puiſſance contre les impénitens. Combien voit-on peu de Superieurs qui ne ſoient jaloux de leur autorité; & s'ils la voyent mépriſée, qui n'emploient auſſi-tôt leur pouvoir pour la vanger, ſans donner à ceux qu'ils puniſſent le temps de reconnoître leurs fautes? Et au-lieu d'avoir de la tendreſſe & de la compaſſion pour ſes freres en conſiderant leur foibleſſe, on aime mieux conſerver la reputation d'être fort & puiſſant, que d'avoir égard à leur ſalut en attendant qu'ils rentrent dans leur devoir. Le modéle ſur lequel ſaint Paul ſe regloit, c'eſt Dieu même, qui menace ſouvent ſans châtier; & que l'Ecriture louë de ſa longanimité & de ſa lenteur à punir: *Miſerator & miſericors Dominus: longanimis & multùm miſericors.* Le Seigneur eſt miſericordieux & plein de tendreſſe; il eſt patient & rempli de miſericorde: *Quoniam ipſe cognovit figmentum noſtrum*; parce qu'il connoît la fragilité de nôtre nature; il diſſimule les pechés des hommes, afin qu'ils faſſent pénitence; mais s'il eſt lent à punir les crimes, ſa colére éclatera tout-d'un-coup contre ceux qui auront abuſé de ſa longue patience. C'eſt encore ce que nous voyons que JESUS-CHRIST a pratiqué; & ſaint Paul propoſe aux Corinthiens ce bel exemple, pour faire voir que ſi les Apôtres, quoique mépriſés & perſecutés, n'avoient néanmoins nulle penſée de ſe vanger, ce n'étoit point par foibleſſe qu'ils demeuroient paiſibles dans les ſouffrances: mais c'étoit pour imiter leur Maître & leur Seigneur, qui, quoiqu'on le mépriſât, & qu'il fût maltraité par les ſiens, juſ-

Pſ. 102. 8.

v. 3. Sap. 11. 24.

Eccl. 5. 4.

v. 9.

juſqu'à ſouffrir le ſupplice de la croix, & tant d'autres ignominies, il enduroit tout ſans en témoigner de reſſentiment, & ſans donner des marques de ſa puiſſance dans la punition de ceux qui lui faiſoient ces outrages: mais plus ſa patience a été grande, plus auſſi leur châtiment a été rigoureux.

Ces exemples doivent bien perſuader ceux qui ont la conduite des ames, que s'ils ont du zele pour punir les fautes, ils doivent le temperer d'une ſi grande douceur, qu'ils ſoient long-temps à menacer, & qu'ils attendent long-temps l'amendement des pecheurs en priant ſouvent Dieu pour eux: car il eſt aiſé de ſe tromper en cela, & de prendre pour zele un mouvement de vangeance. D'ailleurs l'eſprit évangelique eſt un eſprit de douceur & de charité, & non pas un eſprit de ſeverité & de juſtice; tel qu'étoit celui dont Elie étoit animé, comme le declare JESUS-CHRIST lui-même à deux de ſes diſciples qui ſe laiſſoient emporter à un zele trop précipité: *Vous ne ſavez*, leur dit-il, *quel eſt l'eſprit qui vous fait agir, & à quel eſprit vous êtes appellés.*

Luc. 9. 15.

Fin du ſecond Tome.

TA-

TABLE DES MATIERES DE LA I. ET II. EPISTRE DE SAINT PAUL AUX CORINTHIENS.

A.

ABRAHAM proposé pour exemple à tous les Fidéles à cause de la grandeur de sa foi. *page* 354

ADAM, premier homme, la figure du second, c'est-à-dire, de JESUS-CHRIST, comme Eve l'est de l'Eglise. 226. & 484.

Desobéissance du premier homme au commandement que Dieu lui avoit fait, cause de la ruine universelle du genre humain. 351

Tous les hommes meurent en Adam, comme tous revivront en JESUS-CHRIST. 450. & 469

Adam a été formé de terre, comme son nom le marque. 485

ADULTERE SPIRITUEL. 97 & 98.

AFFLICTION. Les afflictions & les tentations rendent les Fidéles plus humbles & plus susceptibles de la grace de Dieu. 524

Affliction, marque de l'amour de Dieu. 557

Dessein de Dieu en affligeant ses serviteurs. 699

L'affliction est à l'ame ce que le feu est à l'or. 824

AGAPE, signification de ce mot. 340

AMEN, mot Hebreu, sa signification. 427

ANNE, mere de Samuel. 433

Anne la Prophetesse, qui se trouva dans le temple, lorsque JESUS y fut présenté. *ibid.*

APÔTRE. Leur grand pouvoir. 128

Dieu, pour soumettre tout le mon-

monde à la foi, s'eſt ſervi de douze hommes foibles & ignorans. 625. & 626

Joie des Apôtres d'avoir été jugés dignes de ſouffrir pour le nom de JESUS-CHRIST. 825

ARETAS, nom ordinaire des Rois d'Arabie. 789

ASSEZ. Nul Fidéle, quelque avancement qu'il ait fait dans la pieté, ne doit dire, c'eſt aſſez: S'il le dit, dès-là il s'arrête & demeure en chemin au milieu de ſa courſe. 292

AVEUGLEMENT. Souvent nous voyons une paille dans l'œuil de nôtre prochain, & nous ne voyons pas une poutre dans le nôtre. 132. & 133

AUMÔNE d'une pauvre veuve, qui n'avoit donné que deux petites pieces, preferée à celle des plus riches. 720. & 721

Regles ſur l'aumône. 737

B.

BALTHAZAR. Ce Roi, pour s'être ſervi dans un feſtin ſans reſpect, des vaſes ſacrés, puni auſſi-tôt par la perte du royaume & de la vie. 102

BATESME. Il rend celui qui le reçoit, le temple de Dieu. 100

Pratique reçûe dans pluſieurs Egliſes, & ſur-tout dans celle de Corinthe, que lorſqu'un Catechumene avoit été prévenu inopinément de la mort ſans avoir reçu le Batême, quelqu'un de ſes amis ou de ſes parens étoit batiſé en ſon nom, dans la croyance que ce Batême lui ſeroit imputé comme s'il l'avoit reçu lui-même. 474

Coûtume de donner aux nouveaux Batiſés une robe blanche qu'ils portoient durant ſept jours. 658

BIEN. Biens eccleſiaſtiques. Quel uſage on en doit faire. 286. 520.

C.

CANONIQUE. Eloquence propre aux Auteurs Canoniques. 65

CANTIQUE. Noms de ceux qui ont compoſé des Cantiques. 433

CHANGEMENT. Funeſtes effets des moindres changemens & des plus legeres entrepriſes, ſi elles ſe font inconſidérément, & ſans avoir conſulté la volonté de Dieu. 230. & 231

CHARITE', le plus excellent de tous les dons ſurnaturels. 396

Tous les plus grands dons ne ſont rien ſans la charité. 396. 407. 409. 441. & 442.

Qualités que ſaint Paul attribuë à la charité. 399. 400. 401. & 402.

CHRE'TIEN. Tout Chrétien appellé de Dieu à la ſocieté de ſon Fils. 9

Tout Chrétien, par ſa vocation au Chriſtianiſme, engagé à mener une vie ſainte. 92

La Religion chrétienne ne conſiſte pas dans le changement de condition, mais dans le changement des mœurs. 211

Que ne doivent point craindre les mauvais Chrétiens, en co-

conſiderant ce qui eſt arrivé aux Juifs. 318

Si l'eſperance des Chrétiens n'étoit que pour cette vie, ils ſeroient les plus miſerables de tous les hommes. 449. & 468

Coûtume des premiers Chrétiens de conduire ceux qu'ils avoient reçus chez eux, en leur fourniſſant les choſes neceſſaires juſqu'au lieu où ils vouloient aller. 549. & 555

Peu de gens, qui au milieu même du Chriſtianiſme, vivent ſelon les lumieres de la foi, parce qu'ils ont, comme les Juifs, un voile ſur le cœur. 603

Eminence de la dignité de Chrétien. 101. 682. & 683

Circoncis. Ce n'eſt rien d'être circoncis, & ce n'eſt rien d'être incirconcis: le tout eſt d'obſerver les commandemens de Dieu. 211.

Cœur. Il n'y a que ceux qui ont le cœur ſimple qui trouvent Dieu. 559

Ce que c'eſt qu'avoir un cœur ſimple. 559. & 560

Communier. Abus de croire que pour communier il ſuffit de confeſſer ſes pechés, ſans ſe mettre en peine de s'en corriger & d'en faire penitence. 355. & 356

L'ignorance & la complaiſance des Confeſſeurs donne lieu à quantité de communions indignes. 357

Connoître, ſelon ſaint Paul, c'eſt honorer. 518

Conteſtation, non aimée dans l'Egliſe. 339

Continence. Tous les hommes ne ſont pas capables de cette vertu. 203

Corinthe, ville d'Achaïe, convertie à la foi par ſaint Paul 13. & 777.

Corps. Le corps humain n'étant qu'un, eſt compoſé néanmoins de pluſieurs membres. 374

Corps animal, & corps ſpirituel. 483

Croix. Ce que c'eſt qu'anéantir la Croix de Jesus-Christ. 22. & 23

La parole de la Croix, une folie pour ceux qui ſe perdent, la vertu & la puiſſance de Dieu pour ceux qui ſe ſauvent. 23. 26. & 29

Cupidité. Elle eſt la ſource de tous les vices & de tous les déreglemens des hommes. 392

D.

Damas, ville capitale de la baſſe Syrie. 789

Debora. Propheteſſe, qui avec Baruch a compoſé un cantique. 334

Dette. Eſtre dans cette diſpoſition interieure, d'être prêt de perdre ce qui nous eſt dû. 180

Diable. Il eſt appellé par ſaint Paul, le Dieu de ce ſiecle. 611

Diacres. Ils ont été inſtitués pour avoir ſoin de la ſub-

sistance des pauvres. 520

DIEU. Le secret des cœurs connu de Dieu seul. 132

C'est un vol que l'on fait à Dieu que de s'attribuer la moindre partie de la gloire qui lui doit revenir des bonnes actions qu'il nous fait faire. 133. & 134

Tout ce qui est moins que Dieu, est bien capable d'occuper une ame capable de la jouissance de Dieu; mais ne peut point la contenter. 229

Explication de ces paroles, Afin que Dieu soit tout en tous. 473

Amour de Dieu, devoir indispensable 526

Amour de Dieu & du prochain, accomplissement de la loi. 624. & 625

Crainte filiale de Dieu, abregé de la vie Chrétienne. 698

Ne craindre qu'un seule chose, qui est de craindre quelque chose plus que Dieu. 758

DISCIPLINE. La discipline exterieure de l'Eglise peut bien changer avec le temps; mais son esprit, qui est celui de IESUS-CHRIST, demeure toûjours le même. 761

DIXMES. Reglemens de l'Eglise sur les dixmes. 284

DOUCEUR. C'est une douceur cruelle de laisser dans le desordre ceux que l'on conduit, de peur de les attrister. 702

E.

ELIE. Enfant ressuscité par ce Prophète. 289

Elie humilié après plusieurs grandes graces qu'il avoit reçuës. 821

ELIZE'E. Enfant ressuscité par ce Prophete. 289

ELLENISTES. Sa signification. 783

S. ESPRIT. Nos corps le temple du Saint-Esprit. 176

ESTAT Ecclesiastique. Entrée dans l'Estat Ecclesiastique sans vocation, source de tous les maux de l'Eglise. 623

E'TERNEL. Ceux qui esperent le ciel & les biens éternels, mépriſent aisément les biens de la terre. 182

EVANGILE. La fin de l'Evangile a été de répandre le nom & la connoissance de JESUS-CHRIST par tout le monde, & de porter tous les hommes à le glorifier, en manifestant la Majesté de sa Personne divine. 611.

EUCHARISTIE. Les premiers Fidéles recevoient l'Eucharistie dans leurs mains avant que de communier. 344

Se disposer à la digne reception de l'Eucharistie par une vive ressouvenance de la mort de IESUS-CHRIST. 347

EVE séduite par le diable sous la figure du serpent. 782

EVESQUE. Pauvreté des premiers Evêques. 138

Canon 6. du Concile 4. de Carthage, qui préscrit aux Evêques, d'avoir des meubles vils, une table pauvre, & de vivre pauvrement. *Ibid.*

Le

Le cœur de l'Evêque doit être comme l'Arche de la nouvelle Alliance. Il doit avoir l'intelligence de la loi, la rectitude & la verge de la justice avec la manne & la douceur de la charité. 139

Excommunication. Elle ne se prononçoit qu'après de grands jeûnes & de grands gemissemens de toute l'Eglise. 818

Exemple. Il est bien plus facile d'obéir, lorsqu'on voit que celui qui enseigne ce qu'il faut faire, fait lui-même ce qu'il enseigne. 678

Ezechiel. Transport de ce Prophete. 808

F.

Femme. L'homme n'a point été tiré de la femme, mais la femme a été tirée de l'homme. 336

Les cheveux donnés à la femme comme un voile pour la couvrir. *Ibid.* & 339

Le voile que les femmes portent, marque de leur assujetissement. 351. & 354

La loi de Moïse permettoit bien à un homme d'avoir plusieurs femmes, mais non à une femme d'avoir plusieurs maris. 352

Raison pour laquelle la femme a été soumise à l'homme. 352.

Il ne convient point aux femmes de parler dans les Eglises. 337. & 445.

Festin, souvent accompagné ou suivi de dissolution & de desordres. 305

Fideles. Le lien de la charité qui les unit, ne fait de tous qu'un corps. 155

Les Fidéles ne sont tous ensemble qu'un même corps avec Iesus-Christ, par la participation au pain de l'Eucharistie. 310.

L'esprit de charité doit unir les cœurs de tous les Fidéles. 367. 381. & 382.

Flateur. Ceux qui pensent plûtôt à plaire aux hommes qu'à les corriger, corrompent la parole de Dieu, & changent le vin en eau, au-lieu que Iesus-Christ a changé l'eau en vin. 98.

Fornication. Celui qui commet une fornication, devient membre d'une prostituée, & est un même corps avec elle. 176. 185. & 187.

Foi. Peu de sages selon la chair, peu de puissans & peu de nobles appellés à la foi. 12. & 30.

Froment. Si le grain de froment ne meurt après qu'on l'a jetté en terre, il ne porte point de fruit. 138

G.

Glorifier. Nul sujet en l'homme de se glorifier. 108. 763. & 764.

H.

Habacuc Prophete, transporté de Iudée à Babylone par un Ange. 808

HELIODORE, ſa punition pour avoir oſé entrer dans le temple de Jeruſalem pour en enlever les richeſſes qui y étoient. 102.

HOMME. Si l'homme fût demeuré Fidéle à Dieu, il fût devénu ſpirituel même dans ſa chair: mais en péchant il eſt devenu tout charnel, même dans ſon eſprit. 92

L'image de Dieu, à laquelle l'homme a été creé, n'eſt point dans le corps, mais dans l'ame & dans ce qu'il y a de plus ſpirituel dans l'ame. 85

L'homme incapable de lui-même de former aucune bonne penſée, c'eſt Dieu qui l'en rend capable. 582

HUMILIATION. Nul moyen plus aſſûré pour entrer dans la gloire, que la voie d'humiliation & des ſouffrances. 39

Ce que vous avez n'étant point à vous, mais à celui qui vous l'a donné, bien loin de vous en élever, vous doit rendre plus humble. 134

I.

JESUS-CHRIST. Suivre JESUS-CHRIST ſeul, & ne s'attacher qu'à lui, parce que lui ſeul eſt l'auteur du ſalut, & le ſeul de qui nous devons attendre les moyens pour y parvenir. 21

Tous les Fidèles ne faiſant qu'un corps dont JESUS-CHRIST eſt le chef, chaque Fidéle doit prendre part au bien de ſes freres, & croire avoir reçu ce que Dieu leur a donné. 39. & 40

Les demons ont été trompés par les abâiſſemens joints aux grandeurs qui étoient dans JESUS-CHRIST, & ils n'ont pu découvrir s'il étoit veritablement Fils de Dieu. 68

La ſéparation de JESUS-CHRIST a été neceſſaire aux Apôtres pour recevoir le Saint-Eſprit. 95

C'eſt écouter JESUS-CHRIST que d'écouter ceux qui nous parlent de ſa part: c'eſt le mépriſer que de les mépriſer. 131

JESUS-CHRIST figuré par l'Agneau Paſcal. 149

JESUS-CHRIST figuré par cette pierre que frappa Moïſe, & d'où ſortit un ruiſſeau d'eau qui ſuivit les Iſraëlites en quelque lieu qu'ils allaſſent. 303

Diverſes apparitions de JESUS-CHRIST après ſa Reſurrection. 447

La Reſurrection de JESUS-CHRIST une preuve évidente de tous les myſteres qu'il avoit annoncés. 466

Croire que JESUS-CHRIST eſt reſſuſcité, c'eſt en quoi conſiſte la foi des Chrétiens. 493

La Reſurrection de JESUS-CHRIST doit operer en nous une vie nouvelle qui la repreſente. 495. & 496

Au temps de la Reſurrection de JESUS-CHRIST pluſieurs corps des Saints reſſuſciterent avec lui. 500

Ce que c'eſt que ne connoître

re plus IESUS-CHRIST ſelon la chair. 656

IESUS-CHRIST étant riche s'eſt rendu pauvre pour nous rendre riches par ſa pauvreté. 722. *& ſuiv.*

IOB. Foi de Iob touchant la reſurrection. 500

IONAS. Image de la Reſurrection de IESUS-CHRIST en Ionas. 460. & 493

IOUR du Seigneur où il viendra & produira à la lumiere tout ce qui eſt caché dans les penſées les plus ſecretes des cœurs. 114. & 115

ISRAELITES preſervés du maſſacre de leurs premiers nés par l'effuſion du ſang de l'agneau paſchal ſur le ſeuil & les pôteaux de leurs maiſons. 149

Vingt-trois mille Iſraëlites tués en un ſeul jour pour le crime de fornication. 297. & 305

De ſix cens mille Iſraelites qui ſortirent de l'Egypte, deux ſeulement, Ioſué & Caleb, entrerent dans la terre promiſe. 304.

IUGER. Liberté que l'on ſe donne de juger, vice très-commun & très-dangereux. 128

IUIF. L'orgueil des Iuifs les a rendus incapables de recevoir un Meſſie, qui n'avoit rien en apparence que de bas & de mépriſable. 68

Avantages que Dieu a faits aux Iuifs, préferablement aux Gentils. 317

Vangeance terrible que les Iuifs ſe ſont attirée par l'abus qu'ils ont fait des graces qu'ils avoient reçuës. 318

L.

LOI ANCIENNE. Elle ne faiſoit que défendre le peché, elle ne donnoit pas la force de l'éviter. 498

Difference du miniſtere de la loi ancienne & de la nouvelle. 589. & 599

LOUANGE. Il faut une vertu ſublime pour n'être point bleſſé des injures: mais il faut une ſainteté parfaite pour n'être point bleſſé des louanges. 820

M.

MANE. Goûts differens que Dieu operoit dans la mâne, ſelon le deſir de chacun de ceux qui en mangeoient. 303

MARIAGE Regles de ſaint Paul ſur l'engagement & ſur l'uſage du mariage. 190. *& ſuiv.*

La vertu du Sacrement de Mariage eſt de rendre licites, ou du moins venielles, des actions qui hors du mariage ſeroient mortelles. 204

Etat du mariage, état ſaint; mais celui du celibat encore plus ſaint. 220

Lien du mariage indiſſoluble. 224

Mariage des Iuifs bien élevé au deſſus de celui des Payens; mais beaucoup au-deſſous du mariage chrétien. 225

Mariage chrétien, un Sacrement qui, par l'union du mari & de la femme, repréſente

l'union de IESUS-CHRIST avec ſon Egliſe. 226

MARIE, ſœur de Moïſe, Propheteſſe. 334

MIRACLE. Ce n'eſt pas moins offenſer la Majeſté divine, de propoſer en ſon nom un faux miracle, que celle du Roi, en faiſant paſſer une piece de monnoie fauſſe. 466

MISERICORDE. Explication de ces paroles: Le Pere des miſericordes. 540

SAINTE MONIQUE. Sa conduite à l'égard de ſon mari. 229.

MORT. Elle eſt appellée un ſommeil. 348. & 469

Sentimens où doivent être les Chrétiens à l'égard de la mort. 649

MOÏSE. Les enfans d'Iſraël ne pouvoient regarder Moïſe à cauſe de la gloire dont ſon viſage éclatoit. 592

Ce que figuroit ce voile que Moïſe fut obligé de mettre ſur ſon viſage. *ibid.*

N.

NAISSANCE charnelle. 657

Naiſſance ſpirituelle. *ibid.*

NEHEMIAS. Deſintereſſement de ce chef du peuple de Dieu. 727.

P.

PARESSEUX. L'Ecriture le renvoye à la fourmi. 443

PASTEUR. Les Paſteurs doivent conſerver leur reputation non-ſeulement pour eux-mêmes, mais auſſi pour ceux qu'ils ont à conduire. 651

La douceur & la force, deux qualités neceſſaires à un Paſteur. 757. 758. & 759

S. PAUL, Apôtre de IESUS-CHRIST, par la vocation & la volonté de Dieu. 7. & 13

S. Paul appellé non pour batiſer, mais pour prêcher l'Evangile. 10. & 22

S. Paul ne fait profeſſion de ſavoir que IESUS-CHRIST, & IESUS-CHRIST crucifié. 48. 52. & 55.

S. Paul, le pere des Corinthiens, les ayant engendrés en IESUS-CHRIST par l'Evangile. 109. & 124.

Pourquoi ſaint Paul appelle Timothée ſon très cher fils 125.

Lettres de ſaint Paul perduës. 150.

S. Paul travaille de ſes mains, pour n'être point à charge à ceux qu'il inſtruiſoit. 282. 725. & 726.

S. Paul, de loup qu'il étoit, devenu agneau. 289

Humilité de ſaint Paul, qui ſe ſouvenoit toûjours, qu'il avoit perſecuté l'Egliſe. 447. 461. & 463.

Crainte que ſaint Paul avoit de la juſtice de Dieu. 504

Affliction de ſaint Paul ſi grande, qu'elle lui rendoit même la vie ennuyeuſe. 543

Severité & douceur de S. Paul envers l'inceſtueux de Corinthe. 577

Idée d'un vrai Paſteur dans la

la conduite de S. Paul. 622
Eloge que S. Paul fait de l'Egliſe de Macedoine. 703
S. Paul ſe ſauve de Damas deſcendu dans une corbeille le long de la muraille. 789
S. Paul ravi juſqu'au troiſiéme ciel. 808
Dieu permet que S. Paul reſſente dans ſa chair un aiguillon, qui eſt l'ange & le miniſtre de ſatan. 812. 820. & 821.
PAUVRE. Les pauvres plus diſpoſés à faire l'aumône que les riches. 720
PAYENS. Ce qui a rendu les payens inexcuſables. 66
PECHE'. Le peché étant le plus grand de tous les maux qui puiſſent arriver à l'homme, il doit plus exciter nôtre compaſſion. 155
PRE'DICATEUR. La bonne vie du Prédicateur donne plus de poids à ſes diſcours que la plus grande éloquence. 55
PRE'SOMPTION. Celui qui préſume de lui-même, merite que Dieu l'abandonne à lui même. 307.
PRESTRE. Les Prêtres ſont les Anges de l'Egliſe. 337
Grandeur de la dignité de Prêtre. 679
PROCE'S bien blâmés par ſaint Paul. 163 *& ſuiv.* & 178. *& ſuiv.*
Suites funeſtes des procès. 181. 183. & 184.
PROPHETISER. Ce que ſaint Paul entend par le don de prophetiſer. 418

R

RECONNOISSANCE. La reconnoiſſance & l'action de graces, un devoir ſi important que d'y manquer, c'eſt ne pas reconnoître Dieu pour ſon Créateur, ni IESUS-CHRIST pour ſon Redemteur. 37
RESURRECTION. Elle ſe fera en un moment. 489
Point de dogme qui ait paru plus incroyable à toute la philoſophie que celui de la reſurrection des morts. 492
Diverſes images de la reſurrection dans la nature. 498
ROME. Point d'Egliſe, ſelon le Pape Gelaſe, plus obligée que la premiere, à obſerver les Conciles approuvés de l'Egliſe univerſelle. 760
ROYAUME DU CIEL eſt pour ceux qui reſſemblent aux petits enfans. 444

S

SACREMENS. La marque pour reconnoître ſi nous profitons de l'uſage des Sacremens. 497
SAGE. Explication de ces paroles; Si quelqu'un d'entre vous penſe être ſage, qu'il devienne fou pour devenir ſage. 87. 103. & 104.
SAGESSE. Nul des Princes du monde n'a connu la ſageſſe de Dieu. 49. & 55
SAMARITAIN Ce que c'étoit que les Samaritains. 783
SAMUEL. Son deſintereſſement en conduiſant le peu-

mens de cette vie, par rapport à la misere & à la felicité de l'autre, très-legers & de très-peu de durée. 629

Ménager avec grand soin le temps de cette vie qui nous est donné pour operer nôtre salut. 677.

VIGILANCE. Veiller, parce que nous ne savons pas à quelle heure le Seigneur doit venir. 498.

Veiller à la garde de nôtre cœur, & ne pas souffrir que le souvenir de Dieu, qui doit être continuel en nous, s'efface de nôtre esprit. 525

VIRGINITE'. Les peres ne doivent pas empêcher que leurs enfans ne consacrent à Dieu leur virginité lorsqu'ils jugent en conscience que cet état leur est plus convenable que celui du mariage. 221

Les vierges, selon saint Cyprien, la plus illustre portion du troupeau de JESUS-CHRIST. 234

L'humilité est la virginité du cœur, & la virginité de la virginité même. 238

Fin de la Table des Matieres.

TABLE

DES EPISTRES ET EVANGILES qui ſe liſent dans l'Egliſe pendant toute l'année.

Le premier chiffre dans cette table marque le chapitre, & les deux autres le premier & le dernier verſet de chaque Evangile ou Epiſtre.

L'on n'a point marqué les Epiſtres aux jours où celles qu'on lit ſont priſes de l'ancien Teſtament.

L'AVENT.

I. Dimanche.

Epiſtre. *Scientes quia hora.* Rom. 13. 11. 14.

Evangile. *Erunt ſignà in ſole.* Luc. 21. 25. 33.

II. Dimanche.

Ep. *Quæcunque ſcripta ſunt.* Rom. 15. 4. 13.

Evang. *Cùm audiſſet Joannes.* Mat. 11. 2. 10.

III. Dimanche.

Ep. *Gaudete in Domino.* Philip. 4. 4. 7.

Evang. *Miſerunt Judæi.* Jean 1. 19. 28.

Le Mécredi des 4. temps.

Evang. *Miſſus eſt Angelus Gabriël.* Luc. 1. 26. 38.

Le Vendredi des 4. tems.

Evang. *Exurgens Maria.* Luc. 1. 39. 47.

Le Samedi des 4. temps.

6. Ep. *Rogamus vos per adventum.* 2. Theſſ. 2. 1. 8.

Evang. *Anno quintodecimo.* Luc. 3. 1. 6.

IV. Dimanche.

Ep. *Sic nos exiſtimet homo.* 1. Cor. 4. 1. 5.

Evang. *Anno quintodecimo.* Luc. 3. 1. 6.

La Veille de Noël. 24. Dec.

Ep. *Paulus ſervus Jeſu Chriſti.* Rom. 1. 1. 6.

Evang. *Cùm eſſet deſponſata.* Mat. 1. 18. 21.

Le jour de Noël. 25. Dec.

A la I. Meſſe.

Ep. *Apparuit gratia Dei.* Tite 2. 11. 15.

Evang. *Exiit edictum à Cæſare.* Luc. 2. 1. 14.

A la II. Meſſe.

Ep.

Ep. *Apparuit benignitas & humanitas* Tite 3. 4. 7.
Evang. *Pastores loquebantur.* Luc. 2. 15. 20.

A la III. Messe.

Ep. *Multifariam, multisque modis.* Hebr. 1. 1. 12.
Evang. *In principio erat Verbum.* Jean. 1. 1. 14.

S. Estienne I. Mart. 26. Dec.

Ep. *Stephanus plenus gratia.* Act. 6. 8. 10. & 7. 54. 59.
Evang. *Ecce ego mitto ad vos.* Matt. 23. 34. 39.

S. Jean l'Evangel. 27. Dec.

Evang. *Sequere me.* Jean 21. 19. 24.

Les SS. Innocens. 28. Dec.

Ep. *Vidi supra montem Sion* Apoc. 14. 1. 5.
Evang. *Angelus Domini apparuit.* Matt. 2 13. 18.

S. Thomas de Cantorbery. 29. Decembre.

Ep. *Omnis Pontifex.* Hebr. 5. 1. 6.
Evang. *Ego sum Pastor bonus.* Jean 10. 11. 16.

Le Dim. dans l'Oct de Noël.

Ep. *Quanto tempore heres.* Galat. 4. 1. 7.
Evang. *Erant Joseph & Maria.* Luc. 2. 33. 40.

La Circoncision. 1. Janvier.

Ep. *Apparuit gratia Dei.* Tite 2. 11. 15.
Evang. *Postquàm consummati sunt.* Luc. 2. 21.

La Veille des Rois. 5. Janv.

Ep. *Quanto tempore heres.* Galat. 4. 17.
Evang. *Defuncto Herode.* Matt. 2. 19. 23.

Le jour des Rois. 6. Janvier.

Evang. *Cùm natus esset Jesus* Matt. 2. 1. 12.

Le Dim. dans l'oct. des Rois.

Ep. *Obsecro vos per misericordiam Dei.* Rom. 12. 1. 5.
Evang. *Cùm factus esset Jesus.* Luc. 2. 42. 52.

L'Octave des Rois.

Evang. *Vidit Joannes Jesum venientem.* Iean. 1. 29. 34.

II. Dim. après les Rois.

Ep. *Habentes donationes.* Rom. 12. 6. 16.
Evang. *Nuptiæ factæ sunt.* Iean. 2. 1. 11.

III. Dim. après les Rois.

Ep. *Nolite esse prudentes.* Rom. 12. 16. 21.
Evang. *Cùm descendisset Jesus.* Matt. 8. 1. 13.

IV. Dim. après. les Rois.

Ep. *Nemini quicquam debeatis.* Rom. 13. 8. 10.
Evang *Ascendente Jesu in naviculam.* Matt. 8. 23. 27.

V. Dim après les Rois.

Ep. *Induite vos sicut electi Dei.* Coloss. 3. 12. 17.
Evang. *Simile factum est regnum cælorum homini qui seminavit.* Matt. 13. 24. 30.

VI. Dim. après les Rois.

Ep. *Gratias agimus Deo.* 1. Thess. 1. 2. 10.
Evang. *Simile factum est regnum cælorum grano sinapi.* Matt. 13. 31. 35.

Le Dim. de la Septuag.

Ep. *Neſcitis quòd hi qui in ſtadio.* 1. Cor. 9. 24. 5. c. 10.
Evang. *Simile eſt regnum cœlorum homini patrifamilias.* Matt. 20. 1. 16.
Le Diman. de la Sexag.
Ep. *Libenter ſuffertis.* 2. Cor. 11. 19. 9. c. 12.
Evang. *Cùm turba plurima conveniret* Luc. 8. 4. 15.
Le Dim. de la Quinquag.
Ep. *Si linguis hominum loquar.* 1. Cor. 13. 1. 13.
Evang. *Aſſumſit Jeſus duodecim.* Luc. 18. 31. 43.
Le Mécredy des Cendres.
Evang. *Cùm jejunatis.* Matt. 6. 16. 21.
I. Jeudy de Carême.
Evang. *Cùm introiſſet Jeſus.* Matt. 8. 5. 13.
1. Vendredy de Car.
Evang. *Audiſtis quia dictum eſt.* Matth. 5. 3. 4. c. 6.
1. Sam de Car.
Evang. *Cùm ſero factum eſſet.* Marc. 6. 47. 56.
I. Dim. de Carême.
Ep. *Hortamur vos.* 2. Cor. 6. 1. 10.
Evang. *Ductus eſt Jeſus.* Matth. 4. 1. 11.
I. Lundy de Car.
Evang. *Cùm venerit Filius hominis.* Matt. 25. 31. 46.
I. Mardy de Car.
Evang. *Cùm intraſſet Jeſus Jeroſolymam.* Matth. 21. 10. 17.
2. Mécredy de Car.
Evan. *Magiſter, volumus à te ſignum videre.* Matt. 12. 38. 50
2. Jeudy de Car.
Evang. *Egreſſus Jeſus ſeceſſit in partes Tyri.* Matt. 15. 21. 28.
2. Vendredy de Car.
Evang. *Erat dies feſtus Judæorum.* Jean 5. 1. 15.
2. Samedy de Car.
6. Ep. *Rogamus vos, corripite inquietos.* 1. Theſſ. 5. 14-23.
Evang. *Aſſumpſit Jeſus Petrum & Jacobum.* Matth. 17. 1. 9.
II. Dim. de Car.
Ep. *Rogamus vos, & obſecramus.* 1. Theſſ. 4. 1. 7.
Evang. *Le même qu'au ſamedy precedent.*
2. Lundy de Car.
Evang. *Ego vado, & quæretis me.* Jean 8. 21. 29.
2. Mardy de Car.
Evang. *Super cathedram Moyſi.* Matth. 23. 1. 12.
3. Mecredy de Car.
Evang. *Aſcendens Jeſus Jeroſolymam aſſumſit diſcipulos.* Matth. 20. 17. 28.
3. Jeudy de Car.
Evang. *Homo quidam erat dives.* Luc. 16. 19. 31.
3. Vendredy de Car.
Evang. *Homo erat paterfamilias.* Matth. 21. 33. 46.
3. Samedy de Car.
Evang. *Homo quidam habuit duos filios.* Luc. 15. 11. 32.
III. Dim. de Carême.
Ep. *Eſtote imitatores Dei.* Epheſ. 5. 1. 9.
Evang. *Erat Jeſus ejiciens dæmonium.* Luc. 11. 14. 26.
3. Lundy de Car.

Evang.

Evang. *Utique dicetis mihi.* Luc. 4. 23. 30.

3. Mardy de Car.

Evang. *Si peccaverit in te frater tuus.* Matt. 18. 15. 22.

4. Mécredy de Car.

Evang. *Quarè discipuli tui transgrediuntur.* Matt. 15. 1. 20.

4. Jeudy de Car.

Evang. *Surgens Jesus de synagoga.* Luc. 4. 38. 44.

4. Vendredy de Car.

Evang. *Venit Jesus in civitatem Samariæ.* Jean. 4. 5. 42.

4. Samedy de Car.

Evang. *Perrexit Jesus in montem Olivcti.* Jean 8. 1. 11.

IV. Dim. de Carême.

Ep. *Scriptum est quoniam Abraham.* Galat. 4. 21. 31.

Evang. *Abiit Jesus trans mare Galilææ.* Jean 6. 1. 15.

4. Lundy de Car.

Evang. *Propè erat Pascha Judæorum.* Jean. 2. 13. 25.

4. Mardy de Car.

Evang. *Jam die festo mediante.* Jean 7. 14. 31.

5. Mécredy de Car.

Evang. *Prætereiens Jesus vidit hominem cæcum.* Jean 9. 1. 38.

5. Jeudy de Car.

Evang. *Ibat Jesus in civitatem quæ vocatur Naim.* Luc. 7. 11. 16.

5. Vendredy de Car.

Evang. *Erat quidam languens Lazarus.* Jean 11. 1. 45.

5. Samedy de Car.

Evang. *Ego sum lux mundi.* Jean. 8. 12. 20.

Le Dim. de la Passion.

Ep. *Christus assistens Pontifex* Hebr. 9. 11. 15.

Evang. *Quis ex vobis arguet me de peccato.* Jean 8. 46. 59.

Lundy de la Passion.

Evang. *Miserunt Principes & Pharisæi ministros.* Iean 7. 32. 39.

Mardy de la Passion.

Evang. *Ambulabat Jesus in Galilæam.* Iean 7. 1. 13.

Mécr. de la Passion.

Evang. *Facta sunt Encænia Jerosolymis.* Iean 10. 22. 38.

Ieudy de la Passion.

Evang. *Rogabat Jesum quidam Pharisæus* Luc. 7. 36. 50.

Vend. de la Passion.

Evang. *Collegerunt Pontifices & Pharisæi consilium.* Iean 11. 47. 54.

Sam. de la Passion.

Evang. *Cogitaverunt Principes sacerdotum.* Iean 12. 10. 36.

Le Dim. des Rameaux.

Evangile pour la benediction des Palmes. *Cùm appropinquasset Jesus Jerosolymis.* Math. 21. 1. 9.

A la Messe.

Ep. *Hoc enim sentite.* Philip. 2. 5. 11.

Passio D. N. J. C. secundùm Matth. Les chap. 26. & 27.

Lundy Saint.

Evang. *Ante sex dies Paschæ.* Iean. 12. 1. 9.

Mardy Saint.

Passio D. N. J. C. secundùm Marcum. Les chap. 14. & 15.

Mécredy Saint.

Passio D. N. J. C. secundùm Lucam.

cam. Le chap. 22. & v. 53. du chap. 23.

Ieudy Saint.

Ep. *Convenientibus vobis in unum.* 1. Cor. 11. 20. 32.

Evang. *Ante diem festum Paschæ sciens Jesus.* Iean 13. 1. 15.

Vendredy Saint.

Passio D. N. J. C. secundùm Joannem. Les chap. 18. & 19.

Samedy Saint.

Ep. *Si consurrexistis cum Christo.* Coloss. 3. 1. 4.

Evang. *Vespere autem sabbati.* Matth. 28. 1. 7.

Le jour de Pasque.

Ep. *Expurgate vetus fermentum.* 1. Cor. 5. 7. 8.

Evang. *Maria Magdalene & Jacobi & Salome.* Marc. 16. 1. 7.

Lundy.

Ep. *Stans Petrus in medio plebis dixit: Viri fratres.* Act. 10. 37. 43.

Evang. *Duo ex discipulis Jesu ibant.* Luc. 24. 13. 35.

Mardy.

Ep. *Surgens Paulus, & manu silentium indicens.* Act 13. 16. 33.

Evang. *Stetit Jesus in medio discipulorum.* Luc. 24. 36. 47.

Mécredy.

Ep. *Aperiens Petrus os suum dixit: Viri Israëlitæ.* Act. 3 13. 19.

Evang. *Manifestavit se iterùm Jesus.* Iean 21. 1. 14.

Ieudy.

Ep. *Angelus Domini locutus est ad Philippum.* Act. 8. 26. 40.

Evang. *Maria stabat ad monumentum.* Iean 20. 11. 18.

Vendredy.

Ep. *Christus semel pro peccatis nostris.* 1. Pier. 3. 18. 22.

Evang. *Undecim discipuli abierunt in Galilæam.* Matth. 28. 16. 20.

Samedy.

Ep. *Deponentes omnem malitiam.* 1. Pier. 2. 1. 10.

Evang. *Una sabbati Maria Magdalene venit manè.* Iean 20. 1. 9.

Le Dim. de Quasimodo.

Ep. *Omne quod natum est ex Deo vincit.* 1. Iean 5. 4. 10.

Evang. *Cùm esset serò die illa.* Iean 20. 19. 31.

II. Dim. après Pasque.

Ep. *Christus passus est pro nobis.* 1. Pier. 2 21. 25.

Evang. *Ego sum Pastor bonus.* Iean 10. 11. 16.

III. Dim. après Pasque.

Ep. *Obsecro vos tanquàm advenas.* 1. Pier. 2. 11. 18.

Evang. *Modicum & jam non videbitis me.* Iean 16. 16. 22.

IV. Dim. après Pasque.

Ep. *Omne datum optimum.* Iac. 1. 17. 21.

Evang. *Vado ad eum qui misit me.* Iean 16. 5. 14.

V. Dim. après Pasque.

Ep. *Estote factores verbi.* Iac. 1. 22. 27.

Evang. *Amen, amen dico vobis, si quid petieritis.* Iean 16. 23. 30.

Aux

Aux Rogations.

Ep. *Confitemini alterutrum peccata veſtra.* Jaq. 5. 16. 20.

Evang. *Quis veſtrùm habebit amicum.* Luc. 11. 5. 13.

La Veille de l'Aſcenſion.

Ep. *Unicuique noſtrùm data eſt gratia.* Epheſ. 4. 7. 13.

Evang. *Sublevatis Jeſus oculis in cœlum dixit.* Jean. 17. 1. 11.

Le jour de l'Aſcenſion.

Ep. *Primum quidem ſermonem feci.* Act. 1. 1. 11.

Evang. *Recumbentibus undecim diſcipulis.* Marc. 16. 14. 20.

Le Dimanche dans l'Octave de l'Aſcenſion.

Ep. *Eſtote prudentes, & vigilate in orationibus.* 1. Pier. 4. 7. 11.

Evang. *Cùm venerit Paracletus.* Jean. 15. 26. 4. c. 16.

La veille de la Pentec.

Ep. *Factum eſt cùm Apollo eſſet Corinthi.* Act. 19. 1. 8.

Evang. *Si diligitis me mandata mea ſervate.* Jean 14. 15. 21.

Le Dim. de la Pentecoſte.

Ep. *Cùm complerentur dies Pentecoſtes.* Act. 2. 1. 11.

Evang. *Si quis diligit me ſermonem meum ſervabit.* Jean 14. 23. 31.

Lundy.

Ep. *Aperiens Petrus os ſuum, dixit: Viri fratres.* Act. 10. 42. 48.

Evang. *Dixit Jeſus Nicodemo: Sic Deus dilexit.* Jean 3. 16. 21.

Mardy.

Ep. *Cùm audiſſent Apoſtoli qui erant Jeroſolymis.* Act. 8. 14. 17.

Evang. *Amen, amen dico vobis: Qui non intrat per oſtium.* Jean 10. 1. 10.

Mecredy des 4. temps.

1. Ep. *Stans Petrus cum undecim levavit vocem.* Act. 2. 14. 21.

2. Ep. *Per manus Apoſtolorum fiebant ſigna* Act. 5. 12. 16

Evang. *Nemo poteſt venire ad me.* Jean 6. 44. 52.

Jeudy.

Ep. *Philippus deſcendens in civitatem Samariæ* Act. 1. 5. 9.

Evang. *Convocatis Jeſus duodecim Apoſtolis.* Luc. 9. 1. 6.

Vend. des 4. temps.

Evang. *Factum eſt in una dierum* Luc. 5. 17. 26.

Sam. des 4. temps.

6. Ep. *Juſtificati ex fide pacem habeamus.* Rom 5. 1. 5.

Evang. *Surgens Jeſus de Synagoga.* Luc. 4. 38. 44.

Le Dim. de la Ste. Trinité.

Ep. *O altitudo divitiarum.* Rom. 11. 32. 36.

Evang. *Data eſt mihi omnis poteſtas.* Matth. 28. 18. 20.

I. Dim. après la Pentec.

Ep. *Deus charitas eſt.* 1. Jean 4. 8. 21.

Evang. *Eſtote miſericordes.* Luc. 9. 36. 42.

Le jour du S. Sacrement.

Ep. *Ego enim accepi à Domino.* 1. Cor. 11. 23. 29.

Evang. *Caro mea verè eſt cibus.* Jean 6. 55. 59.

II. Dim. après la Pentec. dans l'Oct. du S. Sacrem.

Ep. *Nolite mirari ſi odit vos mundus.* 1. Jean 3. 13. 18.

Evang.

Evang. *Homo quidam fecit cœnam magnam* Luc. 14. 16 24.

Pour l'Oct. du S. Sacrem. *Comme au jour de la Feſte.*

III. Dim. après la Pentec.

Ep. *Humiliamini ſub potenti manu Dei.* 1. Pier. 5. 6. 11.

Evang. *Erant appropinquantes ad Jeſum Publicani.* Luc. 15. 1. 10.

IV. Dim. après la Pentec.

Ep. *Exiſtimo quòd non ſunt condignæ paſſiones.* Rom. 8. 18. 23.

Evang. *Cùm turbæ irruerent in Jeſum.* Luc. 5. 1. 11.

V. Dim. après la Pentec.

Ep. *Omnes unanimes in oratione eſtote.* 1. Pier. 3. 8, 15.

Evang. *Amen dico vobis, niſi abundaverit.* Matt. 5. 20. 24.

VI. Dim. après la Pentec.

Ep. *Quicunque baptizati ſumus.* Rom. 6. 3. 11.

Evang. *Cùm turba multa eſſet cum Jeſu.* Marc. 8. 1. 9.

VII. Dim. après la Pentec.

Ep. *Humanum dico propter infirmitatem.* Rom. 6. 19. 23.

Evang. *Attendite à falſis prophetis.* Matth. 7. 15. 21.

VIII. Dim. après la Pent.

Ep. *Debitores ſumus non carni.* Rom. 8. 12. 17.

Evang. *Homo quidam erat dives qui habebat.* Luc. 16. 1. 9.

IX. Dim. après la Pentec.

Ep. *Non ſimus concupiſcentes malorum.* 1. Cor. 10. 6. 13.

Evang. *Cùm appropinquaret Jeſus Jeruſalem, videns.* Luc. 19. 41. 47.

X. Dim. après la Pentec.

Ep. *Scitis quoniam cùm gentes eſſetis.* 1. Cor. 12. 2. 11.

Evang. *Dixit Jeſus ad quoſdam.* Luc. 18. 9. 14.

XI. Dim. après la Pentec.

Ep. *Notum vobis facio Evangelium.* 1. Cor. 15. 1. 10.

Evang. *Exiens Jeſus de finibus Tyri.* Marc. 7. 31. 37.

XII. Dim. après la Pent.

Ep. *Fiduciam talem habemus.* 2. Cor. 3. 4. 9.

Evang. *Beati oculi qui vident.* Luc. 10. 23. 37.

XIII. Dim. après la Pent.

Ep. *Abrahæ dictæ ſunt promiſſiones.* Gal. 3. 16. 22.

Evang. *Dum iret Jeſus in Jeruſalem.* Luc. 17. 11. 19.

XIV. Dim. après la Pent.

Ep. *Spiritu ambulate.* Gal. 5. 16. 24.

Evang. *Nemo poteſt duobus dominis ſervire.* Matth. 6. 24. 33.

XV. Dim. après la Pent.

Ep. *Si ſpiritu vivimus.* Gal. 5. 25. 10. c. 6.

Evang. *Ibat Jeſus in civitatem quæ vocatur Naim.* Luc. 7. 11. 16.

XVI. Dim. après la Pent.

Ep. *Obſecro vos ne deficiatis.* Epheſ. 3. 13. 21.

Evang. *Cùm intraret Jeſus in domum cujuſdam Principis.* Luc. 14. 1. 11.

XVII. Dim. après la Pent.

Ep. *Obſecro vos ego vinctus in Domino.* Epheſ. 4. 1. 6.

Evang. *Acceſſerunt ad Jeſum Phariſæi, & interrogavit.* Matt. 22. 35. 45.

Le Méc. des 4. temps.
de Sept.
Evang. *Reſpondens unus de turba.* Marc. 9. 16. 28.
Le Vend. des 4. temps
de Sept.
Evang. *Rogabat Jeſum quidam Phariſæus.* Luc. 7. 36. 50.
Le Sam. des 4. temps
de Sept.
6. Ep. *Tabernaculum factum eſt primum.* Hebr. 9. 2. 12.
Evang. *Arborem ſici habebat quidam.* Luc: 13. 6. 17.
XVIII. Dim. après la Pent.
Ep. *Gratias ago Deo meo ſemper pro vobis.* 1. Cor: 1. 4. 8.
Evang. *Aſcendens Jeſus in naviculam transfretavit.* Matth: 9. 1. 8.
XIX. Dim. après la Pent.
Ep. *Renovamini ſpiritu mentis veſtræ.* Epheſ. 4. 23. 28.
Evang. *Simile factum eſt regnum cælorum homini regi qui fecit nuptias.* Matth: 22. 1. 14.
XX. Dim. après la Pent.
Ep. *Videte quomodò cautè ambuletis.* Epheſ: 5. 15. 21.
Evang. *Erat quidam regulus.* Jean: 4. 46. 53.
XXI. Dim. après la Pent.
Ep. *Confortamini in Domino.* Epheſ: 6. 10. 17.
Evang. *Simile eſt regnum cælorum homini regi qui voluit rationem ponere.* Matt: 18. 23. 35.
XXII. Dim. après la Pent.
Ep. *Confidimus in Domino Jeſu.* Philip: 1. 6. 11.
Evang. *Abeuntes Phariſæi conſilium inierunt.* Matt. 22. 15. 21.
XXIII. Dim. après la Pent.
Ep. *Imitatores mei eſtote.* Philip: 3. 17. 3. c. 4.
Evang. *Loquente Jeſu ad turbas, ecce princeps.* Matt: 9. 18. 26.
XXIV. & dernier Dim.
après la Pentec.
Ep. *Non ceſſamus pro vobis orantes* Coloſſ: 1. 9. 14.
Evang. *Cùm videritis abominationem deſolationis.* Matth: 24. 15. 35.

PROPRE DES SAINTS.

Novembre.

29. Veille de S. André. Ap.
Evang. *Stabat Joannes, & ex diſcipulis ejus duo.* Jean 1. 35. 51.
30. S. André Apoſtre.
Ep. *Corde enim creditur ad juſtitiam.* Rom: 10. 10. 18.
Evang. *Ambulans Jeſus juxta mare Galilæa.* Matt. 4. 18. 22.

Decembre.

8. La Concept. de la Vierge.
Evang. *Liber generationis Jeſu Chriſti.* Matt: 1. 1. 16.
21. S. Thomas Apoſtre.
Ep. *Jam non eſtis hoſpites & advenæ.* Epheſ: 2. 19. 22.
Evang. *Thomas unus ex duodecim.* Jean. 20. 24. 29.

Janvier.

18. La Chaire de S. Pierre
à Rome.
Ep. *Petrus Apoſtolus Jeſu Chriſti.* 1. Pier: 1. 1. 7.
Evang. *Venit Jeſus in partes Cæſareæ.* Matt. 16. 13 19.
25. Converſ. de S. Paul Ap.

Ep.

Ep. *Saulus adhuc ſpirans.* Act: 9. 1. 22.
Evang. *Ecce nos reliquimus omnia.* Matth: 19. 27. 29.

Fevrier.

2. La Purific. de la Vierge.
Evang. *Poſtquàm impleti ſunt dies purgationis.* Luc: 2. 22. 32.
5. Ste. Agathe Vierge & Mart.
Ep. *Videte vocationem veſtram.* 1. Cor: 1. 26. 31.
Evang. *Si licet homini dimittere uxorem.* Matt: 19. 3. 12.
24. ou 25. S. Matthias Ap.
Ep. *Exurgens Petrus in medio fratrum, dixit.* Act: 1. 15. 26.
Evang. *Reſpondens Jeſus dixit: Confiteor tibi, Pater.* Matt: 11. 25 30.

Mars.

19. S. Joſeph.
Evang. *Cùm eſſet deſponſata.* Matth. 1. 18. 21.
25 L'Annonc. de la Vierge.
Evang. *Miſſus eſt Angelus Gabriel.* Luc: 1. 26. 38.

Avril.

25. S. Marc Evangeliſte.
Evang. *Deſignavit Dominus & alios.* 72. Luc: 10. 1. 9.

May.

1. S. Jaque & S. Philippe Apoſtres.
Evang. *Non turbetur cor veſtrum.* Jean 14. 1. 13.
2. S. Athanaſe Evêque.
Ep. *Non noſmetipſos prædicamus.* 2. Cor. 4. 5. 14.
Evang. *Cùm perſequentur vos.* Matt: 10. 23. 28.
3. Invent. de la Ste. Croix.
Ep. *Hoc enim ſentite.* Philip: 2. 5. 11.
Evang. *Erat homo ex Phariſæis.* Jean. 3. 1. 15.

Juin.

11. S. Barnabé Apoſtre.
Ep. *Multus numerus credentium.* Act: 11. 21. 27. & 12. 1. 3.
Evang. *Ecce ego mitto vos.* Matth: 10. 16. 22.
22. S. Paulin Evêque.
Ep. *Scitis gratiam Domini noſtri Jeſu Chriſti.* 2. Cor: 8. 9 15.
Evang. *Nolite timere puſillus grex.* Luc: 11. 32. 34.
23. La Veille de S. Jean-Bapt.
Evang. *Fuit in diebus Herodis.* Luc: 1. 5. 17.
24. S. Jean-Baptiſte.
Evang. *Elizabeth impletum eſt tempus pariendi.* Luc: 1. 57. 68.
28. Veille de ſaint Pierre & ſaint Paul:
Ep. *Petrus & Joannes aſcendebant.* Act: 3. 1. 10.
Evang. *Dixit Jeſus Simoni Petro.* Jean: 21. 15. 19.
29. S. Pierre & S. Paul Ap.
Ep. *Miſit Herodes rex manus.* Act: 12. 1. 11.
Evang. *Venit Jeſus in partes Cæſareæ.* Matt. 16. 13. 19.
30. Commem. de S. Paul Ap.
Ep. *Notum vobis facio Evangelium.* Gal: 1. 11. 20.
Evang. *Ecce ego mitto vos.* Matth. 10: 16. 22.

Juillet.

2. La Viſitat. de la Vierge.
Evang. *Exurgens Maria abiit.* Luc.

Luc. 1. 39. 47.

17. S. Alexis Confeſſeur.

Ep. *Eſt quæſtus magnus pietas.* 1. Tim. 6. 6. 12.

Evang. *Ecce nos reliquimus omnia.* Matth. 19. 27. 29.

22. Ste. Madelene.

Evang. *Rogabat Jeſum quidam Phariſæus.* Luc. 7. 36. 50.

25. S. Jaque Apoſtre.

Ep. *Puto quòd Deus nos Apoſtolos.* 1. Cor. 4. 9. 15.

Evang. *Acceſſit ad Jeſum mater filiorum Zebedæi.* Matt. 20. 20. 23.

26. Ste. Anne Mere de la Vierge à Paris 28.

Evang. *Simile eſt regnum cœlorum theſauro abſcondito.* Matt. 13. 44. 52.

29. Ste. Marthe Vierge.

Evang. *Intravit Jeſus in quoddam caſtellum.* Luc. 11. 38. 42.

Aouſt.

6. La Transfiguration.

Ep. *Non doctas fabulas ſecuti.* 2. Pier 1. 16. 19.

Evang. *Aſſumſit Jeſus Petrum & Jacobum, & Joannem.* Matt. 17. 1. 9.

10. S. Laurent Martyr.

Ep. *Qui parcè ſeminat.* 2. Cor. 9. 6. 10.

Evang. *Amen, amen dico vobis, niſi granum frumenti* Jean 12. 24. 26.

15. L'Aſſompt. de la Vierge.

Evang. *Intravit Jeſus in quoddam caſtellum.* Luc. 11. 38. 42.

24. S. Barthelemy Apoſt.

Ep. *Vos eſtis corpus Chriſti.* 1. Cor. 12. 27. 31

Evang. *Exiit Jeſus in montem orare.* Luc. 6. 12. 19.

26. S. Louis Roy de France.

Evang. *Homo quidam nobilis abiit.* Luc 19 12 27.

29. La Dec. de S Jean-Bapt.

Evang. *Miſit Herodes ac tenuit Joannem.* Marc. 6. 17. 29.

Septembre.

8 La Nativité de la Vierge.

Evang. *Liber generationis Jeſu Chriſti.* Matth. 1. 1. 16.

14. L'Exalt. de la Ste. Croix.

Ep. *Hoc enim ſentite in vobis.* Philip. 2. 5. 11.

Evang. *Nunc judicium eſt mundi.* Jean 12. 31. 36.

20. Veille de S. Matth. Ap.

Evang. *Vidit Jeſus Publicanum.* Luc. 5. 27. 32.

21. S. Matthieu Apoſtre.

Evang. *Vidit Jeſus hominem ſedentem in telonio.* Matt. 9. 9. 13.

29. La Dedicace de S. Michel Archange.

Ep. *Significavit Deus quæ oportet fieri.* Apoc. 1. 1. 5.

Evang. *Acceſſerunt diſcipuli ad Jeſum.* Matt. 18. 1. 10.

Octobre.

4. S. François Confeſſeur.

Ep. *Mihi autem abſit gloriari.* Gal. 6. 14. 18.

Evang. *Reſpondens Jeſus dixit: Confiteor tibi, Pater.* Matt. 11. 25. 30.

9. S. Denys & ſes compagnons Martyrs.

Ep. *Stans Paulus in medio Areopagi.* Act. 7. 22. 34.

Evang. *Attendite à fermento Phariſæorum.* Luc. 12. 1. 8. A Paris l'Evang. *Deſcendens Jeſus de monte.* Luc. 6. 17. 23.

18. S. Luc Evangeliſte.

Ep *Gratias ago Deo qui dedit.* 2. Cor. 8. 16. 24.

Evang. *Deſignavit Dominus & alios 72.* Luc. 10. 1. 9.

27. Veille des SS. Simon & Jude Apoſtres.

Ep. *Spectaculum facti ſumus.* 1. Cor. 4. 9. 14.

Evang. *Dixit Jeſus diſcipulis ſuis: Ego ſum vitis vera.* Jean 15. 1. 17.

28. S. Simon & S. Jude Ap.
Ep. *Unicuique noſtrûm data eſt gratia.* Epheſ. 4. 7. 13.
Evang. *Hæc mando vobis. ut diligatis.* Jean 15. 17. 25.
31. Veille de tous les SS.
Ep. *Ecce ego Joannes vidi in medio.* Apoc. 5. 6. 12.
Evang. *Deſcendens Jeſus de monte.* Luc. 6. 17. 23.
Novembre.
1. Tous les Saints.
Ep. *Ecce ego Joannes vidi alterum Angelum.* Apoc. 7. 2. 12.
Evang. *Videns Jeſus turbas.* Matt. 5. 1. 12.
2. Commemorat. des Morts.
Ep. *Ecce myſterium vobis dico.* 1. Cor. 15. 51. 57.
Evang. *Amen, amen dico vobis, quia venit hora.* Jean 5. 25. 29.
11. S. Martin Evêque.
Evang. *Nemo lucernam accendit.* Luc. 11. 33. 36.
21. La Preſent. de la Vierge.
Evang. *Loquente Jeſu ad turbas.* Luc. 11. 27. 28.
25. Ste. Catherine Vierge & Martyre.
Evang. *Simile eſt regnum cælorum decem virginibus.* Matth. 25. 1. 13.

COMMUN DES SAINTS.

Veille d'un Martyr.
Evang. *Hoc eſt præceptum meum.* Jean 15. 12 16.

Un Saint Martyr Pontife.
Ep. *Benedictus Deus, & Pater Domini noſtri.* 2. Cor. 1. 3. 7.
Autre Ep. *Beatus vir qui ſuffert.* Jac. 1. 12. 18.
Evang. *Si quis venit ad me, & non odit* Luc. 14. 26 33.
Autre Evang. *Si quis vult poſt me venire.* Matt 16. 24 27.

Un S. Martyr non Pontife.
Ep. *Memor eſto Dominum Jeſum Chriſtum.* 2. Tim. 2. 8. 10. 3. c. 10. 12.
Autre Ep. *Omne gaudium exiſtimate.* Jac. 1. 2 12.
Autre Ep. *Communicantes Chriſti paſſionibus.* 1. Pier. 4. 13. 19.
Evang. *Nihil eſt opertum quod non revelabitur.* Matth. 10. 26. 32.
Autre Evang. *Nolite arbitrari quia pacem.* Matth. 10. 34. 42.
Autre Evang. *Niſi granum frumenti.* Jean 12. 24. 26.

Un S. Martyr au temps de Paſque.
Evang. *Ego ſum vitis vera.* Jean 15. 1. 7.

Pluſieurs SS. Martyrs au temps de Paſque.
Ep. *Benedictus Deus & Pater Domini noſtri Jeſu Chriſti.* 1. Pier. 1. 3. 7.
Autr. Ep. *Poſt hæc ego Joannes audivi.* Apoc. 19. 1. 9.
Evang. *Ego ſum vitis, vos palmites* Jean. 15. 5. 11.
Autre Evang. *Amen, amen dico vobis, quia plorabitis.* Jean 16. 20. 22.

Pluſieurs SS. Martyrs hors du temps de Paſque.
Ep. *Juſtificati ex fide.* Rom. 5. 1. 5.
Autre. *Non ſunt condignæ paſſiones.* Rom. 8. 18. 23.
Autre. *Exhibeamus noſmetipſos.* 2. Cor 6. 4 10.
Autre. *Rememoramini priſtinos dies.* Heb. 10. 32. 38.
Autre. *Sancti per fidem vicerunt regna* Hebr. 11. 33. 39.
Autre. *Reſpondit unus de ſenioribus.* Apoc. 7. 13. 17.
Evang. *Sedente Jeſu ſuper montem Oliveti* Matt. 24. 3. 13.
Autre. *Videns Jeſus turbas.* Matt. 5. 1. 12.
Autre. *Confiteor tibi, Pater.* Matt. 11. 25. 30.
Autre *Qui vos audit, me audit.* Luc. 10. 16. 20.

Autre.

Autre. *Attendite à fermento Phaſæorum.* Luc. 12. 1. 8

Un S. Confeſſeur Pontife.

Ep. *Omnis Pontifex ex hominibus.* Heb. 5. 1. 4.

Autre. *Plures facti ſunt ſacerdotes.* Heb. 7. 23 27

Autre. *Mementote præpoſitorum veſtrorum.* Hebr. 13. 7. 17.

Evang. *Vigilate, quia neſcitis.* Matt. 24. 42. 47.

Autre *Homo peregrè proficiſcens.* Matt. 25. 14. 23.

Autre. *Videte, vigilate & orate.* Marc 13. 33. 37.

Autre. *Nemo lucernam accendit.* Luc. 11. 33. 36.

Un S. Docteur.

Ep. *Teſtificor coram Deo.* 2. Tim. 4. 1. 8.

Evang. *Vos eſtis ſal terræ.* Matt. 5. 13 19.

Un S. Confeſſeur non Pontife.

Ep. *Spectaculum facti ſumus mundo.* 1. Cor. 4. 9. 14.

Autre. *Quæ mihi fuerunt lucra.* Philip. 3. 7. 12.

Evang. *Notite timere puſillus grex.* Luc. 12. 32. 34.

Autre. *Sint lumbi veſtri præcincti.* Luc. 12. 35. 40.

Autre. *Homo quidam nobilis abiit.* Luc. 19. 12. 26.

Un Saint Abbé.

Evang. *Ecce nos reliquimus omnia.* Matt. 19. 27. 29.

Une Ste. Vierge & Martyre.

Evang. *Simile eſt regnum cœlorum theſauro abſcondito.* Matt. 13 44. 52.

Autre. *Simile eſt regnum cœlorum decem virginibus.* Matt. 25. 1. 13.

Une Ste. Vierge non Martyre.

Ep. *De Virginibus præceptum Domini non habeo.* 1 Cor. 7. 25. 34.

Autre. *Qui gloriatur, in Domino glorietur.* 2. Cor. 10. 17. 18.

Evang. *Comme pour une Sainte Vierge & Martyre.*

Une Ste. ni Vierge ni Martyre.

Ep. *Viduas honora quæ verè viduæ ſunt.* 1. Tim. 5. 3. 10.

Evang *Simile eſt*, &c. Matt. 13. 44 52 *comme ci-deſſus.*

La Dedicace d'une Egliſe.

Ep *Vidi civitatem ſanctam Jeruſalem.* Apoc. 21. 2. 5.

Evang. *Ingreſſus Jeſus perambulabat Jericho.* Luc. 19. 1. 10.

Pour un Mort.

Ep. *Nolumus vos ignorare.* 1. Theſſ. 4. 13. 18.

Autre. *Audivi vocem de cœlo.* Apoc. 14. 13.

Evang. *Omne quod dat mihi Pater.* Jean 6 37. 40.

Autre. *Ego ſum panis vivus.* Jean 6. 51. 55.

Antre. *Dixit Martha ad Jeſum.* Jean 11. 21. 27.

Fin de la Table des Epiſt. & Evang.

251.892
ANT 1611366